



PRÉFECTURE DE LA REGION AQUITAINE
PREFECTURE DE LA GIRONDE



Recueil des Actes Administratifs

Le texte intégral, les annexes ou tableaux non inclus des actes insérés dans le présent recueil peuvent être consultés et obtenus, sur demande, auprès des directions ou mairies dont ils émanent.
Il est important d'en noter les références précises (objet, date et service émetteur)

Extrait de la circulaire du ministre de l'Intérieur du 15 juin 1989 :

"L'insertion d'un texte administratif au recueil par voie d'extraits selon la théorie dite "des mentions essentielles" élaborée par le juge administratif peut être adoptée ..."

N° 02 - Volume I – Février/Mars 2008

ISSN 1253-7292

Recueil des Actes Administratifs

N° 02 – Volume I – Février/Mars 2008

Sommaire



AFFAIRES MARITIMES	6
Arrêté - 2008-02-0025 - Définition de la zone portuaire de sûreté du Port Autonome de Bordeaux - 08/02/2008.....	6
AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES	7
Arrêté - 2008-02-0010 - Approuvant la convention constitutive relative au Groupement d'Intérêt Public dénommé Restauration du Réolais - 07/02/2008	7
CHASSE	8
Arrêté - 2008-02-0055 - Agrément de M. DUPIOL Michel en qualité de Garde-Chasse Particulier - 19/02/2008	8
CIRCULATION	9
Arrêté - 2008-02-0078 - Homologation de la piste de motocross d'Illats - 28/02/2008	9
COLLECTIVITES LOCALES - Finances	11
Arrêté - 2008-01-0164 - Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Laruscade - 04/02/2008	11
Arrêté - 2008-02-0002 - Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Noaillan, Aubiac, Léogeats, Le Nizan, Mazères, Roaillan - 04/02/2008	12
Arrêté - 2008-02-0026 - Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI d'Andernos les Bains - 11/02/2008.....	13
Arrêté - 2008-02-0027 - Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Saint Laurent Médoc - 11/02/2008	14
Arrêté - 2008-02-0028 - Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Carcans - 11/02/2008.....	15
Arrêté - 2008-02-0053 - Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Brach - 19/02/2008	16
Arrêté - 2008-02-0059 - Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI Saint-Magne - 21/02/2008.....	17
Arrêté - 2008-02-0060 - Mise en conformité des statuts de la Fédération girondine des ASA de DFCI - 21/02/2008.....	18
COLLECTIVITES LOCALES - Intercommunalité	19
Arrêté - 2008-02-0001 - Syndicat mixte du Pays Médoc - Modification des membres et des statuts - 05/02/2008.....	19
Arrêté - 2008-02-0003 - Communauté de communes des Portes de l'Entre Deux Mers - Modification des statuts - 13/02/2008.....	21
Arrêté - 2008-02-0015 - S.I.V.O.M. de Saint-Yzans-de-Médoc - Retrait de la commune de Bégadan - 13/02/2008.....	22
Arrêté - 2008-02-0024 - Syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Périssac et Saint-Ciers-d'Abzac - Changement de dénomination - 20/02/2008	23
Arrêté - 2008-02-0013 - Union des Syndicats Sud Gironde pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères (USSGETOM) - Modification des statuts - 20/02/2008.....	25
Arrêté - 2008-02-0048 - Communautés des communes de l'Estuaire - canton de Saint-Ciers-sur-Gironde - Extension des compétences - 27/02/2008.....	27
CONCOURS	29
Décision - 2008-02-0064 - Concours interne et externe sur titres au Centre Hospitalier d'Agen afin de pourvoir 12 postes vacants de Cadre de Santé, filière infirmière - 11/02/2008	29
Avis - 2008-02-0062 - Concours sur titres en vue du recrutement de 3 ouvriers professionnels qualifiés - spécialité cuisine - pour l'Hôpital local de Monségur - 18/02/2008	30
Avis - 2008-02-0063 - Concours sur titres en vue du recrutement de 1 ouvrier professionnel qualifié - service entretien - pour l'Hôpital local de Monségur - 18/02/2008	32
Avis - 2008-02-0075 - Concours sur titres pour l'accès au grade d'ergothérapeute de la Fonction Publique Hospitalière au Centre Hospitalier Charles Perrens à Bordeaux - 19/02/2008.....	34

Décision - 2008-02-0089 - Concours sur titre d'Ouvrier Professionnel Qualifié "blanchisserie" pour le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux - 19/02/2008	35
Décision - 2008-02-0090 - Concours sur titres de "conducteurs ambulanciers de 2e catégorie" pour le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux - 20/02/2008	36
Avis - 2008-02-0076 - Ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'infirmiers au Centre Hospitalier de Cadillac (33) - 21/02/2008.....	37
Avis - 2008-02-0087 - Concours interne sur titres de cadre de santé afin de pourvoir deux postes au Centre Hospitalier des Pyrénées de Pau - 27/02/2008	38
Décision - 2008-03-0016 - Concours sur titre d'Ouvrier Professionnel Qualifié "stérilisation" pour le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux - 28/02/2008	39
Avis - 2008-03-0026 - Concours interne sur épreuves d'agent de maîtrise "productions graphiques" pour le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux - 29/02/2008	40
Avis - 2008-03-0025 - Concours externe sur titres pour le recrutement de trois ouvriers professionnels qualifiés option espaces verts et serrurerie pour le Centre Hospitalier de Cadillac (33) - 04/03/2008.....	41
DELEGATIONS DE SIGNATURE - Autres.....	42
Décision - 2008-02-0065 - Délégation de signature à Madame Catherine CUTULLIC, cadre supérieur de santé par intérim au Centre Hospitalier de Cadillac (33) - 25/02/2008	42
DELEGATIONS DE SIGNATURE - Préfet de Zone	43
Arrêté - 2008-02-0069 - Délégation de signature de M. Bernard TASTE, Directeur Zonal des Compagnies Républicaines de Sécurité de la Zone Sud-Ouest à BORDEAUX - 04/03/2008.....	43
Arrêté - 2007-12-0022 - Délégation de signature aux directeurs et chefs de bureau du SGAP Sud-Ouest - 06/03/2008	48
DELEGATIONS DE SIGNATURE - Services Déconcentrés.....	53
Arrêté modificatif - 2008-02-0040 - Délégation de signature à M. Jacques MERIC, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt pour la région Aquitaine - 18/02/2008.....	53
Arrêté - 2008-02-0074 - Délégation de signature à Monsieur Patrice RUSSAC, Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine - 28/02/2008	55
Arrêté - 2008-03-0001 - Délégation de signature à M. Jean-Claude BARBIER, Directeur départemental délégué du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Gironde - 01/03/2008	60
Arrêté - 2008-02-0095 - Délégation de signature à Monsieur Jean Claude BARBIER, Directeur départemental délégué du travail, assurant l'intérim de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, en matière d'ordonnancement secondaire - 03/03/2008	64
Arrêté - 2008-03-0020 - Délégation de signature pour l'administration générale à Monsieur François, Xavier DELEBARRE, Directeur Interdépartemental des Routes Atlantique - 10/03/2008	66
DISTINCTIONS HONORIFIQUES	68
Arrêté - 2008-01-0138 - Médaille d'Honneur du Travail - Promotion du 1er janvier 2008 - 28/01/2008.....	68
EDUCATION	69
Arrêté - 2008-02-0056 - Désaffectation des biens EPLE du Lycée agricole La Peyrouse de Coulounieix - 21/02/2008	69
ENVIRONNEMENT	70
Arrêté modificatif - 2008-02-0047 - Convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public d'Aménagement du Territoire dénommé "Littoral Aquitain" - 18/02/2008.....	70
EXPROPRIATION	71
Arrêté - 2008-02-0057 - Communauté Urbaine de Bordeaux : Déclaration d'Utilité Publique des travaux de création d'un centre administratif et de garages sur les communes d'Eysines et du Haillan et des acquisitions de parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet - 19/02/2008	71
PECHE	72
Arrêté - 2008-02-0081 - Réglementation de la pêche maritime de la grande alose (Alosa alosa) - 19/02/2008	72
Arrêté modificatif - 2008-02-0082 - Police de la pêche en Gironde portant interdiction de la pêche de la Grande Alose (Alosa alosa) et modifiant les conditions de pêche de l'Alose Feinte (Alosa fallax) - 19/02/2008	73

PROTECTION CIVILE.....	74
Arrêté - 2008-02-0067 - Arrêté approuvant l'Ordre d'Opérations Départemental Feux de forêts 2008 - 18/02/2008.....	74
Arrêté - 2008-02-0051 - Liste des candidats admis à l'examen du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours - 20/02/2008.....	75
SECURITE - GARDIENNAGE.....	76
Arrêté- 2008-02-0008 - Arrêté modificatif de l'autorisation administrative de fonctionnement délivrée à l'Entreprise de surveillance et de gardiennage VIGILANCE INTER PROTECTION - 05/02/2008.....	76
Arrêté - 2007-08-0045 - Autorisation administrative de fonctionnement de la société de surveillance et de gardiennage Société Privée d'Agents de Sécurité et de Surveillance S-PASS - 05/02/2008.....	77
Arrêté - 2008-02-0022 - Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement délivrée au service interne de sécurité de la Société RICARD à Lormont - 08/02/2008.....	78
Arrêté - 2008-02-0039 - Arrêté modificatif de l'autorisation administrative de fonctionnement délivrée à l'Entreprise de surveillance et de gardiennage H ET C SURVEILLANCE - 13/02/2008.....	79
Arrêté - 2008-02-0079 - Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement délivrée à l'établissement de sécurité privée SURVEILLANCE PRO - 25/02/2008.....	80
Arrêté - 2008-02-0080 - Arrêté modificatif de l'autorisation administrative de fonctionnement du service interne de sécurité de l'hypermarché CARREFOUR à MERIGNAC - 25/02/2008.....	81
Arrêté - 2008-02-0085 - Arrêté modificatif de l'autorisation administrative de fonctionnement délivrée à l'établissement de sécurité privée SERVICES TECHNIQUES SECURITE FIDUCIAIRE - 26/02/2008.....	82
Arrêté - 2008-02-0088 - Autorisation administrative de fonctionnement de la société de surveillance et de gardiennage ACEA - 27/02/2008.....	83
Arrêté - 2008-02-0091 - Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement délivrée à l'établissement de sécurité privée ASG - 28/02/2008.....	84
Arrêté - 2008-02-0093 - Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement délivrée à l'établissement de sécurité privée PRO SECURITE AQUITAINE - PSA - 28/02/2008.....	85
Arrêté - 2008-02-0092 - Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement délivrée à l'établissement de sécurité privée Société de gardiennage novatrice d'intervention et de sécurité - 28/02/2008.....	86
SERVICE PUBLIC.....	87
Arrêté modificatif - 2008-02-0046 - Modification de la composition de la Commission Départementale de la présence postale territoriale - 13/02/2008.....	87
SERVICES VETERINAIRES.....	88
Arrêté - 2008-02-0073 - Liste départementale des vétérinaires susceptibles de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article 1211-14-1 du Code Rural - 11/02/2008.....	88
TOURISME.....	90
Arrêté modificatif - 2008-02-0058 – Office de Tourisme du Sauternais, Graves & Pays de Langon - 18/02/2008.....	90
Arrêté modificatif - 2008-03-0003 - S.P.I.C. Office de Tourisme Audenge-Lanton à Lanton - 29/02/2008.....	91
TRANSPORTS.....	92
Arrêté - 2008-03-0034 - Arrêté réglementant les taxis et voitures de petite remise de la Gironde - 23/11/2007.....	92
Arrêté - 2008-01-0155 - Désignation des membres composant la commission consultative économique de l'Aérodrome de Bordeaux Mérignac - 12/02/2008.....	93
Arrêté - 2008-01-0151 - Création de la commission consultative économique de l'Aérodrome de Bordeaux Mérignac - 12/02/2008.....	94
Arrêté - 2008-03-0029 - Fixation des prix maxima des tarifs des courses de taxis dans le département de la Gironde - 05/03/2008.....	95
TRAVAIL / EMPLOI.....	101
Arrêté - 2008-01-0129 - Agrément du PLIE des GRAVES pour la période 2008-2012 - 25/01/2008.....	101
Arrêté - 2008-01-0132 - Agrément du PLIE du PAYS LIBOURNAIS pour la période 2008-2012 - 25/01/2008.....	102
Arrêté - 2008-01-0133 - Agrément du PLIE des SOURCES pour la période 2008-2012 - 25/01/2008.....	103
Arrêté - 2008-01-0145 - Agrément du PLIE des HAUTS de GARONNE pour la période 2007-2012 - 25/01/2008.....	104
Arrêté - 2008-02-0031 - Agrément du PLIE ESPACE TECHNOWEST pour la période 2008-2012 - 12/02/2008.....	105
Arrêté - 2008-02-0030 - Agrément du PLIE de BORDEAUX pour la période 2008-2012 - 18/02/2008.....	106

URBANISME 107

Arrêté - 2008-02-0041 - Mise à jour du plan d'occupation des sols de la commune de Mouliets et Villemartin - 13/02/2008 . 107
Arrêté - 2008-02-0042 - Mise à jour du plan local d'urbanisme de la commune de Castets en Dorthe - 13/02/2008 108
Arrêté - 2008-02-0043 - Mise à jour du plan local d'urbanisme de la commune de Sauveterre de Guyenne - 13/02/2008 109
Arrêté - 2008-02-0044 - Mise à jour du plan local d'urbanisme de la commune de Bazas - 13/02/2008..... 110
Arrêté - 2008-02-0072 - Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département de la Gironde pour l'année 2008 - 15/01/2008..... 111

VOIRIE 121

Arrêté - 2008-02-0045 - Arrêté Rectificatif de l'Agrément de M. LOCHON Christophe en qualité de Garde Particulier - 13/02/2008..... 121

ANNEXES 122

Annexe acte 2008-02-0040 : Délégation de signature à M. Jacques MERIC, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt pour la région Aquitaine..... 123
Annexe acte 2008-02-0047 : Extrait de la Convention constitutive du Groupement d'Intérêt public d'Aménagement du Territoire dénommé "Littoral Aquitain" 124
Annexe acte 2008-02-0067 : Sommaire de l'Ordre D'Opérations Départemental Feux de Forêts 2008..... 125
Annexe acte 2008-02-0051 : Liste candidats BNMPS septembre-décembre 2007 128
Annexe acte 2008-02-0045 : Arrêté Rectificatif de l'Agrément de M. LOCHON Christophe en qualité de Garde Particulier 129
Annexe acte 2008-03-0019 : Liste des collectivités territoriales ou E.P.C.I. membres du Syndicat mixte gironde numérique 130
Annexe acte 2008-03-0020 : Annexe 1 à la délégation de signature de M. DELEBARRE..... 131
Annexe acte 2008-03-0020 : Annexe 2 à la délégation de signature de M. DELEBARRE..... 135
Annexe acte 2008-01-0138 : Liste des récipiendaires de la médaille d'honneur du travail du 1er janvier 2008 138



PREFECTURE DE LA GIRONDE
CABINET DU PREFET
SIRDPC

Arrêté du 08/02/2008

**Définition de la zone portuaire de sûreté du Port Autonome de
Bordeaux**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code des ports maritimes, notamment l'article L 321-1 ;

VU le décret n° 93-1043 du 31 août 1993 portant modification des limites de la circonscription du Port Autonome de Bordeaux ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2007-476 du 29 mars 2007 relatif à la sûreté du transport maritime et des opérations portuaires ;

VU l'arrêté du 18 juin 1976 modifié fixant la délimitation du port du Verdon ;

VU l'arrêté du 15 décembre 1893 fixant la délimitation du port de Pauillac ;

VU l'arrêté du 4 septembre 1893 modifié, fixant la délimitation du port de Blaye ;

VU l'arrêté du 6 juin 1934 modifié fixant la délimitation du port d'Ambès ;

VU l'arrêté du 13 juillet 1984 modifié fixant la délimitation du port de Bordeaux Bassens ;

VU l'avis du Directeur du Port Autonome de Bordeaux ;

Sur proposition du Directeur de Cabinet de la Préfecture de la Gironde ;

A R R E T E

ARTICLE PREMIER : La zone portuaire de sûreté du port de Bordeaux est définie par les limites administratives des 5 ports, le Verdon, Pauillac, Blaye, Ambès et Bordeaux-Bassens, ainsi que par les limites du chenal de navigation principal qui les joint à partir de la bouée d'atterrissage du port BXA. S'y rajoutent les emplacements des radars portuaires de La Palmyre et des Ecuries ainsi que la zone de stationnement de l'hélicoptère du pilotage à Soulac.

ART. 2 : Le Directeur de Cabinet du Préfet de la Gironde est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Bordeaux, le 08/02/2008

Pour le Préfet
Le directeur de cabinet,
Thierry ROGELET



Arrêté du 07/02/2008

**Convention constitutive relative au Groupement d'Intérêt Public
dénommé Restauration du Réolais**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L 312-7 et R 312-194-1 à R 312-194-25,
VU le décret n° 88-1034 du 7 novembre 1988, modifié, relatif aux groupements d'intérêt public constitués dans le domaine de l'action sanitaire et sociale,
VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,
VU le décret n° 97-1185 du 19 décembre 1997 pris pour l'application du décret du 15 janvier 1997,
VU la demande présentée le 18 septembre 2007,
VU l'avis du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales en date du 27 décembre 2007,
SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde.

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Est approuvée la convention constitutive ci-annexée relative au groupement d'intérêt public dénommé "Restauration du Réolais" dont le siège social est fixé au Centre Hospitalier de LA REOLE - 33192 LA REOLE CEDEX -.

ARTICLE 2 : Le groupement a pour objet :

- la construction de l'unité centrale de production culinaire,
- la gestion des éléments principaux de la fonction restauration de ses adhérents,
- la production et la livraison des repas,

sur le territoire de la Communauté de Communes du Réolais.

ARTICLE 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 07/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 19/02/2008

**Agrément de M. DUPIOL Michel en qualité de Garde-Chasse
Particulier**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de procédure pénale, notamment son article 29,

VU le code de l'environnement, notamment son article L 428,

VU la loi du 12 avril 1892, notamment son article 2,

VU la demande de M. le président de la Société de Chasse d'UZESTE,

VU les éléments joints à la demande d'agrément attestant que le demandeur dispose en propre des droits de chasse,

VU la demande délivrée par M. le président de la Société de Chasse d'UZESTE par laquelle il lui confie la surveillance des droits de chasse,

CONSIDERANT que le demandeur est détenteur de droits de chasse sur la commune de UZESTE et, qu'à ce titre, il peut confier la surveillance de ses droits à un garde-chasse particulier en application de l'article L 428-1 du code de l'environnement,

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - M. DUPIOL Michel, né le 30 septembre 1954 à UZESTE, domicilié Les Luz à UZESTE (33), est agréé en qualité de garde-chasse particulier en vue de constater tous délits et contraventions dans le domaine de la chasse qui portent préjudice au détenteur des droits de chasse qui l'emploie.

ARTICLE 2 - La qualité de garde particulier chargé de certaines fonctions de police judiciaire est strictement limitée au territoire pour lequel M. DUPIOL Michel a été commissionné par son employeur et agréé. En dehors de ce territoire, il n'a pas compétence pour dresser procès-verbal.

ARTICLE 3 - Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS.

ARTICLE 4 - Préalablement à son entrée en fonctions, M. DUPIOL Michel doit prêter serment devant le Tribunal d'Instance dans le ressort duquel se situent les territoires dont la surveillance lui a été confiée.

ARTICLE 5 - Dans l'exercice de ses fonctions, M. DUPIOL Michel doit être porteur en permanence du présent agrément et doit le présenter à toute personne qui en fait la demande.

ARTICLE 6 - Le présent agrément doit être retourné sans délai à la Sous-Préfecture de LANGON en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

ARTICLE 7 - Le Sous-Préfet de LANGON est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 19/02/2008

Pour le Sous-Préfet de LANGON
Le Secrétaire Général,
Catherine BEAUPIED-QUEYRAUD



Arrêté du 28/02/2008

Homologation de la piste de motocross d'Illats

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu le Code du Sport,

Vu les règles techniques et de sécurité des circuits de motocross de la fédération Française de Motocyclisme,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mai 1984 relatif aux installations sanitaires lors de manifestations,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2/2006 du 13 mars 2006 portant homologation pour deux ans de la piste de motocross située lieudit "les Assinats" à Illats,

Vu la demande présentée par le Président de l'association illadaise des fêtes, culture, loisirs et sport mécaniques, section moto club "2, 4, 6 roues" en vue du renouvellement de cette homologation,

Vu l'avis de la Commission Départementale de Sécurité Routière réunie sur les lieux le 22 février 2008,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 2 mai 2007 donnant délégation de signature à Mme Catherine BEAUPIED-QUEYRAUD, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Langon,

A R R E T E

Article premier - L'homologation de la piste de motocross, située lieudit "les Assinats" à Illats, d'une longueur de 1800m et d'une largeur minimum de 6m, est renouvelée sous le n°1/2008 pour une durée de quatre ans.

Cette piste devra être libre de toute grosse pierre; celles qui feraient surface devront être enlevées.

Des dispositifs anti-franchissement doivent être installés entre les pistes contiguës; aucun véhicule ne doit pouvoir passer d'une partie de la piste à l'autre.

Des bottes de paille ou autres matériaux absorbant les chocs et assurant la protection des pilotes doivent être placés autour de tous les obstacles situés en bord de piste, tels qu'arbres, poteaux, rochers...

Seuls des véhicules de type moto-cross solos, quads ou side-cars pourront évoluer sur le site.

Ne pourront évoluer simultanément sur la piste que 45 motos solos et 30 quads ou side-cars.

Le sens de circulation devra être contraire à celui des aiguilles d'une montre.

La piste pouvant être utilisée sous deux configurations différentes, les pilotes ne pourront évoluer simultanément que dans une seule configuration; la partie non utilisée devra être dotée d'un dispositif de sécurisation afin d'en empêcher l'accès et ainsi éviter toute collision entre les pilotes.

Article 2 - Lors de manifestations ouvertes au public, les prescriptions de sécurité suivantes devront être respectées:

PUBLIC

L'accès des spectateurs se fera par la RD117E2 et la VC14.

Les parkings se trouveront sur les parcelles 834 et 835 section B.

Le public se tiendra sur les hauteurs de la carrière derrière des barrières métalliques à 3m dans les lignes droites et 5m en retrait des virages; en aucun cas il n'aura accès à l'intérieur du circuit.

SERVICE D'ORDRE

Il sera assuré à l'intérieur du circuit par des contrôleurs bénévoles et des commissaires de piste qualifiés.

A l'extérieur du circuit un service sera mis en place aux accès "public" pour faciliter l'entrée et la sortie des spectateurs.

SERVICE DE SECOURS ET D'INCENDIE

Une ambulance et un médecin seront présents en permanence pendant toute la durée de la manifestation et ne se retireront qu'après le départ du public.

Deux postes de secours comportant chacun quatre secouristes diplômés seront installés sur le circuit pour assurer la sécurité des concurrents.

Deux secouristes diplômés seront présents dans la zone nord réservée aux spectateurs située à proximité de la plateforme d'hélicoptère pour assurer la sécurité des spectateurs.

Le PC de secours, comprenant le médecin et quatre secouristes diplômés, aménagé dans les locaux du club, sera chargé de la régulation des secours pour le public et pour les concurrents.

Quinze commissaires de piste qualifiés, dotés de neuf extincteurs (poudre et CO2) seront présents sur le circuit.

Des couvertures anti-feu en nombre suffisants seront réparties sur le circuit.

Une liaison radio sera prévue sur l'ensemble du circuit de manière à pouvoir assurer une intervention rapide des secours en tout point du parcours.

Chaque compétiteur devra être doté d'un extincteur personnel et d'un tapis environnemental.

Les installations électriques fixes devront être vérifiées chaque année ou à l'occasion de toute manifestation.

L'organisateur technique, ou son suppléant, nommément désigné lors de chaque épreuve, sera l'interlocuteur exclusif, en cas d'incident ou d'accident grave, de l'autorité de Police et des services de secours. Il devra être joignable à tout moment et devra communiquer ses coordonnées à chaque manifestation.

En cas d'accident, l'évacuation des blessés s'effectuera en fonction de l'orientation donnée par le centre de régulation joignable par le 18 ou par le 112(portable).

La sortie des secours s'effectuera par le chemin forestier carrossable qui rejoint la RD117E2. L'organisateur devra s'assurer en permanence de la libre circulation sur cette voie.

MESURES SANITAIRES ET RESTAURATION

Les installations sanitaires, réparties sur le circuit, devront comporter un WC pour 200 personnes pour le premier millier et 1 WC supplémentaire par tranche de 1000 personnes ainsi qu'un qu'un WC réservé aux personnes handicapées.

Des récipients destinés à recevoir des déchets à raison de 1m³ pour 1000 personnes devront également être répartis sur le circuit; l'enlèvement des déchets devra être effectué en tant que de besoin et l'élimination se faire dans des centres régulièrement autorisés.

La restauration ne devra pas comporter de préparations cuisinées et, en cas d'appel à des traiteurs, ceux-ci devront être agréés.

Les débits de boissons ne pourront être autorisés par le Maire que pour des boissons de 1ère catégorie ou, à titre dérogatoire, de 2ème catégorie.

Article 3 - Le déroulement sur cette piste de toute épreuve comportant la présence de spectateurs est soumis à autorisation du Sous-Préfet de Langon. A cette fin, les dossiers seront déposés au minimum deux mois avant la date des épreuves.

Article 4 - Tout utilisateur ou organisateur d'activité sur cette piste devra être titulaire d'une police d'assurance souscrite dans les conditions définies par le Code du Sport.

Article 5 - L'homologation est accordée pour le circuit tel qu'il est présenté sur le plan annexé. Toute modification de sa configuration devra être soumise à l'examen de la Commission Départementale de la Sécurité Routière, trois mois avant la date prévue pour la première manifestation.

La demande en vue du renouvellement de la présente homologation devra être également déposée trois mois avant son expiration.

Article 6 -

Monsieur le Maire d'Illats,

Monsieur le Capitaine, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Langon,

Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours,

Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,

Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,

Monsieur l'Ingénieur des TPE, chargé de la subdivision territoriale sud-gironde,

Monsieur le responsable du centre routier départemental, antenne sud-gironde

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 28/02/2008

Pour le Sous-Préfet de LANGON

Le Secrétaire Général,

Catherine BEAUPIED-QUEYRAUD



PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau Contrôle et Dotations budgétaires

Arrêté du 04/02/2008

Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Laruscade

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, notamment les articles 1 à 6, 49 à 57,

VU le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, notamment les articles 1 et 2, 83 à 99,

VU l'article 102D du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de mise en conformité des statuts des Associations Syndicales Autorisées,

VU l'article 40 du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de contrôle des actes par le Préfet et à l'approbation des actes,

VU la mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de DFCI de LARUSCADE et l'approbation des statuts par l'Assemblée Générale des propriétaires en date du 28 avril 2007 et transmis en Préfecture le 28 janvier 2008,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - La mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts contre l'Incendie de LARUSCADE est approuvée conformément aux textes susvisés.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Président de l'ASA de DFCI de LARUSCADE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3 - Une copie du présent arrêté sera adressé, pour information, à Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI.

Fait à Bordeaux, le 04/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 04/02/2008

**Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Noaillan,
Aubiac, Léogeats, Le Nizan, Mazères, Roaillan**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, notamment les articles 1 à 6, 49 à 57,

VU le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, notamment les articles 1 et 2, 83 à 99,

VU l'article 102D du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de mise en conformité des statuts des Associations Syndicales Autorisées,

VU l'article 40 du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de contrôle des actes par le Préfet et à l'approbation des actes,

VU la mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de DFCI de NOAILLAN, AUBIAC, LEOGEATS, LE NIZAN, MAZERES, ROAILLAN et l'approbation des statuts par l'Assemblée Générale des propriétaires en date du 1er décembre 2007 et transmis en Préfecture le 28 janvier 2008,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - La mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts contre l'Incendie de NOAILLAN, AUBIAC, LEOGEATS, LE NIZAN, MAZERES, ROAILLAN est approuvée conformément aux textes susvisés.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Président de l'ASA de DFCI de NOAILLAN, AUBIAC, LEOGEATS, LE NIZAN, MAZERES, ROAILLAN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3 - Une copie du présent arrêté sera adressé, pour information, à Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI.

Fait à Bordeaux, le 04/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 11/02/2008

**Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI d'Andernos
Les Bains**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, notamment les articles 1 à 6, 49 à 57,

VU le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, notamment les articles 1 et 2, 83 à 99,

VU l'article 102D du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de mise en conformité des statuts des Associations Syndicales Autorisées,

VU l'article 40 du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de contrôle des actes par le Préfet et à l'approbation des actes,

VU la mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de DFCI d'ANDERNOS LES BAINS et l'approbation des statuts par l'Assemblée Générale des propriétaires en date du 15 janvier 2008 et transmis en Préfecture le 7 février 2008,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - La mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts contre l'Incendie d'ANDERNOS LES BAINS est approuvée conformément aux textes susvisés.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Président de l'ASA de DFCI d'ANDERNOS LES BAINS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3 - Une copie du présent arrêté sera adressé, pour information, à Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI.

Fait à Bordeaux, le 11/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 11/02/2008

**Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Saint Laurent
Médoc**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, notamment les articles 1 à 6, 49 à 57,

VU le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, notamment les articles 1 et 2, 83 à 99,

VU l'article 102D du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de mise en conformité des statuts des Associations Syndicales Autorisées,

VU l'article 40 du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de contrôle des actes par le Préfet et à l'approbation des actes,

VU la mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de DFCI de SAINT LAURENT MEDOC et l'approbation des statuts par l'Assemblée Générale des propriétaires en date du 15 décembre 2007 et transmis en Préfecture le 7 février 2008,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - La mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts contre l'Incendie de SAINT LAURENT MEDOC est approuvée conformément aux textes susvisés.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Président de l'ASA de DFCI de SAINT LAURENT MEDOC sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3 - Une copie du présent arrêté sera adressé, pour information, à Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI.

Fait à Bordeaux, le 11/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 11/02/2008

Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Carcans

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, notamment les articles 1 à 6, 49 à 57,

VU le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, notamment les articles 1 et 2, 83 à 99,

VU l'article 102D du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de mise en conformité des statuts des Associations Syndicales Autorisées,

VU l'article 40 du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de contrôle des actes par le Préfet et à l'approbation des actes,

VU la mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de DFCI de CARCANS et l'approbation des statuts par l'Assemblée Générale des propriétaires en date du 12 mai 2007 et transmis en Préfecture le 7 février 2008,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - La mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts contre l'Incendie de CARCANS est approuvée conformément aux textes susvisés.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Président de l'ASA de DFCI de CARCANS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3 - Une copie du présent arrêté sera adressé, pour information, à Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI.

Fait à Bordeaux, le 11/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 19/02/2008

Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI de Brach

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, notamment les articles 1 à 6, 49 à 57,

VU le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, notamment les articles 1 et 2, 83 à 99,

VU l'article 102D du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de mise en conformité des statuts des Associations Syndicales Autorisées,

VU l'article 40 du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de contrôle des actes par le Préfet et à l'approbation des actes,

VU la mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de DFCI de BRACH et l'approbation des statuts par l'Assemblée Générale des propriétaires en date du 26 janvier 2008 et transmis en Préfecture le 15 février 2008,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - La mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts contre l'Incendie de BRACH est approuvée conformément aux textes susvisés.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Président de l'ASA de DFCI de BRACH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3 - Une copie du présent arrêté sera adressé, pour information, à Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI.

Fait à Bordeaux, le 19/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 21/02/2008

Mise en conformité des statuts de l'ASA de DFCI Saint-Magne

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, notamment les articles 1 à 6, 49 à 57,

VU le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, notamment les articles 1 et 2, 83 à 99,

VU l'article 102D du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de mise en conformité des statuts des Associations Syndicales Autorisées,

VU l'article 40 du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de contrôle des actes par le Préfet et à l'approbation des actes,

VU la mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de DFCI de SAINT-MAGNE et l'approbation des statuts par l'Assemblée Générale des propriétaires en date du 27 juin 2007 et transmis en Préfecture le 15 février 2008,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - La mise en conformité des statuts de l'Association Syndicale Autorisée de Défense des Forêts contre l'Incendie de SAINT-MAGNE est approuvée conformément aux textes susvisés.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Président de l'ASA de DFCI de SAINT-MAGNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3 - Une copie du présent arrêté sera adressé, pour information, à Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI.

Fait à Bordeaux, le 21/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 21/02/2008

**Mise en conformité des statuts de la Fédération girondine des ASA
de DFCI**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires, notamment les articles 1 à 6, 49 à 57,

VU le décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance précitée, notamment les articles 1 et 2, 83 à 99,

VU l'article 102D du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de mise en conformité des statuts des Associations Syndicales Autorisées,

VU l'article 40 du décret n° 2006-504 relatif à la procédure de contrôle des actes par le Préfet et à l'approbation des actes,

VU la mise en conformité des statuts de la Fédération Girondine des ASA de DFCI et l'approbation des statuts par l'Assemblée Générale de la Fédération précitée en date du 1er octobre 2007 et transmis en Préfecture le 15 février 2008,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - La mise en conformité des statuts de la Fédération Girondine des ASA de DFCI est approuvée conformément aux textes susvisés.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3 - Une copie du présent arrêté sera adressé, pour information, à Monsieur le Président de la Fédération Girondine des ASA de DFCI.

Fait à Bordeaux, le 21/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau Contrôle de légalité et intercommunalité

Arrêté modificatif du 05/02/2008

Syndicat mixte du Pays Médoc - Modification des membres et des statuts -

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU les arrêtés antérieurs:

18 juin 1996 - Création -

07 novembre 1996 - Modification des statuts -

20 décembre 1999 - Modification des membres et des statuts -

22 novembre 2004 - Modification des statuts -

VU l'arrêté préfectoral du 31/12/2004 autorisant l'extension du périmètre de la communauté de communes du Centre Médoc aux communes de Saint-Seurin-de-Cadourne et de Vertheuil, membres du syndicat mixte en tant que communes isolées,

VU la délibération du comité syndical en date du 14/09/2007 décidant de modifier les statuts du syndicat, notamment les articles 5-3, 6-1, 8 et d'approuver de nouveaux statuts,

VU les délibérations favorables des collectivités suivantes:

- BLANQUEFORT - PAREMPUYRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA POINTE DU MEDOC -
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE MEDOC - COMMUNAUTE DE COMMUNES "MEDULLIENNE" -
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS MEDOCAINS - COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU MEDOC
- COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC-ESTUAIRE -

VU les nouveaux statuts approuvés,

VU l'avis du Sous-Préfet de Lesparre-Médoc,

CONSIDERANT que les dispositions requises sont remplies,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Est autorisée, pour le Syndicat mixte du Pays Médoc, la modification des articles 1, 2, 5-3, 6-1, 7, 8, 10 et 12 des statuts.

Les nouveaux statuts annulent et remplacent les précédents, et font l'objet d'une annexe.

ARTICLE 2 - Il est pris acte du retrait des communes de SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE et de VERTHEUIL du syndicat mixte en tant que communes isolées et de leur adhésion audit syndicat par l'intermédiaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE MEDOC.

(Le syndicat mixte comprend donc les membres suivants : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE MEDOC - COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU MEDOC - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS MEDOCAINS - COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC-ESTUAIRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA POINTE DU MEDOC - BLANQUEFORT - EYSINES - PAREMPUYRE).

ARTICLE 3 - Un exemplaire des nouveaux statuts ainsi qu'un exemplaire des délibérations précitées resteront annexés au présent arrêté.

ARTICLE 4 - Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et le sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs. Une copie du présent arrêté accompagnée de l'annexe précitée sera notifiée aux :

- Président du groupement,
- Présidents des communautés de communes concernées,
- Maires des communes concernées,
- Président du Conseil Général,
- Directeur Départemental de l'Équipement,
- Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,
- Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- Commissaire du Gouvernement, près la Chambre Régionale des Comptes,
- Trésorier Payeur Général de la Gironde,
- Trésorier de PAUILLAC.

ARTICLE 5 - Les annexes précitées relatives aux nouveaux statuts ainsi que les délibérations visées à l'article 3 sont consultables auprès du groupement, des collectivités territoriales et des Administrations concernées.

ARTICLE 6 - La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Fait à Bordeaux, le 05/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté modificatif du 13/02/2008

**Communauté de communes des Portes de l'Entre Deux Mers -
Modification des statuts -**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU les arrêtés antérieurs:

10 décembre 2002 - Création -

26 décembre 2002 - Eligibilité à la DGF bonifiée -

30 août 2006 - Modification des statuts et définition de l'intérêt communautaire -

VU la délibération du conseil de communauté en date du 18/09/2007 décidant de modifier les articles 2 et 6 des statuts de la communauté de communes, d'ajouter un article 7 et de changer la numérotation des articles 8 à 12,

VU les délibérations favorables des communes suivantes:

- BAURECH - CAMBES - CAMBLANES-ET-MEYNAC - CENAC - LATRESNE - QUINSAC - SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX -

VU les nouveaux statuts approuvés,

CONSIDERANT que les dispositions requises sont remplies,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Sont autorisés, pour la communauté de communes des Portes de l'Entre Deux Mers :

- la modification des articles 2 et 6 des statuts (paragraphe 6-I-A. Développement économique; 6-I-B. Aménagement de l'espace communautaire; 6-I-C. Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés; 6-I-D. Politique du logement social d'intérêt communautaire et d'actions en faveur du logement des personnes défavorisées; 6-II-B. Politique d'action sociale; 6-II-C. Actions de développement culturel et sportif; 6-II-D. Aménagement numérique du territoire).

- l'ajout d'un article 7 : Signature et gestion de procédures contractuelles.

- le changement de numérotation des articles 8 à 12.

Les nouveaux statuts annulent et remplacent les précédents, et font l'objet d'une annexe.

ARTICLE 2 - Un exemplaire des nouveaux statuts ainsi qu'un exemplaire des délibérations précitées resteront annexés au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs. Une copie du présent arrêté accompagnée de l'annexe précitée sera notifiée aux :

- Président du groupement,

- Maires des communes concernées,

- Président du Conseil Général,

- Directeur Départemental de l'Équipement,
- Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,
- Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,
- Commissaire du Gouvernement, près la Chambre Régionale des Comptes,
- Trésorier Payeur Général de la Gironde,
- Trésorier de CAMES.

ARTICLE 4 - Les annexes précitées relatives aux nouveaux statuts ainsi que les délibérations visées à l'article 2 sont consultables auprès du groupement, des collectivités territoriales et des Administrations concernées.

ARTICLE 5 - La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau Contrôle de légalité et intercommunalité

Arrêté du 13/02/2008

**S.I.V.O.M. de Saint-Yzans-de-Médoc - Retrait de la commune de
Bégadan -**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU les arrêtés antérieurs:

12 février 1965 - Création -

30 janvier 1974 - Modification des membres -

27 septembre 1977 - Modification des membres -

16 juin 2000 - Modification des membres et des statuts -

26 mai 2005 - Modification des compétences -

VU la délibération de la commune de BEGADAN en date du 18 décembre 2006 demandant son retrait du S.I.V.O.M.,

VU la délibération du comité syndical en date du 11 avril 2007 donnant son accord,

VU les délibérations favorables des communes suivantes:

- BLAIGNAN - CIVRAC-EN-MEDOC - COUQUEQUES - ORDONNAC - PRIGNAC-EN-MEDOC - SAINT-CHRISTOLY-DE-MEDOC - SAINT-YZANS-DE-MEDOC -

VU l'avis favorable du Sous-Préfet de Lesparre-Médoc,

CONSIDERANT que les dispositions requises sont remplies,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - Est autorisé le retrait de la commune de BEGADAN du S.I.V.O.M. de Saint-Yzans-de-Médoc.

ARTICLE 2 - Un exemplaire des délibérations précitées restera annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et le sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs. Une copie du présent arrêté accompagnée de l'annexe précitée sera notifiée aux :

- Président du groupement,
- Maires des communes concernées,
- Président du Conseil Général,
- Directeur Départemental de l'Équipement,
- Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,
- Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- Inspecteur d'Académie de Bordeaux,
- Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,
- Commissaire du Gouvernement, près la Chambre Régionale des Comptes,
- Trésorier Payeur Général de la Gironde,
- Trésorier de LESPARRE-MEDOC.

ARTICLE 4 - Les délibérations visées à l'article 2 sont consultables auprès du groupement, des collectivités territoriales et des Administrations concernées.

ARTICLE 5 - La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau Contrôle de légalité et intercommunalité

Arrêté du 20/02/2008

Syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Périssac et Saint-Ciers-d'Abzac - Changement de dénomination -

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU les arrêtés antérieurs:

25 mars 1976 - Création -

11 septembre 1989 - Modification des compétences -

VU la délibération du comité syndical en date du 08/10/2007 décidant de régulariser la dénomination du syndicat,

VU les délibérations favorables des communes suivantes:

- PERISSAC - SAINT-CIERS-D'ABZAC -

VU l'avis du Sous-Préfet de Libourne,

CONSIDERANT que les dispositions requises sont remplies,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Le Syndicat intercommunal de ramassage scolaire de Périssac et Saint-Ciers-d'Abzac est autorisé à prendre la dénomination suivante :

"SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE PERISSAC - SAINT-CIERS-D'ABZAC.

ARTICLE 2 - Un exemplaire des délibérations précitées restera annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et le sous-préfet de l'arrondissement de Libourne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs. Une copie du présent arrêté accompagnée de l'annexe précitée sera notifiée aux :

- Président du groupement,
- Maires des communes concernées,
- Président du Conseil Général,
- Directeur Départemental de l'Équipement,
- Inspecteur d'Académie de Bordeaux,
- Commissaire du Gouvernement, près la Chambre Régionale des Comptes,
- Trésorier Payeur Général de la Gironde,
- Trésorier de LIBOURNE-FRONSAC-VAYRES.

ARTICLE 4 - Les délibérations visées à l'article 2 sont consultables auprès du groupement, des collectivités territoriales et des Administrations concernées.

ARTICLE 5 - La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Fait à Bordeaux, le 20/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 20/02/2008

**Union des Syndicats Sud Gironde pour l'Enlèvement et le
Traitement des Ordures Ménagères (USSGETOM) - Modification
des statuts -**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU les arrêtés antérieurs:

01 octobre 1990 - Création -

23 avril 1993 - Modification des membres -

30 mai 1997 - Modification des statuts -

19 mars 2002 - Modification des membres -

09 octobre 2002 - Modification des membres -

22 décembre 2003 - Modification des membres -

VU la délibération du comité syndical en date du 26/09/2007 décidant de modifier les statuts du syndicat mixte,

VU les délibérations favorables des groupements suivants :

- SMIVOM DU SAUTERNAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CAPTIEUX-GRIGNOLS - COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU BAZADAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS PAROUPIAN - SYNDICAT
INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU LANGONNAIS -

VU les nouveaux statuts approuvés,

VU l'avis du Sous-Préfet de Langon,

CONSIDERANT que les dispositions requises sont remplies,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - Sont autorisés, pour l'Union des Syndicats Sud Gironde pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères (USSGETOM) :

- la modification des articles 1 (composition et dénomination), 2 (objet), 5 (composition du comité syndical), 6 (composition du bureau) des statuts.

- la suppression de l'article 9 concernant les participations financières des membres et son remplacement par un article 9 concernant la réalisation de prestations de service.

- le remplacement des termes "Union des syndicats" par "Syndicat mixte".

Les nouveaux statuts annulent et remplacent les précédents, et font l'objet d'une annexe.

Le syndicat mixte prend la dénomination suivante : UNION DES EPCI DU SUD GIRONDE POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES. Il conserve son sigle initial "USSGETOM".

ARTICLE 2 - Un exemplaire des nouveaux statuts ainsi qu'un exemplaire des délibérations précitées resteront annexés au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et le sous-préfet de l'arrondissement de Langon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs. Une copie du présent arrêté accompagnée de l'annexe précitée sera notifiée aux :

- Président du groupement,
- Présidents des collectivités membres,
- Président du Conseil Général,
- Directeur Départemental de l'Équipement,
- Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,
- Commissaire du Gouvernement, près la Chambre Régionale des Comptes,
- Trésorier Payeur Général de la Gironde,
- Trésorier de LANGON.

ARTICLE 4 - Les annexes visées à l'article 2 est consultable auprès du groupement, des collectivités territoriales et des Administrations concernées.

ARTICLE 5 - La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Fait à Bordeaux, le 20/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 27/02/2008

**Communautés des communes de l'Estuaire - canton de Saint-Ciers-
sur-Gironde - Extension des compétences -**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU les arrêtés antérieurs:

14 avril 1995 - Création -

04 février 1997 - Extension des compétences -

06 janvier 1998 - Extension des compétences -

15 juillet 1998 - Extension des compétences -

01 septembre 2000 - Extension des compétences -

19 décembre 2001 - Extension des compétences -

12 février 2002 - Extension des compétences -

03 avril 2002 - Extension des compétences -

01 juillet 2002 - Extension des compétences -

10 juillet 2002 - Extension des compétences -

01 octobre 2002 - Extension des compétences -

26 décembre 2002 - Extension des compétences -

07 septembre 2006 - Modification des statuts et définition de l'intérêt communautaire -

26 septembre 2006 - Extension des compétences -

23 novembre 2006 - Extension des compétences -

VU la délibération du conseil de communauté en date du 08/11/2007 décidant d'étendre les compétences du groupement à l'objet suivant : "Création de zones de développement éolien",

VU les délibérations favorables des communes suivantes:

- ANGLADE - BRAUD-ET-SAINT-LOUIS - ETAULIERS - EYRANS - MARCILLAC - PLEINE-SELVE - REIGNAC -
SAINT-AUBIN-DE-BLAYE - SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE - SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE - SAINT-PALAIS -

VU l'avis du Sous-Préfet de Blaye,

CONSIDERANT que les dispositions requises sont remplies,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - Est autorisée l'extension des compétences de la communauté de communes de l'Estuaire - canton de Saint-Ciers-sur-Gironde à l'objet suivant : "Création de zones de développement de l'éolien".

ARTICLE 2 - Un exemplaire délibérations précitées restera annexé au présent arrêté.

ARTICLE 3 - Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et le sous-préfet de Blaye sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une insertion au Recueil des Actes Administratifs. Une copie du présent arrêté accompagnée de l'annexe précitée sera notifiée aux :

- Président du groupement,
- Maires des communes concernées,
- Président du Conseil Général,
- Directeur Départemental de l'Équipement,
- Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,
- Commissaire du Gouvernement, près la Chambre Régionale des Comptes,
- Trésorier Payeur Général de la Gironde,
- Trésorier d'ETAULIERS.

ARTICLE 4 – Les délibérations visées à l'article 2 sont consultables auprès du groupement, des collectivités territoriales et des Administrations concernées.

ARTICLE 5 - La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Fait à Bordeaux, le 27/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général par intérim,
Thierry ROGELET



CONCOURS

CENTRE HOSPITALIER
D'AGEN

Décision du 11.02.2008

*CONCOURS INTERNE ET EXTERNE SUR TITRES AU CENTRE HOSPITALIER D'AGEN AFIN DE
POURVOIR 12 POSTES VACANTS DE CADRE DE SANTÉ, FILIÈRE INFIRMIÈRE*

- VU** le Code de la Santé Publique,
- VU** la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU** la Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière,
- VU** le Décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des Cadres de Santé de la Fonction Publique Hospitalière,
- VU** l'Arrêté du 19 avril 2002 fixant la composition des jurys et les modalités d'organisation des concours sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé,

DECISION

Article 1 : Un **concours interne et externe sur titres** est ouvert à compter du mois de mai 2008 au Centre Hospitalier d'AGEN afin de pourvoir 12 postes vacants de Cadre de Santé, filière infirmière, répartis comme suit :

Concours interne : - 2 postes au CH AGEN
- postes au CHD La Candélie
- 3 postes au CH SAINT CYR

Concours externe : - 1 poste au CHD La Candélie

Article 2 : Au concours interne : Peuvent être admis à participer les agents titulaires et non titulaires de la Fonction Publique Hospitalière, titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, n° 89-609 du 1er septembre 1989 et n° 89-613 du 1^{er} septembre 1989 susvisés, comptant, au 1^{er} janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps précités.

Au concours externe : Peuvent se présenter les candidats titulaires des diplômes ou titres requis pour être recrutés dans les corps des personnels infirmiers, de rééducation ou des personnels médico-techniques, du diplôme de cadre de santé ou d'un certificat équivalent, et ayant exercé dans les corps concernés ou équivalents du secteur privé pendant au moins cinq ans à temps plein ou équivalent temps plein.

Article 3: Les candidatures, accompagnées des pièces justificatives, doivent être adressées (le cachet de la poste faisant foi) ou déposées dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Lot-et-Garonne, à la Direction des Ressources Humaines du Centre Hospitalier d'AGEN – Route de Villeneuve – 47923 AGEN CEDEX 9.

AGEN, le 11 février 2008

Le Directeur
Michel GLANES



*CONCOURS SUR TITRES EN VUE DU RECRUTEMENT DE 3 OUVRIERS
PROFESSIONNELS QUALIFIÉS - SPÉCIALITÉ CUISINE - POUR
L'HÔPITAL LOCAL DE MONSÉGUR*

LA DIRECTRICE DE L'HOPITAL LOCAL DE MONSEGUR

Vu la Loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n°88.33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°91-45 du 14 janvier 1991 portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs d'automobiles, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2007-1185 du 3 août 2007 et, plus particulièrement l'article 13 (II)

Vu le tableau des effectifs de l'établissement,

Considérant que le poste a fait l'objet d'une publication sur HOSPIMOB en vue d'être pourvu par voie de détachement ou de mutation en date du 17 janvier 2008,

Considérant que cette publication n'a pas permis de pourvoir ces postes et qu'en conséquence il peut être procédé à l'ouverture d'un concours sur titres,

D É C I D E

ARTICLE 1 - Un concours sur titres d'ouvrier professionnel qualifié, spécialité cuisine, est organisé à l'Hopital local de MONSEGUR afin de pourvoir 3 postes d'ouvriers professionnels vacants dans cette spécialité.

ARTICLE 2 - Peuvent faire acte de candidature les candidats titulaires, soit d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente, d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnels, d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007, d'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

ARTICLE 3 - L'avis de concours sera publié par affichage dans les locaux de l'établissement et dans ceux de la préfecture et des sous-préfectures du département de la Gironde, ainsi que par insertion au Recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Gironde.

ARTICLE 4 - Les demandes d'inscription au concours sont recevables dans le délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis du concours au recueil des actes administratifs et peuvent être déposées ou adressées par envoi recommandé avec avis de réception postal à l'adresse suivante :

Madame La Directrice

Hôpital Local de Monséguir

53 rue St jean

33580 MONSEGUR

auprès de laquelle pourront être obtenus tous renseignements complémentaires pour la constitution du dossier et de la date du concours.

ARTICLE 5 - Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

Une demande de candidature,

Une photocopie d'une pièce d'identité justificative de leur état civil et de la nationalité française, à savoir l'une des pièces suivantes :

- copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso)
- copie du livret de famille régulièrement tenu à jour et revêtu de l'une des mentions prévues à l'article 28 du code civil sachant qu'il appartient à l'usager de faire compléter le livret de famille afin qu'il soit à jour pour valoir justificatif. A défaut, cette pièce est irrecevable

- copie ou extrait de l'acte de naissance revêtu de l'une des mentions prévues à l'article 28 du code civil,

La photocopie du diplôme dont ils sont titulaires (certificat d'aptitude professionnelle) pour exercer en qualité de cuisinier,

Un dossier professionnel comprenant :

- 1- Un curriculum vitae établi sur papier libre
- 2- Les attestations des services effectués, dûment validées par les directeurs d'établissements ou les autorités administratives compétentes et indiquant la durée et la nature des fonctions exercées,

Le cas échéant, un état signalétique et des services militaires ou une copie de ce document ou de la première page du livret militaire. Pour les candidats nés après le 31 décembre 1978 et les candidates nées après le 31 décembre 1982, une attestation de la journée d'appel de préparation à la défense,

Deux enveloppes timbrées libellées au nom et à l'adresse du candidat.

ARTICLE 6 - La liste des candidats autorisés à prendre part au concours, sera arrêtée par la Directrice de l'Hôpital. Il est précisé que pour tous les candidats, la non-production des pièces susvisées entraînera le rejet de la demande de candidature.

ARTICLE 7 - Le jury du concours est composé comme suit :

- 1) un directeur, chef d'un établissement mentionné à l'article 2 de la Loi du 9 janvier 1986 modifiée susvisée
- 2) un cadre A
- 3) Un maître ouvrier relevant de la même filière professionnelle que celle pour laquelle le concours est ouvert.

ARTICLE 8 - Le concours comporte pour chaque candidat :

- un examen des titres exigés pour l'accès au corps concerné par le concours,
- un examen du dossier professionnel.

ARTICLE 9 - Le jury établit à l'issue de ses délibérations un procès-verbal des résultats du concours ; il établira deux listes des candidats classés par ordre de mérite, déclarant admis :

- 3 candidats au titre de la liste principale
- 3 candidats au titre de la liste complémentaire

Fait à Monségur, le 18 février 2008

La Directrice
N. SYNDIQUE



**CONCOURS SUR TITRES EN VUE DU RECRUTEMENT DE 1 OUVRIER
PROFESSIONNEL QUALIFIÉ - SERVICE ENTRETIEN - POUR L'HÔPITAL
LOCAL DE MONSÉGUR**

LA DIRECTRICE DE L'HOPITAL LOCAL DE MONSEGUR

Vu la Loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n°88.33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n°91-45 du 14 janvier 1991 portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs d'automobiles, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2007-1185 du 3 août 2007 et, plus particulièrement l'article 13 (II)

Vu le tableau des effectifs de l'établissement,

Considérant que le poste a fait l'objet d'une publication sur HOSPIMOB en vue d'être pourvu par voie de détachement ou de mutation en date du 17 janvier 2008,

Considérant que cette publication n'a pas permis de pourvoir ces postes et qu'en conséquence il peut être procédé à l'ouverture d'un concours sur titres,

D É C I D E

ARTICLE 1 - Un concours sur titres d'ouvrier professionnel qualifié, SERVICE ENTRETIEN, est organisé à l'Hopital local de MONSEGUR afin de pourvoir 3 postes d'ouvrier professionnel vacants dans cette spécialité.

ARTICLE 2 - Peuvent faire acte de candidature les candidats titulaires, soit d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente, d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnels, d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007, d'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

ARTICLE 3 - L'avis de concours sera publié par affichage dans les locaux de l'établissement et dans ceux de la préfecture et des sous-préfectures du département de la Gironde, ainsi que par insertion au Recueil des actes administratifs de la préfecture du département de la Gironde.

ARTICLE 4 - Les demandes d'inscription au concours sont recevables dans le délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis du concours au recueil des actes administratifs et peuvent être déposées ou adressées par envoi recommandé avec avis de réception postal à l'adresse suivante :

Madame La Directrice

Hôpital Local de Monséguir

53 rue St jean

33580 MONSEGUR

auprès de laquelle pourront être obtenus tous renseignements complémentaires pour la constitution du dossier et de la date du concours.

ARTICLE 5 - Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

Une demande de candidature,

Une photocopie d'une pièce d'identité justificative de leur état civil et de la nationalité française, à savoir l'une des pièces suivantes :

- copie de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso)
- copie du livret de famille régulièrement tenu à jour et revêtu de l'une des mentions prévues à l'article 28 du code civil sachant qu'il appartient à l'usager de faire compléter le livret de famille afin qu'il soit à jour pour valoir justificatif. A défaut, cette pièce est irrecevable
- copie ou extrait de l'acte de naissance revêtu de l'une des mentions prévues à l'article 28 du code civil,

La photocopie du diplôme dont ils sont titulaires (certificat d'aptitude professionnelle) pour exercer en qualité d'ouvrier professionnel service entretien

Un dossier professionnel comprenant :

- 1- Un curriculum vitae établi sur papier libre
- 2- Les attestations des services effectués, dûment validées par les directeurs d'établissements ou les autorités administratives compétentes et indiquant la durée et la nature des fonctions exercées,

Le cas échéant, un état signalétique et des services militaires ou une copie de ce document ou de la première page du livret militaire. Pour les candidats nés après le 31 décembre 1978 et les candidates nées après le 31 décembre 1982, une attestation de la journée d'appel de préparation à la défense,

Deux enveloppes timbrées libellées au nom et à l'adresse du candidat.

ARTICLE 6 - La liste des candidats autorisés à prendre part au concours, sera arrêtée par la Directrice de l'Hôpital. Il est précisé que pour tous les candidats, la non-production des pièces susvisées entraînera le rejet de la demande de candidature.

ARTICLE 7 - Le jury du concours est composé comme suit :

- 1) un directeur, chef d'un établissement mentionné à l'article 2 de la Loi du 9 janvier 1986 modifiée susvisée
- 2) un cadre A
- 3) Un maître ouvrier relevant de la même filière professionnelle que celle pour laquelle le concours est ouvert.

ARTICLE 8 - Le concours comporte pour chaque candidat :

- un examen des titres exigés pour l'accès au corps concerné par le concours,
- un examen du dossier professionnel.

ARTICLE 9 - Le jury établit à l'issue de ses délibérations un procès-verbal des résultats du concours ; il établira deux listes des candidats classés par ordre de mérite, déclarant admis :

- 1 candidat au titre de la liste principale
- 1 candidat au titre de la liste complémentaire

Fait à Monségur, le 18 février 2008

La Directrice
N. SYNDIQUE



Avis du 19.02.2008

***CONCOURS SUR TITRES POUR L'ACCÈS AU GRADE D'ERGOTHÉRAPEUTE DE LA FONCTION PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE AU CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS À BORDEAUX***

Un concours sur titres pour l'accès au grade d'ergothérapeute de la fonction publique hospitalière est organisé au Centre Hospitalier Charles Perrens afin de pourvoir **un poste** (MAS).

Les personnes intéressées devront adresser leur dossier auprès du Directeur du Centre Hospitalier Charles Perrens, 121 rue de la Béchade - 33076 BORDEAUX CEDEX **au plus tard le 20 mars 2008.**

Le concours est ouvert aux candidats titulaires du Diplôme d'Etat d'ergothérapeute.

Les dossiers comprendront:

- une lettre manuscrite d'inscription au concours comportant les motivations du candidat ;
- un curriculum vitae détaillé avec photo d'identité ;
- une photocopie de la pièce d'identité ;
- une photocopie du diplôme d'Etat d'ergothérapeute ;
- les attestations délivrées par les employeurs du candidat indiquant les diverses fonctions occupées, le pourcentage de temps de travail, et les périodes d'emploi ;
- le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une copie de ce document ou de la première page de livret militaire ou une pièce constituant leur situation au regard des lois sur le recrutement de l'armée.

Fait à Bordeaux, le 19 février 2008

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES
HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES,
C. SANGAN



**CONCOURS SUR TITRE D'OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIÉ
"BLANCHISSERIE" POUR LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE
BORDEAUX**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 91-45 du 14 janvier 1991, portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière,

D É C I D E

ARTICLE I Un concours sur titre est ouvert le mardi 15 avril 2008 au centre hospitalier universitaire de Bordeaux, en vue de pourvoir 2 postes d'ouvrier professionnel qualifié "blanchisserie".

ARTICLE II Conditions à remplir :

Conditions d'accès à la fonction publique hospitalière :

- être de nationalité française ou ressortissant des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,

- ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de ces fonctions,

- n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions d'ouvrier professionnel qualifié « blanchisserie »,

- pour les candidats de sexe masculin, se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée.

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente ;

- d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités ;

- d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique, soit enfin d'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

ARTICLE III Les personnes remplissant les conditions ci-dessus énoncées et intéressées par ce concours devront retirer et adresser leur dossier d'inscription à la direction générale du centre hospitalier universitaire de Bordeaux, direction des ressources humaines, service du recrutement et des concours, 12 rue Dubernat 33404 TALENCE cedex, avant le :

- Vendredi 21 mars 2008, minuit, le cachet de la poste faisant foi -

ARTICLE IV Ce concours sera publié et affiché dans tous les établissements du centre hospitalier universitaire de Bordeaux ainsi que dans le recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE V Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Talence, le 19 février 2008

Le Directeur général,
Alain HERIAUD



**CONCOURS SUR TITRES DE “CONDUCTEURS AMBULANCIERS DE 2^E CATÉGORIE”
POUR LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 91-45 du 14 janvier 1991, portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière,

D É C I D E

ARTICLE Ier Un concours sur titres est ouvert les 5 et 6 mai 2008 au centre hospitalier universitaire de Bordeaux en vue de pourvoir **2 postes** de conducteurs ambulanciers de 2^{ème} catégorie.

ARTICLE II Conditions à remplir :

- Conditions d'accès à la fonction publique hospitalière ;
- Etre titulaire soit du certificat de capacité d'ambulancier soit du diplôme d'Etat d'ambulancier et justifier des permis de conduire suivants :
 - catégorie B : tourisme et véhicules utilitaires légers,
 - catégorie C : poids lourds ou catégorie D : transports en commun.

Les candidats ayant satisfait au concours sur titres sont déclarés admis sous réserve d'un examen psychotechnique subi devant l'un des organismes habilité à cet effet par arrêté du ministre chargé de la santé.

ARTICLE III Les personnes remplissant les conditions ci-dessus énoncées et intéressées par ce concours devront retirer et adresser leur dossier d'inscription à la direction générale du centre hospitalier universitaire de Bordeaux, direction des ressources humaines, service du recrutement et des concours, 12 rue Dubernat 33404 TALENCE cedex, avant le :

- mercredi 2 avril 2008, minuit, le cachet de la poste faisant foi -

ARTICLE IV Ce concours sera publié et affiché dans tous les établissements du centre hospitalier universitaire de Bordeaux ainsi que dans le recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE V Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Talence, le 20 février 2008,

Le Directeur général,
Alain HERIAUD



*OUVERTURE D'UN CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT D'INFIRMIERS AU CENTRE
HOSPITALIER DE CADILLAC (33)*

**LE CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC (33)
RECRUTE PAR VOIE DE CONCOURS SUR TITRES
DES INFIRMIERS (10 postes)**

Ouvert aux candidats titulaires du Diplôme d'Etat d'Infirmier ainsi qu'aux
candidats remplissant
les conditions d'exercer la profession d'Infirmier.

Les lettres de candidature sont à transmettre
Jusqu'au 21 Mars 2008 inclus

à

**Direction des Ressources Humaines
Centre Hospitalier - 33410 CADILLAC**

D.R.H. le 21 Février 2008



Avis du 27.02.2008

**CONCOURS INTERNE SUR TITRES DE CADRE DE SANTÉ AFIN DE POURVOIR DEUX POSTES AU CENTRE
HOSPITALIER DES PYRÉNÉES DE PAU**

Un concours interne sur titres de cadre de santé est ouvert au Centre Hospitalier des Pyrénées de Pau afin de pourvoir 2 postes dans la filière infirmière.

Peuvent faire acte de candidature les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps des personnels infirmiers, de rééducation ou médico-techniques de la fonction publique hospitalière, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités, ainsi que les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière, titulaires de l'un des diplômes d'accès à l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel infirmier, de rééducation ou médico-techniques.

Les candidats titulaires des certificats cités à l'article 2 du décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé sont dispensés de la détention du diplôme de cadre de santé pour se présenter aux concours sur titres.

Le dossier complet de candidature accompagné des pièces ci-dessous indiquées, doit être adressé **à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier des Pyrénées de Pau 29 avenue du Général Leclerc 64039 Pau Cedex** dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent avis au recueil des actes administratifs et des informations du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Pièces à fournir :

- 1-Lettre de demande
- 2- Photocopie des diplômes ou certificats, notamment du diplôme de cadre de santé.
- 3- Curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre.



**CONCOURS SUR TITRE D'OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIÉ
"STÉRILISATION" POUR LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE
BORDEAUX**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2001-1033 du 8 novembre 2001 modifiant le décret n° 91-45 du 14 janvier 1991 portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière,

D É C I D E

ARTICLE I Un concours sur titre est ouvert au centre hospitalier universitaire de Bordeaux, le **mercredi 14 mai 2008**, en vue de pourvoir 1 poste d'ouvrier professionnel qualifié «stérilisation».

ARTICLE II Peuvent présenter leur candidature, les personnes remplissant les conditions d'accès à la fonction publique hospitalière :

- jouir de ses droits civiques,
- être de nationalité française ou ressortissant des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de ces fonctions,
- n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice des fonctions d'ouvrier professionnel qualifié « stérilisation »,
- pour les candidats de sexe masculin, se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée.
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification reconnue équivalente ;
 - D'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités ;
 - D'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique, soit enfin d'un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

ARTICLE III Les personnes remplissant les conditions ci-dessus énoncées et intéressées par ce concours doivent retirer et adresser leur dossier d'inscription à la :

Direction générale du centre hospitalier universitaire de Bordeaux
Direction des ressources humaines
Service du recrutement et des concours
12, rue Dubernat
33404 TALENCE cedex

avant le vendredi 4 avril 2008, minuit, le cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE IV Ce concours sur titre sera publié et affiché dans tous les établissements du centre hospitalier universitaire de BORDEAUX ainsi que dans le recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE V Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Talence, le 27 février 2008,

Le Directeur général,
Alain HERIAUD



*CONCOURS INTERNE SUR ÉPREUVES D'AGENT DE MAÎTRISE
"PRODUCTIONS GRAPHIQUES" POUR LE CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX*

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX,

VU la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 86-33 du 9 Janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 91.45 du 14 Janvier 1991, portant statuts particuliers des personnels ouvriers, des conducteurs ambulanciers et des personnels d'entretien et de salubrité de la fonction publique hospitalière,

D É C I D E

ARTICLE I Un concours interne sur épreuves est ouvert au centre hospitalier universitaire de Bordeaux, les 14 et 28 mai 2008, en vue de pourvoir 1 poste d'agent de maîtrise « productions graphiques ».

ARTICLE II Peuvent présenter leur candidature :

- Les maîtres ouvriers, les conducteurs ambulanciers de 1^{ère} catégorie, ainsi que, sous réserve de justifier de sept ans d'ancienneté dans leur grade, les ouvriers professionnels qualifiés, les conducteurs ambulanciers de 2^{ème} catégorie, les aides de laboratoire de classe supérieure, les aides d'électroradiologie de classe supérieure et les aides de pharmacie de classe supérieure régis par le décret n° 89-613 du 1^{er} septembre 1989 modifié portant statuts particuliers des personnels médico-techniques de la fonction publique hospitalière.
- Les services accomplis dans les corps et dans les grades d'origine sont assimilés à des services accomplis dans les corps et dans les grades d'intégration.

ARTICLE III Les agents remplissant les conditions ci-dessus énoncées et intéressés par ce concours, doivent adresser leur candidature à :

Monsieur le directeur des ressources humaines,
Direction générale du centre hospitalier universitaire de Bordeaux,
sous couvert de leur directeur d'établissement,
avant le mercredi 9 avril 2008, heures, délai de rigueur.

ARTICLE IV Ce concours est publié et affiché dans tous les établissements du centre hospitalier universitaire de BORDEAUX, et dans les préfectures et sous-préfectures de la région aquitaine, et inséré au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la région aquitaine.

ARTICLE V Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Talence, le 29 février 2008,

Le Directeur général,
Alain HERIAUD



**CONCOURS EXTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DE TROIS OUVRIERS
PROFESSIONNELS QUALIFIÉS OPTION ESPACES VERTS ET SERRURERIE POUR LE CENTRE
HOSPITALIER DE CADILLAC (33)**

CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Avis du 4 Mars 2008

MCT/MC/PB

**OUVERTURE D'UN CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
POUR LE RECRUTEMENT
DE TROIS OUVRIERS PROFESSIONNELS QUALIFIES**

**Option ESPACES VERTS – 2 postes
– Option SERRURERIE – 1 poste**



LE CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC (33)

**RECRUTE PAR VOIE DE
CONCOURS EXTERNE SUR TITRES**

- **TROIS OUVRIERS PROFESSIONNELS QUALIFIES**
Option ESPACES VERTS (2 postes)
Option SERRURERIE (1 poste)

1 CAP ou BEP ou diplôme équivalent sera exigé.

Les lettres de candidature sont à transmettre
Jusqu'au 4 Avril 2008 inclus

à

**Direction des Ressources Humaines
Centre Hospitalier - 33410 CADILLAC**

D.R.H. le 4 Mars 2008

Le Directeur

Christian BRIFFA.

. Préfecture (recueil-actes-administratifs@gironde.pref.gouv.fr)
. Sous-Préfecture (sous-prefecture-de-langon@gironde.pref.gouv.fr)
. D.D.A.S.S. (dd33-etablissements@sante.gouv.fr)



DELEGATIONS DE SIGNATURE - AUTRES

CENTRE HOSPITALIER
de CADILLAC

Décision du 25.01.2008

*DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MADAME CATHERINE CUTULLIC,
CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ PAR INTÉRIM AU CENTRE HOSPITALIER
DE CADILLAC (33)*

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE CADILLAC

VU les titres I et IV du statut des Fonctionnaires,

VU le décret n° 92.783 du 06 août 1992 relatif à la délégation de signature des Directeurs d'Établissements Publics de Santé pris pour l'application de la loi n° 91.748 du 31 juillet 1991 portant réforme hospitalière et modifiant le Code de la Santé Publique (troisième partie : décrets),

CONSIDERANT les nécessités de fonctionnement du service public hospitalier,

DECIDE

ARTICLEPREMIER - Délégation de signature est confiée à Madame Catherine CUTULLIC, Cadre Supérieur de Santé par intérim, afin de signer les ordres de Missions définis par le décret n° 92.566 du 25 juin 1992.

ARTICLE2 - Cette décision sera notifiée au comptable de l'Établissement et à tout autre service concerné et sera portée à la connaissance du public par voie d'affichage et par publication dans le recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Cadillac, le 25 janvier 2008

Le Cadre Supérieur de Santé
par intérim,

Catherine CUTULLIC

Le Directeur,

Christian BRIFFA



PREFECTURE DE LA ZONE DE DEFENSE SUD-
OUEST
SGAP SUD-OUEST

Arrêté du 04/03/2008

**Délégation de signature de M. Bernard TASTE, Directeur Zonal des
Compagnies Républicaines de Sécurité de la Zone Sud-Ouest à
BORDEAUX**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et des libertés des communes, des départements et régions ;
Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
Vu le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n° 2002-916 du 30 mai 2002 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de la police ;
Vu le décret n° 2002-917 du 30 mai 2002 relatif aux préfets délégués pour la sécurité de la défense auprès des préfets de zone ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
Vu le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;
Vu le décret du 30 juin 2005 nommant M. Francis IDRAC, Préfet de la Zone de Défense Sud-Ouest, Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde ;
Vu le décret du 30 juin 2005 nommant M. Christian VITON, Préfet Délégué pour la Sécurité et la Défense auprès du Préfet de la Zone de Défense Sud-Ouest, Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde ;
Vu l'arrêté interministériel du 08 décembre 1993 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et leurs délégués (intérieur et aménagement du territoire) ;
Vu l'arrêté ministériel de M. le Ministre de l'Intérieur du 20 juillet 2006 nommant M. Bernard TASTE, Commissaire Divisionnaire, en qualité de Directeur Zonal des CRS Sud-Ouest à Bordeaux, à compter du 01 août 2006 ;
Sur proposition du Préfet Délégué pour la Sécurité et la Défense auprès du Préfet de la Zone de Défense Sud-Ouest ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER -

Délégation de signature est donnée à M. Bernard TASTE, Commissaire Divisionnaire, Directeur Zonal des CRS Sud-Ouest à Bordeaux pour :

- tous les actes relatifs à l'engagement juridique des dépenses de fonctionnement concernant l'activité de la direction zonale des CRS Sud-Ouest à Bordeaux et des pièces de liquidation des dépenses s'y rapportant, dans la limite de 45 800 €, dépenses imputées sur le programme 0176 du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire.

ARTICLE 2 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui conférée par l'article 1 sera exercée par:

- Mlle. Emmanuelle HEZARD, directrice zonale adjointe

En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle Emmanuelle HEZARD, la délégation sera exercée par M. Marc BARILLIET-BREAU et par M. Gilles LEDUC, commandant de police.

ARTICLE 3 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. Sylvain BONGOAT, Chef de la CRS n° 14 concernant l'activité de la CRS n° 14

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sylvain BONGOAT, la délégation sera exercée par M. Jean-Bernard RIVET, capitaine de police; et pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu'à 2300 € seulement, par M. Sébastien THOUMELIN, lieutenant de police; et par M. Fabrice RICQUEBOURG, lieutenant de police et pour les engagements juridiques des dépenses jusqu'à 2300 € seulement, par M. Jean LOUSTALOT, brigadier-chef.

ARTICLE 4 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. Bernhardt ZAPOLSKI, chef de la CRS. n° 17 concernant l'activité de la CRS. n° 17

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernhardt ZAPOLSKI, la délégation sera exercée par M. Yves TEMPLIN, capitaine de police; et pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu'à 2300 € seulement, par M. Michel LEMINDU, brigadier chef, par M. José LEROY, gardien de la paix et par Mme Marie-José RAHYR, adjoint administratif.

ARTICLE 5 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. Richard MAISONNAVE, chef de la CRS. n° 18 concernant l'activité de la CRS. n° 18

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Richard MAISONNAVE, la délégation sera exercée par M. Michel BAUDUIN, capitaine de police et pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu'à 2300 € seulement, par M. Christian AUBRY, brigadier-major, par M. Daniel ROULEAUD, brigadier-chef.

ARTICLE 6 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Didier LE POGAM, chef de la CRS n° 19 concernant l'activité de la CRS n° 19

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier LE POGAM, la délégation sera exercée par M. Bertrand BAUD, capitaine de police, et pour les engagements juridiques jusqu'à 2300 € seulement, par M. Gabriel BOUYER, brigadier et par M. Joël LOFFICIAL, Brigadier-Chef et pour les liquidations des dépenses seulement, par M. Christophe CROIN, lieutenant de police, par M. Christophe GUINAMANT, lieutenant de police, par M. Daniel LAPAZ, Brigadier-Major, et par M. Roger SANCHEZ, brigadier-major.

ARTICLE 7 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Michel FRAY, chef de la CRS n° 20 concernant l'activité de la CRS n° 20

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel FRAY, la délégation sera exercée par M. Eric LAPLAUD capitaine de police et par M. Bruno DANDRIEUX, brigadier-chef; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu'à 2300 € seulement, par M. Franck FEUGEAS, brigadier-chef, par M. Patrick JAMONNEAU, brigadier-chef.

ARTICLE 8 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Marc BARES, chef de la CRS n° 22 concernant l'activité de la CRS n° 22

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc BARRES, la délégation sera exercée par M. Jean-Marc PLATEL, capitaine de police; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu'à 2300 € seulement, par M. Stéphane GONZALEZ, lieutenant de police, par M. Patrick FAVARD, brigadier-major et par M. Guillaume ERNY, brigadier de police.

ARTICLE 9 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Edgar CEBO, chef de la CRS n° 24 concernant l'activité de la CRS n° 24

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Edgar CEBO, la délégation sera exercée par M. François AILLIOT, capitaine de police et M. Philippe BIREMONT, lieutenant de police; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu' à 2300 € seulement, par M. Frédéric ROSSIGNOL, lieutenant de police et par M. Francis RIARD, brigadier-major; et pour les engagements juridiques des dépenses jusqu' à 2300€ seulement par M. Philippe LATASTE, brigadier-chef.

ARTICLE 10 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Eric LE MABEC, chef de la CRS n° 25 concernant l'activité de la CRS n° 25

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric LE MABEC, la délégation sera exercée par M. Mohamed BELGACIMI, capitaine de police et par Patrick REY, capitaine de police; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu' à 2300 € seulement, par M. Jean-Louis COUSIN, brigadier-chef et par M. Eric ORIA, brigadier-chef.

ARTICLE 11-

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Paul MAYOR, chef de la CRS n° 26 concernant l'activité de la CRS n° 26

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Paul MAYOR, la délégation sera exercée par M. Philippe MEURILLON, capitaine de police et de M. Thierry GIUSEPPIN, lieutenant de police; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu' à 2300 € seulement par M. Jean-Paul DALL'AGLIO, brigadier-chef et par M. Gilbert MARRO, brigadier-chef.

ARTICLE 12 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. Jean-Pierre BAUX, chef de la CRS n° 27 concernant l'activité de la CRS n° 27

En cas d'absence ou d'empêchement M. Jean-Pierre BAUX, la délégation sera exercée par M. Patrick PISANT, capitaine de police ; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu' à 2300 € seulement, par M. Jean-Marie JEGOUREL, brigadier-major et par M. Hamed MECHEMACHE, brigadier-chef et par M. Christophe DELORT, brigadier-chef.

ARTICLE 13 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. Patrick CARTANA, chef de la CRS n° 28 concernant l'activité de la CRS n° 28

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick CARTANA, la délégation sera exercée par M. Jean-Marc CORTES, capitaine de police; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu' à 2300 € seulement, par M. Richard CHALAGUIER, gardien de la paix.

ARTICLE 14 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. Christian ROLLAND, chef de la CRS n° 29 concernant l'activité de la CRS n° 29

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian ROLLAND, la délégation sera exercée par M. Dominique BELLON, capitaine de police et M. Louis PIQUEMAL, lieutenant de police; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu' à 2300 € seulement, par M. Patrick BASQUE, brigadier de police, par M. Jean-Louis GABAS, sous-brigadier.

ARTICLE 15 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. Jean-Louis MARZINOTTO, commandant de la délégation des CRS de Midi-Pyrénées concernant l'activité de la délégation des CRS de Midi-Pyrénées

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Louis MARZINOTTO, la délégation sera exercée par M. Patrick RAULET, brigadier-major; pour les engagements juridiques des dépenses jusqu'à 2300 € seulement, par M Olivier TORRES, brigadier-chef et par M. Roger LARRIEU, brigadier de police.

ARTICLE 16 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. André AMBERT, chef de la délégation des CRS des Pyrénées Atlantiques concernant l'activité de la délégation des CRS des Pyrénées Atlantiques

En cas d'absence ou d'empêchement de M. André AMBERT, la délégation sera exercée par M. Alex PERRIER, brigadier-major et par M. Eric BONHOMME, brigadier-chef; pour les engagements juridiques et la liquidation des dépenses jusqu'à 2300 € seulement, par M. Damien AZZOPARDI, brigadier-chef et par M. Bruno DESVIGNE, brigadier-chef.

ARTICLE 17 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par:

- M. Serge BATTISTELLA, directeur du centre de formation de Toulouse concernant l'activité du centre de formation de Toulouse.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge BATTISTELLA, la délégation sera exercée par M. Arnaud JULIEN, capitaine de police, et par M. Claude MIGUEL, brigadier-major.

ARTICLE 18 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Gilbert LAFFARGUE, chef de la CRS Autoroutière Aquitaine concernant l'activité de la CRS Autoroutière Aquitaine

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilbert LAFFARGUE, la délégation sera exercée par M. Pierre-André LHERM, capitaine de police, et par M. Pascal GENSOUS, lieutenant de police et pour les engagements juridiques jusqu'à 2300 € seulement, M. Rodolphe RICHER, brigadier-majör.

ARTICLE 19 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Jean-Marc FOCKEU, chef de la compagnie de l'unité motocycliste zonale concernant l'activité de la compagnie de l'unité motocycliste zonale

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marc FOCKEU, la délégation sera exercée par M. Jean-Bernard MOREAU, brigadier-major.

ARTICLE 20 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Dominique SAGNIER, chef du détachement de l'unité motocycliste zonale de Cenon concernant l'activité du détachement de l'unité motocycliste zonale de Cenon.

ARTICLE 21 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Hervé MERLEDEVE, chef du détachement de l'unité motocycliste zonale de Poitiers concernant l'activité du détachement de l'unité motocycliste zonale de Poitiers.

ARTICLE 22 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Yveric RHOUY, chef du détachement de l'unité motocycliste zonale de la Rochelle concernant l'activité du détachement de l'unité motocycliste zonale de la Rochelle.

ARTICLE 23 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Patrice LAFFERRIERE, chef du détachement de l'unité motocycliste zonale de Périgueux concernant l'activité du détachement de l'unité motocycliste zonale de Périgueux.

ARTICLE 24 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Serge TOUYAA, chef du détachement de l'unité motocycliste zonale de Pau concernant l'activité du détachement de l'unité motocycliste zonale de Pau.

ARTICLE 25 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Laurent GIRARDEAU, chef du détachement de l'unité motocycliste zonale de Toulouse concernant l'activité du détachement de l'unité motocycliste zonale de Toulouse.

ARTICLE 26 -

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard TASTE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1 sera exercée par :

- M. Jean-Marc DESBOIS, chef du détachement de l'unité motocycliste zonale de Montauban concernant l'activité de l'unité motocycliste zonale de Montauban.

ARTICLE 27 -

Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 28 -

Le Préfet Délégué pour la Sécurité et la Défense, le Directeur Zonal des CRS Sud-Ouest à Bordeaux, le Directeur de l'Administration Générale et des Finances du S.G.A.P Sud-Ouest et le Trésorier-Payeur Général de la Gironde, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Bordeaux, le 04/03/2008

Le Préfet,
Francis IDRAC



Arrêté du 06/03/2008

**Délégation de signature aux directeurs et chefs de bureau du SGAP
Sud-Ouest**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;
- Vu la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité ;
- Vu le décret n°92-361 du 27 mars 1992 portant déconcentration en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du Ministère de l'Intérieur ;
- Vu le décret n°92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;
- Vu le décret n°95-654 du 9 mai 1995 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la Police Nationale ;
- Vu le décret n°95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la Police Nationale ;
- Vu le décret n°2002-916 du 30 mai 2002 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de la police ;
- Vu le décret n°2002-917 du 30 mai 2002 relatif aux préfets délégués pour la sécurité et la défense auprès des préfets de zone ;
- Vu le décret n°2003-616 du 4 juillet 2003 relatif à la déconcentration de l'Etat devant les cours administratives d'appel et modifiant la partie réglementaire du code de justice administrative ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2004-1339 du 7 décembre 2004 relatif à la déconcentration de la représentation de l'Etat devant les tribunaux administratifs dans les litiges nés de décisions prises par les préfets sous l'autorité desquels sont placés les secrétariats généraux pour l'administration de la police et dans les départements d'outre-mer les services administratifs et techniques de la police ;
- Vu le décret n°2006-975 du 1er août 2006 portant code des marchés publics ;
- Vu le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du Ministère de l'Intérieur ;
- Vu l'arrêté ministériel du 18 septembre 2000 portant désignation des personnes responsables des marchés passés au nom de l'Etat par le Ministre de l'Intérieur ;
- Vu la circulaire ministérielle n° NOR/MDS/C/87/00164/C du 24 juin 1987 relative à la déconcentration en matière de réforme de matériel ;
- Vu le décret du 30 juin 2005 nommant M. Francis IDRAC Préfet de la Zone de Défense Sud-Ouest, Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde ;
- Vu le décret du 30 juin 2005 nommant M. Christian VITON Préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la Zone de Défense Sud-Ouest, Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde ;
- Vu l'arrêté ministériel n°832 du 27 novembre 2003 nommant le Commissaire Divisionnaire Bruno CLEMENCE, Secrétaire général adjoint du Secrétariat Général pour l'Administration de la Police du Sud-Ouest ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 4 juillet 2005 donnant délégation de signature à M. Christian VITON, Préfet délégué pour la sécurité et la défense ;
- Vu la décision ministérielle du 14 juin 2003 portant nomination de M. Jean-Michel ACCORSI, délégué régional, responsable de la délégation régionale de Toulouse, à compter du 1er juillet 2003 ;

CONSIDERANT la décision du Préfet délégué pour la sécurité et la défense en date :

- du 1er mars 2006 nommant M. Philippe BREGIER, Directeur de la Logistique ;
- du 30 juillet 2007 nommant M. Jean-François DOTAL, Directeur de l'Administration Générale et des Finances ;
- du 03 septembre 2007 nommant Mme Anabel LESOURD, Directrice des Ressources Humaines ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Préfet délégué pour la sécurité et la défense ;

A R R E T E

ARTICLE PREMIER

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian VITON ou de M. Bruno CLEMENCE à l'exception :

- des lettres et rapports aux Ministres et administrations centrales ;
- des circulaires et des notes générales adressées aux Chefs de service de la Police Nationale ;
- de la représentation de l'Etat devant les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs au sens du décret n°2004-1339 du 7 décembre 2004 ;
- de la signature des marchés publics, des décisions et des avenants à ces marchés ;
- des contrats concernant les dépenses propres du SGAP Sud-Ouest ;

ARTICLE 2

2.1 - Délégation de signature est donnée à M. Jean-François DOTAL, Directeur de l'Administration Générale et des Finances, en ce qui concerne :

-les actes administratifs et décisions ou documents relatifs :

. à la gestion financière des personnels de la Police Nationale, du Service du Matériel, du Service Zonal des Systèmes d'Information et de Communication, des ouvriers du Ministère de l'Intérieur, dans le cadre des décrets susvisés portant déconcentration, ainsi que l'ordonnancement des dépenses pour les services relevant de la compétence du SGAP Sud-Ouest ;

. aux actes de location ou d'acquisition passés par les Directions Départementales des Services Fiscaux pour les besoins des services de la Police Nationale ;

. aux concessions de logement au profit de personnels relevant de la Direction Générale de la Police Nationale ;

. aux contrats conclus au bénéfice des services de police ;

-les actes, arrêtés et décisions ou conventions relatifs :

. à la gestion administrative et financière du patrimoine immobilier, l'ordonnancement des dépenses pour les services relevant de la Direction Générale de la Police Nationale, de la Direction de l'Evaluation de la Performance et des Affaires Financières et Immobilières ainsi que de la Direction des Systèmes d'Information et de Communication ;

. à l'approbation des conventions portant règlement d'indemnités de remise en état d'immeubles ;

. aux procédures de passation des marchés publics et les avenants à ces marchés sauf pour le choix de l'attributaire et la signature des marchés ;

-les dépenses afférentes à la direction dans la limite d'engagement de 30 000 €.

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature est consentie à M. Dominique COURCELLE, Directeur Adjoint de l'Administration Générale et des Finances.

2.2 - Délégation de signature est donnée à Mme Anabel LESOURD, Directrice des Ressources Humaines en ce qui concerne :

- les actes, arrêtés et décisions ou documents relatifs à la gestion administrative des personnels relevant du SGAP Sud-Ouest ;

- les dépenses afférentes à la direction dans la limite d'engagement juridique de dépenses de 10 000€.

2.3 - Délégation de signature est donnée à M. Philippe BREGIER, Directeur de la Logistique en ce qui concerne :

- les actes, arrêtés et décisions ou conventions relatifs :

. à l'approbation des procès-verbaux de perte ou de réforme des matériels autres que les matériels des systèmes d'information et de communication ;

. à la gestion des locaux de la Police Nationale ;

- les dépenses afférentes à la direction dans la limite d'engagement juridique de dépenses n'excédant pas 30 000 €.

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation de signature est consentie à Mme Myriam DEMOISSON, adjointe au directeur.

ARTICLE 3

Délégation de signature est donnée à M. Jean-Michel ACCORSI, Délégué Régional en ce qui concerne :

- les actes relevant de l'activité générale de la Délégation Régionale ;
- le budget spécifique de la Délégation Régionale dans la limite d'engagement juridique de dépenses n'excédant pas 10 000 € ;

Délégation de signature est également consentie à M. Jean-Michel ACCORSI pour les bureaux de la Délégation Régionale relevant de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction de la Logistique en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anabel LESOURD ou de M. Philippe BREGIER dans la limite d'engagement juridique de dépenses de 10 000 €.

ARTICLE 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-François DOTAL, Directeur de l'Administration Générale et des Finances ou de M. Dominique COURCELLE, Directeur Adjoint de l'Administration Générale et des Finances, la délégation de signature est consentie dans les domaines relevant de leurs compétences en ce qui concerne :

- les correspondances courantes relevant des attributions de leur bureau ;
- les extraits et copies conformes ;
- les états liquidatifs ;
- les ordres et frais de mission des agents relevant de leur bureau ;
- les congés des agents relevant de leur bureau ;
- les bons de commande relatifs à des dépenses.

à BORDEAUX :

à M. Jacques CAYET, Attaché d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, chef du Bureau des Finances. En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier à Melle Marion RENAULT, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, chef du Bureau des Budgets et Mme Béréngère ARNAUDIN, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, adjointe au chef du Bureau des Budgets ;

à Melle Marion RENAULT, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, chef du Bureau des Budgets. En cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière à Mme Béréngère ARNAUDIN, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, adjointe au chef du Bureau des Budgets ;

à M. Laurent VERDU, Attaché d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, chef du Bureau de l'Administration Générale et des Marchés ;

à TOULOUSE :

à Mme Anita SANT'ANNA, Secrétaire Administrative de Classe Exceptionnelle, Chef de la Section Budget Midi-Pyrénées.

Ladite délégation est accordée aux chefs de bureau dans la limite d'engagement juridique de dépenses n'excédant pas 3 000 €.

ARTICLE 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anabel LESOURD, Directrice des Ressources Humaines, la délégation de signature est consentie uniquement dans les domaines relevant de leurs compétences en ce qui concerne :

- les correspondances courantes relevant des attributions de leur bureau ;
- les extraits et copies conformes ;
- les ordres et frais de mission des agents relevant de leur bureau ;
- les congés des agents relevant de leur bureau ;
- les bons de commande relatifs à des dépenses ;

à BORDEAUX :

à M. Arnaud COMBABESSOU, Attaché d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, chef du Bureau du Recrutement ; En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à Mme Laurence EXPOSITO, Secrétaire Administrative de Classe Normale, adjointe au chef du Bureau du Recrutement ;

à Mme Martine GARY, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, chef du Bureau de la Protection Sociale et des Pensions. En cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, à Mme Véronique PERRON, Secrétaire Administrative de Classe Supérieure, adjointe au chef du Bureau de la Protection Sociale et des Pensions ;

à TOULOUSE :

à Mme Françoise TOCAVEN, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, Chef du Bureau des Personnels et du Recrutement. En cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, à Mme Catherine FEUILLERAT, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, à Mme Pascale MOLINIER, Secrétaire Administrative de Classe Supérieure, adjointe au chef du Bureau des Personnels et du Recrutement ;

à Mme Catherine FEUILLERAT, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, Chef du Bureau de la Protection Sociale et des Pensions. En cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, à Mme Françoise TOCAVEN, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, à Mme Sandrine ANDRIEU, Secrétaire Administrative de Classe Supérieure, adjointe au chef du Bureau de la Protection Sociale et des Pensions.

Ladite délégation est accordée aux Chefs de Bureau dans la limite d'engagement juridique de dépenses n'excédant pas 3 000 €.

ARTICLE 6

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BREGIER, Directeur de la Logistique, et de Mme Myriam DEMOISSON, Adjointe au Directeur de la Logistique, la délégation de signature est consentie uniquement dans les domaines relevant de leurs compétences :

- les correspondances courantes relevant des attributions de leur bureau ;
- les extraits et copies conformes ;
- les ordres et frais de mission des agents relevant de leur bureau ;
- les congés des personnels relevant de leur bureau ;
- les bons de commande relatifs à des dépenses ;

à BORDEAUX :

à M. Jean-François LAMOTHE, Ingénieur, Chef du Bureau de l'Armement et des Equipements ;

à M. Patrick LAGACHE, Ingénieur, Chef du Bureau des Moyens Mobiles. En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à M. Philippe NEDELEC, Ingénieur Principal, adjoint au chef du Bureau des Moyens Mobiles ;

à M. Stéphane SANSIER, Ingénieur, Chef du Bureau des Affaires Immobilières. En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à M. Christian BEGARDES, Ingénieur Principal, adjoint au chef du Bureau des Affaires Immobilières ;

à TOULOUSE :

à Mme Michèle PERICAT, Secrétaire Administrative, Chef du Bureau de l'Armement et des Equipements. En cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, à M. Roger FAURE, Contrôleur de Classe Exceptionnelle, adjoint au chef du Bureau de l'Armement et des Equipements ;

à M. Thierry GUIGAND, Ingénieur Principal, Chef du Bureau des Moyens Mobiles. En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à M. François ROUSSIN, Contrôleur de Classe Exceptionnelle, adjoint au chef du Bureau des Moyens Mobiles ;

à M. Bruno LAFAGE, Attaché d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, Chef du Bureau des Affaires Immobilières.

Ladite délégation est accordée aux chefs de bureau dans la limite d'engagement juridique de dépenses n'excédant pas 3 000 €.

ARTICLE 7

Délégation de signature est donnée à Melle Céline BURES, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, chef d'Etat-Major en ce qui concerne :

- tous les actes relevant de l'Etat-Major et des services qui lui sont rattachés en tant que de besoin pour les actes et documents relevant de l'activité du SGAP y compris les actes relatifs à l'engagement juridique des dépenses.

ARTICLE 8

Délégation de signature est donnée à Mme Natacha DOUTRE, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, chef du Bureau du Contentieux, en ce qui concerne :

- les actes relatifs à l'instruction, au règlement amiable ou au recours contentieux des personnels de la Police Nationale ainsi qu'aux demandes d'assistance judiciaire présentées par les fonctionnaires de police ou leurs ayants droit.

En cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, la délégation de signature est accordée à Mme Marie-Caroline LA TORRE, Attachée d'Administration de l'Intérieur et de l'Outre-Mer, adjointe au chef du Bureau du Contentieux.

ARTICLE 9

L'arrêté préfectoral du 26 septembre 2007 portant délégation de signature aux directeurs et chefs de bureau du SGAP Sud-Ouest est abrogé.

ARTICLE 10

Le Préfet Délégué pour la Sécurité et la Défense auprès du Préfet de la Zone de Défense Sud-Ouest, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 06/03/2008

Le Préfet,
Francis IDRAC



SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES
REGIONALES
Coordination et contrôle de légalité

Arrêté modificatif du 18/02/2008

**Délégation de signature à M. Jacques MERIC, Directeur régional de
l'agriculture et de la forêt pour la région Aquitaine**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2008 donnant délégation de signature à Monsieur Jacques MERIC, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt pour la région Aquitaine ;

VU la demande de modification présentée par la Direction régionale de l'agriculture et de la Forêt en date du 11 février 2008 ;

SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Les articles 11 et 12 ainsi que l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 17 janvier 2008 donnant délégation de signature à Monsieur Jacques MERIC, en qualité de directeur régional de l'agriculture et de la forêt, sont modifiés ainsi qu'il suit :

ARTICLE 11 - Délégation de signature est accordée à M. Jacques MERIC à l'effet de signer les ampliations des actes pris par le préfet dans les domaines de compétence du directeur régional de l'agriculture et de la forêt.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques MERIC, cette délégation peut être exercée par :

- M. Hervé SERVAT, adjoint au directeur régional ;
- M. Jean KLEINCLAUSS, secrétaire général ;
- M. Pascal GAIGNARD, adjoint au secrétaire général,
pour l'ensemble des actes ;
- M. Jean-Marie ALOUSQUE, chef du service régional de la forêt et du bois,
- M. Olivier ROGER, adjoint au chef du service régional de la forêt et du bois,
- M. Eric LEMONNIER, chef du service régional de l'économie agricole,
- M. Hervé SIMON, chef du service régional de la protection des végétaux,
- M. Gérard GAUDIN, chef du service régional de l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles,
- Mme Marie LARROUDE, chef du service régional de la formation et du développement,
chacun, dans son domaine de compétence propre.

ARTICLE 12 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques MERIC, la délégation de signature est exercée, au titre de l'article 9, par M. Hervé SERVAT, adjoint au directeur régional de l'agriculture et de la forêt.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jacques MERIC et de M. Hervé SERVAT, cette délégation est exercée, par les personnes suivantes, chacun dans son domaine de compétence propre :

Article 9 - a, b et d	M. Jean KLEINCLAUSS	Secrétaire général
Article 9 - a, b, et d	M. Pascal GAINARD	Adjoint au secrétaire général
Article 9 – c2	Mme Sophie DE GRIMAL	Délégué régional formation continue – GRAF
Article 9 – c2 et d	Mme Marie LARROUDE	Chef du service régional de la formation et du développement
Article 9 – c3 et d	M. Jean-Marie ALOUSQUE	Chef du service régional de la forêt et du bois
Article 9 – c1 et d	M. Eric LEMONNIER	Chef du service régional de l'économie agricole
Article 9 – c4 et d	M. Hervé SIMON	Chef du service régional de la protection des végétaux
Article 9 – c5 et d	M. Bertrand ROUCHER	Chef du service régional de l'information statistique et économique
Article 9 – c6 et d	M. Gérard GAUDIN	Chef du service régional de l'inspection du travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles

Le signataire fera précéder sa signature (qualité, prénom, nom et paraphe) de l'attache de signature suivante :

« Pour le préfet et par délégation :

Pour le directeur régional : ».

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 - Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'agriculture et de la forêt et le trésorier-payeur général de région sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Aquitaine et du département de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 18/02/2008

Le Préfet de Région,
Francis IDRAC

Conférer annexe



Arrêté du 28/02/2008

**Délégation de signature à Monsieur Patrice RUSSAC, Directeur
régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
d'Aquitaine**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative au lois de finances ;

VU la loi n° 2004.809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU le code des marchés publics ;

VU le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;

VU le décret n° 92-626 du 6 juillet 1992 relatif aux missions et à l'organisation des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement et aux conditions de désignation des directeurs régionaux de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ;

VU le décret du 30 juin 2005 nommant M. Francis IDRAC, Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Zone de Défense Sud-Ouest, Préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté interministériel du 30 décembre 1982 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

VU l'arrêté interministériel du 10 mars 1999 portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués au sein des Directions Régionales de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement ;

VU les arrêtés interministériels des 27 janvier 1992 et 7 juillet 1994 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) ;

VU l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 6 janvier 2005 nommant M. Patrice RUSSAC, ingénieur en chef des mines, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2005 relatif à la délégation de signature à M. Patrice RUSSAC, ingénieur en chef des mines, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine ;

VU la lettre de mission en date du 19 avril 2005 fixant l'organisation et le fonctionnement du pôle Environnement et Développement Durable,

VU le décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour les projets d'investissement ;

VU le décret n° 99-1133 du 21 décembre 1999 portant classement des investissements civils d'intérêt national exécutés par l'Etat ou avec une subvention de l'Etat ;

SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales;

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - Il est donné délégation de signature à Monsieur Patrice RUSSAC, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, en ce qui concerne :

- les attributions relevant de l'ordonnateur secondaire
- les attributions relevant du pouvoir adjudicateur
- les attributions spécifiques

LES ATTRIBUTIONS RELEVANT DE L'ORDONNATEUR SECONDAIRE

Titre I : En qualité de responsable de BOP

ARTICLE 2 - Délégation de signature est donnée à Monsieur Patrice RUSSAC, Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, en tant que responsable de budget opérationnel de programme (BOP), à l'effet de :

1°) recevoir les crédits des programmes dont la liste suit :

Intitulé de la mission	Intitulé du programme et du BOP	Actions du BOP	Titres
Développement et régulation économiques	BOP n° 134 Développement des entreprises et des services	Action 09 : Développement industriel et métrologie Action 10 : Installations classées, énergie et contrôles techniques de sécurité Action 11 : Soutien au réseau des DRIRE	2, 3, 5 et 6
Ecologie, développement et aménagement durables	BOP n°181 Protection de l'environnement et prévention des risques	Action 01 :Prévention des risques et lutte contre les pollutions Action 07 : Gestion des milieux et biodiversité Action 08 : Soutien au Programme (fonctionnement et partenariat associatif)	3, 5 et 6

2°) proposer au Préfet de Région la répartition des autorisations d'engagement et de crédits de paiement entre les unités opérationnelles (UO) chargées de leur exécution et la mettre en oeuvre ;

Budget Opérationnel de Programme	Unités Opérationnelles
BOP n° 134 Développement des entreprises et des services	DRIRE Aquitaine
BOP n°181 Protection de l'environnement et prévention des risques	DIREN Aquitaine DRIRE Aquitaine DDAF de Dordogne DDAF de Gironde DDAF des Landes DDAF du Lot-et-Garonne DDAF des Pyrénées-Atlantiques DDE de Dordogne DDE de Gironde DDE des Landes DDE de Lot-et-Garonne DDE des Pyrénées-Atlantiques

3°) procéder en cours d'exercice budgétaire à des réallocations de crédits entre ces UO ou à des réallocations entre actions et sous actions, dans le respect des instructions édictées par le responsable du programme et dans la limite de 10 %.

Dans le cas où ces ajustements conduisent à augmenter ou à diminuer la dotation initiale d'une UO ou d'une action de plus de 10 %, ce qui constitue une modification substantielle du BOP, les propositions de réallocation sont, le cas échéant, soumises à l'avis de l'instance (CAR, pré-CAR) ayant examiné le BOP initial pour décision du Préfet de région.

La présente délégation est consentie pour l'ensemble des titres budgétaires.

Titre II : En qualité de responsable d'unité opérationnelle

ARTICLE 3 - Délégation est également donnée à Monsieur Patrice RUSSAC, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, en tant que responsable d'unité opérationnelle, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat relevant des BOP suivants :

BOP centraux :

Intitulé de la mission	Intitulé du programme et du BOP	Actions du BOP	Titres
Développement et régulation économiques	BOP n° 174 Energie et matières premières	Action 1 : Politique de l'énergie et des matières premières Action 2 : Gestion de l'après -mines Action 3 : Travaux de sécurité dans les mines, indemnisation et expropriations sur les sites miniers	3, 5 et 6
Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat	BOP n° 722 Dépenses immobilières	Action 1 : Dépense immobilière	3 et 5

BOP régionaux :

Intitulé de la mission	Intitulé du programme et du BOP	Actions du BOP	Titres
Développement et régulation économiques	BOP n° 134 Développement des entreprises et des services	Action 09 : Développement industriel et métrologie Action 10 : Installations classées, énergie et contrôles techniques de sécurité Action 11 : Soutien au réseau des DRIRE	2, 3, 5 et 6
Ecologie, développement et aménagement durables	BOP n°181 Protection de l'environnement et prévention des risques	Action 01 :Prévention des risques et lutte contre les pollutions	3, 5 et 6

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses et, le cas échéant, des opérations relatives aux recettes (titres de perception, états exécutoires, cessions).

Les actes juridiques imputés sur le titre 5 d'un montant supérieur à 300 000 € sont réservés à la signature du Préfet de Région.

Les actes juridiques imputés sur le titre 6 d'un montant supérieur à 150 000 € sont également réservés à la signature du Préfet de Région.

Délégation est également donnée pour opposer la prescription quadriennale aux créanciers.

ARTICLE 4 - Demeurent réservés à la signature du Préfet de Région quel qu'en soit le montant:

- les décisions de ne pas se conformer à l'avis défavorable de l'autorité chargée du contrôle financier, lorsqu'un tel avis est préalablement requis,
- les décisions de passer outre,
- les ordres de réquisition du comptable public,
- les décisions d'acquisition, d'aliénation, d'affectation des domaines privé et public de l'Etat sauf délégation expresse consentie en la matière à un autre chef de service de l'Etat

ARTICLE 5 - En tant que responsable de Budget Opérationnel de Programme régional, Monsieur Patrice RUSSAC adressera au Préfet de Région chaque quadrimestre un compte rendu d'utilisation des crédits alloués aux UO. Comme responsable d'UO, il fournira également aux mêmes échéances un compte rendu d'exécution.

ARTICLE 6 - En application de l'article 38 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, Monsieur Patrice RUSSAC, peut sous sa responsabilité, en tant que responsable de Budget Opérationnel de Programme et d'Unité Opérationnelle, subdéléguer sa signature à :

En qualité de responsable de BOP :

Programmes	Subdélégués
BOP n° 134 Développement des entreprises et des services	Kristel HERMEL, adjoint du DRIRE, chef de la division "développement industriel et technologique" Daniel FAUVRE, adjoint du DRIRE, chef de la division "Environnement Industriel - Sous-Sol"
BOP n° 181 Protection de l'environnement et prévention des risques	Jean-Pierre THIBAUT, Directeur Régional de l'Environnement Daniel FAUVRE, adjoint du DRIRE, chef de la division "Environnement Industriel - Sous-sol"

En qualité de responsable d'Unité Opérationnelle (DRIRE Aquitaine) :

Programmes	Subdélégués
BOP n° 134 Développement des entreprises et des services	Kristel HERMEL, adjoint au directeur, chef de la division "développement industriel et technologique" Daniel FAUVRE, adjoint au directeur, chef de la division "Environnement Industriel - Sous-sol" Annie NORMAND, secrétaire générale André JAKUBIEC, adjoint au chef de la division "développement industriel et technologique"
BOP n° 181 Protection de l'environnement et prévention des risques	
BOP n° 174 Passifs financiers miniers	
BOP n° 722 Dépenses immobilières	

La signature des agents habilités est accréditée auprès du comptable payeur.

LES ATTRIBUTIONS RELEVANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

ARTICLE 7 - Délégation de signature est également donnée à Monsieur Patrice RUSSAC, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, à l'effet de signer les marchés de l'État d'un montant inférieur ou égal à 500 000 euros pour le titre 3 du budget et d'un montant inférieur ou égal à 300 000 euros pour le titre 5 ainsi que tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics et les cahiers des clauses administratives générales pour les affaires relevant

- du ministre de l'économie, des finances et de l'emploi (titres 3 et 5).
- du ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable (titres 3 et 5)

Il conviendra de faire précéder la signature en tant que pouvoir adjudicateur des marchés de la mention « pour le Préfet et par délégation » (délégué de signature).

Un récapitulatif des marchés publics signés sera adressé quadrimestriellement au Préfet de Région.

ARTICLE 8 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrice RUSSAC, la signature des marchés et de tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur sera exercée par Madame Annie NORMAND, secrétaire générale.

LES ATTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES

ARTICLE 9 - Délégation de signature est donnée à M. Patrice RUSSAC, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, à l'effet de signer dans le cadre de ses compétences et attributions :

- les courriers du service, à l'exception des courriers adressés nominativement aux ministres, aux parlementaires, au président du conseil régional, aux présidents des conseils généraux et aux maires et ceux dont l'objet induit une prise de position ou un engagement de l'Etat.
- Les décisions relatives à :
 - l'emploi et la gestion du personnel
 - la gestion du patrimoine immobilier et des matériels
 - l'organisation et le fonctionnement des services sur lesquels il a autorité

ARTICLE 10 - En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrice RUSSAC, la signature des courriers administratifs courants en matière d'emploi et de gestion du personnel, de gestion du patrimoine immobilier et des matériels et d'organisation et de fonctionnement des services de la DRIRE sera exercée par Madame Annie NORMAND.

ARTICLE 11 - Une subdélégation de signature est également donnée à :

- M. André TOUBOUL, Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie
- Mme Kristel HERMEL, Adjointe, chef de la division "développement industriel et technologique"
- M. Daniel FAUVRE, Adjoint, chef de la division "environnement industriel - Sous-Sol" - chef du service régional de l'environnement industriel
- M. Alain LEMAINQUE, chef de la division "techniques industrielles - énergie"
- M. Hervé PAWLACZYK, chef du pôle "Equipements sous pression Sud-Ouest"
- M. Didier GATINEL, chef du groupe de subdivisions de la Gironde
- M. Prosper CATS, chef du groupe de subdivisions des Landes
- M. Yves BOULAIGUE, chef du groupe de subdivisions des Pyrénées Atlantiques
- M. Laurent DENIS, chef de la subdivision de Lot et Garonne
- M. Cyril BERNADE, chef de la subdivision de la Dordogne

à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions respectives, les actes courants de la gestion du personnel et des achats réalisés dans le cadre des marchés à procédure adaptée.

Les notes d'organisation et d'attributions des différentes entités de la DRIRE pourront prévoir d'autres subdélégations à l'effet de signer, les actes courants de la gestion du personnel et des achats réalisés dans le cadre des marchés à procédure adaptée, dans le respect des prescriptions du présent arrêté.

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 12 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice RUSSAC, la suppléance sera exercée :

- Pour les affaires relevant du Ministère de l'Economie des Finances et de l'Emploi :

- par Madame Kristel HERMEL ou Monsieur Daniel FAUVRE, ses adjoints.

- Pour les affaires relevant du Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement Durables :

- par Monsieur Jean-Pierre THIBAUT, Directeur Régional de l'Environnement.

ARTICLE 13 - Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2005, modifié le 12 mars 2007, donnant délégation de signature à Monsieur Patrice RUSSAC, directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.

ARTICLE 14 - M. le Secrétaire général pour les affaires régionales, M. le Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine et M. le Trésorier Payeur général de région sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Aquitaine et du Département de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 28/02/2008

Le Préfet de Région,
Francis IDRAC



Arrêté du 01/03/2008

**Délégation de signature à M. Jean-Claude BARBIER, Directeur
départemental délégué du travail, de l'emploi et de la formation
professionnelle de la Gironde**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- VU la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU le décret du 30 juin 2005, nommant M. Francis IDRAC, préfet de la région Aquitaine, préfet de la zone de défense sud-ouest, préfet de la Gironde ;
- VU le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992, portant charte de la déconcentration;
- VU le code du travail ;
- VU la Loi n° 89-18 du 13 janvier 1989, portant diverses mesures d'ordre social (art. 6) et la Loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991, relative à la formation professionnelle (art. 47) ;
- VU le décret n° 90-434 du 22 mai 1990, modifiant le code du travail et relatif aux stages de formation professionnelle ;
- VU la Loi n° 90-603 du 12 juillet 1990, modifiant le code du travail et relative aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant la profession de mannequin ;
- VU le décret n° 90-607 du 12 juillet 1990, relatif au crédit d'impôt pour accroissement de la durée d'utilisation des équipements et réduction de la durée hebdomadaire du travail ;
- VU la Loi n° 97-940 du 16 octobre 1997, relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes et le décret n° 97-954 du 17 octobre 1997, relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;
- VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997, relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles et les décrets n° 97-1185 et 97-1186 des 19 et 24 décembre 1997 pris pour l'application de ces dispositions au ministère de l'emploi et de la solidarité ;
- VU la Loi n° 98-461 du 13 juin 1998 d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail et le décret n° 98-494 du 22 juin 1998 relatif à l'incitation financière à la réduction du temps de travail ;
- VU la Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ;
- VU la Loi n° 2002-73 relative à la modernisation sociale ;
- VU la Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, sur la formation professionnelle tout au long de la vie et dialogue social ;
- VU la Loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005, de programmation pour la cohésion sociale ;
- VU la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005, sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- VU la Loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005, relative au développement des services à la personne et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale ;
- VU le décret n° 98-1108 du 9 décembre 1998 portant modification du décret n° 90-105 du 30 janvier 1990 modifié, relatif aux contrats emploi-solidarité ;
- VU le décret n° 2003-681 du 24 juillet 2003, relatif à la GPEC, concernant l'aide au conseil des entreprises pour l'élaboration des plans de gestion prévisionnel des emplois et des compétences ;
- VU le décret n° 2005-1384 du 7 novembre 2005, relatif à l'agrément des associations et des entreprises de services à la personne et modifiant le code du travail - article 1er, modification des articles R129-1 à R129-5 du code du travail ;
- VU le décret n° 2007-414 du 23 mars 2007 relatif aux modalités d'application de l'article L 122-25-2-1 du code du travail ;

VU l'arrêté du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité du 1er février 2008, chargeant M. Jean-Claude BARBIER de l'intérim des fonctions de directeur de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Gironde ;

VU la demande du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en date du 29 février 2008 ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture de la Gironde ;

A R R E T E

ARTICLE PREMIER - L'intérim des fonctions de directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sera assuré par M. Jean-Claude BARBIER, directeur départemental délégué, à compter du 1er mars 2008.

Délégation de signature est donnée à M. Jean-Claude BARBIER à l'effet de signer, dans le cadre de l'intérim des fonctions de directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, les décisions dans les matières suivantes :

1. Gestion du personnel et du matériel

1.1 Engagement des dépenses pour le fonctionnement du service de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,

1.2 Gestion des personnels des catégories A,B et C dans les conditions fixées par:

- le décret n° 92-1057 du 25 septembre 1992 et de l'arrêté du 25 septembre 1992, pour les catégories A et B;

- le décret n° 92-738 du 27 juillet 1992 et l'arrêté du 27 juillet 1992, pour la catégorie C.

1.3 Gestion des locaux et du matériel de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.)

2. Code du travail - Livre I : Conventions relatives au travail

- Décision d'agrément des associations et des entreprises de services à la personne (R129-1)

- Rémunération mensuelle minimale - L141-14

- Remboursement aux employeurs de l'allocation complémentaire - R141-6

- Paiement direct de l'allocation complémentaire - R141-8

- Opposition à l'engagement d'apprentis (L117-5) et dérogation au plafond d'apprentis (R117-1)

- Paiement de l'allocation complémentaire et engagement de la procédure de remboursement au Trésor - R141-11 et R 141-12

- Liste des personnes habilitées à assister un salarié (articles L122-14 et D122-1 à D122-5)

- Le remboursement des heures de mission des conseillers du salarié (L122-14-15)

- Agrément qualité des associations et entreprises de service aux personnes, après avis du DDASS et du CROSS (Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale) (L129-1 et D129-7 à D129-12)

3. Code du travail - Livre II : Réglementation de travail

- Emploi des enfants dans le spectacle et comme mannequins dans la publicité de mode (L211-7)

- Autorisation individuelle (alinéas 1 et 3)

- Agrément des agences de mannequins (alinéas 2 et 3)

- Autorisations de dérogation à la règle du repos dominical délivrées en application des articles L221-6, L221-7 et L221-8-1 dans le cadre de la liste des communes touristiques ou thermales concernées.

- Convention relative au remplacement des salariés partis en congé de maternité ou d'adoption (Art. R 122-9-5).

4. Code du travail - Livre III : Placement et Emploi

4.1 Fonds national de l'emploi

4.1.1 - Conventions de formation et d'adaptation - L322-1

4.1.2 - Conventions avec les PME pour l'étude de situation économique de solution de redressement en vue d'éviter des licenciements - L322-3-1

4.1.3 - Conventions d'allocations temporaires dégressives - conventions d'allocations spéciales - conventions de préretraite progressive - congé de conversion - convention de cellule de reclassement - convention de cessation d'activité de certains travailleurs salariés R322-7-2; décret n° 2002-1133 du 5 septembre 2002

4.1.4 - Aide au remplacement du salarié partant en formation (L322-9 et R322-10-15)

4.1.5 - Conventions de stage d'insertion et de formation à l'emploi -L322-4-1-2°

4.1.6 - Conventions ouvrant droit au bénéfice de contrats emploi solidarité L322-4-7, de contrat emploi consolidé - L322-4-8-1 convention de formation et de tutorat, fonds de compensation des emplois de ville,

4.1.7 - Conventonnement des entreprises d'insertion, des entreprises de travail temporaire d'insertion et des associations intermédiaires et les ateliers chantiers d'insertion (L322-4-16, L322-4-16-2, L322-4-16-3 et L322-4-16-7)

4.1.8 - Aides à l'adaptation des employés aux évolutions de l'emploi (L322-7)

4.1.9 - Convention de chômage partiel (L322-11-alinéa 1)

4.1.10 - Décision autorisant le versement des allocations de chômage partiel dans le cas d'un "lock out" de plus de trois jours (L351-25 et R351-51-2)

4.2 Travailleurs handicapés

4.2.1 - Procédure d'agrément des accords d'entreprise sur l'obligation d'emploi -L322-8-1 et R323-6

4.2.2 - Contrôle de la déclaration annuelle - notification des pénalités - demande d'enquête -L323-8-5, L323-8-6, R323-11

4.2.3 - Aides financières aux entreprises qui emploient des travailleurs handicapés -L119-5, L323-9, R323-116 à R323-119, L323-6

4.2.4 - Subvention d'installation -R323-73, D323-20

4.2.5 - Avis relatifs aux demandes d'agrément atelier protégé -L323-31 et R323-62

4.2.6 - Conventions conclues entre les entreprises de travail protégé et l'Etat, relatives à la garantie de ressources - article 32 Loi du 30 juin 1975

4.3 Main d'oeuvre étrangère

4.3.1 - Délivrance et renouvellement des autorisations de travail pour les étrangers -L341-1 et suivants et décrets d'application

4.4 Travailleurs privés d'emploi

4.4.1 - Décisions relatives à l'allocation d'insertion -L351-9

4.4.2 - Décisions relatives à l'allocation de solidarité spécifique -L351-10

4.4.3 - Décisions de réduction ou de suppression des droits au revenu de remplacement -L351-17, R351-28, R351-33 et R351-35

4.4.4 - Décisions de soumettre les recours gracieux préalables pour avis devant la commission départementale visée à l'article R351-34

4.4.5 - Aides aux demandeurs d'emploi créant ou reprenant une entreprise -L351-24

4.4.6 - Délivrance de chéquiers conseil -R351-49

4.4.7 - Décisions relatives à la privation partielle d'emploi (chômage partiel) L351-25, R351-10 et suivants.

5. Code du travail - Livre IV : Groupements professionnels, représentation, participation et intéressement des salariés

Néant

6. Code du travail - Livre V : Conflits du travail

Engagement de la procédure de conciliation - L523-1 à L523-6

7. Code du travail - Livre VI : Contrôle de l'application de la législation et de la réglementation du travail

Néant

8. Code du travail - Livre VII : Dispositions particulières à certaines professions

8.1 Etablissement du tableau des temps nécessaires à l'exécution des travaux à domicile -L721-11

8.2 Fixation du taux horaire minimum de salaire à payer aux ouvriers exécutant des travaux à domicile -L721-12

8.3 Détermination des frais d'atelier pour les travailleurs à domicile -L721-15

9. Code du travail - Livre VIII : Dispositions spéciales aux départements d'outre mer

Néant

10. Code du travail - Livre IX : Formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente

10.1 Rémunération des stagiaires de la formation professionnelle -L961-1 et suivants R961-5 à R963-4

10.2 Agrément des stages ouvrant droit à la rémunération -R961-2

10.3 Délivrance de certificats de formation professionnelle des adultes - circulaire n°68-48 du 31 décembre 1968

11. Textes non codifiés

11.1 Aides forfaitaires pour les embauches effectuées dans le cadre de contrats de travail

11.2 Conventions du Fonds national de l'emploi -R322-1-1

- Actions expérimentales pour la promotion de l'emploi

- Contrat installation formation artisanale

11.3 Délivrance de récépissés de déclaration d'existence des coopératives de consommation

11.4 Action de défense de l'Etat devant les tribunaux administratifs dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle - circulaire du 7 janvier 1988

11.5 Convention de réduction de la durée du travail - article 39 Loi n° 93-1313 du 20 décembre 1993, décret n°94-395 du 18 mai 1994, circulaire CDE n) 94-24 du 6 juillet 1994 modifié par la Loi n° 96-502 du 11 juin 1996

11.6 Reconnaissance de la qualité de SCOP - Loi du 19 décembre 1978 - Loi n° 78-763, décret n° 93-1231 du 10 novembre 1993, décret n° 97-34 du 15 janvier 1997, décret n° 97-1185 du 19 décembre 1997 - décret n° 97-1186 du 24 décembre 1997, circulaire DRT 98-2 du 9 mars 1998

11.7 Décision et convention relatives à l'aide financière liée à la réduction du temps de travail - Loi n° 98-461 du 13 juin 1998 article 3 , décret n° 98-494 du 22 juin 1998

Décision et convention relative à la prise en charge financière par l'Etat de l'appui-conseil aux entreprises mettant à l'étude des questions liées à la réduction du temps de travail - (Loi n° 98-461 du 13 juin 1998 - circulaire ministérielle MES-CAB 980010 du 24 juin 1998 - chapitre III)

11.10 Conventions nouveaux services emplois jeunes - Loi n° 97-940 du 16 octobre 1997 et décret n° 97-954 du 17 octobre 1997 modifié par décret n° 2003-523 du 18 juin 2003

11.11 Aide au conseil aux entreprises pour l'élaboration de plans de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (décret n° 2003-681 du 24 juillet 2003)

11.12 Conventions pour la mise en oeuvre du "CIVIS association" (décret n° 2003-644 du 11 juillet 2003)

ARTICLE 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Claude BARBIER, directeur départemental délégué du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, la délégation de signature qui lui est conférée par le présent arrêté sera exercée par :

M. François ESCUER, directeur adjoint du travail, secrétaire général,

Mme Catherine BOUTHORS, directrice adjointe du travail,

Mme Catherine FOURMY, directrice adjointe du travail,

Mme Anne RAMAT, directrice adjointe du travail.

ARTICLE 3 - Le délégataire est habilité à subdéléguer sa signature pour une partie des matières visées à l'article premier dans le cadre des textes réglementaires susvisés, sous réserve d'adresser copie de sa décision au préfet de région, préfet de la Gironde, sous le timbre du secrétaire général.

ARTICLE 4 - La signature des bénéficiaires de la présente délégation, lorsqu'elle est apposée sur des documents écrits, doit être précédée de la mention: " Pour le préfet, le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, délégué".

ARTICLE 5 - Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 01/03/2008

Le Préfet,
Francis IDRAC



PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES PROJETS
DE L'ETAT
Bureau des Finances de l'Etat

Arrêté du 03/03/2008

**Délégation de signature à Monsieur Jean Claude BARBIER,
Directeur départemental délégué du travail, assurant l'intérim de
la direction départementale du travail, de l'emploi et de la
formation professionnelle, en matière d'ordonnancement
secondaire**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi organique n°2001.692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2005.779 du 12 juillet 2005 ;

VU la loi n°68.1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics, modifiée par le décret n°98.81 du 11 février 1998 et par la loi n°99.209 du 19 mars 1999 ;

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n°62.1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

VU le décret n°92.681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances de l'Etat et des établissements publics nationaux ;

VU le décret n°92.1369 du 29 décembre 1992 modifiant le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 et fixant les dispositions applicables au recouvrement des créances mentionnées en son article 80 ;

VU le décret n°92.1370 du 29 décembre 1992 relatif à l'admission en non-valeur des créances de l'Etat ;

VU le décret n°99.89 du 8 février 1999 pris pour l'application de l'article 3 du décret n° 98.81 du 11 février 1998 précité ;

VU le décret n°2004.374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n°2005.54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier déconcentré au sein des administrations de l'Etat ;

VU le décret du 30 juin 2005 nommant Monsieur Francis IDRAC préfet de la région Aquitaine, préfet de la zone de défense Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté interministériel du 30 décembre 1982 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués pour les budgets (affaires sociales, solidarité nationale, travail, santé emploi, formation professionnelle) ;

VU l'arrêté du 31 juillet 1985 portant désignation d'ordonnateurs secondaires des crédits de formation professionnelle inscrits au budget des services généraux du premier ministre ;

VU l'arrêté du ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité en date du 19 septembre 2007 portant admission à la retraite de Monsieur Henri MULMANN, directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Gironde à compter du 2 mars 2008 ;

VU l'arrêté du ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité en date du 4 janvier 2008 affectant Monsieur Jean Claude BARBIER, directeur du travail, à la direction départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle de la Gironde pour exercer les fonctions de directeur départemental délégué ;

VU la circulaire 92/6 du 26 juin 1992 relative à l'organisation des élections prud'hommales ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - délégation de signature est donnée à Monsieur Jean Claude BARBIER, directeur du travail, directeur départemental délégué, assurant l'intérim de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en vue d'assurer les fonctions d'ordonnateur secondaire délégué jusqu'au 31 mars 2008 pour les recettes et les dépenses relatives à l'activité de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et relevant des programmes suivants :

- développement de l'emploi (programme 133)
- accès et retour à l'emploi (programme 102)
- accompagnement des mutations économiques, sociales et démographiques (programme 103)
- amélioration de la qualité de l'emploi et du travail (programme 111)
- conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail (programme 155).

ARTICLE 2 - la présente délégation de signature porte sur l'engagement juridique et comptable, la liquidation et le mandatement des dépenses, la réalisation des opérations de recettes, ainsi que les décisions d'opposition ou de relèvement de la prescription quadriennale des créances sur l'Etat.

ARTICLE 3 - seront soumis à ma signature tous les engagements juridiques d'un montant supérieur à :

- titre 3 (marchés) : 500 000 € HT,
- titre 5 (marchés) : 300 000 € HT,
- titre 6 : 150 000 €.

ARTICLE 4 - dans la limite des crédits par action et sous action mis à la disposition du directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, seront soumis à mon avis préalable :

- la programmation des opérations à engager qui lui aura été confiée par le ou les responsables de budget opérationnel dont il dépend,
- le réemploi des crédits rendus disponibles par l'abandon ou la réalisation partielle d'opérations,

ARTICLE 5 - mon avis devra également être recueilli préalablement à tout réemploi conduisant à modifier les enveloppes par action mises à sa disposition.

Le responsable de budget opérationnel concerné sera consulté dans les cas de réemplois conduisant à diminuer ou augmenter la dotation d'une action de plus de 10 % .

Les propositions de réemplois conduisant à un écart supérieur à 20 % par rapport à la dotation initiale d'une action devront recueillir l'accord du responsable de budget opérationnel concerné.

ARTICLE 6 - une copie de chaque compte rendu d'utilisation des crédits adressé au responsable de budget opérationnel me sera transmise systématiquement.

ARTICLE 7 - demeurent réservés à ma signature quel qu'en soit le montant :

- les ordres de réquisition du comptable public,
- les décisions de passer outre aux avis défavorables du contrôleur financier déconcentré en matière d'engagement de dépenses.

ARTICLE 8 - la signature et la qualité du chef de service délégataire et des fonctionnaires devront être précédées de la mention suivante :

"Pour le préfet de la Gironde"

ARTICLE 9 - en application du décret n°2004-374 du 29 avril 2004, et dans le respect des arrêtés ministériels de comptabilité susvisés, Jean Claude BARBIER, directeur du travail, directeur départemental délégué, est habilité à déléguer sa signature, sous réserve de m'adresser copie de sa décision.

ARTICLE 10 - l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2006 donnant délégation de signature à Monsieur Henri MULMANN, directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, en vue d'assurer les fonctions d'ordonnateur secondaire délégué est abrogé.

ARTICLE 11 - le secrétaire général de la préfecture de la Gironde, le trésorier payeur général et le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle la Gironde, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Bordeaux, le 03/03/2008

Le Préfet,
Francis IDRAC



DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE
DES ROUTES ATLANTIQUE

Direction

Arrêté du 10.03.2008

***DÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE À MONSIEUR FRANÇOIS, XAVIER
DELEBARRE, DIRECTEUR INTERDÉPARTEMENTAL DES ROUTES ATLANTIQUE***

LE PREFET COORDONNATEUR DES ITINERAIRES
ROUTIERS ATLANTIQUE

PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE,
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 82-213, du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes des départements et des régions, et notamment l'article 34 ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 complétée par la loi n°83-663 du 22 juillet 1983, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;

VU la loi n°91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU la loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU l'ordonnance n°82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratifs ;

VU le décret n° 86-351 du 6 mars 1986, n° 88-2153 du 8 juin 1988 et l'arrêté du 4 avril 1990, relatifs à la déconcentration en matière de gestion du personnel ;

VU le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992, portant charte de la déconcentration;

VU le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 relative à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;

VU le décret n°2001-1161 du 7 décembre 2001 portant déconcentration des décisions relatives à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

VU le décret du 30 juin 2005, nommant M. Francis IDRAC, préfet de la région Aquitaine, préfet de la zone de défense sud-ouest, préfet de la Gironde ;

VU le décret n° 2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisations des directions interdépartementales des routes ;

VU l'arrêté interministériel du 26 mai 2006 (rectificatif) portant constitution des directions interdépartementales des routes ;

VU l'arrêté ministériel du 23 juin 2006 nommant M. François DELEBARRE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur interdépartemental des routes Atlantique ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 juin 2006 portant organisation de la direction interdépartementale des routes Atlantique ;

VU les arrêtés interpréfectoraux des 26, 27, 30 et 31 octobre et 6 novembre 2006 confiant la responsabilité de sections du réseau routier national structurant dans les départements des Pyrénées-Atlantiques, de la Charente, de la Charente Maritime, de la Vienne, des Landes, de la Gironde et des Deux-Sèvres ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

A R R E T E

ARTICLE 1^{ER} - Délégation est donnée à M. François, Xavier **DELEBARRE**, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur interdépartemental des routes Atlantique, à l'effet de signer, dans le cadre des attributions et compétences dévolues à son service, toutes décisions dans les matières énumérées dans l'annexe n°1 jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. François, Xavier **DELEBARRE**, directeur interdépartemental des routes Atlantique, la délégation de signature conférée par l'article premier du présent arrêté à M. François, Xavier **DELEBARRE**, sera exercée par M. Alain **GUESDON**, ingénieur des ponts et chaussées, directeur de l'exploitation et par Mme Nathalie **HAMACEK**, ingénieure en chef des travaux publics de l'Etat, directrice du développement.

ARTICLE 3 - Dans le cadre de leurs attributions respectives, délégation est également donnée, pour les matières énumérées à l'annexe n°1 mentionnée à l'article premier du présent arrêté aux fonctionnaires dont la liste figure en annexe n°2 de ce même arrêté.

ARTICLE 4 - Le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et le directeur interdépartemental des routes Atlantique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 10 mars 2008

Le Préfet,
Francis IDRAC

Conférer annexes



DISTINCTIONS HONORIFIQUES

PREFECTURE DE LA GIRONDE
CABINET DU PREFET
Bureau du Cabinet

Arrêté du 28/01/2008

Médaille d'Honneur du Travail - Promotion du 1er janvier 2008

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le décret n° 48-852 du 15 mai 1948 instituant la Médaille d'Honneur du Travail,

VU le décret n° 84-591 du 4 juillet 1984 modifié relatif à la Médaille d'Honneur du Travail,

VU le décret n° 2000-1015 du 17 octobre 2000 relatif à la Médaille d'Honneur du Travail,

VU l'arrêté ministériel du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux Préfets pour l'attribution de la Médaille d'Honneur du Travail,

A l'occasion de la promotion du 1er janvier 2008,

SUR PROPOSITION du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

ARRETE

ARTICLE PREMIER : La Médaille d'Honneur du Travail est décernée à 2 371 personnes dont les noms figurent dans l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2 : Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 28/01/2008

Le Préfet,
Francis IDRAC

Conférer annexe



Arrêté du 21/02/2008

**Désaffectation des biens EPLE du Lycée agricole La Peyrouse de
Coulounieix**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83.663 modifiée du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les départements, les régions et l'Etat,

VU la circulaire interministérielle n° NOR/INT/B/89/00144/C du 9 mai 1989 concernant la désaffectation des biens des établissements publics locaux d'enseignement,

VU la délibération n°2007.2572 du 3 décembre 2007 de la commission permanente du conseil régional d'Aquitaine,

CONSIDERANT l'avis favorable du directeur régional de l'agriculture et de la forêt,

SUR PROPOSITION du secrétaire général pour les affaires régionales,

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER : Une partie du terrain d'assiette du lycée agricole La Peyrouse de Coulounieix, mitoyenne de sa propriété, cadastrée AP n° 15 et d'une superficie de 1083 m2, est désaffectée.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, le directeur régional de l'agriculture et de la forêt et le préfet de la Dordogne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié qu recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 21/02/2008

Pour le Préfet
L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales,
Bernard OHL



Arrêté modificatif du 18/02/2008

**Convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public
d'Aménagement du Territoire dénommé "Littoral Aquitain"**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'arrêté préfectoral du 16 Octobre 2006 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public "Littoral Aquitain",

VU la convention constitutive du groupement d'intérêt public "Littoral Aquitain", notamment son article 2,

CONSIDERANT la nécessité de préciser la dénomination du groupement d'intérêt public "Littoral Aquitain" dans l'arrêté susvisé,

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire général aux affaires régionales,

ARRETE

ARTICLE 1er : L'article 1er de l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2006 est modifié ainsi qu'il suit :

ARTICLE 1er : La convention constitutive du groupement d'intérêt public d'aménagement du territoire dénommé "Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain" est approuvée.

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales, Monsieur le Président du G.I.P. "LITTORAL AQUITAIN", et Monsieur le Trésorier Payeur Général de la Région Aquitaine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région aquitaine et du département de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 18/02/2008

Le Préfet de Région,
Francis IDRAC

Conférer annexe



EXPROPRIATION

PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES
COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau Urbanisme

Arrêté du 19/02/2008

Communauté Urbaine de Bordeaux : Déclaration d'Utilité Publique des travaux de création d'un centre administratif et de garages sur les communes d'Eysines et du Haillan et des acquisitions de parcelles de terrain nécessaires à la réalisation du projet

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment les articles L. 11-2, L. 11-5, L. 11-7 et R. 11-1 ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU la délibération du 24 mars 2006 par laquelle le Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine de Bordeaux a :

- décidé de créer un troisième centre administratif et de garages sur le territoire des communes d'Eysines et du Haillan, et d'acquérir par voie d'expropriation les parcelles de terrain permettant la réalisation du projet ;

- demandé la déclaration d'utilité publique de l'opération ;

VU l'arrêté préfectoral du 23 mars 2007 prescrivant l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet ci-dessus précité ;

VU les pièces justifiant l'accomplissement des mesures de publicité de l'avis annonçant l'organisation de ladite enquête ;

VU le procès-verbal des enquêtes effectuées en mairies d'Eysines, du Haillan et à la Communauté Urbaine de Bordeaux pendant 29 jours du 25 avril au 23 mai 2007 ;

VU l'avis favorable, assorti de recommandations, émis par le commissaire enquêteur en date du 22 juin 2007 ;

VU la réponse apportée, le 24 décembre 2007, par la Communauté Urbaine de Bordeaux, aux recommandations formulées par le commissaire enquêteur ;

CONSIDERANT que la réalisation d'un troisième centre administratif et de garages sur le territoire des communes d'Eysines et du Haillan présente un intérêt public ;

A R R E T E

ARTICLE 1 : Sont déclarés d'utilité publique les travaux de réalisation, par la Communauté Urbaine de Bordeaux, d'un troisième centre administratif et de garages sur les communes d'Eysines et du Haillan, ainsi que les acquisitions de terrains liées à cette opération, conformément au plan joint en annexe.

ARTICLE 2 : La Communauté Urbaine de Bordeaux est autorisée à acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les terrains susvisés.

ARTICLE 3 : Les expropriations devront être réalisées dans un délai de 5 ans à compter du présent arrêté qui sera affiché en mairies d'Eysines et du Haillan, ainsi qu'à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, M. le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux et Messieurs les maires d'Eysines et du Haillan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 19/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 19.02.2008

RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE MARITIME DE LA GRANDE ALOSE (*ALOSA ALOSA*)

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

- VU** le règlement (CE) n° 850/98 du Conseil du 30 mars 1998 modifié visant à la conservation des ressources de pêche par le biais de mesures techniques de protection des juvéniles d'organismes marins;
 - VU** le règlement (CE) n° 2371/2002 du Conseil du 20 décembre 2002 relatif à la conservation et à l'exploitation durable des ressources halieutiques dans le cadre de la politique commune de la pêche ;
 - VU** le code de l'environnement et notamment les articles r 436-44 et suivants;
 - VU** le décret du 9 janvier 1852 modifié sur l'exercice de la pêche maritime;
 - VU** le décret n° 90-94 du 25 janvier 1990 modifié pris pour l'application des articles 3 et 13 du décret du 9 janvier 1852 modifié sur l'exercice de la pêche maritime notamment l'article 17;
 - VU** le décret n° 90-618 du 11 juillet 1990 modifié relatif à l'exercice de la pêche maritime de loisir ;
 - VU** l'arrêté ministériel du 15 septembre 1993 instituant un régime commun de licences pour la pêche dans les estuaires et la pêche des poissons migrateurs et les délibérations professionnelles prises pour son application;
 - VU** l'arrêté préfectoral du 9 février 1996 réglementant la pêche maritime des poissons migrateurs dans la partie salée des fleuves rivières et canaux du bassin Charente, Seudre, Gironde;
 - VU** l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2007 du préfet de la région Aquitaine donnant délégation de signature au directeur régional des affaires maritimes d'Aquitaine;
 - VU** l'arrêté préfectoral du 27 novembre 2007 portant réglementation la pêche maritime des poissons migrateurs dans la partie salée des fleuves rivières et canaux du bassin charente, seudre, gironde,
 - VU** l'avis du comité de gestion des poissons migrateurs du bassin de la Garonne réuni le 18 décembre 2007;
 - VU** l'avis du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins d'Aquitaine du 12 février 2008;
- SURPROPOSITION** du directeur régional des affaires maritimes d'Aquitaine,

A R R Ê T E

ARTICLE PREMIER - La pêche maritime, et le débarquement, de la grande alose (*Alosa alosa*) sont interdits à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté dans Les eaux sous souveraineté ou juridiction française, comprises entre une ligne partant de la limite séparative des départements de la Vendée et de la Charente-Maritime et passant par les points A, B et C ainsi définis:

- Point A :

46° 15' 30" nord ; 01° 12' 00" ouest.

- Point B :

46° 15' 30" nord ; 01° 17' 30" ouest.

- Point C :

46° 20' 30" nord (parallèle de la pointe du Grouin du Cou); 01° 35' 30" ouest,

et de ce point plein ouest d'une part, et le parallèle passant par la limite séparative des départements de la Gironde et des Landes d'autre part.

ARTICLE 2 - Le directeur régional des affaires maritimes d'Aquitaine, le directeur régional des affaires maritimes de Poitou-Charentes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Poitou - Charentes, des préfectures de la Gironde et de la Charente-maritime.

Fait à Bordeaux, le 19 février 2008

Pour le Préfet de région et par délégation,
L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes
Directeur régional des Affaires maritimes d'Aquitaine
Laurent COURCOL



Arrêté modificatif du 19.02.2008

**POLICE DE LA PÊCHE EN GIRONDE PORTANT INTERDICTION DE LA PÊCHE DE LA GRANDE ALOSE
(ALOSA ALOSA) ET MODIFIANT LES CONDITIONS DE PÊCHE DE L'ALOSE FEINTE (ALOSA FALLAX)**

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE,
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

VU les dispositions du **Titre III** du **Livre IV** du Code de l'Environnement et notamment l'article **R.436-8**,

VU l'arrêté préfectoral du **31 janvier 2008** donnant délégation de signature à Monsieur **Jacques MERIC**, Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt d'Aquitaine, Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, en matière de Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques,

VU l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2005 portant approbation du cahier des clauses et conditions particulières d'exploitation du droit de pêche de l'Etat pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2009,

VU l'arrêté réglementaire permanent sur la police de la pêche dans le département de la Gironde en date du 21 décembre 2005,

VU les recommandations du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre concernant l'application d'un moratoire sur la Pêche de la Grande Alose en date du 18 décembre 2007,

VU l'avis du Directeur Départemental Délégué de l'agriculture et de la Forêt,

Considérant la situation alarmante de la population de Grande Alose (*Alosa alosa*),

Considérant la nécessité de mettre en œuvre un plan de restauration et de gestion de la population de la Grande Alose,

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la GIRONDE,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : Toute pêche de la Grande Alose (*Alosa alosa*) est interdite sur l'ensemble des cours d'eau, canaux et plans d'eau du département de la Gironde.

ARTICLE 2 : Un groupe technique "alose" du COGEPOMI sera mis en place en vue de définir les mesures de suivi de l'évolution de l'espèce.

ARTICLE 3 : Les poissons de l'espèce "Grande Alose" capturés accidentellement, même morts, devront être remis à l'eau, après démaillage immédiat du filet à bord du bateau, sous peine de verbalisation.

ARTICLE 4 : La pêche de "l'alose feinte" (*Alosa fallax*) au filet dérivant est autorisée jusqu'au 15 mai 2008. D'½ heure avant le lever du soleil à ½ heure après son coucher, la maille de 45 mm maximum est autorisée. D'½ heure après le coucher du soleil à ½ heure avant son lever, seule la maille de 36 mm maximum est autorisée.

ARTICLE 5 : A compter du 16 mai 2008 et jusqu'au 30 juin 2008, l'utilisation du filet dérivant est interdit sur les axes Garonne-Dordogne et Isle.

ARTICLE 6 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 15 février 2008 et jusqu'au 31 janvier 2009.

ARTICLE 7 : Toutes les dispositions concernant la réglementation générale et particulière de la pêche, non modifiées par le présent arrêté, restent en vigueur.

ARTICLE 8 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Départemental Délégué de l'Agriculture et de la Forêt de la Gironde, le colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Gironde, le Chef du service départemental de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques et l'ensemble des agents habilités pour la police de la pêche, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Gironde.

L'arrêté sera notifié au Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde, Président du Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre ainsi qu'au Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Gironde et à l'Association Agréée Départementale des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 19 février 2008

LE PRÉFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
François PENY



PREFECTURE DE LA GIRONDE
CABINET DU PREFET
SIRDPC

Arrêté du 18/02/2008

**Arrêté approuvant l'Ordre d'Opérations Départemental Feux de
forêts 2008**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, 1ère partie livre IV, titre II, chapitre IV, articles L 1424-1 à 1424-50, partie législative et R 1424-1 et R 1425-25, partie réglementaire,
VU la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile,
VU le Code Forestier, article L321-1 à L323-2 et articles R 321-1 à R 322-9,
VU l'ordre d'opérations national feux de forêts édité par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles,
VU l'ordre d'opérations zonal feux de forêts édité par le Centre Opérationnel Zonal du Sud-Ouest,

ARRETE

ARTICLE PREMIER : L'ordre d'opérations annexé au présent arrêté porte organisation de la lutte contre les incendies de forêts pour la campagne 2008.

ART. 2 : Les dispositions de l'ordre d'opérations s'imposent à tous les acteurs qui sont appelés à concourir à cette campagne de lutte contre les incendies de forêts.

ART. 3 : Le Directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Gironde commande et coordonne, sous l'autorité du Préfet de Région, l'ensemble des opérations ayant trait à la lutte contre les incendies.

ART. 4 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde , les Sous-Préfets, le Directeur de Cabinet, les Maires et Chefs de services concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Bordeaux, le 18/02/2008

Pour le Préfet
Le directeur de cabinet,
Thierry ROGELET

Conférer annexe



Arrêté du 20/02/2008

**Liste des candidats admis à l'examen du Brevet National de Moniteur
des Premiers Secours**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le décret n° 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des premiers secours ;

VU l'arrêté du 8 novembre 1991 relatif aux premiers secours modifié par les arrêtés du 24 mai 2000 et du 29 juin 2001 ;

VU le guide national de référence de la formation aux premiers secours annexé à l'arrêté du 29 juin 2001 publié au journal officiel du 24 août 2001 ;

VU l'arrêté du 22 octobre 2003 relatif à la formation de moniteur des premiers secours, notamment son article 9 prévoyant la publication au Journal Officiel de la liste des candidats admis aux examens de Brevet National de Moniteur des Premiers Secours de septembre à décembre 2007.

A R R E T E

ARTICLE PREMIER : Le Brevet National de Moniteur des Premiers Secours est délivré aux personnes ayant satisfait aux épreuves des examens organisés.

ARTICLE 2 : La liste nominative est établie en annexe avec indication des dates d'examens.

ARTICLE 3 : M. le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, MM. les Sous-Préfets du département, M. le Directeur du Service Interministériel Régional de Défense et de Protection Civile sont chargés de l'exécution du présent arrêté. L'arrêté et son annexe sont publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture de la gironde.

Fait à Bordeaux, le 20/02/2008

Pour le Préfet
Le directeur de cabinet,
Thierry ROGELET

Conférer annexe



Arrêté du 05/02/2008

**Arrêté modificatif de l'autorisation administrative de
fonctionnement délivrée à l'Entreprise de surveillance et de
gardiennage VIGILANCE INTER PROTECTION**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, notamment son article 7, modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure (Titre IV - Articles 94 à 101) ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU l'arrêté préfectoral du 12/06/2006 autorisant la société VIGILANCE INTER PROTECTION sise avenue Descartes - parc d'activité Descartes - Bât A - 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX à exercer ses activités de surveillance, gardiennage, intervention et prévention ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif du 30/05/2007 ;

VU la demande présentée par M. Jean-Philippe CARROUGE en date du 01/02/2008 ;

CONSIDERANT que cet établissement a changé de domiciliation et de gérant ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la Préfecture de la GIRONDE ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral du 12/06/2006 est modifié ainsi :

La société VIGILANCE INTER PROTECTION sise 16 bis rue Cyrano - 33200 BORDEAUX, est autorisée à poursuivre ses activités de surveillance, gardiennage, intervention et prévention sous la gérance de M. Yann BOUTOILLE ;

Le reste demeure sans changement.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 05/02/2008

Pour le Préfet
Le Directeur de l'Administration Générale,
Christian VERGES



Arrêté du 05/02/2008

Autorisation administrative de fonctionnement de la société de surveillance et de gardiennage Société Privée d'Agents de Sécurité et de Surveillance S-PASS

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, notamment son article 7, modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure (Titre IV - Articles 94 à 101) ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU la demande présentée par M. Pierre DELFAUD en vue d'obtenir l'autorisation de fonctionnement pour la société :

* dénomination : Société Privée d'Agents de Sécurité et de Surveillance - S PASS

* adresse : 5 rue des roses - 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

* nature des activités : sécurité des biens et des personnes

CONSIDERANT que le dossier est constitué conformément à la législation en vigueur,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la Préfecture de la GIRONDE ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - La société S-PASS sise 5 rue des roses - 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC, est autorisée à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Nul ne peut se prévaloir du présent arrêté pour exercer une activité autre que celle ci-dessus indiquée.

ARTICLE 3 - Le responsable devra déclarer en Préfecture (bureau de la Police Générale et de la Réglementation) chaque embauche et sortie de personnel ainsi que toute modification dans les statuts, adresse, activités de l'établissement.

ARTICLE 4 - La cessation d'activité de l'établissement devra également y être déclarée.

ARTICLE 5 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 05/02/2008

Pour le Préfet
Le Directeur de l'Administration Générale,
Christian VERGES



Arrêté du 08/02/2008

**Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement
délivrée au service interne de sécurité de la Société RICARD à
LORMONT**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes ;

VU l'arrêté préfectoral du 04/01/1989 autorisant la société RICARD sise Carrefour de la croix rouge 33310 LORMONT à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage ;

VU le courrier en date du 04/02/2008 par lequel la société RICARD m'informe que l'activité de surveillance est assurée par un prestataire privé ;

CONSIDÉRANT que le service interne de sécurité n'existe plus ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

A R R Ê T E

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral du 04/01/1989 autorisant la société RICARD sise Carrefour de la croix rouge 33310 LORMONT à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage, est annulé.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 08/02/2008

Pour le Préfet
Le Directeur de l'Administration Générale,
Christian VERGES



Arrêté du 13/02/2008

**Arrêté modificatif de l'autorisation administrative de
fonctionnement délivrée à l'Entreprise de surveillance et de
gardiennage H ET C SURVEILLANCE**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, notamment son article 7, modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure (Titre IV - Articles 94 à 101) ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU l'arrêté préfectoral du 23/10/2006 autorisant la société H ET C SURVEILLANCE sise 7 rue d'Aquitaine - 33990 HOURTIN à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage ;

CONSIDERANT que cet établissement a changé de domiciliation ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la Préfecture de la GIRONDE ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral du 23/10/2006 est modifié ainsi :

La société H ET C SURVEILLANCE sise ZA Lieu Dit La Borée - 33112 SAINT LAURENT MEDOC, est autorisée à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage.

Le reste demeure sans changement.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Préfet
Le Directeur de l'Administration Générale,
Christian VERGES



Arrêté du 25/02/2008

**Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement délivrée
à l'établissement de sécurité privée SURVEILLANCE PRO**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes ;

VU l'arrêté préfectoral du 03/08/2007 autorisant l'entreprise SURVEILLANCE PRO sise 8 bis rue de la république 33660 ST SEURIN SUR L'ISLE à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage ;

CONSIDÉRANT que l'établissement a été radié du registre du commerce et des sociétés le 30/01/2008 ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

A R R Ê T E

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral du 03/08/2007 autorisant l'entreprise SURVEILLANCE PRO sise 8 bis rue de la république 33660 ST SEURIN SUR L'ISLE à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage, est annulé.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 25/02/2008

Pour le Préfet
L'Attachée, chef de bureau de la Police Générale et de
la Réglementation,
Martine BESSELLERE-LAMOTHE



Arrêté du 25/02/2008

**Arrêté modificatif de l'autorisation administrative de
fonctionnement du service interne de sécurité de l'hypermarché
CARREFOUR à Mérignac**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, notamment son article 7, modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure (Titre IV - Articles 94 à 101) ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU l'arrêté préfectoral du 14/10/1987 autorisant l'hypermarché CARREFOUR sis route du Cap-Ferret - BP 96 - 33701 MERIGNAC CEDEX à faire fonctionner son service interne de sécurité ;

CONSIDERANT que cet établissement a changé de directeur;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la Préfecture de la GIRONDE ;

A R R Ê T E

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral du 14/10/1987 est modifié ainsi :

L'hypermarché CARREFOUR sis route du Cap-Ferret - BP 96 - 33701 MERIGNAC CEDEX, est autorisé à poursuivre les activités de son service interne de sécurité sous la nouvelle direction de M. COLLARD Vincent.

Le reste demeure sans changement.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 25/02/2008

Pour le Préfet
L'Attachée, chef de bureau de la Police Générale et de
la Réglementation,
Martine BESSELLERE-LAMOTHE



Arrêté du 26/02/2008

**Arrêté modificatif de l'autorisation administrative de
fonctionnement délivrée à l'Etablissement de sécurité privée
SERVICES TECHNIQUES SECURITE FIDUCIAIRE**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, notamment son article 7, modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure (Titre IV - Articles 94 à 101) ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU l'arrêté préfectoral n°3301010 du 09/04/2001 ;

VU l'arrêté préfectoral modificatif n°3307015 du 26/03/2007 ;

CONSIDERANT que cet établissement a changé de domiciliation ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la Préfecture de la GIRONDE ;

A R R Ê T E

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral modificatif n°3307015 du 26/03/2007 est modifié ainsi :

La société SERVICES TECHNIQUES SECURITE FIDUCIAIRE sise 38 quai Wilson - 33130 BEGLES, est autorisée à exercer ses activités de surveillance, gardiennage, approvisionnement de guichets et distributeurs de billets, transport de fonds, collecte, transport et conservation de tout type de documents et archives et traitement de valeurs.

Le reste demeure sans changement.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 26/02/2008

Pour le Préfet
L'Attachée, chef de bureau de la Police Générale et de
la Réglementation,
Martine BESSELLERE-LAMOTHE



Arrêté du 27/02/2008

Autorisation administrative de fonctionnement de la société de surveillance et de gardiennage ACEA

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds, notamment son article 7, modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure (Titre IV - Articles 94 à 101) ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes, notamment ses articles 1 et 6 ;

VU la demande présentée par Mme. ABBAS et M. CARLIER (gérants de la société) en vue d'obtenir l'autorisation de fonctionnement pour la société :

* dénomination : ACEA

* adresse : 25 avenue Des Mondaults - 33270 FLOIRAC

* nature des activités : Surveillance, télésurveillance, vente installation de matériel de sécurité incendie vidéo, contrôle d'accès audit en sécurité.

CONSIDERANT que le dossier est constitué conformément à la législation en vigueur,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la Préfecture de la GIRONDE ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - La société ACEA sise 25 avenue Des Mondaults - 33270 FLOIRAC, est autorisée à exercer ses activités de surveillance, télésurveillance, vente installation de matériel de sécurité incendie vidéo, contrôle d'accès audit en sécurité à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Nul ne peut se prévaloir du présent arrêté pour exercer une activité autre que celle ci-dessus indiquée.

ARTICLE 3 - Le responsable devra déclarer en Préfecture (bureau de la Police Générale et de la Réglementation) chaque embauche et sortie de personnel ainsi que toute modification dans les statuts, adresse, activités de l'établissement.

ARTICLE 4 - La cessation d'activité de l'établissement devra également y être déclarée.

ARTICLE 5 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 27/02/2008

Pour le Préfet
L'Attachée, chef de bureau de la Police Générale et de
la Réglementation,
Martine BESSELLERE-LAMOTHE



Arrêté du 28/02/2008

**Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement délivrée
à l'établissement de sécurité privée ASG**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes ;

VU l'arrêté préfectoral du 11/09/1995 autorisant l'entreprise ASG sise Marot n°6 - 33141 VILLEGOUGE à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage ;

CONSIDÉRANT que l'établissement a été radié du registre du commerce et des sociétés le 30/06/2001 ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral du 11/09/1995 autorisant l'entreprise ASG sise Marot n°6 - 33141 VILLEGOUGE à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage, est annulé.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 28/02/2008

Pour le Préfet
L'Attachée, chef de bureau de la Police Générale et de
la Réglementation,
Martine BESSELLERE-LAMOTHE



Arrêté du 28/02/2008

**Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement
délivrée à l'établissement de sécurité privée PRO SECURITE
AQUITAINE - PSA**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 3304043 du 28/05/2004 autorisant l'entreprise PRO SECURITE AQUITAINE - PSA sise 27 rue Denise - 33300 BORDEAUX à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage ;

CONSIDÉRANT que l'établissement a été radié du registre du commerce et des sociétés le 04/02/2008 ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral n° 3304043 du 28/05/2004 autorisant l'entreprise PRO SECURITE AQUITAINE - PSA sise 27 rue Denise - 33300 BORDEAUX à exercer ses activités de surveillance et de gardiennage, est annulé.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 28/02/2008

Pour le Préfet
L'Attachée, chef de bureau de la Police Générale et de
la Réglementation,
Martine BESSELLERE-LAMOTHE



Arrêté du 28/02/2008

**Annulation d'autorisation administrative de fonctionnement délivrée
à l'établissement de sécurité privée Société de gardiennage novatrice
d'intervention et de sécurité**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de surveillance, de gardiennage et de transport de fonds modifiée par la loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 3399004 du 09/02/1999 autorisant l'entreprise SOCIETE DE GARDIENNAGE NOVATRICE D'INTERVENTION ET DE SECURITE sise 54 avenue de Saint Médard - 33700 MERIGNAC à exercer ses activités de conseil aux entreprises et aux particuliers en matière de sécurité et gardiennage ;

CONSIDÉRANT que l'établissement a été radié du registre du commerce et des sociétés le 16/05/2003 ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER - L'arrêté préfectoral n° 3399004 du 09/02/1999 autorisant l'entreprise SOCIETE DE GARDIENNAGE NOVATRICE D'INTERVENTION ET DE SECURITE sise 54 avenue de Saint Médard - 33700 MERIGNAC à exercer ses activités de conseil aux entreprises et aux particuliers en matière de sécurité et gardiennage, est annulé.

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Gironde, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 28/02/2008

Pour le Préfet
L'Attachée, chef de bureau de la Police Générale et de la
Réglementation,
Martine BESSELLERE-LAMOTHE



Arrêté modificatif du 13/02/2008

**Modification de la composition de la Commission Départementale de
la présence postale territoriale**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi n°90.568 du 2 juillet 1990 créant le statut d'autonomie de La Poste ;
VU le décret n°90.1214 du 29 décembre 1990 portant cahier des charges et fixant les droits et obligations de La Poste ;
VU le décret n° 2007-448 du 25 mars 2007 relatif aux commissions départementales de la présence postale territoriale ;
VU le contrat d'objectifs et de progrès portant contrat de plan entre l'Etat et La Poste pour les années 1998 à 2001 signé le 25 juin 1998 ;
VU le contrat de plan entre l'Etat et La Poste ;
VU les circulaires des 3 septembre 1998 et 18 novembre 1998 du secrétaire d'Etat à l'industrie concernant la mise en place de commissions départementales en application du contrat d'objectifs et de progrès portant contrat de plan entre l'Etat et La Poste ;
VU la circulaire n° 420 DIACT/DGCL du 30 avril 2007 ;
VU l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2006 portant composition de la commission départementale de la présence postale (CDPPT) ;
VU les décisions portant nomination des représentants de la Poste à la commission départementale de la présence postale ;
SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER - L'article 1er de l'arrêté du 20 juin 2007 est ainsi modifié :

Représentants de la Poste

Titulaires :

- M. Daniel CATZARAS, Délégué régional de la Poste
- Mme Anne-Marie DUFOUR, Directrice de la Poste Gironde
- M. Christian CARLES, Directeur opérationnel du courrier

Suppléants :

- Mme Claudie ADAM, Adjoint au délégué régional
- M. Olivier MONSEL, représentant l'enseigne
- M. Jean-Marc VIGE, représentant le courrier
- M. Laurent GUILLON, Délégué aux relations territoriales

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de la préfecture et le Directeur de la Poste Gironde sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



SERVICES VETERINAIRES

CABINET DU PRÉFET
Pôle Sécurité Intérieure

Arrêté du 11.02.2008

LISTE DÉPARTEMENTALE DES VÉTÉRINAIRES SUSCEPTIBLES DE RÉALISER DES ÉVALUATIONS COMPORTEMENTALES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L211-14-1 DU CODE RURAL

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

- VU** le code rural et notamment ses articles L211-11, L211-14-1 et D211-3-1 ;
- VU** l'arrêté du 10 septembre 2007 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L211-14-1 du Code Rural ;
- VU** les demandes présentées, conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 septembre 2007 précité, par les vétérinaires figurant sur la liste ci-dessous ;

SUR PROPOSITION de M. le Directeur Départemental des Services Vétérinaires de la Gironde.

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER : La liste départementale des vétérinaires susceptibles de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L211-14-1 du Code Rural est établie comme suit :

Code national vétérinaire	Nom	Prénom	Adresse professionnelle	Code postal	Commune	Date d'obtention du diplôme vétérinaire
2638	PEIX	Didier	4 Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	33430	BAZAS	1987
2669	VALADE	Gérard	39 Avenue du Général de Gaulle	33290	BLANQUEFORT	1981
2592	GELLE	Rémi	116 rue de l'Hôpital	33390	BLAYE	1980
10185	RAMETTE	Olivier	116 rue de l'Hôpital	33390	BLAYE	1986
10843	BROCHET	Jérôme	162 Avenue Charles de Gaulle	33200	BORDEAUX	1988
18792	FAGET	Laurent	181 ter Avenue de Paris	33620	CAVIGNAC	2003
2594	GIRARDEAU	Jacques	181 ter Avenue de Paris	33620	CAVIGNAC	1977
10737	GAUDRAY	Christian	10 Avenue du Baron Haussmann	33610	CESTAS	1990
16894	LOBO	Alexandre	10 Avenue du Baron Haussmann	33610	CESTAS	2001
2535	BRENAC	Olivier	7 Avenue du Médoc	33320	EYSINES	1977
2537	CAZIN-BRUGNE	Véronique	1 Avenue Hubert Dubedout	33270	FLOIRAC	1985

19278	DOBRAJE	Romain	1 Avenue Hubert Dubedout	33270	FLOIRAC	2004
2560	CORNELIS- DEDROOG	Liliane	20 Route des Landes	33690	GRIGNOLS	1983
12176	DUPRAT	Céline	Consultante itinérante 13 Clos de l'Ayguelongue	33450	IZON	1995
2564	DEROME	Pierre	34 Avenue de l'Esprit des Lois	33650	LA BREDE	1971
2604	IZARD	Catherine	80 2A L'Illot	33240	LA LANDE DE FRONSAC	1982
2609	LALOU	Denis	4 Route de Baudin	33670	LA SAUVE	1980
18360	DEMONCEAU	Arnaud	3 Chemin Garenne	33210	LANGON	2003
12117	EON	Charles Henri	3 Chemin Garenne	33210	LANGON	1990
11486	GALLARDO	Anne Marie	13 Avenue de la Côte d'Argent	33470	LE TEICH	1993
2546	CASSOU RIBEHART	Bernard	18 Avenue de la Mairie	33950	LEGE	1973
14889	ARVY	Christophe	130 bis Avenue Georges Pompidou	33500	LIBOURNE	1995
7248	BONATO	Lionel	29 Rue Henri Guillaumet	33500	LIBOURNE	1983
9223	VAN LEEUWEN	Linda	1 Malangin - PARSAC	33570	MONTAGNE	1988
2534	BOULET	Marc	Le Bourg	33820	ST AUBIN DE BLAYE	1978
15509	PRADIES	Félix Guillaume	Le Bourg	33820	ST AUBIN DE BLAYE	2001
2629	MONIOT	Jean François	23 Route de Coutras	33910	ST DENIS DE PILE	1981
17273	PETIT-ETIENNE	Germinal	9 Place Maucaillou	33450	ST SULPICE ET CAMEYRAC	1999

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

P/LE PREFET
Le directeur de cabinet
Thierry ROGELET



Arrêté modificatif du 18/02/2008

Office de Tourisme du Sauternais, Graves & Pays de Langon

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code du Tourisme ;

VU le décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92 645 du 13 juillet 1992 à l'exception des articles dorénavant codifiés ;

VU le décret n°97-503 du 21 mai 1997 portant mesures de simplifications administratives,

VU l'arrêté ministériel du 22 novembre 1994 modifié relatif aux conditions de fixation du montant de la garantie financière des organismes locaux de tourisme et aux conditions d'aptitude professionnelle spécifiques au personnel de direction de certains organismes locaux ;

VU l'arrêté Préfectoral du 01 juillet 2005 attribuant l'autorisation n° AU033050001 à : REGIE/ OFFICE DE TOURISME DU SAUTERNAIS GRAVES ET PAYS DE LANGON 11, allée Jean Jaurès 33210 LANGON représentée par Monsieur Richard VOISIN Directeur;

VU le courrier du 23 janvier 2008 du Président de l' Office de Tourisme du Sauternais, Graves et Pays de Langon informant du départ du Directeur, M. Richard VOISIN, et proposant Mme Céline PEREZ en remplacement,

SUR PROPOSITION de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Gironde ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER - l'art. 1 de l'arrêté préfectoral du 01/07/05 est modifié comme suit :

L'autorisation n° AU033050001 est délivrée à : REGIE/ OFFICE DE TOURISME DU SAUTERNAIS GRAVES ET PAYS DE LANGON - 11, allée Jean Jaurès 33210 LANGON représentée par Mme Céline PEREZ, Directrice.

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 - M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde

Fait à Bordeaux, le 18/02/2008

Pour le Préfet
Le Directeur de l'Administration Générale,
Christian VERGES



Arrêté modificatif du 29/02/2008

S.P.I.C. Office de Tourisme Audenge-Lanton à Lanton

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code du Tourisme ;

VU le décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92 645 du 13 juillet 1992 à l'exception des articles dorénavant codifiés ;

VU le décret n°97-503 du 21 mai 1997 portant mesures de simplifications administratives,

VU l'arrêté ministériel du 22 novembre 1994 modifié relatif aux conditions de fixation du montant de la garantie financière des organismes locaux de tourisme et aux conditions d'aptitude professionnelle spécifiques au personnel de direction de certains organismes locaux ;

VU l'arrêté Préfectoral du 07 janvier 2008 attribuant l'autorisation n° AU033070001 au : SPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL AUDENGE - LANTON 1, route du Stade 33138 LANTON représentée par Mademoiselle Emmanuelle LAVERNHE Directrice;

VU le courrier du 25/02/08 du SPIC Office de Tourisme Intercommunal AUDENGE LANTON confirmant le changement de garantie financière,

SUR PROPOSITION de M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Gironde ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER - l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2008 est modifié comme suit :

L'autorisation n° AU033070001 est délivrée au : SPIC OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL AUDENGE - LANTON - 1, route du Stade 33138 LANTON représentée par Mademoiselle Emmanuelle LAVERNHE Directrice

ARTICLE 2 - La garantie financière est apportée par : Covéa Caution 34, place de la République 72013 LE MANS CEDEX 2

Le reste sans changement.

ARTICLE 3 - M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde

Fait à Bordeaux, le 29/02/2008

Pour le Préfet,
Le Directeur de l'Administration Générale,
Christian VERGES



ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LES TAXIS ET VOITURES DE PETITE REMISE DE LA GIRONDE

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

VU le décret n° 73-225 du 2 mars 1973 relatif à l'exploitation des taxis et des voitures de remises ;

VU le décret n° 78-363 du 13 mars 1978 modifié par le décret n° 86-1071 du 24 septembre 1986 réglementant la catégorie des instruments de mesure « taximètres » ;

VU le décret n° 86-427 du 13 mars 1986 portant création de la commission des taxis et voitures de petite remise ;

VU le décret n° 95-935 du 17 août 1995 portant application de la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi ;

VU le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

VU l'arrêté du 21 août 1980 modifié par l'arrêté du 21 octobre 1986 relatif à la construction, l'approbation des modèles, à l'installation et à la vérification primitive des taximètres et à l'agrément des installateurs et réparateurs de taximètres ;

VU l'arrêté ministériel du 18 juillet 2001 relatif aux taximètres en service ;

VU l'avis des membres de la commission départementale des taxis et voitures de petite remise réunie le 7 novembre 2007 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

A R R E T E

Article 1^{er} : La circulation et l'exploitation dans le département de la Gironde, des véhicules ci-après dénommés « taxis » sont soumis, indépendamment des prescriptions susceptibles d'être imposées, aux dispositions particulières du présent arrêté.

Article 2 : L'appellation « taxi » s'applique à tout véhicule automobile de neuf places assises au plus, y compris celle du chauffeur, muni d'équipements spéciaux, dont le propriétaire ou l'exploitant est titulaire d'une autorisation de stationnement sur la voie publique en attente de la clientèle, afin d'effectuer à la demande de celle-ci et à titre onéreux le transport particulier des personnes et de leurs bagages.

Les véhicules taxi sont munis des équipements spéciaux suivants :

✓ un compteur horo-kilométrique homologué dit « taximètre » conforme aux prescriptions du 13 mars 1978 susvisé. Le client transporté devra pouvoir, de l'endroit où il est assis, prendre connaissance par simple lecture des sommes inscrites au compteur ;

✓ un dispositif répéteur extérieur lumineux de tarifs agréé par le Service des Instruments de Mesure (Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie) conformément à l'arrêté d'application du décret du 13 mars 1978 modifié par le décret n° 86-1071 du 24 septembre 1986.

Cet appareil doit être placé sur la partie avant du toit du taxi, perpendiculairement à l'axe de marche du véhicule. Les lettres A, B, C, D indiquant les différents tarifs doivent être disposées par ordre alphabétique, de gauche à droite pour un observateur placé devant le taxi.

✓ l'indication visible, sous forme d'une plaque scellée sous la plaque d'immatriculation arrière au véhicule, du n° de l'autorisation de stationnement ainsi que de la commune de rattachement.

✓ un appareil horodateur homologué, fixé au véhicule et visible de l'extérieur, faisant apparaître les heures de début et de fin de service du conducteur, lorsqu'une durée maximale d'utilisation du taxi est prescrite.

Les taxis doivent stationner en attente de clientèle dans leur commune de rattachement. Ils peuvent toutefois stationner dans les communes où ils ont fait l'objet d'une réservation préalable, dont les conducteurs devront apporter la preuve en cas de contrôle, ainsi que dans celles faisant partie d'un service commun de taxis comprenant leur commune.

Article 3 : Monsieur le Secrétaire Général, M. le Préfet délégué pour la sécurité et la défense, Messieurs les Sous-Préfets d'Arcachon, Blaye, Langon, Lesparre-Médoc et Libourne, Mmes et MM les Maires du département de la Gironde, M. le Directeur départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, M. le Directeur régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

LE PRÉFET,
P/LE PRÉFET
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
François PENY



PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES PROJETS
DE L'ETAT

Arrêté du 12/02/2008

**Désignation des membres composant la commission consultative
économique de l'Aérodrome de Bordeaux Mérignac**

LE PRÉFET DE LA REGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de l'aviation civile et notamment ses articles R 224-3-III et D 224-3 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n° 2007-617 du 26 août 2007 relatif aux commissions consultatives économiques des aérodromes de l'Etat et d'aéroports de Paris et modifiant le code l'aviation civile ;

SUR proposition de la Directrice de l'Aviation Civile Sud-Ouest ;

ARRETE

ARTICLE 1er : M. Dominique BERLAND, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, est désigné comme Président de la commission consultative économique de l'aérodrome de Bordeaux Mérignac pour une durée de trois ans.

ARTICLE 2 : Collège de l'exploitant et des collectivités locales :
sont nommés pour une durée de trois ans :

- M. Pascal PERSONNE, Président du Directoire de la Société Anonyme Aéroport de Bordeaux Mérignac,
- M. Thierry COULOMIES, membre du Directoire de la Société Anonyme Aéroport de Bordeaux Mérignac,
- Mme Françoise BARBE, Directrice Exploitation de la Société Anonyme Aéroport de Bordeaux Mérignac,
- M. Alain ANZIANI, Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine,
- M. Serge LAMAISON, Conseiller Général du Canton de Saint-Médard-en-Jalles,
- M. André DELPONT, Directeur Général Adjoint, Pôle Développement Economique de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ARTICLE 3 : Collège des usagers :

sont nommés pour une durée de trois ans

- M. Jean-Pierre LE GOFF, Délégué Général de la Chambre Syndicale du Transport Aérien,
- M. Jean-Baptiste VALLÉ, Délégué Général du Syndicat des Compagnie Aériennes Autonomes,
- M. Georges LACHENAUD, Directeur Achats Redevances Aéronautiques et Ressources Partenaires de la Compagnie Air France,

- M. Yves LE DÉ, Directeur d'Exploitation Sol de la Compagnie Régionale CAE,
- M. Christophe LOUSTALAN, Chef des Moyens Généraux de la Société Dassault Aviation,
- M. le Directeur de la Société Chronopost.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Mme la Directrice de l'Aviation Civile Sud-Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 12/02/2008

Le Préfet,
Francis IDRAC



PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES PROJETS
DE L'ETAT

Arrêté du 12/02/2008

Création de la commission consultative économique de l'Aérodrome de Bordeaux Mérignac

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de l'aviation civile et notamment ses articles R 224-3-III et D 224-3 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n° 2007-617 du 26 août 2007 relatif aux commissions consultatives économiques des aérodromes de l'Etat et d'aéroports de Paris et modifiant le code l'aviation civile ;

SUR proposition de la Directrice de l'Aviation Civile Sud-Ouest ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Il est créé pour l'aérodrome de Bordeaux Mérignac une commission consultative économique, pour une durée de trois ans.

ARTICLE 2 : La commission est composée de 13 membres :

* un président

* six membres au titre du collège de l'exploitant et des collectivités locales, dont :

- trois représentants de la société exploitante
- trois représentants des collectivités locales

* six membres au titre du collège des usagers, dont :

- deux représentants des organisations professionnelles du transport aérien
(Chambre syndicale du transport aérien, Syndicat des compagnies aériennes autonomes)

- quatre représentants des usagers de la plate-forme

- . Compagnies aériennes : Air France, Régional CAE
- . Industriel aéronautique : DASSAULT Aviation
- . Fret et Poste : Chronopost

ARTICLE 3 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Mme la Directrice de l'aviation civile Sud-Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 12/02/2008

Le Préfet,
Francis IDRAC



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA CONCURRENCE
DE LA CONSOMMATION
ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES

Arrêté du 05.03.2008

**FIXATION DES PRIX MAXIMA DES TARIFS DES COURSES DE TAXIS DANS LE DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE**

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

- VU l'article L. 410-2 du Code de commerce et le décret n°2002-689 du 30 avril 2002 fixant ses conditions d'application,
- VU le Code de la Consommation,
- VU le décret n°73-225 du 2 mars 1973 relatif à l'exploitation des taxis et des voitures de remise, modifié,
- VU la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi, modifiée,
- VU le décret n° 95-935 du 17 août 1995 portant application de la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995, modifié,
- VU l'arrêté préfectoral du 22 août 1991 relatif aux conditions d'exploitation des taxis,
- VU le décret n° 78-363 du 13 mars 1978 réglementant la catégorie d'instruments de mesure taximètres, modifié par le décret n° 86-1071 du 24 septembre 1986,
- VU le décret n°2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure,
- VU l'arrêté ministériel du 18 juillet 2001 relatif aux taximètres en service modifié par l'arrêté ministériel du 31 décembre 2002,
- VU le décret n° 87-238 du 6 avril 1987 réglementant les tarifs de courses de taxis, modifié par le décret n° 2005-313 du 1^{er} avril 2005.
- VU l'arrêté ministériel n° 83-50/A du 3 octobre 1983,
- VU l'arrêté ministériel du 13 février 2008,
- VU l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2007
- de Madame la Directrice Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes en date du 25 février 2008

ARRETE

ARTICLE PREMIER - Dans le département de la Gironde, les "taxis" tels qu'ils sont définis par l'article 1er de la loi 95-66 du 20 janvier 1995 modifiée, et l'article 1er de son décret d'application n° 95-935 du 17 août 1995 modifié, sont soumis aux dispositions du présent arrêté.

TITRE I

PRIX

ARTICLE 2 - Pour tous les taxis du département de la Gironde et dès l'entrée en vigueur du présent arrêté, les tarifs limites applicables au transport public des voyageurs par taxis automobiles munis d'un compteur horokilométrique sont fixés comme suit, toutes taxes comprises quel que soit le nombre de places que la voiture comporte et que ces places soient toutes occupées ou non.

Le compteur horokilométrique doit être installé dans le véhicule de telle sorte qu'il soit parfaitement visible et lisible de la place du client.

Il devra être mis en fonctionnement dès le début de chaque course. Le chauffeur de taxi est tenu d'informer le client de tout changement de tarif pendant la course.

La valeur de la chute est égale à 0, 10 euro

1°) - Pour tous les tarifs :

* Prise en charge 2 euros

Pour les courses de petite distance, le tarif minimum, supplément inclus, susceptible d'être perçu est fixé à 5, 80 euros.

Une information par voie d'affichette apposée dans les véhicules doit indiquer à la clientèle les conditions d'application de la prise en charge.

* Heure d'attente ou de marche lente: 25, 50 euros

2°) - Tarifs kilométriques :

* Applicables en fonction de la nature du transport effectué :

Tarifs	Nature du transport effectué	Tarif kilométrique	Distance de chute
A	Transport circulaire: Avec départ et retour en charge à la station, de jour, de 7h à 19 h	0, 69 euro	144, 93 mètres
B	Transport circulaire: Avec départ et retour en charge à la station, de nuit, de 19h à 7h et les dimanches et jours fériés	1, 04 euro	96, 15 mètres
C	Transport direct: Avec départ en charge et retour à vide, de jour, de 7h à 19 h	1, 38 euro	72, 46mètres
D	Transport direct: avec départ en charge et retour à vide, de nuit, de 19h à 7h et les dimanches et jours fériés	2, 07 euro	48, 31mètres

ARTICLE 3- Dès l'entrée en vigueur du présent arrêté, les tarifs toutes taxes comprises ne peuvent être supérieurs à la somme des éléments ci-après énumérés:

A - Prise en charge, tarif kilométrique, heure d'attente inscrite au compteur horokilométrique.

B - Rémunérations complémentaires prévues au présent arrêté.

ARTICLE 4 - Pour les transports sur appels (téléphoniques ou autres), il sera fait usage des tarifs ci-après :

Dès le départ de la course:

* Tarifs C : le jour de 7 heures à 19 heures

* Tarifs D : la nuit de 19 h à 7 heures, les dimanches et jours fériés.

A la prise en charge du client:

I- Si à la demande du client, le taxi effectue un transport circulaire avec départ et retour en charge au point de charge du client :

* Tarifs A : le jour de 7 heures à 19 heures

* Tarifs B : la nuit de 19 h à 7 heures, les dimanches et jours fériés.

II- a) - Si la destination du client éloigne le taxi de son point de départ et quelle que soit la distance à parcourir :

* Tarifs C : le jour de 7 heures à 19 heures

* Tarifs D : la nuit de 19 h à 7 heures, les dimanches et jours fériés.

b) - Si la destination du client conduit le taxi à revenir en direction de son point de départ et si la distance en charge à réaliser est égale ou supérieure à la distance parcourue par le taxi pour venir chercher le client, le compteur doit être remis en position libre puis enclenché sur :

* Tarifs C : le jour de 7 heures à 19 heures

* Tarifs D : la nuit de 19 h à 7 heures, les dimanches et jours fériés.

c) - Si la destination du client conduit le taxi à revenir en direction de son point de départ mais si la course à effectuer est inférieure à la distance parcourue par le taxi pour venir chercher le client, ce dernier ne doit payer que le prix indiqué au compteur à sa montée dans le taxi.

ARTICLE 5- Suppléments :

1°- Bagage : à condition qu'il soit transporté dans le coffre par le chauffeur, le transport de tout bagage de plus de 5 kg pourra donner lieu à la perception d'un supplément de 0,74 euro

2°- Péage : les droits de péage peuvent également être facturés en sus pour les parcours en charge exclusivement.

3°- 4ème personne adulte : le transport d'une 4ème personne adulte dans des véhicules autorisés à transporter cinq personnes pourra donner lieu à la perception d'un supplément de 1,41 euro

4°- Animaux : le transport d'animaux pourra donner lieu à un supplément de 0,83 euro

5°- Prise en charge à l'aéroport ou à la gare St Jean : pourra donner lieu à un supplément de 0,68 euro par course.

Courses sur routes enneigées ou verglacées

Le tarif kilométrique de nuit (tarif B ou D selon le cas) pourra être appliqué pour les courses de jour effectuées sur routes enneigées ou verglacées lorsque des équipements spéciaux ou des pneumatiques antidérapants dits "pneus hiver" devront être utilisés.

Toutefois, ce tarif ne s'appliquera que sur la partie de la course ayant nécessité l'utilisation de ces équipements.

A titre de mesure accessoire, une affiche apposée à l'intérieur du véhicule et parfaitement lisible de la place des clients mentionnera :

- Courses sur routes enneigées ou verglacées - Application du tarif kilométrique de nuit sur la distance ayant nécessité l'utilisation d'équipements spéciaux ou de pneumatiques antidérapants dits "pneus hiver" .

ARTICLE 6- Trajet:

Quelle que soit la destination, le taxi doit prendre impérativement le trajet le plus court sauf demande contraire expresse du client.

ARTICLE 7- Fonctionnement du dispositif lumineux :

Les taxis doivent être munis d'un dispositif répéteur extérieur lumineux de tarifs agréé par le Service des Instruments de Mesure (Ministère de l'économie des finances et de l'industrie), conformément à l'arrêté d'application du décret du 13 mars 1978 modifié par le décret n° 86-1071 du 24 septembre 1986.

Cet appareil doit être placé sur la partie avant du toit du taxi, perpendiculairement à l'axe de marche du véhicule.

Les lettres A, B, C, D indiquant les différents tarifs doivent être disposées par ordre alphabétique, de gauche à droite pour un observateur placé devant le taxi.

Dans le cadre de ces dispositions, le dispositif lumineux fonctionnera comme suit:

1° - Taxi en service :

Taxi libre : éclairage du boîtier lumineux.

Taxi en course : lumineux éteint et répéteur de tarif allumé.

Tarif A : éclairage lampe blanche

Tarif B : éclairage lampe orange

Tarif C : éclairage lampe bleue

Tarif D : éclairage lampe verte.

Position panne : extinction complète du dispositif lumineux.

2°- Taxi hors service :

Appareil lumineux recouvert d'une gaine opaque.

Les différentes ampoules qui illuminent les globes portant la mention TAXI ainsi que les répéteurs lumineux de tarifs doivent avoir la puissance minimale et la tension adaptée à celle du véhicule, telles qu'elles sont prévues par les décisions d'agrément et certificats d'examen de type, consultables auprès d'un installateur agréé ou de la DRIRE.

TITRE II

MESURES DIVERSES

ARTICLE 8- Publicité des tarifs :

En application des dispositions de l'article L 113-3 du Code de la Consommation et de l'arrêté ministériel du 3 décembre 1987, le montant de la prise en charge que le taxi est autorisé à pratiquer, les tarifs kilométriques, d'attente ou de marche lente, ainsi que ceux de tous suppléments autorisés et pratiqués doivent être affichés dans la partie arrière du taxi d'une façon parfaitement lisible et directement visible de l'endroit où est assis le client transporté.

Du même endroit, ce dernier devra pouvoir également prendre connaissance par simple lecture des sommes inscrites au compteur.

ARTICLE 9 -Délivrance d'une note :

En application des dispositions de l'article L 113.3 du Code de la Consommation et de l'arrêté ministériel n°83.50/A du 3 octobre 1983, et à titre de publicité des prix, toute course entraînant la perception d'une somme supérieure ou égale à 15, 24 euros doit faire l'objet, au moment du paiement, de la délivrance d'une note.

Pour les courses dont le prix ne dépasse pas 15, 24 euros la délivrance de la note est facultative, mais celle-ci doit être remise au client s'il la demande expressément.

L'original de cette note est remis au client, le double doit en être conservé par l'entreprise pendant deux ans.

Ces notes devront obligatoirement comporter, en sus des mentions permettant d'identifier l'entreprise, **les indications ci-après énumérées**,

- * Tarif effectivement utilisé (A, B, C ou D)
- * N° d'ordre du taxi et désignation de la commune de rattachement
- * N° de téléphone de l'entreprise ou celui du centre de radiophonie auquel il est rattaché
- * Date de la course
- * Heure et lieu de départ du taxi, heure et lieu de chargement du client (dans la mesure où ils sont différents), heure et lieu d'arrivée
- * Somme inscrite au compteur à chacun de ces trois points de la course
- * Suppléments dus
- * Somme totale réclamée et reçue.

qui devront être servis dans leur totalité.

Les documents délivrés en application des règlements édictés par les communes pourront tenir lieu des notes susvisées dès lors qu'elles contiendront l'ensemble des rubriques sus énumérées et qu'elles auront été servies.

TITRE III

MESURES TRANSITOIRES

ARTICLE 10- Les tarifs résultant des dispositions qui précèdent seront applicables au fur et à mesure de la transformation des compteurs ou de leur remplacement, opérations qui devront intervenir dans le délai maximum de 2 mois à compter de la date de publication du présent arrêté.

Jusqu'à la fin de cette période de deux mois, et pour autant que leurs compteurs n'aient pas été rectifiés ou changés, les professionnels pourront réclamer à leurs clients le prix inscrit au barème de concordance obligatoirement tenu à la disposition de la clientèle.

En outre, ils seront tenus d'apposer à l'intérieur du véhicule une affiche spéciale, visible et lisible de l'endroit où est installé le client, portant la mention :

"compteur non adapté aux nouveaux tarifs: application du barème de concordance tenu à la disposition de la clientèle"

Le barème de concordance devra être conforme au modèle joint en annexe au présent texte, et comporter obligatoirement sa date limite de validité.

Lorsque le taximètre aura été transformé, la lettre Y de couleur bleue sera apposée sur son cadran. Elle devra avoir une hauteur minimale de 10 mm.

ARTICLE 11- Les dispositions insérées dans les articles 7 et 10 constituent des mesures accessoires destinées à faciliter l'application du présent arrêté.

ARTICLE 12 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 13 - Sont abrogées toutes dispositions antérieures d'arrêtés préfectoraux qui seraient contraires à celles du présent arrêté.

ARTICLE 14 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Messieurs les Sous-Préfets des Arrondissements, Mesdames et Messieurs les Maires du Département, Monsieur le Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement Aquitaine, Madame la Directrice Régionale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, Monsieur le Colonel Commandant le Groupement de Gendarmerie de la Gironde, Monsieur le Commissaire Central - Directeur Départemental de la Sécurité Publique, et tous agents de contrôles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 5 mars 2008

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
François PENY

Taux de majoration	3,10%	
Niveau de départ en €	5,80	
Pas de variation en €	0,10	
Zone non imprimée Seules les valeurs ci-dessus en blanc sont à modifier		

Annexe à l'arrêté préfectoral du 5 mars 2008

Barème de concordance valable jusqu'au 5 mai 2008

Somme à payer correspondant au prix affiché sur le compteur horokilométrique

5,80	5,98	10,80	11,13	15,80	16,29	20,80	21,44	25,80	26,60
5,90	6,08	10,90	11,24	15,90	16,39	20,90	21,55	25,90	26,70
6,00	6,19	11,00	11,34	16,00	16,50	21,00	21,65	26,00	26,81
6,10	6,29	11,10	11,44	16,10	16,60	21,10	21,75	26,10	26,91
6,20	6,39	11,20	11,55	16,20	16,70	21,20	21,86	26,20	27,01
6,30	6,50	11,30	11,65	16,30	16,81	21,30	21,96	26,30	27,12
6,40	6,60	11,40	11,75	16,40	16,91	21,40	22,06	26,40	27,22
6,50	6,70	11,50	11,86	16,50	17,01	21,50	22,17	26,50	27,32
6,60	6,80	11,60	11,96	16,60	17,11	21,60	22,27	26,60	27,42
6,70	6,91	11,70	12,06	16,70	17,22	21,70	22,37	26,70	27,53
6,80	7,01	11,80	12,17	16,80	17,32	21,80	22,48	26,80	27,63
6,90	7,11	11,90	12,27	16,90	17,42	21,90	22,58	26,90	27,73
7,00	7,22	12,00	12,37	17,00	17,53	22,00	22,68	27,00	27,84
7,10	7,32	12,10	12,48	17,10	17,63	22,10	22,79	27,10	27,94
7,20	7,42	12,20	12,58	17,20	17,73	22,20	22,89	27,20	28,04
7,30	7,53	12,30	12,68	17,30	17,84	22,30	22,99	27,30	28,15
7,40	7,63	12,40	12,78	17,40	17,94	22,40	23,09	27,40	28,25
7,50	7,73	12,50	12,89	17,50	18,04	22,50	23,20	27,50	28,35
7,60	7,84	12,60	12,99	17,60	18,15	22,60	23,30	27,60	28,46
7,70	7,94	12,70	13,09	17,70	18,25	22,70	23,40	27,70	28,56

7,80	8,04	12,80	13,20	17,80	18,35	22,80	23,51	27,80	28,66
7,90	8,14	12,90	13,30	17,90	18,45	22,90	23,61	27,90	28,76
8,00	8,25	13,00	13,40	18,00	18,56	23,00	23,71	28,00	28,87
8,10	8,35	13,10	13,51	18,10	18,66	23,10	23,82	28,10	28,97
8,20	8,45	13,20	13,61	18,20	18,76	23,20	23,92	28,20	29,07
8,30	8,56	13,30	13,71	18,30	18,87	23,30	24,02	28,30	29,18
8,40	8,66	13,40	13,82	18,40	18,97	23,40	24,13	28,40	29,28
8,50	8,76	13,50	13,92	18,50	19,07	23,50	24,23	28,50	29,38
8,60	8,87	13,60	14,02	18,60	19,18	23,60	24,33	28,60	29,49
8,70	8,97	13,70	14,12	18,70	19,28	23,70	24,43	28,70	29,59
8,80	9,07	13,80	14,23	18,80	19,38	23,80	24,54	28,80	29,69
8,90	9,18	13,90	14,33	18,90	19,49	23,90	24,64	28,90	29,80
9,00	9,28	14,00	14,43	19,00	19,59	24,00	24,74	29,00	29,90
9,10	9,38	14,10	14,54	19,10	19,69	24,10	24,85	29,10	30,00
9,20	9,49	14,20	14,64	19,20	19,80	24,20	24,95	29,20	30,11
9,30	9,59	14,30	14,74	19,30	19,90	24,30	25,05	29,30	30,21
9,40	9,69	14,40	14,85	19,40	20,00	24,40	25,16	29,40	30,31
9,50	9,79	14,50	14,95	19,50	20,10	24,50	25,26	29,50	30,41
9,60	9,90	14,60	15,05	19,60	20,21	24,60	25,36	29,60	30,52
9,70	10,00	14,70	15,16	19,70	20,31	24,70	25,47	29,70	30,62
9,80	10,10	14,80	15,26	19,80	20,41	24,80	25,57	29,80	30,72
9,90	10,21	14,90	15,36	19,90	20,52	24,90	25,67	29,90	30,83
10,00	10,31	15,00	15,47	20,00	20,62	25,00	25,78	30,00	30,93
10,10	10,41	15,10	15,57	20,10	20,72	25,10	25,88	30,10	31,03
10,20	10,52	15,20	15,67	20,20	20,83	25,20	25,98	30,20	31,14
10,30	10,62	15,30	15,77	20,30	20,93	25,30	26,08	30,30	31,24
10,40	10,72	15,40	15,88	20,40	21,03	25,40	26,19	30,40	31,34
10,50	10,83	15,50	15,98	20,50	21,14	25,50	26,29	30,50	31,45
10,60	10,93	15,60	16,08	20,60	21,24	25,60	26,39	30,60	31,55
10,70	11,03	15,70	16,19	20,70	21,34	25,70	26,50	30,70	31,65

A partir de 30,70 € inscrit au compteur, le prix à payer est majoré de 3,10 %. Il est arrondi au centime supérieur.



Arrêté du 25/01/2008

Agrément du PLIE des GRAVES pour la période 2008-2012

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'article 16 de la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions ;

VU le protocole d'accord pour la mise en oeuvre d'un plan local pour l'insertion et l'emploi du PLIE "des Graves" sur le territoire des communes de Bègles et celui de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

VU l'avenant au protocole d'accord du PLIE en date du 8 janvier 2007 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Est approuvé le protocole d'accord ci-joint du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi "des Graves" sur le territoire des communes de Bègles et celui de la Communauté de Communes de Montesquieu, pour la période 2008-2012.

ARTICLE 2 : L'Etat ne peut être tenu par le présent arrêté à des actions qui, bien qu'inscrites dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, se situeraient en marge des textes ou des ressources budgétaires compte tenu de leur évolution.

ARTICLE 3 : Le présent agrément ne saurait préjuger de l'intervention du Fonds Social Européen qui devra être sollicité auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et dont les critères d'intervention pour la programmation 2007-2013 devront être respectés.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Bordeaux, le 25/01/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 25/01/2008

**Agrément du PLIE du PAYS LIBOURNAIS pour la période
2008-2012**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'article 16 de la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions;

VU le protocole d'accord pour la mise en oeuvre d'un plan local pour l'insertion et l'emploi du PLIE "du Pays Libournais" ;

VU l'avenant au protocole d'accord du PLIE en date du 8 janvier 2007 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Est approuvé le protocole d'accord ci-joint du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi "du Pays Libournais" pour la période 2008-2012.

ARTICLE 2 : L'Etat ne peut être tenu par le présent arrêté à des actions qui, bien qu'inscrites dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, se situeraient en marge des textes ou des ressources budgétaires compte tenu de leur évolution.

ARTICLE 3 : Le présent agrément ne saurait préjuger de l'intervention du Fonds Social Européen qui devra être sollicité auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et dont les critères d'intervention pour la programmation 2007-2013 devront être respectés.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Bordeaux, le 25/01/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 25/01/2008

Agrément du PLIE des SOURCES pour la période 2008-2012

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'article 16 de la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions;

VU le protocole d'accord pour la mise en oeuvre d'un plan local pour l'insertion et l'emploi du PLIE "des Sources" sur le territoire de la commune de Pessac et celui de la Communauté de Communes de Cestas-Canéjan ;

VU l'avenant au protocole d'accord du PLIE en date du 8 janvier 2007 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

A R R E T E

ARTICLE PREMIER : Est approuvé le protocole d'accord ci-joint du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi "des Sources" sur le territoire de la commune de Pessac et celui de la Communauté de Communes de Cestas-Canéjan, pour la période 2008-2012.

ARTICLE 2 : L'Etat ne peut être tenu par le présent arrêté à des actions qui, bien qu'inscrites dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, se situeraient en marge des textes ou des ressources budgétaires compte tenu de leur évolution.

ARTICLE 3 : Le présent agrément ne saurait préjuger de l'intervention du Fonds Social Européen qui devra être sollicité auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et dont les critères d'intervention pour la programmation 2007-2013 devront être respectés.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Bordeaux, le 25/01/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 25/01/2008

**Agrément du PLIE des HAUTS de GARONNE pour la période
2007-2012**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'article 16 de la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions;

VU le protocole d'accord pour la mise en oeuvre d'un plan local pour l'insertion et l'emploi du PLIE "des Hauts de Garonne" ;

VU l'avenant au protocole d'accord du PLIE en date du 8 janvier 2007 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Est approuvé le protocole d'accord ci-joint du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi "des Hauts de Garonne" pour la période 2007-2012.

ARTICLE 2 : L'Etat ne peut être tenu par le présent arrêté à des actions qui, bien qu'inscrites dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, se situeraient en marge des textes ou des ressources budgétaires compte tenu de leur évolution.

ARTICLE 3 : Le présent agrément ne saurait préjuger de l'intervention du Fonds Social Européen qui devra être sollicité auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et dont les critères d'intervention pour la programmation 2007-2013 devront être respectés.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Bordeaux, le 25/01/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 12/02/2008

**Agrément du PLIE ESPACE TECHNOWEST
pour la période 2008-2012**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'article 16 de la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions;

VU le protocole d'accord pour la mise en oeuvre d'un plan local pour l'insertion et l'emploi du PLIE ESPACE TECHNOWEST ;

VU l'avenant au protocole d'accord du PLIE en date du 8 janvier 2007 ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Est approuvé le protocole d'accord ci-joint du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ESPACE TECHNOWEST pour la période 2008-2012.

ARTICLE 2 : L'Etat ne peut être tenu par le présent arrêté à des actions qui, bien qu'inscrites dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, se situeraient en marge des textes ou des ressources budgétaires compte tenu de leur évolution.

ARTICLE 3 : Le présent agrément ne saurait préjuger de l'intervention du Fonds Social Européen qui devra être sollicité auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et dont les critères d'intervention pour la programmation 2007-2013 devront être respectés.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Bordeaux, le 12/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 18/02/2008

Agrément du PLIE de BORDEAUX pour la période 2008-2012

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'article 16 de la loi n°98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions;
VU le protocole d'accord pour la mise en oeuvre d'un plan local pour l'insertion et l'emploi du PLIE de BORDEAUX ;
VU l'avenant au protocole d'accord du PLIE en date du 8 janvier 2007 ;
SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRETE

ARTICLE PREMIER : Est approuvé le protocole d'accord ci-joint du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de BORDEAUX pour la période 2008-2012.

ARTICLE 2 : L'Etat ne peut être tenu par le présent arrêté à des actions qui, bien qu'inscrites dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, se situeraient en marge des textes ou des ressources budgétaires compte tenu de leur évolution.

ARTICLE 3 : Le présent agrément ne saurait préjuger de l'intervention du Fonds Social Européen qui devra être sollicité auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et dont les critères d'intervention pour la programmation 2007-2013 devront être respectés.

ARTICLE 4 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Bordeaux, le 18/02/2008

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 13/02/2008

**Mise à jour du plan d'occupation des sols de la commune de
Mouliets et Villemartin**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.123-19, L 126-1 R 123-22 ;

VU le Plan d'occupation des sols de la commune de Mouliets et Villemartin approuvé le 25 octobre 1984 ;

VU l'arrêté interpréfectoral du 22 mars 2007 instituant une servitude d'utilité publique pour des travaux d'établissement d'une canalisation de gaz DN 900 dite Artère de Guyenne ;

VU la lettre du 21 mai 2007 demandant au maire de Mouliets et Villemartin de procéder sous trois mois à la mise à jour du plan d'occupation des sols en y annexant cette nouvelle servitude.

Considérant que la mise à jour du plan d'occupation des sols n'a pas été effectuée pour intégrer la servitude précitée, dans les délais impartis imposés par l'article L.126-1 du code de l'urbanisme,

Considérant qu'il y a lieu de procéder d'office à cette mise à jour,

A R R Ê T E

ARTICLE 1- Le plan d'occupation des sols de la commune de Mouliets et Villemartin est mis à jour à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Les travaux d'établissement d'une canalisation de gaz DN 900 dite Artère de Guyenne instituent une servitude d'utilité publique. cette servitude d'utilité publique est annexée au plan d'occupation des sols de la commune de Mouliets et Villemartin.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera notifié à monsieur le maire de la commune de Mouliets et Villemartin, qui sera chargé de son exécution.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la gironde et affiché en mairie durant 1 mois.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 13/02/2008

**Mise à jour du plan local d'urbanisme de la commune de Castets
en Dorthé**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.123-19, L 126-1 R 123-22;

VU le Plan local d'urbanisme de la commune de CASTETS EN DORTHE approuvé le 06 mai 2002,

VU l'arrêté interpréfectoral du 22 mars 2007 instituant une servitude d'utilité publique pour des travaux d'établissement d'une canalisation de gaz DN 900 dite Artère de Guyenne,

VU la lettre du 21 mai 2007 demandant au maire de CASTETS EN DORTHE de procéder sous trois mois à la mise à jour du plan local d'urbanisme en y annexant cette nouvelle servitude.

Considérant que la mise à jour du plan local d'urbanisme n'a pas été effectuée pour intégrer la servitude précitée, dans les délais impartis imposés par l'article L.126-1 du code de l'urbanisme,

Considérant qu'il y a lieu de procéder d'office à cette mise à jour,

A R R Ê T E

ARTICLE 1- Le plan local d'urbanisme de la commune de CASTETS EN DORTHE est mis à jour à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Les travaux d'établissement d'une canalisation de gaz DN 900 dite Artère de Guyenne instituent une servitude d'utilité publique. Cette servitude d'utilité publique est annexée au plan local d'urbanisme de la commune de CASTETS EN DORTHE.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera notifié à monsieur le maire de la commune de CASTETS EN DORTHE, qui sera chargé de son exécution.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la gironde et affiché en mairie durant 1 mois.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 13/02/2008

**Mise à jour du plan local d'urbanisme de la commune de
Sauveterre de Guyenne**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.123-19, L 126-1 R 123-22;

VU le Plan local d'urbanisme de la commune de SAUVETERRE DE GUYENNE approuvé le 29 mars 2002,

VU l'arrêté interpréfectoral du 22 mars 2007 instituant une servitude d'utilité publique pour des travaux d'établissement d'une canalisation de gaz DN 900 dite Artère de Guyenne,

VU la lettre du 21 mai 2007 demandant au maire de SAUVETERRE DE GUYENNE de procéder sous trois mois à la mise à jour du plan local d'urbanisme en y annexant cette nouvelle servitude.

Considérant que la mise à jour du plan local d'urbanisme n'a pas été effectuée pour intégrer la servitude précitée, dans les délais impartis imposés par l'article L.126-1 du code de l'urbanisme,

Considérant qu'il y a lieu de procéder d'office à cette mise à jour,

ARRÊTE

ARTICLE 1- Le plan local d'urbanisme de la commune de SAUVETERRE DE GUYENNE est mis à jour à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Les travaux d'établissement d'une canalisation de gaz DN 900 dite Artère de Guyenne instituent une servitude d'utilité publique. Cette servitude d'utilité publique est annexée au plan local d'urbanisme de la commune de SAUVETERRE DE GUYENNE.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera notifié à monsieur le maire de la commune de SAUVETERRE DE GUYENNE, qui sera chargé de son exécution.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Gironde et affiché en mairie durant 1 mois.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
François PENY



Arrêté du 13/02/2008

Mise à jour du plan local d'urbanisme de la commune de Bazas

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.123-19, L 126-1 R 123-22;

VU le Plan local d'urbanisme de la commune de BAZAS approuvé le 19 AVRIL 2004,

VU l'arrêté interpréfectoral du 22 mars 2007 instituant une servitude d'utilité publique pour des travaux d'établissement d'une canalisation de gaz DN 900 dite Artère de Guyenne,

VU la lettre du 21 mai 2007 demandant au maire de BAZAS de procéder sous trois mois à la mise à jour du plan local d'urbanisme en y annexant cette nouvelle servitude.

Considérant que la mise à jour du plan local d'urbanisme n'a pas été effectuée pour intégrer la servitude précitée, dans les délais impartis imposés par l'article L.126-1 du code de l'urbanisme,

Considérant qu'il y a lieu de procéder d'office à cette mise à jour,

ARRÊTE

ARTICLE 1- Le plan local d'urbanisme de la commune de BAZAS est mis à jour à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Les travaux d'établissement d'une canalisation de gaz DN 900 dite Artère de Guyenne instituent une servitude d'utilité publique. Cette servitude d'utilité publique est annexée au plan local d'urbanisme de la commune de BAZAS.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera notifié à monsieur le maire de la commune de BAZAS, qui sera chargé de son exécution.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la gironde et affiché en mairie durant 1 mois.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,
François PENY



PREFECTURE DE LA GIRONDE
DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Bureau de l'Urbanisme

Commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions
de commissaire enquêteur pour le département de la Gironde

Arrêté du 15.01.2008

***LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA
GIRONDE POUR L'ANNÉE 2008***

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE CHARGÉE D'ETABLIR LA LISTE

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.123-4 et D.123-34 et suivants ;

VU le procès-verbal de la commission départementale chargée d'établir la liste des commissaires enquêteurs réunie à la préfecture de la Gironde le 5 décembre 2007 ;

ARRETE

Article 1er : Au titre de l'année 2008, la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur dans le département de la Gironde est établie conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde et pourra être consultée à cette préfecture (direction des relations avec les collectivités locales, bureau de l'urbanisme) ainsi qu'au greffe du tribunal administratif de Bordeaux.

Fait à BORDEAUX, le 15 janvier 2008

Le Président de la Commission

Henri CHAVRIER

NOM	ADRESSE	TEL - Courriel	Qualité	ARRONDISSEMENT
AGUILAR Yves	39 rue Nicolas Beaujon 33000 BORDEAUX	05 56 44 58 95	Sociologue	BORDEAUX AGGLO
ALAMARGOT Jean Daniel	18 Allée des Jardins du Bouscat 33110 LE BOUSCAT	05 58 08 92 47 85 52 91 39 daniel.alamargot@wabadoo.fr	06 Retraité de la Gendarmerie	BORDEAUX AGGLO
AMELOT Xavier	215 Avenue de Portets 33450 IZON	05 56 72 88 52 amelot@u-bordeaux3.fr	Enseignant - Chercheur Université Michel Montaigne Bordeaux 3	LIBOURNE
ANCLA Carole	32 rue de la Liberté 33350 BASSENS	05 56 06 18 06 85 93 11	06 84 Conseillère Juriste	BORDEAUX AGGLO
ARBELOA Marguerite	19 bis Chemin Lalaurie 33140 VILLENAVE D'ORNON	05 56 75 49 91 18 58 75	06 07 Responsable Environnement Papeterie - Conseil et Audit	BORDEAUX AGGLO
ARMAND Claude	13 rue Prieuré 33170 GRADIGNAN	05 56 75 07 88 Dom 26 02 83 Travail 00 63 Portable c.armand@antea- ingenierie.fr	05 57 06 20 86 Ingénieur Hydrogéologue	BORDEAUX AGGLO
BAILLY Valérie	Bergat 33330 SAINT EMILION	06 25 31 64 78	Œnologue et Conseiller en management de la qualité et de l'environnement	LIBOURNE
BARBOT Thierry	19 Place Gambetta BP 20 33720 PODENSAC	05 56 27 26 08	Géomètre expert foncier DPLG	LANGON
BASEILHAC Pierre	22 rue du Doyen Brus 33170 GRADIGNAN	05 56 89 67 22	Ingénieur de l'Équipement (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
BASPEYRAS Raymond	6 Avenue de Chorivit 33510 ANDERNOS LES BAINS	05 56 82 11 83 baspeyras@tele2.fr	Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussée Honoraire	BASSIN D'ARCACHON

BEAUDIMENT Jacqueline	249 Rue Mandron 33300 BORDEAUX	05 56 43 13 32	Attaché principal de préfecture (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
BEAUMONT Christian	20 Miquelet 33230 COUTRAS	05 57 49 27 27 christianbeaumont@free.fr	Professeur Classes Préparatoires Grandes Ecoles	LIBOURNE
BERTHOMET Jacques	3 rue Godinaud 33230 LAGORCE	05 57 49 01 62 jacques.berthomet@orange.fr	Administrateur civil (Retraité)	LIBOURNE
BETI Jean-Paul	15 bis Chemin du Puy du Luc 33320 LE TAILLAN MEDOC	05 56 70 03 36 68 47 19 jpbeti.minerva@laposte.net	06 16 Ingénieur des Ponts et Chaussées (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
BIES Corinne	14 Hameau de Russac Rue Aristide Maillol 33400 TALENCE	05 56 04 13 68 06 71 29 12 71 cbies@free.fr	Formatrice - Management de l'Environnement et Ingénierie de Développement Durable	BORDEAUX AGGLO
BONNET Jacques	34 impasse Adrien Duphil 33140 VILLENAVE D'ORNON	05 56 87 12 36	Retraité - DEA Droit de la Santé	/
BOSSUET Jacques	10 rue Yves Delor 33390 BLAYE	05 57 42 12 92	Expert Honoraire près la Cour d'Appel de Bordeaux	BLAYE
BOULIER Claude	La Saïgonnaise 27 avenue A. Danglade 33600 PESSAC	05 57 02 02 03	Cadre Supérieur (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
BOUTES Christine	13 Route de Grenade 33650 ST SELVE	05 56 20 23 82 06 81 74 65 86	Spécialiste Environnement et Ingénierie du Développement Durable	BORDEAUX AGGLO
BUFFENIE Marc	15 rue Maryse Bastié 33160 ST MEDARD EN JALLES	05 56 05 67 92	Contrôleur Divisionnaire des Impôts (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
CAPDEVIELLE-DARRE Maurice	1 Impasse des Ardennes 33700 MERIGNAC	06 82 14 05 37 maurice.capdevielle-darre@laposte.net	Inspecteur des Installations classées au Ministère de la Défense (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
CAREIRON-ARMAND Michèle	13 rue du Prieuré 33170 GRADIGNAN	05 56 75 07 88 armand@wanadoo.fr	michele- Enseignante libérale - Ingénieur - DESS de Management	/

CHAPRON André	111 Rue Georges Mandel 33000 BORDEAUX	05 56 99 10 76		Ingénieur E.S.G.T.	BORDEAUX AGGLO
CHARPENTIER Jean-Pierre	7 Piconnat 33620 LAPOUYADE	05 57 49 41 57		Expert International Ordinox	BLAYE
CONFOULAN Joël	16 Avenue de Bordeaux BP 73 33510 ANDERNOS LES BAINS	05 56 26 11 40		Géomètre Expert Foncier DPLG - Conseiller Municipal d'Andernos les Bains	BASSIN D'ARCACHON
COURET Bernard	16 Allée des Deux Ecluses 33470 GUJAN MESTRAS	05 56 83 79 05 couret@wanadoo.fr	ber-	Retraité - Ingénieur - Fonction Publique Territoriale - Responsable Régional de Formation	/
CROUGNEAU André	30 Cours des Girondins BP 235 33503 LIBOURNE	05 57 51 13 76 18 12 86 76 Andre.CROUGNEAU@wanadoo.fr	06	Géomètre Expert	LIBOURNE
CUIN Claude	9 Chemin de la grave 33520 BRUGES	05 56 39 92 76		Agent Contractuel de 1ère catégorie hors classe du Ministère de l'Agriculture	BORDEAUX AGGLO
DAGUERRE Jean-Louis	17 rue des Genêts 33320 LE TAILLAN MEDOC	06 81 37 48 23 louis.daguerre@wanadoo.fr	jean-	Directeur Général Adjoint de l'ANPE (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
DALLOT Marie-Josée	2 bis rue des Canadiens 33380 BIGANOS	05 56 26 73 33 emegyde@wanadoo.fr		Consultant Environnemental	BASSIN D'ARCACHON
DARNIS Pierre	BP 29 40160 PARENTIS EN BORN 5 Allée des Foreurs 33400 TALENCE	05 56 80 50 34		Ingénieur Expert Honoraire près la cour d'appel de Bordeaux	BORDEAUX AGGLO
DAUBIGEON Michel	73 rue du Président Carnot 33500 LIBOURNE	05 57 51 54 78		Ingénieur EDF-GDF (Retraité)	LIBOURNE
DE BOISSESON Anne-Estelle	5 rue Sacha Guitry 33700 MERIGNAC	05 56 16 28 05 08 26 64 58	06	Ingénieur Environnement	BORDEAUX AGGLO
DESPRES Daniel	119 rue Laroche 33000 BORDEAUX	05 57 85 93 65 despres@wanadoo.fr	daniel-	Officier Supérieur de l'Administration des Affaires Maritimes	BORDEAUX AGGLO

DIMULLE Sylvie	75 Avenue du Président Robert Schuman - Bât 3 - Rés Les Arènes 33110 LE BOUSCAT	05 56 08 79 97 58 09 41	06 20	Ingénieur Principal à la CUB	BORDEAUX AGGLO
DUBREUIL Albert	86 rue Falquet 33200 BORDEAUX	05 56 08 37 45		Directeur Adjoint des impôts (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
DUBREUILH Jacques	312 Allée de Tillon 33127 SAINT JEAN D'ILLAC	05 56 21 65 32 jacques.dubreuilh@wanadoo.fr		Retraité - Docteur ès Sciences Humaines et Sciences de la Terre - Géologie	/
DUCOUT Jean-Jacques	257 Avenue St Jacques de Compostelle 33610 CESTAS	05 56 08 47 81		Général de Brigade Aérienne (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
DULAURENS Jacques	4 Allée de Passy 33200 BORDEAUX	05 56 97 77 27		Officier supérieur (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
DULION Claude	9 Impasse Crocq 33700 MERIGNAC	05 56 24 50 20		Directeur Départemental Adjoint des Impôts (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
DUMONT Jean-Denis	5 Allée Francis Poulenc 33510 ANDERNOS LES BAINS	05 56 82 23 27 97 43 12 denis@wanadoo.fr	06 31 Dumont.jean-	Ingénieur Agronome (Pré-retraité)	BASSIN D'ARCACHON
DURAND Françoise	120 Rue Mathieu 33000 BORDEAUX	06 89 09 12 42 f.durand@wanadoo.fr		Ingénieur en Environnement fluvial, littoral et marin	BORDEAUX AGGLO
DURAND Gérard	115 avenue du Maréchal Galliéni 33700 MERIGNAC	05 56 96 57 85 63 10 43 04 durand.gerard2@tiscali.fr	06	Retraité - Commissaire Divisionnaire	/
EKAM-NDJO Alexandre	24 Rue Raymond Poincaré 33100 BORDEAUX	05 56 32 78 70		Conseil en Environnement	BORDEAUX AGGLO
ESTAY Désiré	18 Avenue de Bourranville 33700 MERIGNAC	05 56 97 26 81		Magistrat de Chambre régionale des comptes (Retraité) Adjoint au maire de Mérignac	BORDEAUX AGGLO

FAZEMBAT Jean	La Métairie d'Aillas le Vieux 33124 AILLAS	05 56 85 30 73 70 04 89 64 Mhfazembert@aol.com	06	/
FONTAN Bruno	28 Place de l'Eglise 33750 ST GERMAIN DE PUCH	05 57 24 57 44		LIBOURNE
FONTEYNE François	5 Cours du Général de Gaulle 33390 BLAYE	05 57 42 06 44 François.Fonteyne@wanadoo.fr		BLAYE
GRANDCHAMP Muriel	8 Le Rouergue 33190 FONTET	05 53 54 52 83 44 56 43 muriel.grandchamp@wanadoo.fr	06 81	LANGON
GUZIK Serge	36 Impasse de l'Emaillerie 33700 MERIGNAC	05 56 55 13 21		BORDEAUX AGGLO
HEPP André	89 Rue des Colonies 33510 ANDERNOS LES BAINS	05 56 82 47 24		BASSIN D'ARCACHON
JARILLON Agnès	Métaphore 38 Quai de Bacalan 33300 BORDEAUX	05 56 29 10 70		BORDEAUX AGGLO
KARMIERCZAK Pierre	60 rue de Cantelaude 33680 LACANAU	05 56 03 55 22		LESPARRE
LABET Roland	20 Allée du Violon 33370 BONNETAN	05 56 21 29 35		BORDEAUX AGGLO
LAFARGUE Cyril	20 Place de l'Hotel de Ville 33450 ST LOUBES	05 56 06 17 58 lafargue.cyril@free.fr		BORDEAUX AGGLO
LAGARRIGUE Georges	51 rue du Cardinal Lavigerie 33000 BORDEAUX	05 56 96 58 18		BORDEAUX AGGLO
LAJAUNIE Jean-Pierre	62 Bd Louis Lignon 33115 PYLA SUR MER	05 56 22 55 84		BASSIN D'ARCACHON

LAPOUGE Jean Claude	145 Avenue du Maréchal Leclerc 33220 PINEUILH	05 57 46 51 64		Attaché Territorial (Retraité)	LIBOURNE
LAVILLE Jean-Pierre	3 rue Jean Jaurès 33230 COUTRAS	05 57 49 13 20		Expert judiciaire	LIBOURNE
LE STER Jacques	114 avenue Charles de Gaulle 33200 BORDEAUX	05 56 08 58 73 jacqueslester@wanadoo.fr		Directeur à la SNCF (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
LECLERC Daniel	3 rue des Bosquets 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX	05 56 31 78 18 leclerc.d@wanadoo.fr		Ingénieur en Chef de TPE (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
LEJEUSNE Dominique	13 rue de la Gentiane 33700 MERIGNAC	05 56 34 41 11 19 99 08 44 d.lejeusne@voilà.fr	06	Consultant Qualité et Environnement	BORDEAUX AGGLO
LESBACHES Jean-Maurice	Montage n° 5 33190 BAGAS	05 56 71 41 69 jeanma.lesbaches@wanadoo.fr		Officier Supérieur de l'Armée de Terre (Retraité)	LANGON
LEMARDELEY Jean-Claude	12 Tourteau - 33170 SAMONAC	05 57 68 29 25		Retraité DDE - Urbanisme Aménagement et infrastructures routières	/
LIQUARD Agnès	26 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX	05 56 51 66 79		Architecte Urbaniste	BORDEAUX AGGLO
MAGUERES Daniel	Avenue Gay Lussac Résidence CAEPE 33160 ST MEDARD EN JALLES	05 56 70 55 04 81 25 57 dajamag@aol.com	06 83	Ingénieur Général - Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Etudes et Techniques d'Armement	/
MALEYRAN Claude	Rés. Blois Fleuri - 16 rue Albert Decrais 33700 MERIGNAC	05 56 47 93 84		Expert auprès des tribunaux	BORDEAUX AGGLO
MARIEU Jean	Villa Merie Adèle 46 av Victor Hugo 33120 ARCACHON	05 56 83 60 27 68 10 13	06 07	Professeur à l'Université de Bordeaux III	BASSIN D'ARCACHON

MARTIN Michel	SCP "Géomètres Experts Associés" 14 rue Marc Bourguedieu 33112 ST LAURENT DU MEDOC	05 56 59 41 42		Géomètre Expert Foncier DLPG	LESPARRE
MASSEY Pierre	22 rue de la Garenne 33740 ARES	06 24 59 15 60		Officier (Retraité)	BASSIN D'ARCACHON
MAUBOUSSIN Thierry	23 Avenue Alfred Grimal 33200 BORDEAUX	08 70 25 72 81 31 04 74 thierry.mauboussin@arcagee.com.fr	06 79	Consultant en géomatique, Environnement, sécurité	BORDEAUX AGGLO
MIGNOT Marie-Pascale	69 rue Henri IV 33000 BORDEAUX	05 57 95 78 64		Architecte DLPG	BORDEAUX AGGLO
MONTALIEU Bertrand	2 Avenue du Général Berdoulat 33120 ARCACHON	05 56 22 16 63 06 66 17 40 39 francis.montalieu@free.fr		Responsable d'opération, Principal dans la société GIRONDE	BASSIN D'ARCACHON
MOREL Jacky	95 Avenue d'Eysines 33110 LE BOUSCAT	05 56 08 56 11		Général de Division Aérienne (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
MOREL Philippe	Domaine de Clair Bois 1 rue de la Haute Lande 33850 LEOGNAN	05 56 64 82 23 Bur 56 64 50 82 Dom	05	Ingénieur Ecologue	BORDEAUX AGGLO
PASQUERON DE FOMMERVAULT Claude	108 rue Jean Soula 33000 BORDEAUX	05 56 24 93 63 86 23 58	06 89	Inspecteur Immobilier	BORDEAUX AGGLO
PEJOUX Georgette	89 Rue Delord 33300 BORDEAUX	05 56 39 72 95 71 91 36 GPEJOUX@eg16.fr	06 16	Urbaniste Aménageur	BORDEAUX AGGLO
PELLERIN Daniel	16 Avenue Jean Moulin 33810 AMBES	05 56 77 10 47 64 94 39 dpellerin@free.fr	06 81	Commandant de Grigade Gendarmerie Nationale	BORDEAUX AGGLO
PETUAUD-LETANG Guy	84 Avenue du Président JF Kennedy 33700 MERIGNAC	05 56 47 61 95		Géomètre Expert DPLG	BORDEAUX AGGLO

PIBOYEUX Eric	45 rue Lormont Village 33310 LORMONT	06 63 71 55 07		Chargé d'Environnement	BORDEAUX AGGLO
PLENCE René	15 rue des Dagueys 33500 LIBOURNE	05 57 25 28 36		Directeur de Société Agro- Alimentaire	LIBOURNE
RANSINAN Jacques	36 Rue Répond 33000 BORDEAUX	05 56 52 04 24		Directeur Général des Services du Département de la Gironde (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
RAPEAU Michel	13 rue des Brandes 33123 LE VERDON SUR MER	05 56 09 61 46		Officier de la Marine Marchande (Retraité)	LESPARRE
REBEYROL Patrick	17 rue de la Corbière 33500 LIBOURNE	05 57 74 12 91 60 13 17 44	06	Expert Judiciaire en Aéronautique	LIBOURNE
RIMARK Francis	23 rue Lamartine 33390 BLAYE	05 57 42 12 81 33 87 38 98 francis.rimark@orange.fr	06	Retraité - Maîtrise de Sciences Ecomiques - DEA de Sécurité Internationale et Défense	/
RIMBAUD Michel	26 Pécou 33660 GOURS	05 57 49 68 14		Enseignant (Retraité) Adjoint au Maire de Gours	LIBOURNE
RIOUFOL Alain	5 rue Mendès France 33320 EYSINES	05 56 28 34 65		Général (CR)	BORDEAUX AGGLO
RONDEAU Christina	13 Route de l'Eglise 33350 SAINT PEY DE CASTETS	05 57 40 57 96		Formation Management Environnemental	LIBOURNE
ROSTEIN Michel	35 Rue du Général Leclerc BP 55 33192 LA REOLE CEDEX	05 56 61 23 96		Géomètre Expert DPLG	LANGON
ROTUREAU Jacques	31 Chemin de Bragues 33170 GRADIGNAN	05 56 75 38 90 66 07 81	06 86	Retraité - DESS Droit et Gestion des collectivités territoriales - Ecole des cadres INET	/
SAGE Claude	79 Cours du XIV Juillet 33210 LANGON	05 56 63 13 33		Secrétaire Général de la Mairie de Langon (Retraité)	LANGON

SAINTE MARIE Roger	37 rue Racine 33530 BASSENS	05 56 06 35 76	Retraité ??? : Urbanisme - Dessinateur Bureau d'Etude - Mécanique - Sport	/
SAUBION Michel	5 Chemin de la Gelade 33340 LESPARRÉ MEDOC	05 56 41 12 59	Ingénieur TEP, Chef de Subdivision Territoriale (Retraité)	LESPARRÉ
SOURD Louis Julien	23 rue Vergniaud 33000 BORDEAUX	05 56 44 87 94 85 91 94 49 mf.sourd@orange.fr	06 lj- Ingénieur Général	BORDEAUX AGGLO
STAIN Czeslaw	5 Rue du Général Bordas 33400 TALENCE	05 56 04 07 94	Ingénieur Divisionnaire Honoraire de l'Industrie et des mines (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
THIBAUT Marie Paule	18 lieu dit Guillemain 33720 GUILLOS	05 56 62 59 66 17 61 41	06 88 Chargée d'Etudes	LANGON
THIERCEAULT Pierre	40 rue Morion 33800 BORDEAUX	05 56 49 42 58 pierre.thierceault@laposte.net	Officier de l'Armée de Terre (Retraité)	BORDEAUX AGGLO
VANHOVE Jacques	8 Avenue de l'Océan 33680 LE PORGE	05 57 70 98 93 jacques.vanhove@free.fr	Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines à la DRIRE	LESPARRÉ
VANTALON André	7 Cours Xavier Moreau 33720 PODENSAC	05 56 27 17 82 vantalon@planetis.com	Ingénieur des travaux publics	LANGON
VIGNACQ Christian	31 rue de la Réole 33800 BORDEAUX	05 56 31 46 46	Ingénieur d'Etudes	BORDEAUX AGGLO



Arrêté du 13/02/2008

**Arrêté rectificatif de l'Agrément de M. LOCHON Christophe en
qualité de Garde Particulier**

LE PREFET DE LA REGION AQUITAINE,
PREFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU le code de procédure pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15-33-29-2,

VU le code de la voirie routière, notamment son article L.116-2,

VU la commission délivrée par M. Jean-Paul COUFFINHAL, Directeur des Infrastructures du Conseil Général de la Gironde, à M. LOCHON Christophe par laquelle il lui confie la surveillance du réseau routier sur les communes situées sur les cantons de AUROS, BAZAS, CAPTIEUX, GRIGNOLS, LANGON, MONSEGUR, PELLEGRUE, PODENSAC, LA REOLE, SAINT-MACAIRE, SAINT-SYMPHORIEN, SAUVETERRE-de-GUYENNE, VILLANDRAUT,

VU l'arrêté préfectoral en date du 2 mai 2007 donnant délégation de signature à Mme Catherine BEAUPIED-QUEYRAUD, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de LANGON,

SUR proposition de Mme Catherine BEAUPIED-QUEYRAUD, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de LANGON,

ARRETE

ARTICLE PREMIER - M. LOCHON Christophe, né le 11 Novembre 1973 à BREST (29), est agréé en qualité de garde particulier du domaine public routier départemental pour constater les contraventions de voirie portant atteinte au domaine routier sur les communes situées sur les cantons de AUROS, BAZAS, CAPTIEUX, GRIGNOLS, LANGON, MONSEGUR, PELLEGRUE, PODENSAC, LA REOLE, SAINT-MACAIRE, SAINT-SYMPHORIEN, SAUVETERRE-de-GUYENNE, VILLANDRAUT

ARTICLE 2 - Le plan des propriétés ou des territoires concernés est annexé au présent arrêté

ARTICLE 3 - Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS.

ARTICLE 4 - Préalablement à son entrée en fonction, M. LOCHON Christophe doit prêter serment devant le Tribunal d'Instance dans le ressort duquel se situent les territoires dont la surveillance lui a été confiée.

ARTICLE 5 - Dans l'exercice de ses fonctions, M. LOCHON Christophe doit être porteur en permanence du présent agrément ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

ARTICLE 6 - Le présent agrément doit être retourné sans délai à la Sous-Préfecture de LANGON en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

ARTICLE 7 - Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès du Sous-Préfet de LANGON ou d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux

ARTICLE 8 - La Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de LANGON est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié à M. Jean-Paul COUFFINHAL, directeur des Infrastructures du Conseil Général de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le 13/02/2008

Pour le Sous-Préfet de LANGON
Le Secrétaire Général,
Catherine BEAUPIED-QUEYRAUD

Conférer annexe



- ANNEXES -

ANNEXE ACTE N° 2008-02-0040- Délégation de signature à M. Jacques MERIC, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt pour la région Aquitaine

Annexe 1

Commissions, comités ou instances dont la composition, l'organisation et le fonctionnement restent du ressort du préfet de région (cf. art. 9 d)

Dénomination	Domaine concerné
Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural	Economie agricole / monde rural
Commission régionale de produits alimentaires de qualité	Produits de montagne
Commission consultative paritaire régionale des baux ruraux	Structures agricoles
Commission de recours au contrôle des structures des exploitations agricoles	Economie agricole / installation
Organisations syndicales agricoles pouvant siéger dans certaines commissions ou organismes régionaux	Economie agricole, enseignement technique agricole...
Commission régionale de la forêt et des produits forestiers	Forêt
Comité régional de l'enseignement agricole	Enseignement et formation professionnelle agricoles
Groupe régional d'action contre les pollutions des eaux par les produits sanitaires	Protection des végétaux

A N N E X E

EXTRAIT DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Membres

Le groupement d'intérêt public dénommé GIP Littoral Aquitain, est constitué entre les membres fondateurs suivant : l'Etat, la Région, les départements de la Gironde, des Landes, des Pyrénées Atlantiques, les communautés d'agglomérations du Bassin d'Arcachon Sud et de Bayonne, Anglet, Biarritz et les communautés de communes de la Pointe du Médoc, des Lacs Médocains, du Bassin d'Arcachon Nord - Atlantique, des Grands Lacs, de Mimizan, de Marenne Adour Côte Sud, de Seignanx, et de Castets.

Objet

Le groupement d'intérêt public a pour objet la conception et la mise en œuvre d'une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire, du littoral aquitain.

Le groupement a pour mission principale de concevoir, de proposer et de contribuer à mettre en œuvre le "plan pluriannuel de développement durable du littoral aquitain".

Zone géographique

Le groupement a compétence sur l'ensemble du territoire intéressé par les problématiques du littoral de la région Aquitaine.

La zone d'action « de base » du groupement correspond aux territoires des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre comprenant au moins une commune littorale au sens de la loi du 3 juillet 1986 et sur la zone maritime adjacente.

Siège social

Le siège social du groupement est fixé à : Conseil Régional d'Aquitaine
14 rue François de Sourdis
33077 Bordeaux Cedex

Durée

Le groupement prend effet à la date de la publication au Journal Officiel de l'arrêté d'approbation de la présente convention.

Il est créé à compter de cette date pour une durée limitée au 31 décembre 2010 et renouvelable par reconduction expresse.

Responsabilité des membres

Dans leurs rapports entre eux comme dans leurs rapports avec les tiers, les membres sont tenus des obligations du groupement à proportion de leurs droits statutaires. Ils ne sont pas solidaires à l'égard des tiers.

Commissaire du gouvernement

Le commissaire du gouvernement auprès du groupement est le Préfet de la région Aquitaine, Préfet de la Gironde.



ANNEXE ACTE N° 2008-02-0067- Arrêté approuvant l'Ordre d'Opérations Départemental Feux de forêts 2008

ORDRE D'OPERATIONS DEPARTEMENTAL FEUX DE FORETS 2008

1. ORGANISATION DE LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS	Page 1
1.1. Généralités	Page 1
1.2. Les principes de la lutte contre les incendies de forêts	Page 1
1.2.1. Les niveaux de mobilisation	Page 1
1.2.2. Les niveaux de risques opérationnels estimés	Page 2
1.2.3. Le maillage du territoire	Page 3
1.2.4. L'attaque des feux naissants	Page 4
2. MOYENS DE LUTTE	Page 5
2.1. Moyens du SDIS de la Gironde	Page 5
2.1.1. Moyens généraux	Page 5
2.1.2. Moyens particuliers	Page 5
2.2. Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile	Page 6
2.3. Unités militaires	Page 6
2.4. Groupement des moyens aériens	Page 7
3. MOYENS DE SURVEILLANCE	Page 8
3.1. Les observatoires	Page 8
3.2. Les visites de secteurs	Page 8
3.2.1. Moyens du SDIS de la Gironde	Page 8
3.2.2. Moyens des administrations	Page 9
3.2.3. Moyens des communes	Page 9
3.2.4. Associations syndicales autorisées (A.S.A) de DFCI et Fédération Girondine	Page 9
4. ORGANISATION DU COMMANDEMENT	Page 10
4.1. Les principes de mise en œuvre	Page 10
4.2. L'organisation territoriale du SDIS de la Gironde	Page 10
4.3. Le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS)	Page 10
4.4. L'état major de crise	Page 11
5. FICHES DE TÂCHES	Page 12
5.1. Le Commandant des Opérations de Secours (COS)	Page 12
5.2. L'Officier de Permanence de Secteur (OPS)	Page 12
5.3. L'Officier de Permanence de Groupement (OPG)	Page 13
5.4. Le Cadre Moyens	Page 13
5.5. Le cadre PCC	Page 14
5.6. L'Officier de Permanence Chef de PC de Site (OPPCS)	Page 14
5.7. L'Officier de Permanence (OP CTA-CODIS 1)	Page 14
5.8. L'Officier de Permanence Forêt (OPF CTA-CODIS 3)	Page 15
5.9. L'officier de Permanence AERO (OPAéro)	Page 15
5.10. Le Capitaine CTA-CODIS	Page 15
5.11. Le Commandant CTA-CODIS	Page 16
5.12. L'Officier Supérieur Départemental de Permanence (OSDP)	Page 16
5.13. L'Officier de Permanence Chef de Corps Départemental (OPCCD)	Page 17
5.14. Le chef de centre d'incendie et de secours (CIS)	Page 17
5.15. Le chef de groupement territorial	Page 17
5.16. Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (DDSI)	Page 18
5.17. Le Maire	Page 18
5.18. Les conseillers techniques DFCI du COS	Page 19
5.19. Le Sous-Préfet	Page 19

ANNEXES

Annexe 1	Tableau d'engagement des moyens	Page 21
Annexe 2	Inventaire des moyens de lutte feux de forêts	
	- Groupement Nord-Ouest	Page 22
	- Groupement Nord-Est	Page 23
	- Groupement Centre	Page 24
	- Groupement Sud-Ouest	Page 25
	- Groupement Sud-Est	Page 26
Annexe 3	Moyens des CIS en fonction des niveaux de risque	
	- Groupement Nord-Ouest	Page 27
	- Groupement Nord-Est	Page 28
	- Groupement Centre	Page 29
	- Groupement Sud-Ouest	Page 30
	- Groupement Sud-Est	Page 31
Annexe 4	Organisation du commandement en intervention	Page 32
Annexe 5	Colonnes de renfort	Pages 33 à 36
Annexe 6	Fiche de visite de secteur	Page 37
Annexe 6 bis	Fiche de synthèse groupement	Page 38
Annexe 7	Fiche moyens aériens	Page 39
Annexe 8	Conseillers techniques DFCI du COS	Pages 40 à 58
Annexe 9	Règles de sécurité lors des incendies	Pages 59 à 61
Annexe 10	Soutien sanitaire aux opérations	Page 62
Annexe 11	Répertoire téléphonique	Page 63
Annexe 12	Glossaire	Pages 64 à 65
Annexe 13	Ordre particulier des transmissions feux de forêts	Pages 66 à 75

Annexes cartographiques :

⑩ Organisation territoriale du SDIS33

⑩ Secteurs d'intervention des PC de Colonne et PC de Secteur

⑩ Affectation des véhicules de lutte contre les feux de forêts du SDIS de la Gironde

- Affectation Groupement Nord-Ouest
- Affectation Groupement Nord-Est
- Affectation Groupement Centre
- Affectation Groupement Sud-Ouest
- Affectation Groupement Sud-Est

↵ Affectation des moyens d'alimentation feux de forêts

↵ Implantation des observatoires du département de la Gironde

↵ Zones météorologiques de L'IFM

↵ Zonage des relevés d'appréciation du niveau de risque feux de forêt



ANNEXE à l'arrêté du 20 février 2008
Liste des candidats ayant satisfait aux épreuves
des examens de Brevet National de Moniteur des Premiers Secours

Vendredi 14 septembre 2007

ANSERMET Medhi
BOURDIN Virginie
GROBON Jennifer
MOREAU Damien

Mardi 2 octobre 2007

ALOIRD Jonathan
ALOIRD David
BOISSEAU Guillaume
BOULLE Mickaël
DUPOUY Amélie
FORTIN Hélène
LE CORRE Alexandra
LONGIN Aurélie
PISSOT Matthieu
SIAFFA Romain
VAISSIE Marie-Lauraine
VATIN Loraine

Lundi 22 octobre 2007

BALUTO Stéphane
BRUNET Mathieu
CAMPOT Olivier
CASTAING Laurent
DENOST Franck
GAY Cindy
HACHET Joël
MEDINA Guillaume
TOYON Cédric

Jedi 25 octobre 2007

BALAJEJDER Sébastien
BARON Tristan
BRAL Audrey
DERONZE Sébastien
EHRHART Christophe
JOSEPH Norbert
LE BRETON Ludovic
MIGNER Renaud
MIRIBEL Cyril
TURCANO Vincent

Vendredi 26 octobre 2007

CHEMINEAU Gilles
DALLA MUTA Yannick
DEVILLERS Guy
GAUTIER Philippe
LEPREUX Sandrine
LLEDO Luc
MONAQUE Philippe
NORMAND Patrice

PECHON Ludivine
RUFIN Valérie
SERAZIN Christelle
TEFFAINE Sylvie
VAQUETTE Marie-Laure

Lundi 5 novembre 2007

AUDIGER Etienne
BERNADET Léa
GUY Lucie
LAURIN Bruno
NOCART Nicolas
OGER Guillaume
VINET Sébastien

Jedi 6 décembre 2007

ASKAR Smaïl
DELARUE Renaud
EUGENE Christophe
LALEURE Eric
LEDENTEC Loïc
PAGNIER Yann
PERIER Laurent
RAMSKI David
THIRION Claire

Mardi 18 décembre 2007

BLANCHARD Erwan
CHABANIS Aurélie
GUILLARD Thierry
NEYRAC Jessica
PAWLAK Pierre-Emile
RAUFAST Sébastien
VEGUE Sophie



SOUS-PREFECTURE DE LANGON
REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Egalité Fraternité

ARRÊTE PREFECTORAL
RECONNAISSANT LES APTITUDES TECHNIQUES D'UN GARDE PARTICULIER

Le Sous-Préfet de LANGON,

VU le code de procédure pénale et notamment son article R.15-33-26

VU l'arrêté du 30 août 2006 relatif à la formation des gardes particuliers et à la carte d'agrément

VU la demande présentée par M. Jean-Paul COUFFINHAL, Directeur des Infrastructures du Conseil Général de la Gironde, en vue d'obtenir la reconnaissance de l'aptitude technique de M. BAYLE Didier à exercer les fonctions de garde particulier du domaine public routier départemental

VU les éléments de cette demande attestant que M. BAYLE Didier a exercé la fonction de garde particulier durant trois ans

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}- M. BAYLE Didier est reconnu techniquement apte à exercer les fonctions de garde particulier du domaine public routier départemental,

ARTICLE 2- Le présent arrêté devra être présenté pour toute demande d'agrément à ces fonctions,

ARTICLE 3- Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès du Sous-Préfet de Langon ou d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux,

ARTICLE 4- La Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de LANGON est chargée de l'application du présent arrêté qui sera notifié à M. Jean-Paul COUFFINHAL, Directeur des Infrastructures du Conseil Général de la Gironde.

Fait à LANGON, le 15 Janvier 2008

Pour le Sous-Préfet de Langon,

Catherine BEAUPIED-QUEYRAUD

ANNEXE

LISTE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OU E.P.C.I. MEMBRES DU SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMERIQUE

MEMBRES

- DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BASSIN D'ARCACHON SUD-PÔLE ATLANTIQUE (COBAS)
- 44 communautés de communes : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR DE SAINT LOUBES - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BORDELAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'ARCACHON NORD ATLANTIQUE (COBAN) - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L'EYRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE BLAYE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE BOURG - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE SAINT SAVIN - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CUBZAGUAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE - CANTON DE SAINT CIERS SUR GIRONDE - COMMUNAUTE DE COMMUNES CAPTIEUX/GRIGNOLS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX MACARIENS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BAZADAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE PODENSAC - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE TARGON - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE VILLANDRAUT - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MONSEGURAI - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AUROS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANGON - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PELLEGRUE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAUVETERRE DE GUYENNE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU REOLAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VALLON DE L'ARTOLIE - COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU MEDOC - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA POINTE DU MEDOC - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS MEDOCAINS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE MEDOC - COMMUNAUTE DE COMMUNES "MEDULLIENNE" - COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTILLON/PUJOLS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ENTRE DEUX MERS OUEST - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA JURIDICTION DE SAINT-EMILION - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRANNAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE FRONSAC - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE GUITRES - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LIBOURNAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LUSSACAI - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COUTRAS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FOYEN - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-LIBOURNAIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DE GARONNE - COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDOC-ESTUAIRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS PAROUPIAN -

MEMBRES ASSOCIES

REGION AQUITAINE - COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX



ANNEXE N° 1 à l'arrêté portant délégation de signature pour l'administration générale

N° de code	Nature des décisions déléguées	Référence
	A / Administration générale	
	<u>I - Pour l'ensemble des personnels fonctionnaires, stagiaires et agents non titulaires de l'Etat</u> , à l'exception des agents visés au II :	
A1	Octroi des autorisations d'accomplir un service à temps partiel en application du décret N°84-959 du 25 octobre 1984, du décret N°82-624 du 20 juillet 1982, et du décret N°86-83 du 17 janvier 1986 modifié.	
A2	Octroi aux fonctionnaires du congé parental en application de l'article 54 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée.	
A3	Octroi aux agents non titulaires de congés non rémunérés pour raisons familiales ou personnelles en vertu des articles 19 à 21 du décret 86-83 du 17 janvier 1986 modifié (congé parental, congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie, congé de présence parentale...).	
A4	Octroi aux fonctionnaires stagiaires des congés sans traitement pour raisons familiales ou personnelles et du congé postnatal (articles 19 à 23) et des congés de longue maladie et de longue durée (article 24) attribués en application du décret 94-874 du 7 octobre 1994 modifié.	
A5	Octroi du congé pour naissance d'un enfant institué par la loi 46-1085 du 18 mai 1948.	D 86-351 du 6 mars 1986 modifié
A6	Décision de réintégration des fonctionnaires stagiaires et agents non titulaires lorsqu'elle a lieu dans le service d'origine et dans les cas suivants : - au terme d'une période de travail à temps partiel ; - au terme d'un congé de longue durée ou de grave maladie ; - pour une période de mi-temps thérapeutique après un congé de longue maladie ou de longue durée ; - au terme d'un congé de longue maladie.	
A7	Octroi des autorisations spéciales d'absence pour l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévues aux articles 12 et suivants du décret N°82-447 du 28 mai 1982, modifié.	A n°88-2153 du 08/06/1988 et A n°88-3389 du 21/09/1988
A8	Octroi des autorisations spéciales d'absence : - pour la participation aux travaux des assemblées électives et des organismes professionnels ; - pour les événements de famille ; - en cas de cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse, prévues au chapitre III §1-1°, §1-2°, §2-1°, §3 de l'instruction N° 7 du 23 mars 1950 prise pour l'application du statut de la fonction publique ; - pour soigner un enfant malade ou en assurer momentanément la garde.	Cir. FP 1475 et B2A/98 du 20 juillet 1982
A9	Octroi des congés suivants aux agents titulaires et stagiaires : - congés annuels et jours RTT ; - congés de maladie "ordinaires" ; - congés pour maternité, paternité ou adoption ; - congés pour formation syndicale ; - congé en vue de favoriser la formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse ; - congés pour formation professionnelle ; - congés de représentation.	D n°84-972 du 26/10/1984 modifié et D n°2005-1237 du 28/09/2005

A10	<p>Octroi aux agents non titulaires de l'Etat des congés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - congés annuels et des jours RTT ; - congés de maladie "ordinaires" ; - congés occasionnés par un accident de travail ou une maladie professionnelle - congés pour maternité, paternité ou adoption ; - congés pour formation syndicale ; - congés en vue de favoriser la formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse ; - congés pour formation professionnelle ; - congés de représentation. 	<p>D n°86-83 du 17/01/1986 modifié et D n°2005-1237 du 28/09/2005</p>
A11	<p>Octroi des congés de maladie "ordinaires", étendus aux stagiaires par la Circulaire n° FP4 n°711 du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'Etat contre les risques maladie et accidents de service.</p>	
A12	<p>Affectation à un poste de travail des fonctionnaires et agents non titulaires énumérés ci-après lorsque cette mesure n'entraîne ni changement de résidence, ni modification de la situation des agents occupant un emploi fonctionnel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) tous les fonctionnaires de catégories B et C ; 2) les fonctionnaires suivants de catégorie A : <ul style="list-style-type: none"> - attachés administratifs ou assimilés - ingénieurs des travaux publics de l'État ou assimilés. Est exclue toutefois la désignation des chefs de subdivision territoriale qu'ils appartiennent à la catégorie A ou B ; 3) tous les agents non titulaires de l'État. 	
A13	<p>Mise en disponibilité des fonctionnaires en application des articles 43 à 47 du décret N° 85-986 du 16 septembre 1985.</p>	
A14	<p>Octroi des congés attribués en application de l'article 41 de la loi du 19 mars 1928 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1927 au titre du budget général et des budgets annexes traitant des congés à plein traitement susceptibles d'être accordés aux fonctionnaires réformés de guerre et en application des 3° et 4° alinéa de l'article 34 de la loi N° 84-16 du 11 janvier 1984, relatifs aux congés de longue maladie, et aux congés de longue durée.</p>	
A15	<p>Octroi aux agents non titulaires de l'Etat des congés de grave maladie et des congés de maladie sans traitement, en application des articles 13, 16 et 17 paragraphe 2 du décret N° 86-83 du 17 janvier 1986, modifié.</p>	
A16	<p>Notation.</p>	
A17	<p>Pour tous les agents éligibles à la NBI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrêté déterminant les postes éligibles et le nombre de points attribués à chacun d'eux ; - Arrêtés individuels portant attribution des points aux titulaires des postes mentionnés par l'arrêté ci-dessus. 	<p>D n° 93-522 du 26/03/1993 et D n°91-1067 du 14/10/91 modifié</p>
A18	<p><u>II - Pour les Personnels des catégories C appartenant aux corps suivants des services extérieurs :</u></p> <p>Agents administratifs, adjoints administratifs, dessinateurs, agents d'exploitation et chefs d'équipe d'exploitation des travaux publics de l'Etat, conducteurs des travaux publics de l'Etat (à l'exception, pour ce dernier corps, de la rubrique A19), ouvriers de parc et atelier.</p> <p>Nomination en qualité de stagiaire ou de titulaire, après concours, examens professionnels ou examens d'aptitude ;</p> <p>Nomination après inscription sur une liste nationale d'aptitude.</p>	<p>D n°86-351 du 06/03/1986 ; D n°90-302 du 04/04/1990 et A du 04/04/1990</p>
A19	<p>Répartition des réductions d'ancienneté et application des majorations d'ancienneté pour l'avancement d'échelon à compter du 1er juillet 1991.</p>	<p>Loi du 21/03/1928 ; D n°65-382 du 02/05/1965 et lettre circ. DP/GB2 du 19/12/1991</p>

A20	<p>Décisions d'avancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avancement d'échelon; - nomination au grade supérieur après inscription sur le tableau d'avancement national; - promotion au groupe de rémunération immédiatement supérieur . <p>Mutations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui n'entraînent pas un changement de résidence; - qui entraînent un changement de résidence; - qui modifient la situation de l'agent.
A21	
A22	<p>Décisions disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suspension en cas de faute grave, conformément aux dispositions de l'article 30 de la loi N° 83-34 du 13 juillet 1983; - toutes les sanctions prévues à l'article 66 de la loi N° 84-16 du 11 janvier 1984. <p>Décisions concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les détachements et l'intégration après détachement autres que ceux nécessitant un arrêté interministériel ou l'accord d'un ou plusieurs ministres; - la mise en disponibilité dans les cas prévus par le décret N° 85-986 du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions de fonctionnaires de l'Etat, sauf ceux nécessitant l'avis du Comité Médical Supérieur.
A23	
A24	Les décisions plaçant les fonctionnaires en position de congé parental.
A25	Décisions de réintégration.
A26	<p>Cessation définitive de fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - admission à la retraite (sauf pour invalidité); - acceptation de la démission; - licenciement; - radiation des cadres pour abandon de poste. <p>Décisions d'octroi de congés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - congé annuel, jours RTT et congé exceptionnel - congé de maladie "ordinaire" - congé de longue durée, à l'exception de celui qui nécessite l'avis du comité médical supérieur - congé de longue maladie, à l'exception de celui qui nécessite l'avis du comité médical supérieur
A27	
A28	<p>Décisions d'octroi d'autorisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autorisation spéciale d'absence pour l'exercice du droit syndical ; - autorisation spéciale d'absence pour la participation aux travaux des assemblées électives et organismes professionnels, - autorisation spéciale d'absence pour évènements de famille et en cas de cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse ; - pour soigner un enfant malade ou en assurer momentanément la garde ; - octroi et renouvellement d'autorisation de travail à temps partiel ; - octroi d'autorisation de travail à mi-temps, pour raison thérapeutique, sauf dans les cas nécessitant l'avis du comité médical supérieur ; - mise en cessation progressive d'activité conformément aux dispositions du décret N° 82-579 du 5 juillet 1982 modifié et de l'ordonnance N° 82-297 du 31 mars 1982 modifiée.
A29	<p>III - Pour les agents contractuels régis par des règlements locaux :</p> <p>Tous les actes de gestion définis par les directives générales du 2 décembre 1969 et du 29 avril 1970 par la décision du 14 mai 1973 et la circulaire N° 69.200 du 12 juin 1969 modifiée.</p> <p>IV - Pour les agents appartenant au corps des contrôleurs des travaux publics de l'Etat :</p>
A30	Mutations pour les agents du 1er niveau de grade de ce corps.
A31	Notation et avancement d'échelon.
	V - Autres actes de gestion (tous les agents):

A du 18/10/1988

A32	Liquidation des droits des victimes d'accidents du travail.	Circ. n°A31 du 19/08/1947
A33	Délivrance des autorisations requises pour exercer les fonctions d'expert ou d'enseignant.	Circ. du 07/06/1971
A34	Convention de stages.	
A35	Habilitation des agents à conduire, en sécurité, des engins de travaux publics.	A. du 02/12/1998 et code du travail art.R233-13-19
A36	Concession de logement.	
A37	Décision sur les compte-épargne-temps.	
A38	Notifications individuelles de maintien dans l'emploi adressées notamment aux fonctionnaires et agents chargés de l'exploitation et de l'entretien des routes et des ouvrages, inscrits sur la liste des personnels susceptibles de devoir assurer un service continu en cas de grève.	
A39	Délivrance des ordres de mission.	
B / Responsabilité civile		
B1	Règlements amiables des dommages matériels causés à des particuliers.	Circ. n° 68-28 du 10/10/68
B2	Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'Etat du fait d'accidents de la circulation.	A. du 30/05/52
C / Gestion du domaine privé de l'Etat		
C1	Décision en tant que service affectataire d'acquérir ou de céder des biens immobiliers privés de l'Etat par voie amiable.	
C2	Décision de remise au service des domaines de terrains devenus inutiles au service.	Code du domaine de l'Etat Art L53
C3	Procès-verbaux de remise des matériels et mobiliers au service des domaines.	Code du domaine de l'Etat art L67
C4	Conventions de locations.	Code du domaine de l'Etat art R3



ANNEXE N° 2 à l'arrêté portant délégation de signature pour l'administration générale

Titulaires des délégations

1/ Pour les chefs de services et districts :

Pour les matières codifiées sous les numéros, repris à l'annexe n°1 au présent arrêté, suivants : A1 à B2 intéressant les actes de ressources humaines et la responsabilité civile et C3 à C4 intéressant la gestion des biens mobiliers et les conventions de location immobilière à M. Didier CAUDOUX, secrétaire général ;

Pour les matières codifiées sous les numéros, repris à l'annexe n°1 au présent arrêté, suivants : A8 et A28 limitées aux autorisations spéciales d'absence pour événements de famille, en cas de cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse et pour soigner un enfant malade ou en assurer momentanément la garde, A9, A10 et A27, limitées à l'octroi des congés annuels et des jours RTT, A39 et C1 à C2 portant sur la gestion du domaine privé de l'Etat à M. Patrice GAURE, chargé du service politique routière (SPR) ;

Pour les matières codifiées sous les numéros, repris à l'annexe n°1 au présent arrêté, suivants : A8 et A28 limitées aux autorisations spéciales d'absence pour événements de famille, en cas de cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse et pour soigner un enfant malade ou en assurer momentanément la garde, A9, A10 et A27, limitées à l'octroi des congés annuels et des jours RTT et A39 :

M. Jean-Marie AUBATERRE, chargé du service d'ingénierie routière Aquitaine (SIR Aquitaine) ;
M. Jacques COUTIN, chargé du service d'ingénierie routière Poitou-Charentes (SIR Poitou-Charentes) ;
M. Claude OSDOIT, chef de la division des Pyrénées-Atlantiques (DPA) ;
M. Bernard LAMBERT, chef du district de Bordeaux-Lormont et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Pascal JULLIERE, son adjoint ;
M. Jean Michel MIRAMON, chef du district de Bordeaux-Villeneuve et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Didier PARAT, son adjoint ;
M. François MENAUT, chef du district de Mios et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Alain SOURBETS, son adjoint ;
M. Jean-Marie MERLE, chef du district de Pau-Oloron et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Jean-Pierre LABERRONDO, son adjoint ;
M. Nicolas FAVREL, chef du district d'Angoulême et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Eric MONPEIX, son adjoint ;
M. Paul FRESNEAU, chef du district de Saintes et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. André MERLAUD et M. Emmanuel GATEAU, ses adjoints.

2/ Pour certains chefs d'unités et chefs d'équipe projet :

Pour les matières codifiées sous les numéros, repris à l'annexe n°1 au présent arrêté, suivants : A8 et A28 limitées aux autorisations spéciales d'absence pour événements de famille, en cas de cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse et pour soigner un enfant malade ou en assurer momentanément la garde, A9, A10 et A27, limitées à l'octroi des congés annuels et des jours RTT, A39 et B1 à B2 intéressant les règlements amiables des dommages matériels causés à des particuliers et ceux subis ou causés par l'Etat du fait d'accidents de la circulation à Mme Françoise CASADO, responsable juridique et contentieux.

Pour les matières codifiées sous les numéros, repris à l'annexe n°un au présent arrêté, suivants : A1 à A39 intéressant les actes de ressources humaines à : Mme Brigitte BODEAU, chef de la cellule management et pilotage des ressources humaines.

Pour les matières codifiées sous les numéros repris à l'annexe n°1 au présent arrêté, suivants : A8 et A28 limitées aux autorisations spéciales d'absence pour événements de famille, en cas de cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse et pour soigner un enfant malade ou en assurer momentanément la garde, A9, A10 et A27, limitées à l'octroi des congés annuels et des jours RTT et A39 et C1 à C2 portant sur la gestion du domaine privé de l'Etat à M. Daniel DECOMBE, responsable du bureau opérationnel du SPR ;

3/ Pour les chefs d'unités et chefs d'équipe projet :

Pour les matières codifiées sous les numéros, repris à l'annexe n°1 au présent arrêté, suivants : A8 et A28 limitées aux autorisations spéciales d'absence pour événements de famille, en cas de cohabitation avec une personne atteinte de maladie contagieuse et pour soigner un enfant malade ou en assurer momentanément la garde, A9, A10 et A27, limitées à l'octroi des congés annuels et des jours RTT et A39 à :

Missions rattachées à la Direction:

M. Jean-Pierre BEYNEIX, chef de la mission communication et relations avec les usagers;
M. Bertrand JACQUIN, chef de la mission conseil de gestion, audit et évaluation;
Mme Sarah ARNOUIL, chef de la mission qualité et développement durable.

Secrétariat Général:

Mme Anne LAMBERT, chef de la cellule comptabilité, commande publique, marchés ;
M. Laurent SAINT-MARC, chef de la cellule sécurité et prévention ;
Mme Dominique REMAUT, chef de la cellule moyens généraux et informatique.

Service Politique Routière:

Mme Nathalie LARRAUX, chef de la cellule maîtrise d'ouvrage ;
M. Pierre CHABAN, chef du bureau d'études entretien et sécurité routière ;
M. Jean-Luc ASTRUC, chef de la cellule ouvrages d'art Bordeaux ;
Mme Nancy PASCAL, chef du centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CIGT) et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Didier FLUTRE, son adjoint et Mme Béatrice GAUTHIER, responsable de l'antenne d'Angoulême.

Division des Pyrénées-Atlantiques:

Mme Danièle MESPLE-DUFOUR, chef du bureau administratif ;
M. Pierre ESCALE, chef de l'équipe projet ;
M. Christophe BOULAY, chef de l'équipe projet ;
M. André MOUTENGOU, chef de l'antenne ouvrages d'art de Pau.

SIR Aquitaine:

Mme Renée, Brigitte ALTRIEN, chef du bureau administratif ;
M. Pierre LAVILLE, chef de l'équipe projet ;
M. Maurice FAVRE, chef de l'équipe projet ;
M. Jean-Marc TARRIEU, chef du pôle ouvrages d'art ;

SIR Poitou-Charentes:

Mme Anne SALVAN, chef du bureau administratif ;
M. Serge ARTAUD, chef de l'équipe projet ;
M. Alain DUDOIT, chef de l'équipe projet ;
M. François MAHERAULT, chef de l'équipe projet ;
Mme Françoise MAUBERT, chef du bureau administratif de l'antenne de Saintes ;
M. Yannick PASTOUREAU, chef de l'équipe projet de l'antenne de Saintes.

4/ Pour les chefs de Centre d'entretien et d'intervention :

Pour les matières codifiées sous les numéros, repris à l'annexe n°1 au présent arrêté, suivants : A9, A10 et A27, limitées à l'octroi des congés annuels et des jours RTT :

M. Jean Luc MEYRAT, co-chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Lormont ;
M. Alain MONTES, co-chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Lormont ;
M. Christophe BERGER, co-chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Villenave d'Ornon;
M. Marc POMES, co-chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Villenave d'Ornon ;
M. Jean-Michel GEOFFROY, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Cognac Jarnac ;
M. David CLARISSAC, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Saintes ;
M. Pierre HYVES, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de La Rochelle ;
M. Serge RANSINANGUE, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Mios, en cas d'absence ou d'empêchement à M. Jérôme DAVID ;
M. Gilles HAUDIQUET, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Labouheyre ;
M. Jacques BLANCHARD, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Castets ;
M. Didier GABARD, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Couhé ;

M. Stéphane FRESLON, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Mans le Ruffec ;
M. Laurent ROSSIGNOL, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Angoulême,
en cas d'absence ou d'empêchement à M. Patrice PREVOTEL ;
M. Patrick MONTIGAUD, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Montlieu ;
M. Christophe ALTHAPE, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Oloron ;
Mme Christelle DULOUT, chef du centre d'entretien et d'intervention (CEI) de Bedous.

Remarque : Exceptionnellement, dans le cadre de la continuité du service public, des suppléances pourront être organisées à condition que le signataire de l'acte fasse savoir qu'il agit en qualité de suppléant, et que, par sa place dans la hiérarchie et son rôle, le suppléant puisse être valablement substitué à l'autorité compétente absente.



*Médaille d'honneur du Travail
Promotion du 1er janvier 2008*

Echelon ARGENT : 935 récipiendaires

- Mlle AUCHE Christel
Agent administratif : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE
- Mme ACEZAT Marie-Claude
Aide-Soignante : CHATEAU LAMOTHE, SAINT MEDARD D'EYRANS
demeurant : SAINT-MORILLON
- M. ACHOU Albert
Ingénieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : BRUGES
- Mme AGERT Béatrice née PRINCE
Employée de bureau : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : BONNETAN
- M. AGUILAR Patrick
Comptable de chantier : CHANTIERS D'AQUITAINE, MERIGNAC
demeurant : LE HAILLAN
- M. ALAMOS Hugo
Agent technique : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : PESSAC
- M. ALBANDOS Jean-Christophe
Agent maintenance logistique : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MACAU
- M. ALBY Loïc
Directeur : SEGA CREDIT, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BORDEAUX
- Mme ALILOU Sandrine née MAZIERE
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS
- M. ALVAREZ Jean-Claude
Chef d'équipe : KUEHNE et NAGEL, VILLENAVE D'ORNON
demeurant : SADIRAC
- Mme AMOROS Jocelyne née GRAF
Responsable communication : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES
- M. ANDOLFI Jean-Philippe
Contrôleur aéronautique : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH
- M. ANDREU Pierre
Chef d'équipe : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE
- Mme ANDRIEU Monique née LATRILLE-BRUN
Secrétaire Assistante : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : DAIGNAC
- Mme ANGULO-BENTEJAC Mireille née ANGULO
Conseiller clientèle : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON
- M. ANTONISSAMY Philippe
Informaticien : INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL
demeurant : FARGUES-SAINT-HILAIRE
- M. APPERE Yvon
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme ARDOUIN Frédérique
Déléguée médicale : ASTRAZENECA, RUEIL-MALMAISON
demeurant : LIBOURNE

- Mme ARENZANA Valérie
Agent de paie : DOMOFRANCE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. ARLERY Didier
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LE BARP

- Mme ARNAUD Evelyne née BELLUYE
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-GENES-DE-FRONSAC

- M. ARNAUD Yves
Maçon : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-GENES-DE-FRONSAC

- Mme ARRIGHI-SINQUIN Dominique née ARRIGHI
Responsable des sinistres : GRAS SAVOYE SEGA, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. AUBIN Bertrand
Responsable commercial : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. AUCHE Patrick
Directeur d'agence : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : FOURS

- M. AUDRAN Norbert
Cadre technique : ENDEL, COLOMBES
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme AUGER Valérie
Secrétaire Assistante : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : MONTUSSAN

- M. AUGEREAU Francis
Cadre bancaire : CAISSE REGIONALE DU LITTORAL SUD-OUEST, LA ROCHELLE
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. AULANIER Benoist
Responsable d'unité : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : LEOGNAN

- M. AUTHIER Bernard
Employé d'entretien : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : BLAYE

- M. AVESQUE Thierry
Directeur territorial : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS
demeurant : PESSAC

- Mme BACHERE Danielle née CLAUSTRE
Responsable d'unité : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : LORMONT

- Mme BAGUR Marie-Christine née CEBOLLERO
Employée commerciale : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : CARS

- M. BAICRY Alain
Administrateur réseaux inform. : THALES SERVICES, MALAKOFF
demeurant : AUDENGE

- Mme BALSERA Marie-Hélène née NAVARRE
Secrétaire commerciale : ALTIS - HYPERMARCHE CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme BANQUIER Sophie
Réfèrent Technique Plate-Forme : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. BAO Dung
Agent de sécurité : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- Mme BARACASSA-HUBER Hildegard née HUBER
Chef de cabine : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : CESTAS

- M. BARBAZA Jean-Michel
Employé de commerce : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BRUGES

- M. BARBERO Charles
Boulangier : SARL LE FOURNIL DE BEGLES, VILLENAVE D'ORNON
demeurant : GAURIAC

- Mme BARDE Michèle
Employée service hospitalier : SODEXHO FRANCE, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- Mme BARDEAU Christine née RENAUD
Responsable : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : MARCENAI

- M. BARES Michel
V.R.P. : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : PESSAC

- M. BARGHEON-DUVAL Eric
Cadre technique : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. BARLET Marc
Ingénieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- Mme BARREAU Géraldine née MENDEZ
Chargée de clientèle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : EYSINES

- Mme BARREAU Maryline née BESCOS
Chef comptable : SAS COLISEE PATRIMOINE GROUP, BORDEAUX
demeurant : BASSENS

- M. BARROSO Bruno
Technicien Archivage : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. BASCOBERT Henri
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LE HAILLAN

- Mme BASSO Nathalie née MAGLOIRE
Cadre de banque : CAISSE INTERFEDERALE DE CREDIT MUTUEL, BREST
demeurant : CENAC

- M. BATTOCCHIO Eric
Responsable boutique : GROUPE SOUFFLET, NOGENT- SUR- SEINE
demeurant : CADAUJAC

- Mme BATY Pascale née CARASCO
Chef Produit : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : CARBON-BLANC

- M. BAUDRIT Patrick
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. BAUDRY José
Magasinier : LU France, CESTAS
demeurant : LORMONT

- Mlle BAYEUX Corinne
Employée administrative : HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT, LE BOUSCAT
demeurant : EYSINES

- M. BEAUVIEUX Laurent
Gestionnaire : CARREFOUR, LORMONT
demeurant : LIBOURNE

- Mme BECZKOWSKI Isabelle née VIU-BUISAN
Responsable exploit.logistique : AUCHAN LOGISTIQUE, BLANQUEFORT CEDEX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. BEDECARRASBURU Laurent
Directeur d'agence : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. BEDIN Thierry
Employé commercial : ALTIS - HYPERMARCHE CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme BEGUE Christine
Employée de bureau : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme BELLIARD Sophie
Comptable : GINESTET, CARRIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : MONTUSSAN

- M. BELLUYE Pascal
Team leader : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : CADILLAC

- Mlle BELOMBO Corinne
Gestionnaire administratif : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : LAMARQUE

- M. BELUS Jean-Max
Cuisinier : RESTAURANT L'ENTRECOTE, BORDEAUX
demeurant : COUTRAS

- Mme BENARD Véronique née SPADOTTO
Responsable clients : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : SAINT-QUENTIN-DE-BARON

- M. BENALET Jean-François
Cadre bancaire : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- M. BENERUT Patrick
Agent escale avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LE HAILLAN

- M. BENEY Philippe
Responsable logistique : DUPIN Cartons et Emballages, BORDEAUX
demeurant : BLASIMON

- Mme BERARD Catherine
Préparatrice en pharmacie : PHARMACIE CAP DE BOS, PESSAC
demeurant : PESSAC

- Mme BERGADIEU Florence née ALBIZU
Chargée de clientèle : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : GIRONDE-SUR-DROPT

- M. BERGUIO Thierry
Conducteur zone fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme BERN Nathalie née CLAUDEVILLE
Responsable PCTS : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. BERNARD Olivier
Comptable : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BERNARD Pascal
Opérateur de production : CARTONNERIE D'AQUITAINE, VILLANDRAUT
demeurant : FARGUES

- M. BERNARD Philippe
Opérateur fluides chaudières : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : CESTAS

- Mme BERRIE Christine née MASSON
Animatrice d'équipe : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BERTIN Jean-Marie
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LANSAC

- M. BERTON Patrick
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. BERTRAND Olivier
Aide Conducteur de travaux : SET TECHNOLOGIES, MERIGNAC CEDEX
demeurant : CESTAS

- M. BESANCENOT Bernard
Responsable communication : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. BETTOLI Jean
Officier mécanicien navigant : AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX
demeurant : ARES

- Mme BEY Baya
Magasinier : COMPASS GROUP FRANCE, MERIGNAC
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. BIASOTTO Thierry
Responsable de clientèle : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : SAINTE-FOY-LA-GRANDE

- Mme BIROT Christine
Chargée d'engagement finan. : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : EYSINES

- Mlle BIZ Maryse
Chargée Analyse Engagement : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BLANC Pierre
Responsable administratif : TRANSPORTS FRIGORIFIQUES EUROPEENS, BEGLES
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. BLANCHARD Philippe
Ingénieur : SAFT, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BLANCHET Laurent
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. BLANCO Félix
Canalisateur : CHANTIERS D'AQUITAINE, MERIGNAC
demeurant : LE PORGE

- M. BLOY Gilbert
Peintre en voitures : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : SAINT-SELVE

- Mlle BOBST Dominique
Gestionnaire administratif : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : EYSINES

- M. BODEC Martial
Conducteur zone fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : GRADIGNAN

- Mme BODET Isabelle
Principale de caisse : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : ANGLADE

- M. BOINOT Patrick
Technicien aéron. Atelier : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- M. BOISIER Jean-Luc
Technicien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mlle BOISSONNET Corinne
Cadre d'assurance : AGF, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. BOIVIN Jean
Médecin Anesthésiste : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : BORDEAUX

- Mlle BONDIEU Isabelle
Technicienne d'escale : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme BONHOMME Catherine née CARRIERE
Comptable : DALKIA, SAINT ANDRE
demeurant : PESSAC

- Mme BONHOMME Danielle née DUBRANA
Technicienne électronique : SATELEC, MERIGNAC
demeurant : CESTAS

- M. BONNAMY Didier
Agent de développement : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BONNAMY Thierry
Ouvrier : J. ADAM & FILS S.A., SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BONNAN Philippe
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS

- Mme BONNET Isabelle née LATOURNERIE
Comptable : HYPER-COSMOS (Centre E. LECLERC), SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SALAUNES

- Mme BONNETBLANC Madeleine
Souscripteur technique : GAN EUROCOURTAGE IARD, LA DEFENSE CEDEX
demeurant : ARCACHON

- M. BONNIN Alain
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LAPOUYADE

- M. BORDEDEBAT Patrice
Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : ARCACHON

- M. BORDERES Christian
Surveillant de site : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

- Mme BORDERIE Ghislaine née CONSTAND
Agent services hôteliers : Maison de retraite Les Jardins d'Iroise, LAMOTHE-MONTRAVEL
demeurant : PESSAC-SUR-DORDOGNE

- Mme BORIES Nathalie
Employée chaussures : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : VILLENEUVE

- Mme BOS Sandrine née BOULANGER
Animatrice d'équipe : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : LE TEMPLE

- M. BOSANA DIT PERNOLLET Eric
Tourneur : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : BIGANOS

- Mlle BOTEILLE Christine
Agent administratif : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme BOTTO Brigitte
Employée administrative : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- Mlle BOUCHARD Sylvie
Filetière : ETABLISSEMENTS MONDIET, GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mlle BOUCHEZ Nadine
Employée comptabilité : LU France, CESTAS
demeurant : SALLES

- M. BOUDEAU Dominique
Ouvrier métallurgiste : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : LALANDE-DE-POMEROL

- M. BOUDRY Laurent
Conseiller Ingénierie Patrim. : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CASTRES-GIRONDE

- Mme BOUE Frédérique née DEGRAVE
Technicienne : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BOUGES Lionel
Agent technique : EL-SI, PESSAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BOUHANA Daniel
Conducteur d'engin : CHANTIERS D'AQUITAINE, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme BOUIER Corinne née JARNAC
Responsable achats : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : TALENCE

- Mme BOUQUILLON Valérie
Conseillère Assurance Maladie : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : CENON

- Mme BOURGEOIS Marie-Marthe née SYMPHORIEN
Secrétaire d'édition : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme BOURGOIN Monique née LADRA
Gestionnaire : MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, PARIS
demeurant : LUDON-MEDOC

- Mme BOUSQUET Nadine née CHOQUET
Technicienne Prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : PAREMPUYRE

- M. BOUSSARD Pascal
Acheteur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme BOUTIN Claudie née CASSEN
Contrôleur de gestion : ELYO MIDI OCEAN, PESSAC
demeurant : MONTUSSAN

- M. BOUTRY Frédéric
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- Mme BOUYGUE Stéphanie née ARCHAMBEAU
Responsable clients : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : LORMONT

- Mme BRAUD Chantal
Aide-Comptable : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : CENON

- Mlle BRAUDEAU Catherine
 Chef de mission : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
 demeurant : GALGON

- M. BRECHARD Stéphane
 Technicien Maintenance : EDF RTE TE SUD-OUEST, MERIGNAC
 demeurant : FLOIRAC

- Mme BREHIN Jocelyne née BARBEY
 Employée libre-service : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : SAINTE-EULALIE

- Mme BRET Dominique née AYMARD
 Secrétaire : AQUITANIS OPAC de la C.U.B., BORDEAUX
 demeurant : BLANQUEFORT

- M. BRIAUD Patrick
 Employé libre service : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : BORDEAUX

- M. BRIDET Alain
 Conducteur d'engins : ETPR - ASE, BARON
 demeurant : GORNAC

- Mme BRIE Catherine née CHERET
 Hôtesse de l'air : AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX
 demeurant : NERIGEAN

- M. BRIEUX Thierry
 Chauffeur : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
 demeurant : IZON

- Mme BROUSTE Anne-Marie née PERROY
 Seconde de rayon : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : LORMONT

- Mme BRUAT Valérie née PINET
 Conseillère commerciale : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : CESTAS

- Mme BRUNET Francette née FLANDRE
 Employée administrative : HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT, LE BOUSCAT
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BRUNET Joël
 Ingénieur commercial : AGFA-GEVAERT, RUEIL MALMAISON
 demeurant : PESSAC

- Mme BUSSARD Marie-José
 Consultant facteurs humains : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : BLAYE

- M. BUGNA Bruno
 Conseiller de franchise : CHAMPION, COLOMIERS
 demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. BUISSON Dany
 Chauffeur opérateur : SANITRA FOURRIER, JOUE-LES-TOURS CEDEX
 demeurant : LESPARRE-MEDOC

- M. BUNURUT Philippe
 Responsable comptabilité : ICADE ADB, BORDEAUX
 demeurant : LE HAILLAN

- M. BURIN Jean-Luc
 Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
 demeurant : CAMBLANES-ET-MEYNAC

- M. CABAROUY Roger
 Chauffeur opérateur : SANITRA FOURRIER, JOUE-LES-TOURS CEDEX
 demeurant : CISSAC-MEDOC

- Mlle CAILLAULT Marie-Caroline
 Préparatrice de commandes : ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BRUGES
 demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- M. CAILLEAU Didier
Cadre : ARTEA, BOULOGNE-BILLAN COURT
demeurant : LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES

- Mlle CALLE Delphine
Caissière : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme CAMP Christine née BERNARD
Préparatrice en pharmacie : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : MARGAUX

- Mme CAMPELLO Béatrice
Employée de bureau : BTP-RETRAITE, FLOIRAC
demeurant : LATRESNE

- M. CAMPO Philippe
Agent opération bancaire : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : PAILLET

- Mme CANCELLIERI Marie-Sophie née DESPUJOLS
Agent administratif : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mlle CANO Nathalie
Cadre bancaire : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. CANTAU Patrick
V.R.P. : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : ROAILLAN

- Mme CANY Nicole née GUILLOT
Assistante commerciale : CHEVAL QUANCARD, CARBON-BLANC
demeurant : TRESSES

- Mlle CAPARROS Nathalie
Animatrice d'équipe : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : CANEJAN

- M. CAPIRCIO Patrice
Ingénieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. CARIEL Emile
Surveillant de sécurité : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : LE HAILLAN

- Mlle CARLETTI Patricia
Assistante commerciale : Société SATAS, CLICHY CEDEX
demeurant : MERIGNAC

- M. CARLIER Charles
Stratifieur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. CARON Thierry
Agent escale avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LE TEICH

- Mme CARPENTIER Catherine née DUVERNEUIL
Technicienne administrative : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- Mme CARPENTIER Catherine née LAFFITTE
Technicienne Etudes/Modif. : YARA AMBES, AMBES
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mme CARRASCO Marie-Laure née BOURBOUSE
Assistante commerciale : CASTORAMA, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : POMPIGNAC

- Mme CARRAU Sophie née LACOMBE
Cadre infirmière : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : BORDEAUX

- M. CARREIRA DA SILVA Victor
Menuisier Monteur naval : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mlle CARRERA Isabelle
Employée administrative : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. CARRETEY Alain
Opérateur de nettoyage : LU France, CESTAS
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mlle CARRETEY Marie-Claire
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mlle CARREYRE Nelly
Responsable commerciale : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : MERIGNAC

- Mme CARRIE Françoise née GOURGUES
Agent des services techniques : SIVU CRECHE des HAUTS de GARONNE, LORMONT
demeurant : CENON

- Mme CASABIANCA-EPP Manuella
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BORDEAUX

- M. CASAJUANA Patrick
Conseiller client profes. : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : AMBES

- Mlle CASTAGNET Sylvie
Secrétaire commerciale : CITROEN FELIX FAURE- DRH, PARIS
demeurant : MERIGNAC

- M. CASTAING Bernard
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : CAMPS-SUR-L'ISLE

- M. CASTAING Didier
Technicien en aéronautique : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : ARES

- M. CASTAING Jean-Luc
Electronicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : PESSAC

- Mme CASTAING Murielle née CLAMENT
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : CAMPS-SUR-L'ISLE

- Mlle CASTELL Sylvie
Second unité bancaire : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BEGUEY

- Mme CASTERA Sylvie
Assistante de direction : SPIE COMMUNICATIONS, BLAGNAC
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- Mlle CASTILLO Ginette
Hôtesse de caisse centrale : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : CENON

- M. CATINAT Christophe
Coordinateur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : MIOS

- M. CAUBIT Patrick
Responsable maintenance : YVON MAU S.A., LA REOLE
demeurant : GIRONDE-SUR-DROPT

- Mme CAUSSE Nadia née BERTIN
Secrétaire : SOCIETE A.N.T., SAINT DENIS CEDEX
demeurant : MERIGNAC

- M. CAZAUDUMEC Hervé
 Directeur unité bancaire : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
 demeurant : LA REOLE

- Mme CAZAUX Nadine
 Cadre infirmière : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
 demeurant : BEGLES

- M. CAZENAVE Christophe
 Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : BELIN-BELIET

- Mme CAZES Pascale née SALINAS
 Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. CEBRIA José-Luis
 Employé libre service : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : CADAUJAC

- M. CHABOUNE Pascal
 Chef de chantier : CENOV', MERIGNAC CEDEX
 demeurant : SAINT-LAURENT-MEDOC

- M. CHALARD Pascal
 Commercial : BONDUELLE FOOD SERVICE, LILLE-VILLENEUVE D'ASCQ
 demeurant : BEYCHAC-ET-CAILLAU

- Mlle CHAMBARAUD Sylvie
 Hôtesse de caisse : Société AUCHAN, BOULIAC
 demeurant : FLOIRAC

- Mme CHAMBAS Béatrice née DUMARTIN
 Employée commerciale : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
 demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. CHANCOGNE Patrick
 Opérateur machine : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
 demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- Mme CHANDOR Martine
 Employée d'emballage : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : MERIGNAC

- M. CHARMET Eric
 Gestionnaire clientèle part. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
 demeurant : LEOGNAN

- M. CHARREYRE Didier
 Agent EDF : EDF - Branche Energies, MARSEILLE
 demeurant : SAINT-SEURIN-DE-CURSAC

- Mme CHARRIERE Pascaline née TARGON
 Responsable clients : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
 demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- Mme CHARRY Marie-Françoise née AMOND
 Employée de maison : M. ASTRESSES Guy, BORDEAUX
 demeurant : MERIGNAC

- M. CHARTRAIRE Pierre
 Formateur : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme CHASTAING Corinne
 Hôtesse de l'air : AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX
 demeurant : BORDEAUX

- M. CHATEL Jean-Noël
 Applicateur Hygiéniste : ISS HYGIENE SERVICES, BRUGES
 demeurant : TARGON

- Mme CHAUBARD Véronique née PLETAN
 Hôtesse de caisse : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. CHAUFFOURIER Christian
Employé de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : MONTUSSAN

- M. CHAUMETTE Bruno
Technicien d'entretien : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- Mme CHAVE Danièle née DUCROT
Chef de service : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. CHEMINADE Marc
Chef magasinier : DUPIN Cartons et Emballages, BORDEAUX
demeurant : TOULENNE

- M. CHENIER Jean-Pascal
Ingénieur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. CHEREL Guillaume
Directeur Adjoint informatique : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. CHEVAL Francis
Chargé de mission : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. CHEVRIER Patrick
Technicien : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : GALGON

- M. CHEZAUD Michel
Professeur technique : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : CERONS

- M. CHICANO Célédonio
Responsable restaurant adm. : Comité d'Etablissement EADS- AQUITAINE, SAINT MEDARD EN JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. CHIMITS Emmanuel
Monteur : INEO EI AQUITAINE NORD, BORDEAUX
demeurant : CANTENAC

- M. CHOLBI Dominique
Directeur unité bancaire : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mlle CHOLLET Yolande
Ouvrière : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme CHOREN Caroline née BOUGREAU
Secrétaire : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : SADIRAC

- M. CLAIR Alain
Opérateur sur presses : PEROLO, BLAYE
demeurant : CARS

- M. CLAISSE Didier
Tuyauteur : PONTICELLI Frères, BASSENS
demeurant : SAINT-VINCENT-DE-PAUL

- Mme CLARIS Claudine née QUILLIOU
Comptable : DALKIA, SAINT ANDRE
demeurant : MERIGNAC

- Mme CLAUDE Josiane
Hôtesse de caisse : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- Mme CLAVERIE-LARRUE Odile née VAYSSETTES
Employée codification : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. CLEMENCEAU Benoît
Réparateur machine outil : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- M. CLEMENT Pierre
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. CLOGENSON Max
Technicien supérieur optique : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- M. CLUZEAU Patrice
Ouvrière : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. COCCIANTELLI Jean-Michel
Responsable technique : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme CODOUL Christine
Responsable d'unité : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : BLASIMON

- Mlle COLLAS Christine
Ouvrière : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme COLLIN Béatrice née GRIVET
Ouvrière : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LES PEINTURES

- M. COMONT Patrick
Employé de banque : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. CONSTANTIN Christophe
Technicien d'exploitation : BOUYGUES TELECOM, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
demeurant : MERIGNAC

- M. CONSTANTIN Denis
Chef de région : GROUPE SOUFFLET, NOGENT- SUR- SEINE
demeurant : LADAUX

- M. CONSTANTIN Jean-Claude
Moniteur d'atelier : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LAGORCE

- M. CORBEL Frédéric
Cadre d'exploitation : JL INTERNATIONAL, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- M. CORBET Philippe
Chef de chantier : TECHMAN INDUSTRIE, MARSEILLE
demeurant : BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

- Mme CORDEIRO Christine née BATAILLE
Agent administratif : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. COROLLEUR Yvon
Délégué général : CREDIT COOPERATIF, NANTERRE
demeurant : BORDEAUX

- Mlle CORRIU Fabienne
Groupe Leader : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LE BOUSCAT

- M. CORS Patrick
Ouvrier : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. CORTELLA Pierre-Marie
Médiateur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. CORTES Pierre
Cadre commercial : SPIE COMMUNICATIONS, BLAGNAC
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. COTTIN Didier
Chef d'équipe : GIRONDE HABITAT OPAC, BORDEAUX
demeurant : EYRANS

- M. COUILLAUD Jean-Philippe
Stratifieur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. COURCELLE Daniel
Agent de maîtrise principal : MAIRIE de PODENSAC, PODENSAC
demeurant : PODENSAC

- M. COURPRON Frédéric
Contremaître logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : EYSINES

- Mme COURTY Corinne
Agent d'entretien : ONET SERVICES, TALENCE
demeurant : LORMONT

- Mlle COUSSOT Chantal
Assistante achats : MARIE BRIZARD & ROGER INTERNATIONAL, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. COUTURE Pascal
Cariste : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : PAREMPUYRE

- M. COUZINET Frédéric
Electricien : INEO ENGINEERING ET SYSTEMS, LE PLESSIS ROBINSON
demeurant : AUDENGE

- M. CREDOT Gilles
Electricien : SOCIETE SANTERNE AQUITAINE, BRUGES
demeurant : ROAILLAN

- M. CRESSOT Alain
Ingénieur logiciel : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. CURE Jean-Philippe
Animateur d'équipe : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. DA SILVA LOPEZ Manuel
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LES ARTIGUES-DE-LUSSAC

- Mlle DADY Isabelle
Souscripteur technique : GAN EUROCOURTAGE IARD, LA DEFENSE CEDEX
demeurant : LE HAILLAN

- Mlle DANE Catherine
Technicienne commerciale : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. DANTONY Patrick
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES

- M. DARCOS Didier
Déboureur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. DARD Fabrice
Employé d'assurances : AGF, BORDEAUX
demeurant : LOUPIAC

- M. DARMAILLACQ Guy
Commercial sédentaire : SUD-OUEST CAOUTCHOUC, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. DARPHEL Gérard
 Conducteur Pupitreur Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : CROIGNON

- M. DARTHOUT Pierre-Jean
 Metteur en page : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : QUINSAC

- M. DAS NEVES RODRIGUEZ Domingo
 Chef de chantier : SAS VILQUIN, JARNAC
 demeurant : TAURIAC

- M. DASSANCE Thierry
 Employé commercial : ALTIS - HYPERMARCHÉ CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
 demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme DAUGE Michèle née BOBIN
 Directrice centre de loisirs : CE de la région SNCF de Bordeaux, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-DENIS-DE-PILE

- M. DAUGIERAS Bruno
 Chargé d'études : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : BORDEAUX

- M. DAVID Jean-Philippe
 Technicien de patrimoine : GIRONDE HABITAT OPAC, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-LAURENT-MEDOC

- Mme DAVILA Nancy
 Opératrice optomécanique : CE THALES AVIONICS, LE HAILLAN CEDEX
 demeurant : TALENCE

- M. DE ANGELIS Jean-Christophe
 Pilote de ligne : AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX
 demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- Mme DE ARAUJO CUNHA Albertina née ARUNJO
 Technicienne de surface : Monsieur THOMAS Marc, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. DE BASTOS FERREIRA DA SILVA Sergio
 Charpentier marine : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mlle DE BONI Maryline
 Assistante : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
 demeurant : TARGON

- M. DE MIRANDA Georges
 Agent d'affûtage : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : BRUGES

- M. DE VISME Jean-Samuel
 Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : PESSAC

- Mme DEBORD Pascale
 Secrétaire : UNEDIC AGS, PARIS
 demeurant : SAINT-LOUBES

- Mme DEGAIL Chantal née ESCALIER
 Agent de maîtrise : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
 demeurant : PUGNAC

- Mlle DEGLIN Sylvie
 Comptable : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : MERIGNAC

- Mlle DEGRAVE Laurence
 Technicienne de configuration : NEXTER SYSTEMS, VERSAILLES CEDEX
 demeurant : LE TEICH

- M. DEGUDE Jean-Luc
 Chargé d'affaire : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
 demeurant : SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET

- Mme DEKNUYDT Nicole née DENIS
Secrétaire : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- Mme DELAGE Nathalie
Comptable : KPMG SA, TOULOUSE
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. DELGADO Christophe
Agent d'exploitation : SECURIFRANCE, CESTAS CEDEX
demeurant : PINEUILH

- M. DELHOSTE Hervé
Peintre : EPRM, SAINT LOUBES
demeurant : CENAC

- Mme DELHOUME Nathalie
Secrétaire : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : SADIRAC

- M. DELNEF Jean-Marie
Directeur Ressources Humaines : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : BORDEAUX

- M. DELOUME Stéphane
Conducteur conditionnement : LU France, CESTAS
demeurant : CESTAS

- M. DELPEUCH Patrick
Magasinier Cariste : JL INTERNATIONAL, BORDEAUX
demeurant : LORMONT

- M. DEMARCQ Jean-Bernard
Conducteur Pupitre Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- Mme DENEUVIC Bernadette née ARDILLIER
Vendeuse électro- ménager : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : LANGOIRAN

- M. DENEUVIC Bruno
Technicien commercial : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LEOGNAN

- M. DERMEL Anatole
Peintre : MAISONING SERVICES, SAINT-AVERTIN
demeurant : BORDEAUX

- M. DESCHAMP Jean-Pierre
Technicien en aéronautique : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme DESESBATS Nadine née CARDOIT
Employée d'assurances : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. DESPOUY Jean
V.R.P. : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. DESPREAUX Patrick
Technicien Eco Finance : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LISTRAC-MEDOC

- M. DESPRIN Maxime
Gestionnaire clientèle part. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : ESPIET

- M. DESQUEYROUX Jean
Cariste : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : MIOS

- Mme DESTIENNE Arlinda née DUARTE DA SILVA
Cadre administratif : FRANCE 3 AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : LIBOURNE

- M. DESURMONT Eric
 Chef de cabine Principal : AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX
 demeurant : BIGANOS

- Mme DEYCARD Michèle
 Aide-Soignante : EHPAD LES ARBOUSIERS, LA TESTE-DE-BUCH
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme DEYRIS Françoise née BERDOT-REGAGNON
 Préparatrice de commandes : REXEL FRANCE - SUD-OUEST, CESTAS
 demeurant : MARCHEPRIME

- Mme DHALQUIST Florence
 Chargée de clientèle : GMF ASSURANCES, PARIS
 demeurant : BRUGES

- M. DIES Dominique
 Vendeur : NORAUTO, LESQUIN CEDEX
 demeurant : SADIRAC

- M. DIVER André
 Réceptionnaire : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
 demeurant : SAINT-MARTIN-LACAUSSE

- Mme DIVET Luisa née BEY
 Technicienne de laboratoire : BIOFFICE, BORDEAUX
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. DOMECCQ Patrick
 Acheteur : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
 demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. DOMENECH José
 Géomètre : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : SAINT-LAURENT-MEDOC

- M. DOMINGO Jacques
 Ingénieur Conseil : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : CAMBLANES-ET-MEYNAC

- M. DOS SANTOS MAIA Rogerio
 Ouvrier : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
 demeurant : COUTRAS

- M. DOS SANTOS Manuel
 Conducteur d'engins : E.T.P.R., BARON
 demeurant : SAINT-PEY-DE-CASTETS

- Mme DOS SANTOS Maria
 Hôtesse de caisse : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. DOS SANTOS MARTINS RODRIGUES Michel
 Coordinateur de fabrication : SEDEL, BORDEAUX
 demeurant : LE TEICH

- M. DOSE Philippe
 Technico commercial : KDI, AUBERVILLIERS
 demeurant : SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE

- M. DOURTHE Jean-Jacques
 Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme DOURTHE Suzette née COLADO
 Responsable régie/expéditions : D.B.R. LAFITE DISTRIBUTION, PARIS
 demeurant : PAUILLAC

- M. DROUET Thierry
 Cadre de banque : CAISSE INTERFEDERALE DE CREDIT MUTUEL, BREST
 demeurant : GRADIGNAN

- M. DUARTE Alain
 Cadre Impression : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : TALENCE

- M. DUBES Denis
Agent technique de vente : COMPAGNIE CENTRALE SICLI, LE BLANC-MESNIL
demeurant : PESSAC

- Mme DUBLANC Chantal née TECHENE
Secrétaire : ESTENAVES MATERIAUX, BAZAS
demeurant : AUBIAC

- Mme DUBOURG Annie
Agent de maîtrise : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. DUBREUILH Bruno
Chef de cuisine : RESTAURANT L'ENTRECOTE, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. DUBROC Eric
Ouvrier : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : TRESSES

- M. DUCAZAU Jean-Louis
Conducteur Pupitreur Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CADAUJAC

- Mme DUCOURET Christine née RIGOT
Responsable production : GRAS SAVOYE SEGA, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme DUCOURRET Francine née COQUILLAS
Agent d'accueil et adm. : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- M. DUFFAU Christophe
Agent de préparation : HERTZ FRANCE, TRAPPES
demeurant : LE HAILLAN

- Mme DUFIET Mariette
Conseiller clientèle : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : AILLAS

- M. DUFOUR François
Ouvrier : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme DUFOUR Nathalie
Employée commerciale : ALTIS - HYPERMARCHE CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme DUFOUR Nicole née JEGLO
Assistante comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-BRANNE

- Mme DUFRECHE Nicole née PINEAU
Chef de bureau dessin-études : LYONNAISE DES EAUX FRANCE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme DUMAIN Corinne née LALANDE
Employée commerciale : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : MONTAGNE

- Mme DUMAS Catherine
Ingénieur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. DUMAS Christophe
Ingénieur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. DUMAS Stéphane
Coordinateur de production : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : COMPS

- M. DUPART Denis
Second de cuisine : NOVOTEL - ACCOR HOTELS, BORDEAUX
demeurant : BELIN-BELIET

- Mlle DUPLAN Hélène
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : VAYRES

- Mme DUPONT Marie-Christine née TECH
Employée commerciale : ALTIS, PAU
demeurant : EYSINES

- Mme DUPORT Sylvie née DESQUEYROUX
Approvisionnement : WILLIAM PITTERS INTERNATIONAL, LORMONT
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- M. DUPOUY Jean-Michel
Directeur : CE de la région SNCF de Bordeaux, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- Mme DUPOUY Maryse née POLLION
Conseillère de vente : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BOULIAC

- M. DUPUY Didier
Mécanicien monteur : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : GENERAC

- Mme DUPUY Paulette née BARRERE
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. DURAND Alain
Conducteur Mainteneur : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MIOS

- Mme DURANDET Françoise née MARTIN
Conseillère en financement : UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT, RUEIL MALMAISON
demeurant : PAREMPUYRE

- Mme DURROUS-HARRIBEY Thérèse née DURROUS
Comptable : Me FEUGNET Huissier de Justice, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. DUSART François
Metteur au point : THYSSENKRUPP ASCENSEURS, ANGERS
demeurant : MACAU

- Mlle DUSSERVAIX Valérie
Conseillère en assurances : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. DUTREUIL Eric
Agent de contrôle : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PAREMPUYRE

- M. DUVIGNERES Patrick
Chauffeur : ETABLISSEMENTS MONDIET, GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. EIDESHEIM Jean
Ingénieur en électronique : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : GRADIGNAN

- Mme EL HEIMEUR Marie-Hélène née LABORDE
Filetière : ETABLISSEMENTS MONDIET, GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. ELIE Eric
Chef de service : ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BRUGES
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mme ELISSALDE Martine née SEGUIN
Agent service hospitalier : COMPASS GROUP FRANCE, MERIGNAC
demeurant : BEGLES

- M. ELLEAUX Philippe
Aide réglleur : ARTEA, BOULOGNE-BILLANCOURT
demeurant : COUTRAS

- M. EMERY François
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. ENGARD Michel
Plongeur : RESTAURANT L'ENTRECOTE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. ERB Eric
Peintre : SOPRA S.A., BORDEAUX
demeurant : BARON

- Mme ERBANI Marie-Claude née BOUILLERE
Comptable : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- Mme ERIT Geneviève née RENAUD
Hôtesse de caisse : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : PLASSAC

- M. ESCARMANT Alain
Agent d'escale : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme ESCUDE Catherine née DUPUY
Comptable : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : PAREMPUYRE

- M. ESQUERRE Hervé
Cadre administratif : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : MARGAUX

- M. ESTEVE Eric
Chargé de clientèle : GRAS SAVOYE SEGA, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- Mme ETCHARREN Marie-Esther
Ingénieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : GRADIGNAN

- M. EVAIN Michel
Cadre Impression nuit : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BOULIAC

- Mme EYQUEM Martine
Chargée relations clientèle : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : GRADIGNAN

- M. FASQUEL Philippe
Employé d'entrepôt qualifié : AUCHAN LOGISTIQUE, BLANQUEFORT CEDEX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme FATIN Carole
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme FAURE Catherine née ROUX
Infirmière : CLINIQUE MUTUALISTE du MEDOC, LESPARRE-MEDOC
demeurant : LESPARRE-MEDOC

- Mme FAURE Marie-Claude
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS

- M. FAUSTIN Alain
Dessinateur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- Mme FAUX Dominique
Cadre infirmière : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : MARTILLAC

- M. FAVERON Eric
Technicien de maintenance : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme FEITO Patricia née JIMENEZ
Etagère Caissière : SOGERES, BOULOGNE-BILLANCOURT
demeurant : BASSENS

- Mme FELIX Catherine née ROUSSELOT
Attachée commerciale : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme FERET Anne née PINET
Dessinatrice : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BEYCHAC-ET-CAILLAU

- M. FERIGNAC Jean-Claude
Chauffeur : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. FERNANDES Jean
Contremaître Génie climatique : ELYO MIDI OCEAN, LORMONT
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. FERNANDES Marc
Technicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : BIGANOS

- Mme FERNANDEZ Anne-Marie née GIRARDIN
Employée de bureau : BTP-RETRAITE, FLOIRAC
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. FERNANDEZ Jordan
Chargé de mission : LACTALIS NESTLE ULTRA-FRAIS MARQUES, NOISY LE GRAND
demeurant : BRUGES

- Mme FEYSSAGUET-CHAVANEL Patricia
Chargée d'affaires profes. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme FILIPPINI Colette née BRETHERS
Responsable services généraux : ENTREPOT ATAC, BLANQUEFORT
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. FLAHAUT Serge
Chef de rayon : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : IZON

- M. FLEURIAULT Erwan
Technicien Supérieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : LISTRAC-MEDOC

- Mme FLOUR Yannick née MAVIEL
Chef de section : SAFT, BORDEAUX
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. FONDEVILLE Thierry
Technicien électricien : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

- M. FORESTIER Daniel
Ingénieur : KSB SAS, LA ROCHE-CHALAIS
demeurant : CHAMADELLE

- Mme FORESTIER Sandrine née MOULON
Conducteur typo : SEDEL, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. FORGET Patrick
Chef de projet formulation : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : MERIGNAC

- Mme FORTAGE Valérie née COUNIL
Employée de bureau : BTP-RETRAITE, FLOIRAC
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mme FOSTE Marie-France née HIBON
Caissière : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : SAINT-TROJAN

- M. FOUGEYROLLAS Jean-Pierre
Employé service codification : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : LORMONT

- Mme FOURCAUD Christiane née GARANCHER
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme FOURNET Nathalie née DUSSOUS
Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- M. FOUSSARD Christian
Délégué pharmaceutique : BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE, REIMS
demeurant : CAMBES

- Mme FRANCO Nathalie née FERRER
Assistante : CHAMBRE REG. COMMERCE & INDUSTRIE AQUIT., BORDEAUX
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- Mme FRAU Sylvie née JACQUINOT
Ouvrière nettoyeuse : ISS ABILIS FRANCE, YVRAC
demeurant : BORDEAUX

- M. FRAYSSE Dominique
Formateur technique : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : CESTAS

- Mme FREMONT Patricia née PANSERA
Assistante de direction : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mlle FREMONT Valérie
Technicienne commerciale : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- M. FRINDEL Michel
Rédacteur en Chef Adjoint : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. FRITSCH Daniel
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- Mme FURLAN Nadine née ABRICHE
Chargée de clientèle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : PAREMPUYRE

- Mme FURNESTIN Michèle née JUDE
Comptable : COMPAGNIE GENERALE DE LOCATION, BEGLES
demeurant : CESTAS

- M. GABARRA Henri
Boucher : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : CARTELEGUE

- M. GABORIEAU Dominique
Ingénieur : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : MERIGNAC

- M. GACHET Thierry
Ouvrier d'entretien : GIRONDE HABITAT OPAC, BORDEAUX
demeurant : PODENSAC

- M. GADEAUD Sylvain
Magasinier gestion stock : GEODIS LOGISTICS SUD-OUEST, BRUGES
demeurant : LARUSCADE

- Mme GAILLARD Claire née COLOMES
Coordinateur BPF production : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme GAILLARD Sylvie née AUDOUIT
Employée de bureau : BTP-RETRAITE, FLOIRAC
demeurant : CROIGNON

- M. GALAN David
Correspondant PF Electro : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : TABANAC

- M. GALEA Thierry
Métallier : DELAIR NAVARRA, YVRAC
demeurant : CENON

- M. GANNIER Jean
Responsable projets : DEGREMONT SAS, RUEIL-MALMAISON
demeurant : LEOGNAN

- M. GANTIEZ Thierry
Technicien aéronautique : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : BEGLES

- M. GARANGER Jean-Georges
Directeur comptable : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : MERIGNAC

- M. GARCIA Jean-Marc
Agent technique : ELYO MIDI OCEAN, LORMONT
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. GARNEAU Alain
Assistant technique : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BAZAS

- M. GARNIER Philippe
Responsable commercial : TFE GUYENNE GASCOGNE, AGEN CEDEX 09
demeurant : MARTILLAC

- M. GARNUNG Charles
Technico-commercial : SECTRA - SECURITE&TRAFIC, SAINT-JEAN-D'ILLAC
demeurant : PESSAC

- M. GARRAUD François
Inspecteur d'assurances : GAN PREVOYANCE, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme GASC Edwige née BUDA
Cadre : OCP REPARTITION, SAINT-OUEN
demeurant : GRADIGNAN

- Mme GASQUET-BROCHARD Florence née GASQUET
Responsable production banc. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme GAUBAN Francine née CORRAL
Hôtesse de caisse : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : LEOGNAN

- Mme GAUDRIE Corinne née PETIT
Assistante RH : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. GAUREAU Laurent
Comptable : STEF-TFE, PARIS
demeurant : BRUGES

- M. GAVA Thierry
Cadre technique : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. GAZEL Jean-Louis
Electricien : INEO RESEAUX SUD-OUEST, COLOMIERS
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme GEAY Christiane née BREDEAUX
Responsable rayon textile : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : CARS

- Mme GENESTE Véronique née ARLAUX
Assistante technique : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : SAINT-GERVAIS

- M. GENSOUS Patrick
Chargé d'études et projets : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. GENTIL Dominique
Responsable unité Clientèle : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme GEOFFROY Marie-Chantal
Employée libre service : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : FOURS

- M. GES Christian
Vendeur : LABENNE ROUGIER, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : CABANAC-ET-VILLAGRAINS

- M. GIMENO Henri
Ajusteur : EADS SOGERMA, MERIGNAC
demeurant : LANTON

- Mme GIORGI Marie-Josée née MAHENC
Déléguée médicale : LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE, MARLY- LE- ROI CEDEX
demeurant : CARBON-BLANC

- Mme GIRAUD Sylvie
Chargée engagements financiers : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : FARGUES-SAINT-HILAIRE

- Mme GIRET Annie
Assistante recrutement : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : LIBOURNE

- Mme GODAR Dominique née GROSPÉLIER
Secrétaire : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LANTON

- M. GODARD Pascal
Préparateur de commandes : TRADIMAR Bordeaux, BEGLES CEDEX
demeurant : BEGLES

- M. GODIN Michel
Opérateur jet d'eau : SUD-OUEST CAOUTCHOUC, BORDEAUX CEDEX
demeurant : LEOGNAN

- Mme GOMEZ Maria née VICENTE GARCIA
Employée services généraux : GINESTET, CARRIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : CARRIGNAN-DE-BORDEAUX

- Mme GONZALEZ Corinne née MORTEMOSQUE
Comptable : CASTORAMA, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : CADAUJAC

- M. GOODWIN Anthony
Responsable d'exploitation : DALKIA, SAINT ANDRE
demeurant : PESSAC

- M. GOOSSENS Christian
Chef d'atelier : SARL SOGIMAC, BORDEAUX
demeurant : IZON

- Mlle GOUDIGUEN Patricia
Ouvrière : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme GOUILHERS Nathalie née RIVES
Responsable commerciale : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : PESSAC

- M. GOULARD Xavier
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : LORMONT

- M. GOURDY Philippe
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme GRANELL Caroline née URRUTIA
 Coordinatrice : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- Mme GRENET Marie-Christine née LACOTTE
 Hôtesse de stand Accord : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme GRENIER- BIGATTON Sandrine née BIGATTON
 Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
 demeurant : PESSAC-SUR-DORDOGNE

- M. GRICOURT Olivier
 Directeur de réseau : Groupe HOLDER, MARCQ EN BAROEUL
 demeurant : SAINT-LAURENT-D'ARCE

- M. GRIMAUX Dominique
 Technicien de maintenance : LU France, CESTAS
 demeurant : SALLES

- Mme GROSEIL Nathalie née DELLIAUX
 Agent informatique : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. GROSSOLEIL Jean-Michel
 Technicien aéro : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. GRUNENWALD Marc
 Responsable paie : BOUYGUES TELECOM, BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX
 demeurant : PAREMPUYRE

- M. GUEDON Patrick
 Technicien d'accueil : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : SAINT-SEURIN-DE-CURSAC

- Mme GUELLARD Isabelle née PARDO
 Employée : GROUPE SOUFFLET, NOGENT- SUR- SEINE
 demeurant : LES SALLES-DE-CASTILLON

- Mme GUERY Sylvie
 Employée de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
 demeurant : LIBOURNE

- M. GUIGNARD Luc
 Informaticien : STRUCTIS, SAINT QUENTIN EN YVELINES
 demeurant : MERIGNAC

- Mme GUILLOCHEAU Nathalie née FOURTET
 Assistante Direction : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme GUILLOU Maryse née BAILLOU
 Employée administrative : POLYCLINIQUE DU TONDU, BORDEAUX
 demeurant : PAREMPUYRE

- Mme GUILLOU Véronique
 Manager : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : MERIGNAC

- M. GUINAUD Alain
 Chargé d'affaires entreprises : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- M. GUISE Michel
 Correspondant Clients : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
 demeurant : FLOIRAC

- M. GUISNEL Pierrick
 Gestionnaire clientèle part. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
 demeurant : LE BOUSCAT

- Mme GUITEL Martine née BORDES
 Déléguée médicale : SOLVAY PHARMA, SURESNES
 demeurant : EYSINES

- M. HAKYEMEZ Cem
 Contrôleur de gestion : CENTRE DE GESTION AGREE GIRONDIN, LIBOURNE CEDEX
 demeurant : LIBOURNE

- Mme HANCHE Jacqueline née MASSON
 Conducteur ensemble condit. : LU France, CESTAS
 demeurant : LE BARP

- Mme HARDOUIN Marie-Laurence née VERDAL
 Vendeur Référent Commercial : AIR FRANCE, MERIGNAC
 demeurant : LE BOUSCAT

- M. HAUSWALD Jannic
 Chef Avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. HAY Alain
 Délégué commercial : SOCIETE VYGON, ECOUEN
 demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mme HAZERA Joëlle née MALDONADO
 Gestionnaire clientèle part. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
 demeurant : MERIGNAC

- M. HELIN Alain
 Adjoint technique : MAIRIE de PAILLET, PAILLET
 demeurant : SOULIGNAC

- M. HELLEC Jean-Marc
 Ingénieur : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. HENKOUS Jean-Claude
 Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : MIOS

- M. HERNANDEZ José
 Expert VO : CITROEN, LE BOUSCAT
 demeurant : MERIGNAC

- M. HERNANDEZ Olivier
 Technicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
 demeurant : LANTON

- Mme HERRADA Nathalie
 Formatrice : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : MERIGNAC

- Mlle HESSEL Myriam
 Comptable : AUCHAN LOGISTIQUE, BLANQUEFORT CEDEX
 demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. HOAREAU Charles
 Cariste : YVON MAU S.A., LA REOLE
 demeurant : LA REOLE

- Mme HOBBS Pascale née PASSICOS
 Contrôleur de gestion : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : LE BOUSCAT

- Mlle HOSPITAL Jocelyne
 Cadre administratif : ECHANGEUR SUD-OUEST, MERIGNAC CEDEX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme HOSTEIN Lydia
 Employée de vente : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
 demeurant : GRADIGNAN

- Mme HOULES Marie-Dominique née BETIZEAU
 Comptable : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme HOURQUEIG Martine née SEGALAS
 Assistante Dentaire : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
 demeurant : SAINTE-EULALIE

- M. HUAUME Dominique
 Chef de chantier : GTM GENIE CIVIL ET SERVICES, NANTERRE
 demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme HURSTEL Isabelle
 Comptable : GTM GENIE CIVIL ET SERVICES, NANTERRE
 demeurant : MERIGNAC

- Mme IBERSIENE Isabelle née VINOT
 Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
 demeurant : MERIGNAC

- Mme IBOS Brigitte
 Manager métier : ALTIS - HYPERMARCHÉ CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
 demeurant : MIOS

- M. ICHARD Thierry
 Chef de ventes : LINDE GAS, SAINT PRIEST
 demeurant : LIBOURNE

- M. JAMBON Alain
 Ouvrier de fabrication : TONNELLERIE SYLVAIN, SAINT DENIS DE PILE
 demeurant : GUITRES

- M. JATO José
 Dessinateur de Plans : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
 demeurant : PESSAC

- Mme JAUNIN Nathalie née SIADOUX
 Chargée de clientèle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. JAUZE Christophe
 Expérimentateur navigant : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : BORDEAUX

- M. JEANNEAU Pascal
 Opérateur fonderie : CE LE BELIER, VERAC
 demeurant : VERAC

- M. JEANS Thierry
 Automaticien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : BORDEAUX

- Mlle JEANTEUR Florence
 Hôtesse de l'air : AIR FRANCE, ROISSY CDG CEDEX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme JOANTEGUY Marie-Christine
 Assistante de production : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme JOBERT-MARINIER Evelyne née JOBERT
 Déléguée médicale : Sté BRISTOL-MYERS SQUIBB, RUEIL-MALMAISON
 demeurant : ASQUES

- M. JOSEPH Bernard
 Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : CESTAS

- Mlle JOUIN Sylvie
 Assistante commerciale : WILLIAM PITTERS INTERNATIONAL, LORMONT
 demeurant : MERIGNAC

- Mlle JOURDAIN Corinne
 Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
 demeurant : LIBOURNE

- M. JUSTIN Gilles
 Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
 demeurant : LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES

- M. KARAGUR Kamil
 Peintre : EPRM, SAINT LOUBES
 demeurant : LORMONT

- M. KHAN Patrick
Chauffeur carrossier : Transports HEBRARD SARL, BLAYE CEDEX
demeurant : BLAYE

- Mme KIEFFER Rosario née ESCUDERO
Secrétaire Comptable : CE THALES AVIONICS, LE HAILLAN CEDEX
demeurant : LE TEICH

- Mme KOCH Corinne née BERTIN
Vendeuse : MINELLI, AUBAGNE CEDEX
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. KOSELLEK Didier
Médecin Conseil Régional : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. LABARCHEDE Michel
Cadre technique : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. LABARRERE Philippe
Coordinateur technique : SPIE INFOSERVICES, BLAGNAC CEDEX
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- Mme LABARTHE Claire née PRIEUR
Assistante de direction : BANQUE CASINO, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme LABRIT Valérie née LAVIELLE
Responsable d'unité : GIE 3CEAPC, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. LACHAUD Michel
Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme LACLOTE Sophie née LEJEAU
Employée de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : GRADIGNAN

- M. LACOMBE Jean-Luc
Carrossier opérateur : CARROSSERIE-PEINTURE J.P.BOUCHON, IZON
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. LACOMBE Patrice
Peintre en carrosserie : CARROSSERIE-PEINTURE J.P.BOUCHON, IZON
demeurant : VAYRES

- Mme LACOSTE Maryline née BODIN
Hôtesse de caisse : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : BERSON

- Mme LACOUR Christine née ANDERSEN
Responsable serv. Personnel : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. LACQUEMENT Guy
Journaliste : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. LAFFARGUE Philippe
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : TALENCE

- M. LAFFON Christophe
Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- Mlle LAFON Corinne
Appui administratif : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : MERIGNAC

- Mme LAFON Nathalie
Conseillère recouvrement : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme LAGAILLARDE Maryse née MOULINIER
Rédactrice Documentaliste : CE SAPHES JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme LAGARRIGUE Yanick née LAHOUSE
Technicienne qualité : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : BEYCHAC-ET-CAILLAU

- Mlle LAGRANGE Sylvie
Vendeuse technique : ARCANDE - INTERMARCHE, ANDERNOS-LES-BAINS
demeurant : ARES

- M. LAHARY Serge
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. LALANDE Alain
Ouvrier plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- Mme LALLEMAND Alice née ARBOUIN
Technicienne PGD : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

- M. LALOUBERE Fabrice
Technicien connectique : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : VAYRES

- M. LAMARQUE Frédéric
Ingénieur : DASSAULT SYSTEMES, SURESNES CEDEX
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- Mme LAMARQUE Marie née PEREIRA
Directrice commerciale : ESTENAVES MATERIAUX, BAZAS
demeurant : BAZAS

- M. LAMARQUE Pascal
Charpentier : SARL DUFAURE, LA TESTE DE BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. LAMOLIATE Alain
Chef de service : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- M. LAMOLIERE Philippe
Gestionnaire clientèle part. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. LAMOLIERE Philippe
Gestionnaire clientèle part. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. LAMOTHE Francis
Chauffeur : ESTENAVES MATERIAUX, BAZAS
demeurant : AUBIAC

- Mlle LANDAIS Aline
Secrétaire juridique : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : TARNES

- Mme LANEUSE Valérie née TRAIT
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : QUINSAC

- Mme LAPALU Marie-Paule née VERNINAS
Technicienne accueil : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : SAUTERNES

- Mme LAPEYRE Isabelle née DONIS
Chargée système information : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : SALAUNES

- M. LAPORTE Claude
Tôlier spécialiste : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : CUDOS

- M. LARQUEY Jean-Paul
Peintre en voitures : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : FARGUES

- M. LARRAZET Jean-Vincent
Dépanneur : AUCHAN FRANCE, VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
demeurant : EYSINES

- Mme LARRE Marie-Claude née COUSINEY
Conseillère de vente : C & A FRANCE, BORDEAUX
demeurant : BRUGES

- Mme LARRIEU Fabienne née BERNADOU
Comptable : EUVOVIA MANAGEMENT, MERIGNAC
demeurant : BRUGES

- M. LARROQUE Alain
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LE HAILLAN

- M. LARTIGUE Patrice
Menuisier : MAISONING SERVICES, SAINT-AVERTIN
demeurant : CESTAS

- M. LASCOU Patrick
Vernisseur : J. ADAM & FILS S.A., SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme LASSERRE Brigitte née DENIBAUD
Assistante d'agence : UPS SCS S.A.S., GENNEVILLIERS
demeurant : CESTAS

- Mme LATOUCHE Florence née CASTRO
Chargée d'engagement financier : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : PESSAC

- M. LATOUR Patrick
Technicien bureau d'études : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : LOUPES

- Mlle LAURENT Brigitte
Contrôleur de gestion : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. LAURENT Lionel
Préparateur : SOCIETE COMMERCIALE TOUTELECTRIC, TOULOUSE
demeurant : BASSENS

- Mme LAURET Noëlle née PINEAUD
Agent de service : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : SAILLANS

- M. LAURIER Frédéric
Réceptionniste : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : IZON

- Mme LAVAL Annie
Agent ASSEDIC : ASSEDIC AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : MARCILLAC

- M. LAVEAU Jackie
Conducteur d'engins : DELAIR NAVARRA, YVRAC
demeurant : SADIRAC

- Mme LAVEAU Sylvie née PRUDENCIO
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : SAINT-GERMAIN-DU-PUCH

- M. LAVERGNAT Georges
Responsable groupe Expert : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CAMBES

- M. LAVESQUE Bruno
Vendeur : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : CENON

- M. LE DUGUE Pascal
 Chef des ventes : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : EYSINES

- M. LE FORT Michel
 Comptable : FIDUCIAL, ANGERS
 demeurant : AILLAS

- M. LE MARCHAND Philippe
 Adjoint Chef de service : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : BOURG

- M. LE ROUX Eric
 Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. LE VAILLANT Jacques
 Ingénieur de maintenance : GE MEDICAL SYSTEMS S.C.S., BUC
 demeurant : CREON

- Mme LE VAILLANT Pascale née DELANNOY
 Chargée de clientèle : GIRONDE HABITAT OPAC, BORDEAUX
 demeurant : PESSAC

- M. LEARD Jean-Philippe
 Ingénieur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mlle LEBAILLY Claude
 Serveuse : RESTAURANT L'ENTRECOTE, BORDEAUX
 demeurant : LE BOUSCAT

- M. LEBEAUX Dominique
 Technicien : CEA CESTA, LE BARP
 demeurant : SALLES

- Mme LEBEAUX Isabelle née COIC
 Technicienne : CEA CESTA, LE BARP
 demeurant : SALLES

- Mme LECCA Dominique née BELLU
 Négociateur Groupe : AIR FRANCE, MERIGNAC
 demeurant : LE HAILLAN

- M. LECLOITRE Philippe
 Technicien réalisation : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : COMPS

- Mme LEFEBVRE Agnès née HOSTEIN
 Assistante DRH : SAFT, BORDEAUX
 demeurant : BOULIAC

- M. LEFEBVRE Hervé
 Directeur technique : SAFT, BORDEAUX
 demeurant : LE BOUSCAT

- M. LEGENDARME Bernard
 Ingénieur : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
 demeurant : SAUCATS

- M. LEGENDRE Emmanuel
 Chargé d'affaires : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mlle LEICHNER Marie-Line
 Ouvrière : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
 demeurant : LIBOURNE

- M. LEJEUNE Denis
 Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
 demeurant : LESTIAC-SUR-GARONNE

- M. LENZI Christian
 Magasinier : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : ETAULIERS

- Mme LEROY Marie-Line née MICHEAU
Conseillère de vente : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : MERIGNAC

- M. LEROY Philippe
Chauffeur livreur : PRODIREST, ORLY CEDEX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mlle LESCOUZERE Véronique
Ouvrière d'usine : ETABLISSEMENTS BRUNET, SAINTE-BAZEILLE
demeurant : MONGAUZY

- Mme LESPES Catherine née BLANCHARD
Employée de bureau : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. LESPORT Philippe
Cariste : ENTREPOTS VINICOLES D'AMBARES, CARBON-BLANC
demeurant : LORMONT

- M. LEYMERGIE Jean-François
Coordonateur méthodes : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. LEZEAU Thierry
Employé commercial : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : PLASSAC

- M. LEZHARI Mustapha
Chef de chantier : SOCIETE MOTER, MERIGNAC
demeurant : EYSINES

- M. LHOMME Xavier
Technicien sup. de magasin : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LE HAILLAN

- M. LHOPITAL Serge
Agent de maintenance : DALKIA ATLANTIQUE, BRUGES
demeurant : BORDEAUX

- Mme LIDON Sylvie née TACHOIRES
Technicienne d'atelier : SAFT, BORDEAUX
demeurant : PEUJARD

- M. LISSARRAGUE Didier
Responsable régional : UPS SCS S.A.S., GENNEVILLIERS
demeurant : MERIGNAC

- Mme LIZE Marie-Christine née DUCROCHET
Responsable secteur logistique : ENTREPOT ATAC, BLANQUEFORT
demeurant : PESSAC

- M. LIZE Thierry
Responsable d'activité : AUCHAN LOGISTIQUE, BLANQUEFORT CEDEX
demeurant : PESSAC

- M. LOM Jean-Michel
Directeur d'agence : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- M. LOPES Celestino
Maçon Coffreur : CHANTIERS D'AQUITAINE, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. LOPEZ Norbert
Responsable dép. recouvrement : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. LOPEZ Robert
Technico commercial : ASTRAL SYSTEM SAS, CROLLES
demeurant : MERIGNAC

- Mme LORIAN Françoise née POUGET
Conseillère clientèle Expert : GAN ASSURANCES, PARIS LA DEFENSE 2
demeurant : LANGON

- M. LOSTIE DE KERHOR Edouard
 Directeur régional : BARCLAYS BANK P.L.C., PARIS
 demeurant : BORDEAUX

- Mme LOUBLIE Marie-Dominique née CHUSSEAU
 Manutentionnaire : SAS CHANTARELLA, BORDEAUX
 demeurant : ARSAC

- M. LOUISE Patrick
 Cuisinier : RESTAURANT L'ENTRECOTE, BORDEAUX
 demeurant : AMBES

- Mme LUCERO Joëlle née BOULANGER
 Employée commerciale : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
 demeurant : LE BARP

- Mme LUJERO Marie-Jeanne née CARPENTY
 Agent de restauration : CE de la région SNCF de Bordeaux, BORDEAUX
 demeurant : FLOIRAC

- M. LUSSAC Bernard
 Ouvrier : SOGEDE, AILLAS
 demeurant : AILLAS

- Mme LUTARD Patrice née RUSCH
 Agent de collectivité : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
 demeurant : BORDEAUX

- M. MACHADO PINTO Agostinho
 Armaturier : AQUITAINE BETON MANUFACTURE, LANGON
 demeurant : PRECHAC

- M. MACHIN Gilles
 Responsable logistique : ARTEA, BOULOGNE-BILLANCOURT
 demeurant : GALGON

- Mme MAGNIN Nathalie née DUFOUR
 Conseiller Alodis : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme MAHAUDEAU Corinne
 Conseillère Clientèle privée : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. MAIGRET Frédéric
 Visiteur médical : SERVIER MEDICAL, NEUILLY SUR SEINE
 demeurant : BORDEAUX

- Mme MAISONNIER Françoise
 Assistante relat. Entreprises : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
 demeurant : LA BREDE

- M. MALIFARGES Luc
 Conducteur transfo/impression : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
 demeurant : PORCHERES

- M. MALMANCHE Dominique
 Technicien d'atelier : CE LE BELIER, VERAC
 demeurant : LA LANDE-DE-FRONSAC

- Mme MANCIER Florence née BEAUME
 Gestionnaire administratif : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. MANCIET Denis
 Technicien tous corps d'état : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE

- Mme MANGIAPANE Rita
 Hôtesse de caisse : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme MANGIN Isabelle née DEVILLIERS
 Assistante commerciale : JL INTERNATIONAL, BORDEAUX
 demeurant : YVRAC

- M. MANSIET Fabrice
 Conducteur de zone fabrication : LU France, CESTAS
 demeurant : MIOS

- M. MARAIS Frédéric
 Responsable comptabilité : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme MARANDOLA Brigitte née ODERMATT
 Responsable Serv.Organisation : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : CESTAS

- M. MARANDOLA Guy
 Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : CESTAS

- M. MARCES Hervé
 Coordonnateur automatismes : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : SAINT-SAVIN

- Mme MARCHETTI Carole née REMY
 Secrétaire : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : PAREMPUYRE

- Mme MARESCAUX Christiane née ALARY
 Secrétaire : ARTEA, BOULOGNE-BILLANCOURT
 demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mme MARGERIE Sandrine née SAGOT
 Employée administrative : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : ARSAC

- Mme MARIGNAN Marie-Chantal née BOURG
 Assistante comptable : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- Mme MARIOT Christiane
 Aide ouvrière : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
 demeurant : GRADIGNAN

- M. MARMIN Pascal
 Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
 demeurant : COUTRAS

- M. MARMIN Thierry
 Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
 demeurant : ABZAC

- M. MARRIER Jean-Claude
 Géomètre : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : PESSAC

- M. MARTIN Eric
 Ouvrier : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
 demeurant : SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

- Mme MARTIN Guylène
 Secrétaire : LIGUE CONTRE LE CANCER, BORDEAUX
 demeurant : PESSAC

- Mme MARTIN Maryse née DELALBRE
 Comptable : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
 demeurant : SAINT-MARTIN-LACAUSSE

- M. MARTINEZ Alain
 Technicien Archivage : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
 demeurant : MERIGNAC

- M. MARTY Jean-Pierre
 Vendeur Négocier matériaux : LABENNE ROUGIER, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : BORDEAUX

- M. MARY Pascal
 Conducteur ens. Fabrication : LU France, CESTAS
 demeurant : AYGUEMORTE-LES-GRAVES

- M. MASSIAS Pascal
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS

- M. MATEOS Philippe
Technicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : CENON

- M. MATHIAS Bernard
Gestionnaire approvisionnement : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme MATHIEU LAFON Véronique
Chargée d'affaires : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme MATHIEU Suzanne née DELEU
Assistante commerciale : GAN ASSURANCES, PARIS LA DEFENSE 2
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. MATITIA Philippe
Technicien trafic : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. MAUGY Gilles
Chef de poste composite : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme MAUPIN Pascale née FERET
Employée d'assurances : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme MAUREL Claudine née BOST
Infirmière : CLINIQUE SAINT ANTOINE DE PADOUE, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- M. MAZA Michel
Ouvrier qualifié : CENOV', MERIGNAC CEDEX
demeurant : SAINTE-HELENE

- Mme MAZEAS Martine née GUIRMAN
Cadre technique : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : CESTAS

- Mme MAZEAU Liliane née PERROY
Employée administrative : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : FLOIRAC

- Mme MAZIERE Marie-José née MAJOURAU
Employée comptable : SMURFIT KAPPA DISTRIBUTION, LIBOURNE
demeurant : GALGON

- M. MAZIERES Philippe
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS

- M. MC KEE Thierry
Directeur d'agence : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme MELAT Marie-José
Employée de bureau : BTP-RETRAITE, FLOIRAC
demeurant : LEOGNAN

- Mme MELLADO Nathalie née HOULLIER
Employée de bureau : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. MENEGAZZI Gérard
Chef de bordée : Entreprise H. REINIER, MARSEILLE
demeurant : BORDEAUX

- M. MERCIER Bruno
Responsable atelier : LU France, CESTAS
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- Mme MERCIER Sophie
Agent de production : SARL MURE ET PEYROT, BORDEAUX CEDEX
demeurant : IZON

- M. MERILLOU Bruno
Directeur d'agence : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BRUGES

- M. MERLE Jean-Pierre
Employé de banque : CAISSE INTERFEDERALE DE CREDIT MUTUEL, BREST
demeurant : LANTON

- M. MERLET Fabrice
Maçon : COLAS SUD-OUEST, FLOIRAC
demeurant : BRUGES

- Mme MESMER-DUDONS Martine née GONZALEZ
Group Leader assemblage : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. MESMES Guy
Commercial : ANTALIS, PARIS
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. MESNIER Xavier
Directeur Centre d'affaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CROIGNON

- M. METAY Christophe
Auditeur : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. MEUNIER François
Responsable qualité : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : EYSINES

- M. MEYER Serge
Cadre commercial : ROCKWOOL FRANCE S.A.S, PARIS
demeurant : PUGNAC

- M. MICHELET Jean-Jacques
Technicien d'exploitation : DALKIA ATLANTIQUE, BRUGES
demeurant : CARBON-BLANC

- M. MIERMON Philippe
Ouvrier manutentionnaire : SAS CHANTARELLA, BORDEAUX
demeurant : FLOIRAC

- Mme MILLAC Michèle née LECHARTIER
Commis de cuisine : ADGESSA, MERIGNAC
demeurant : LEOGNAN

- Mme MILLE Nicole
Assistante sectoriel : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- Mme MILLIERET Renée née DEFRESSIGNE
Conseillère clientèle : DIAC, NOISY LE GRAND
demeurant : MERIGNAC

- M. MILLOTTE Jean-Christophe
Electromécanicien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PRIGNAC-ET-MARCAMPS

- Mme MIRC Maria née SELMA
Vendeuse : MARC ORIAN, NOISY LE GRAND
demeurant : TARNES

- M. MIRC Roland
Manager de rayon : E. LECLERC, SAINTE-EULALIE
demeurant : TARNES

- Mme MIRLYCOURTOIS Michèle
Serveuse : ASSOCIATION GESTION DES RESTAURANTS, PARIS
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme MISCHIERI Pamela née FERNANDEZ
Agent Administratif : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- Mme MISSON Geneviève née LARROQUE
Correspondant clients : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : PAREMPUYRE

- M. MOCCO Alain
Responsable trésorerie : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. MOCHEE Michel
Appui technique d'équipes : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : SAINT-SEURIN-DE-CURSAC

- M. MOGNOT Joël
Dessinateur industriel : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GRADIGNAN

- Mme MOIREAU Judith née DANEL
Conseillère commerciale : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : ARSAC

- M. MOISSET Guy
Ingénieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. MOLAS Jean-Claude
Chef d'équipe : SERBARTI, SADIRAC
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme MOLINA Anne
Secrétaire : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- Mlle MONDANGE-CALLEMARD Béatrice
Dispartcheur : SIEMENS S.A.S., SAINT-DENIS
demeurant : MERIGNAC

- Mme MONTAROU Sylvie née BARBIRATO
Agent de maîtrise : BTP-RETRAITE, FLOIRAC
demeurant : TARGON

- M. MONTEL Patrice
Employé libre service : ALTIS - HYPERMARCHE CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. MORDRET Henry
Monteur réseaux : CITELUM, PARIS
demeurant : CABANAC-ET-VILLAGRAINS

- M. MOREAUX Gilles
Electrotechnicien : INEO EI AQUITAINE NORD, BORDEAUX
demeurant : HOSTENS

- Mlle MORIN Gislhaine
Secrétaire : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- Mme MORIN Lucienne
Secrétaire comptable : Transports HEBRARD SARL, BLAYE CEDEX
demeurant : GENERAC

- Mme MOUASSA Nicole
Hôtesse de caisse : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : MERIGNAC

- M. MOUCHE Eric
Employé d'usine : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : FRONSAC

- Mme MOULET-DELPECH Caroline née LALUQUE
Technicienne commerciale : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. MOUNIER Jean-Christophe
 Chef de service adjoint : BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS, SAINT QUENTIN EN YVELINES
 demeurant : COUTRAS

- Mme MOURIGUE Christine née FLAMENT
 Ingénieur informatique : UNEDIC Direction Maîtrise d'oeuvre, GRADIGNAN
 demeurant : LE PIAN-MEDOC

- Mme MOUTON Marie-Pierre
 Technicienne escale : AIR FRANCE, MERIGNAC
 demeurant : LE BOUSCAT

- M. MOUYANNE Alain
 Chargé d'affaires : CHUBB Sécurité, CERGY PONTOISE CEDEX
 demeurant : LANDIRAS

- M. MULLER Bernard
 Ingénieur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme MULLER Sophie née TREMOULINARD
 Technicienne avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. MURIEL Franck
 Correspondant formation : COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON CEDEX
 demeurant : CREON

- M. MUTOLO Jacques
 Opérateur d'exploitation : PARCUB, BORDEAUX
 demeurant : LUSSAC

- M. N'GUYEN VAN Alain
 Chaudronnier : SOCIETE DES SIGNALISATIONS, TRESSES
 demeurant : LORMONT

- Mme NACACHE Nicole née FITOUSSI
 Secrétaire : EPRM, SAINT LOUBES
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. NANKOO Georges
 Agent technique : EUROVIA MANAGEMENT, RUEIL-MALMAISON CEDEX
 demeurant : AUDENGE

- M. NETO Bernard
 Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : BELLEBAT

- M. NGUYEN Ngu Linh
 Ouvrier : J. ADAM & FILS S.A., SAINT-MEDARD-EN-JALLES
 demeurant : BORDEAUX

- M. NOIRCLER Pascal
 Responsable atelier fabrication : LA COMPAGNIE DU BISCUIT, PESSAC
 demeurant : PESSAC

- M. NOLIBOIS Jean-Marie
 Cadre : PORT AUTONOME de BORDEAUX, BORDEAUX
 demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme NOUBIMBO Sabine née SERE
 Gestionnaire administrative : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. NOWAK Joël
 Technicien : SIGMAKALON EURIDEP, RUEIL - MALMAISON
 demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme OLIVES Colette née PRIGENT
 Assistante communication : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme OLLIVIER-DEBILLE Evelyne née OLLIVIER
 Hôtesse d'accueil : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
 demeurant : VILLENAVE-DE-RIONS

- Mme ORILLARD Josiane née MARCHAN
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : RAUZAN

- M. ORNON Michel
Comptable : KPMG SA, TOULOUSE
demeurant : AVENSAN

- Mme OSTKAMP GIRY Rita née OSTKAMP
Agent de maîtrise Exploitation : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LUDON-MEDOC

- Mme PAGEOT Colette née MOREAU
Gestionnaire Assistant : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : CENAC

- Mme PAGES Cécile née DUMAS
Responsable département SLAB : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. PAGES Michel
Chef d'atelier : SAFT, BORDEAUX
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. PAGLIARDINI Philippe
Directeur comptabilité : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mlle PAILLE Isabelle
Technicienne planification : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : ETAULIERS

- Mme PALACIO Catherine
Employée administrative : BTP-RETRAITE, FLOIRAC
demeurant : CESTAS

- Mme PALLAS Nicole
Ouvrière : CARTONNERIE D'AQUITAINE, VILLANDRAUT
demeurant : PRECHAC

- Mme PALOMO Sandrine née BORDAGE
Assistante chef de service : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- Mlle PAOLONI Anne-Marie
Assistante de direction : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : CUSSAC-FORT-MEDOC

- M. PAPIN Eric
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PUGNAC

- Mme PAPOT Sylviane née TANGUY
Chargée de clientèle : SOFINCO, EVRY
demeurant : BORDEAUX

- M. PAQUET Jean-Luc
Agent d'exploitation nuit : TFE GUYENNE GASCOGNE, AGEN CEDEX 09
demeurant : SALIGNAC

- M. PARICAUD Michel
Employé marketing logistique : COMPTOIR DU SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. PASSERIEUX Serge
Agent de sécurité : PARCUB, BORDEAUX
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- Mme PAUQUET Françoise née GUILLEMIN
Technicienne Courrier : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : LEOGNAN

- M. PAVIN Didier
Responsable logistique : CREDIT LYONNAIS, BORDEAUX
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. PECH Frédéric
Employé Caisse d'Epargne : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mme PELE Claudine née DAGUIER
Aide-Comptable : ALTIS - HYPERMARCHÉ CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. PELLIZZARI Gérard
Responsable préparation : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- Mme PENEN Marie-José
Secrétaire : LYONNAISE DES EAUX FRANCE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme PERDRIAUD Laurence née LAGIER
Analyste Programmeur : AGFA HEALTHCARE Enterprise Solutions, ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
demeurant : FLOIRAC

- M. PEREIRA Joao
Conducteur d'engins : PORTE Ent. T.P., CENON
demeurant : EYSINES

- M. PERET Lucien
Conducteur ensemble cond. : LU France, CESTAS
demeurant : CESTAS

- Mme PEREZ Maryline née SAEZ
Employée libre service : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- Mme PERGUET Martine née BOURDON
Employée libre service : CHAMPION, COLOMIERS
demeurant : JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC

- Mlle PERON Marie-Catherine
Technicien de production : EXPERIAN, AIX EN PROVENCE
demeurant : TALENCE

- Mme PERRIER Andrée née MONNIER
Employée comptable : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : TALENCE

- M. PERROY Eric
Opérateur de centrale : Société GUYENNE ENROBES, MERIGNAC
demeurant : CEZAC

- M. PERVERIE Denis
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BRUGES

- Mlle PETIT Fabienne
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. PEYROT Jean-Michel
Technicien aéronautique : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. PHILIPPE Jean-Pierre
Technicien système information : D.B.R. LAFITE DISTRIBUTION, PARIS
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme PHYALIS Joséphine née SIERRA-CHARLES
Standardiste : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : ANGLADE

- M. PIERUCCIONI Alain
Ingénieur informaticien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. PIGERE Jean-Marie
Chef boucher : ALTIS - HYPERMARCHÉ CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mlle PIJASSOU Brigitte
Conseillère clientèle privée : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. PILLEUX Denis
Ingénieur Dév. Logiciel : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MERIGNAC

- M. PIRAUBE Alain
Ouvrier : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS

- Mme PISARZ Corinne née WEILL
Formatrice : INSERMEDIA FORMATION, BORDEAUX
demeurant : LEOGNAN

- Mme PITOIS Viviane
Employée libre service : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. PLAIRE Patrick
Ouvrier de chantier : SOCIETE MOTER, MERIGNAC
demeurant : TRESSES

- M. PLAS Marc
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : BORDEAUX

- M. POIGNANT Philippe
Technicien : SPIE COMMUNICATIONS, BLAGNAC
demeurant : EYSINES

- Mme POIZAT Anne-Marie née ROBIC
Hôtesse de caisse : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : SAINT-ANDRONY

- M. PON Thierry
Adjoint au Directeur Audit : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : GRADIGNAN

- M. PONTEINS Jean-Claude
Responsable carrosserie : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : MOURENS

- Mme PONTENS Carole née DAUX
Chargée de projet : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. PONTET Didier
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : PAUILLAC

- Mme PORCHEL Anne-Marie née MARTIN
Conseillère de vente : LEROY MERLIN FRANCE, MERIGNAC
demeurant : CESTAS

- Mme PORTAFAX Gabrielle
Comptable : LABENNE ROUGIER, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : PESSAC

- Mme PORTERIE Véronique née CENAC
Technicienne de la banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- M. PORTETS Patrick
Agent de laboratoire : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : LUGOS

- M. PORTOLA Philippe
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : EYSINES

- Mlle POUCERNAL Muriel
Agent de recouvrement : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme POUDRET Isabelle née MORISSON
Secrétaire : AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, RUEIL- MALMAISON
demeurant : MARSAS

- Mme POUGET Nadine née TAUZIA
Hôtesse de caisse : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. POURIN Jean-Luc
Cadre commercial : COMPASS GROUP FRANCE, MERIGNAC
demeurant : AUBIE-ET-ESPESSAS

- Mme PRACHE Brigitte
Ingénieur : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : BRUGES

- M. PRAT Serge
Employé d'entrepôt qualifié : AUCHAN LOGISTIQUE, BLANQUEFORT CEDEX
demeurant : EYSINES

- Mme PREMONT Annie née MOHAMED
Secrétaire médicale : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : BORDEAUX

- M. PRINCIPESSA Piéro
Opérateur de production : CARTONNERIE D'AQUITAINE, VILLANDRAUT
demeurant : VILLANDRAUT

- M. PROVOST Yann
Informaticien : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX

- Mme PUJO Marie-José née LEBOEUF
Agent administratif : ENTREPOT ATAC, BLANQUEFORT
demeurant : MACAU

- M. PUJOL Christian
Ingénieur : COTIBA DEVELOPPEMENT, LA PLAINE SAINT-DENIS
demeurant : EYSINES

- M. PUSSACQ Philippe
Chef d'atelier : EADS SOGERMA, MERIGNAC
demeurant : CESTAS

- M. PUYASTIER Philippe
Conducteur transfo/impression : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
demeurant : SAINT-DENIS-DE-PILE

- M. QUEMARD Denis
Chargé d'études crédits : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. QUENTIN Philippe
Régleur : ARTEA, BOULOGNE-BILLANCOURT
demeurant : COUTRAS

- M. QUET José
Technicien : SELECTA, PARIS
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. QUINIOU Ronan
Analyste : UNEDIC Direction Maîtrise d'oeuvre, GRADIGNAN
demeurant : LEOGNAN

- M. QUIVORON François
Ingénieur Chef de sécurité : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme RABAUD Isabelle née DUFROIS
Employée de banque : SOFINCO, EVRY
demeurant : GRADIGNAN

- M. RABOURDIN René
Agent Escale Avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. RAGOT Thierry
Employé commercial : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : BLAYE

- Mlle RAMBEAU Anne-Marie
Ouvrière : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme RAMOS Bernadette née TASTET
Serveuse : RESTAURANT L'ENTRECOTE, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme RAOULT Véronique née POUMES
Cadre commercial : SPIE COMMUNICATIONS, BLAGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme RAPINAT Sophie née VINOT
Agent technique : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. RAUT François
Ingénieur : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. RAVAIL Robert
Ouvrier : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : SAINT-DENIS-DE-PILE

- M. RAVAT Bruno
Conducteur rotative : SEDEL, BORDEAUX
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. REBEYROL Philippe
Organisateur : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. REBIERRE Bruno
Agent de maîtrise fabrication : FORESA FRANCE SAS, CARBON-BLANC
demeurant : BORDEAUX

- Mme REGALDO SAINT BLANCARD Muriel née BARTHE
Directrice service technique : CIVB, BORDEAUX
demeurant : SALLEBOEUF

- Mme REMAZEILLES Evelyne née DOUBLET
Employée commerciale : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : LE HAILLAN

- Mme RENAUD Sylvie née MARRIER
Employée commerciale : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : SAINT-SEURIN-DE-CURSAC

- Mme RIBETTE Christine née DRIOLLET
Secrétaire de direction : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. RIBOT Alain
Opérateur commande numérique : PEROLO, BLAYE
demeurant : PLEINE-SELVE

- Mme RICHARD Chantal
Assistante technique : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- Mlle RICHARD Mireille
Responsable technique Labo : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme RIES Catherine née LAVAL
Conseillère financière : ALTIS - HYPERMARCHE CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. RIFLADE Pierre
Appui technique d'équipe : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BAZAS

- Mme RIGAL Nicole née COURREAU
Employée commerciale : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : SAINT-CIERS-DE-CANESSE

- M. RIGOUX Pascal
Directeur d'agence : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- Mlle RIVIERE Marie-Pierre
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. ROBERT Alain
Employé hypermarché : ALTIS - HYPERMARCHÉ CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme ROBERT Murielle née LEYTE
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- M. ROBERTI Gil
Technicien Maintenance avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme ROBY Aline née RICHARD
Agent de contrôle : AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, RUEIL- MALMAISON
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- M. ROBY Pascal
Agent de contrôle : AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, RUEIL- MALMAISON
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mlle ROCHE Anne
Responsable plate-forme Serval : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : MERIGNAC

- Mme ROCHEVILLE Anny-Paule
Conseillère de vente : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : MERIGNAC

- M. RODRIGUEZ Christophe
Technicien d'exploitation : DALKIA, SAINT ANDRE
demeurant : BRANNE

- M. RODRIGUEZ Frédéric
Approvisionnement : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. ROLLET Christian
Cuisinier : COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON CEDEX
demeurant : VAYRES

- M. ROUBEYRIE Jean-Marc
Ingénieur achat : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mlle ROUGIER Joëlle
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. ROUMAZEILLES Guy
Délégué médical : Sté BRISTOL-MYERS SQUIBB, RUEIL-MALMAISON
demeurant : CENON

- M. ROUSTAING Alain
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES

- Mlle ROUX Chantal
Infirmière diplômée d'Etat : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : TALENCE

- M. ROUX Nicolas
Formateur : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme RUMEAU Danièle née POMMIER
Assistante commerciale : GINESTET, CARRIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : BASSENS

- M. SAAVEDRA Antonio
Ouvrier d'usine : ARTEA, BOULOGNE-BILLAN COURT
demeurant : COUTRAS

- M. SABA Patrick
Directeur régional des ventes : GEORGIA-PACIFIC FRANCE, KUNHEIM
demeurant : CERONS

- M. SABATIER André
Cadre compagnie d'assurances : GAN PREVOYANCE, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme SABRON Bernadette
Standardiste : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. SAGE Jean-Christophe
Responsable commercial : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mlle SAGET Lucie
Serveuse : RESTAURANT L'ENTRECOTE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. SAGNETTE Pascal
Conseiller clientèle : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : COUTRAS

- M. SAINT-MARC Laurent
Ouvrier multi-entretien : PROXISERVE, LEVALLOIS PERRET
demeurant : CANEJAN

- Mme SALABERT Murielle née SAQUET
Chargée clientèle particuliers : GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT
demeurant : GRADIGNAN

- Mme SALANOVA Marguerite née JOUANILLOU
Assistante commerciale : AUCHAN LE LAC, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme SALLES Marie-Françoise née BAYOL
Infirmière : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : ARCACHON

- M. SANCHEZ Raymond
Conducteur Broyeur : AFM RECYCLAGE, VILLENAVE D'ORNON
demeurant : BEGLES

- M. SANZ-ROMERO Jean-Pierre
Cuisinier : COMPASS GROUP FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LEOGNAN

- Mme SARNAC Eliane
Comptable : SOCIETE SIDJ, BORDEAUX
demeurant : MARGAUX

- Mme SARRE Eliane née CIMETIERE
Opératrice usinage : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : VERAC

- M. SAUCE Pascal
Ouvrier travaux publics : SCREG SUD-OUEST, SAINT DENIS DE PILE
demeurant : CADILLAC-EN-FRONSADAIS

- M. SAUT Emmanuel
Employé de banque : CETELEM, PARIS
demeurant : LE BOUSCAT

- M. SAUTS Didier
Sérialiste : J. ADAM & FILS S.A., SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. SAUVETRE Stéphane
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. SAVARY François
Employé de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : BORDEAUX

- M. SCHOPPER Mark
Responsable maintenance : LU France, CESTAS
demeurant : CESTAS

- Mme SCHOPPER Valérie née BENEDET
Assistante ingénieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- Mme SEEL Danielle née ANICI
Assistante administrative : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : BASSENS

- Mme SEGAS Dominique née BAZZURRI
Agent Administratif : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. SEGUIN Christian
Mécanicien : LAFON TECHNOLOGIES, GENICOURT
demeurant : CEZAC

- Mlle SEGUIN Laurence
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. SEHL François
Agent de contrôle : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme SEILAN Odette née DAUDU Retraite

demeurant : TALENCE

- Mme SEMONT Michèle
Gérante : COMPAGNIE EUROPEENNE DE LA CHAUSSURE, PARIS
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. SEMPERE Eric
Cadre commercial : TOTAL FRANCE, PUTEAUX
demeurant : SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

- Mme SENAC Elisabeth née BARGIACCHI
Employée libre service : CHAMPION, COLOMIERS
demeurant : QUEYRAC

- M. SERRES Pascal
Chef de chantier : SOCIETE MOTER, MERIGNAC
demeurant : SAINT-LAURENT-MEDOC

- M. SEYNAT Eric
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme SHAW Catherine née QUILLIVIC
Responsable service clients : LEROY MERLIN FRANCE, MERIGNAC
demeurant : YVRAC

- Mme SIBILLAUD Annie
Employée administrative : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
demeurant : BLAYE

- Mme SILONE Anne née DENEUVE
Infirmière diplômée d'Etat : HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT, LE BOUSCAT
demeurant : EYSINES

- M. SIMOES Marcel
Technicien Transport : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. SIMON Bernard
Ouvrier Qualifié : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- Mlle SIMON Jocelyne
Ouvrière : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. SIMONIN Eric
Ingénieur : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. SONIGO Laurent
Ingénieur système informatique : SEDI - RSI, BRUGES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme SOU Christine née CHIOETTO
Employée libre service : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- Mme STAIGRE Monique
Agent de service : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : LIBOURNE

- Mme STANTINA Annie-Claude née BROTONS
Technicienne avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- M. STRENS Daniel
Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. SURMAN Pierre
Directeur technique : PEROLO, BLAYE
demeurant : BLAYE

- M. SURROCA Philippe
Responsable chargé d'affaires : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- Mme TADDEI Dominique née DEJEAN
Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : MARTILLAC

- Mme TAILLADE Bernadette née LOUPIEN
Filetière : ETABLISSEMENTS MONDIET, GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. TALBOURDEAU Alain
Chef de groupe comptable : DV Construction, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme TAMBRUN-PHILIPPE Corinne née TAMBRUN
Employée service administratif : D.B.R. LAFITE DISTRIBUTION, PARIS
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme TARDY Marie-Christine née SELLIER
Coordinatrice opérationnelle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mlle TASSIN Isabelle
Télévendeuse : KDI, AUBERVILLIERS
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme TCHERBAKOFF Marie-Danièle née DINOIRD
Coordinatrice : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : LANGON

- M. TECHENEY Jean-Michel
Technicien logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : CARBON-BLANC

- Mme TESTET Monique
Opératrice de fonderie : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : LIBOURNE

- Mme TEULE-GAY Florence
Ingénieur : SAFT, BORDEAUX
demeurant : POMPIGNAC

- Mme THAILLET Valérie née SCHWARTZ
Secrétaire : Jean-Paul BAUDIN Huissier de Justice, BORDEAUX
demeurant : CAVIGNAC

- M. THIBAL-MAZIAT Eric
Conducteur d'engins : ETPR - ASE, BARON
demeurant : FRONTENAC

- M. THIBEAULT André
Chargé études et projets : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. THIEBAUD Jean-Michel
Ingénieur informaticien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LA BREDE

- M. THOMAS Jean-Claude
Attaché principal des ventes : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : BOULIAC

- Mme THOMIERES Catherine née LAURENT
Responsable communication : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : YVRAC

- Mme THOREMBEY Marie-Hélène née LAPOINTE
Technicienne : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : SAUCATS

- M. THOUMY Régis
Télévendeur : TOUPARGEL, CIVRIEUX D'AZERGUES
demeurant : TEUILLAC

- M. TIXIER José
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MERIGNAC

- M. TIXIER Laurent
Ingénieur : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : BORDEAUX

- Mme TORT Myriam
Secrétaire de direction : DV Construction, MERIGNAC
demeurant : SAINT-GERMAIN-DU-PUCH

- Mme TOUGNE Sylvie
Chargée de clientèle : SEGA CREDIT, BORDEAUX CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. TOZZATO Pascal
Chef d'équipe embouteillage : YVON MAU S.A., LA REOLE
demeurant : BAGAS

- M. TRAIT Bruno
Directeur d'établissement : ROCAMAT, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. UPE Jean-Stéphane
Responsable logistique : ROYAL CANIN DISTRIBUTION, AIMARGUES
demeurant : CENON

- Mme URBAIN Catherine née DE CONINCK
Responsable dép. sociétaires : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme UTECHT Véronique née MAJOT
Attachée de clientèle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme VACHER Muriel née BON
Animatrice d'équipe : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. VAISENBERG William
 Conseiller commercial : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. VAL Claude
 Ingénieur : PONTICELLI Frères, BASSENS
 demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. VALERO Jacques
 Ingénieur : CEA CESTA, LE BARP
 demeurant : GRADIGNAN

- M. VALLET Dominique
 Responsable de technologies : VERMILION REP SAS, PARENTIS-EN-BORN CEDEX
 demeurant : HOSTENS

- Mme VANNUCCI Laurence née BERTEAUD
 Hôtesse de caisse : E. LECLERC- S.A.S.BLAYE DISTRIBUTION, BLAYE
 demeurant : BLAYE

- M. VARNIER Jean-Paul
 Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : LA BREDE

- M. VEILLON Daniel
 Responsable planning : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
 demeurant : LES EGLISOTTES-ET-CHALAURES

- M. VERDIER Jean
 Employé Conseiller de vente : LABENNE ROUGIER, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. VERGNERES Jean-Claude
 Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme VERNUZZA Clotilde
 Secrétaire : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
 demeurant : LIBOURNE

- M. VEYER Antoine
 Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : BORDEAUX

- Mme VIALARD Catherine
 Agent logistique : ADGESSA, MERIGNAC
 demeurant : MERIGNAC

- M. VIDAL Yves
 Responsable clients : ISS ABILIS FRANCE, PARIS
 demeurant : BORDEAUX

- M. VIDANGE Jean-Michel
 Ouvrier : LES PAPILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
 demeurant : GALGON

- M. VIENE Jean-Paul
 Ouvrier : J. ADAM & FILS S.A., SAINT-MEDARD-EN-JALLES
 demeurant : MERIGNAC

- Mme VIGIER Françoise née CHATEAUREYNAUD
 Technicienne informatique : ASSYSTEM FRANCE, PARIS
 demeurant : PESSAC

- Mme VIGNASSE Maryline née MAZEAU
 Préparatrice de commandes : ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BRUGES
 demeurant : SAINT-LAURENT-D'ARCE

- Mme VILLAIN Isabelle née TAUPY
 Responsable adm. et financier : ICADE ADB, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. VILLETORTE Claude
 Contremaître : GSF AERO, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. VUILLEMIN Patrick
Cadre comptable : ECHANGEUR SUD-OUEST, MERIGNAC CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. WATTEZ Philippe
Représentant exclusif : LASCAD, SAINT OUEN
demeurant : LORMONT

- M. WEISHARD Alain
Ingénieur : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAUCATS

- Mlle WILD Patricia
Ouvrière : LES PAILLONS BLANCS du LIBOURNAIS, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. YONNET Pierre
Conducteur tourisme : Transports HEBRARD SARL, BLAYE CEDEX
demeurant : PRIGNAC-ET-MARCAMPS

- M. ZEMELKA Gérard
Technicien : Société RAFAUT, VILLENEUVE-LA-GARENNE
demeurant : GUJAN-MESTRAS

Echelon VERMEIL : 740 récipiendaires

- M. ABT Jean-Marie
Conducteur zone de finition : LU France, CESTAS
demeurant : SALLES

- M. ACQUISTO Philippe
Technicien maintenance : EDF RTE TE SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : TALENCE

- M. AIT CHADI Zoubir
Monteur : BAXI France, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. AKIN Mehmet
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LORMONT

- M. AKYILDIZ Selim
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : CENON

- Mme ALBARRAN Fabienne née BOULANGER
Rédacteur : GRAS SAVOYE SEGA, BORDEAUX
demeurant : SADIRAC

- Mme ALIPHAT Aline née FORGET
Assistante de direction : ELYO MIDI OCEAN, PESSAC
demeurant : YVRAC

- M. ALLAIN Jean-Pierre
Technicien d'atelier aéro : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mme ALVAREZ Claudine née MAY
Technicienne Gisement : ESSO S.A.F., RUEIL MALMAISON
demeurant : CENON

- M. AMAURY Michel
Opérateur de production : IMERYS TC, GIRONDE-SUR-DROPT
demeurant : CAUDROT

- M. ANDREU Pierre
Chef d'équipe : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme ANORAUD Anne-Marie née FOURNIER
Gestionnaire de recouvrement : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mlle ANOUILH Chantal
Employée administrative : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. APPERE Yvon
Photocompositeur : CE SAPEO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme ARNAUD Catherine née FOUGERE
Employée de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : GREZILLAC

- M. ARNAUD Patrick
Chef d'entrepôt : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : LORMONT

- M. ARREGLE Patrick
Employé de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : FRONSAC

- M. ARRIAGA Jean-Louis
Ouvrier SNPE : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. AUBRUN Philippe
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LE HAILLAN

- M. AUDOIT Bernard
Conducteur appareil SPEC : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : MOULIS-EN-MEDOC

- M. AUMAILLEY Jean-Pierre
Technicien en électronique : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : BEGLES

- M. AUPEIX Dominique
Employé de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : CAMBES

- Mlle AVRIL Antoinette
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : ARES

- Mme AZAM Maryse née BLANCHARD
Aide-Soignante : CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL WALLERSTEIN, ARES
demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- Mme AZZI Ericka née PEDAROS
Gestionnaire administratif : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. AZZONI Marc
Conseiller financier : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. BABEL Jean-Louis
Kinésithérapeute : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : SAINT-LOUBES

- Mme BACHERE Danielle née CLAUSTRE
Responsable d'unité : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : LORMONT

- M. BAJJA Ahmed
Conducteur zone fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : PESSAC

- M. BALESTON-ROBINEAU Loïc
Conseiller Alodis : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- Mme BALLEST Sylvie née LECORCHE
Monteur : BAXI France, PESSAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BANON Serge
Ingénieur : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BAPT Henri
Aide-Soignant : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : LEOGNAN

- M. BARATEAU Philippe
Magasinier : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : BORDEAUX

- M. BARBARREAU Michel
Mécanicien auto spécialiste : CITROEN, LE BOUSCAT
demeurant : PESSAC

- M. BARBIN Michel
Cuisinier : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : LANSAC

- M. BARDIN Raymond
Agent administratif : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : PUGNAC

- M. BARES Michel
V.R.P. : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : PESSAC

- Mme BARON Annie née GASSIES
Employée administrative : LABENNE ROUGIER, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : CANEJAN

- M. BARRAGUE Jean-François
Chef de mission : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- Mme BARRALLES Catherine née DURAND
Secrétaire : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : FARGUES-SAINT-HILAIRE

- M. BARRAU Jean-Marc
Ingénieur : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- M. BARRAUD James
Contremaître de quai : ENTREPOTS VINICOLES D'AMBARES, CARBON-BLANC
demeurant : SAINT-LAURENT-D'ARCE

- Mme BARRE Dominique née DELBOS
Attachée commerciale : FRANFINANCE, RUEIL MALMAISON
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme BARRE Marie-Thérèse née ROMAN
Comptable : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. BARRET Bernard
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PAUILLAC

- Mme BARRIERE Evelyne née BARRY
Gestionnaire : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : ARCACHON

- Mme BARSACQ Evelyne
Ouvrière d'usine : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. BARTEAU Philippe
Cadre protection patrimoine : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- Mme BARTHELEMY Béatrice
Agent d'entretien : ITEP GRAND BARAIL, BORDEAUX LAC
demeurant : POMPIGNAC

- M. BASCOBERT Henri
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LE HAILLAN

- M. BAUDIA Jean-Claude
Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : MERIGNAC

- M. BAYOL Gérard
Peintre : SOPRA S.A., BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme BEDIN Martine née JIMENEZ
Responsable service gestion : LAMY TALENCE, TALENCE CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. BELISAIRE Christian
Délégué Chef d'exploitation : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- M. BELLEGARDE Jean-Pierre
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : SALLES

- M. BELLON-SERRE Bernard Retraite
Pilote de ligne
demeurant : LE BOUSCAT

- Mlle BEN AMMAR Hadria
Opératrice en fonderie : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : SAINT-CIERS-D'ABZAC

- M. BENHATCHI Djamel
Ouvrier d'usine : YARA AMBES, AMBES
demeurant : AMBES

- Mlle BERARD Nicole
Secrétaire : INFORMATIQUE CDC, ARCUEIL
demeurant : BORDEAUX

- Mme BERDOT Brigitte née BARRAILLE
Câbleuse : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : LE BARP

- M. BERGANTZ Philippe
Conducteur ens. Fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : MERIGNAC

- Mme BERGEON Roselyne
Assistante cabinet comptable : SA PEYRAT ARMANDY René, LIBOURNE
demeurant : BONNETAN

- M. BERNARD Patrick
Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme BERNATHA-DUFAUR Marie-Claude née LECOMTE
Assistante Achats : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : PESSAC

- M. BERNEDE Jean-Jacques
Soudeur : BAXI France, PESSAC
demeurant : CADAUJAC

- Mme BERNESCUT Nicole née LACOMBE
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : TIZAC-DE-LAPOUYADE

- Mme BERNIARD Sylviane
Aide Soignante : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : ARSAC

- M. BERTEAU Eric
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LISTRAC-MEDOC

- M. BERTHAUD Bernard
Responsable réseau Partic. : MUTUELLE ST CHRISTOPHE ASSURANCES, PARIS CEDEX 05
demeurant : BORDEAUX

- Mme BERTRAND Françoise
Conductrice Conditionnement : LU France, CESTAS
demeurant : PESSAC

- M. BESNARD Francois
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. BETEILLE Philippe
Chef de groupe sécurité : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : AVENSAN

- M. BIANCHI Philippe
Technicien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. BIGARELLA Henri
Contremaître logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. BIGOT Jean-Pierre
Contrôleur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- Mme BIGOT Marinette née NOBECOURT
Monteur Câbleur électronique : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. BIROTHEAU Jean-Jacques
Employé de banque : BNP PARIBAS, BAYONNE CEDEX
demeurant : LE BARP

- M. BISCAY Claude
Technicien maintenance aéro. : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : ARSAC

- M. BLAISE Henri
Directeur de la Qualité : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme BLANC Annie
Assistante technique : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- M. BLANCHET Didier
Tourneur : PEROLO, BLAYE
demeurant : SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES

- Mme BLOIS Gilberte née DELORD
Assistante commerciale : FRANCIAFLEX INDUSTRIES, CHECY
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. BLOND Frédéric
Cadre de banque : CAISSE INTERFEDERALE DE CREDIT MUTUEL, BREST
demeurant : SAINT-MARTIN-LACAUSSADE

- M. BLOY Gilbert
Peintre en voitures : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : SAINT-SELVE

- M. BONIN Gilles
Outilleur de presse : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. BORDAS Eric
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme BORDERE-ANDREOU Régine née POMMAREDE
Ergothérapeute : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : PAREMPUYRE

- M. BOREAVE Roch
Affûteur : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : ARSAC

- Mme BOTELHO Hélène née MURADAS
Hôtesse de caisse : HYPER-COSMOS (Centre E. LECLERC), SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BOUILLAUT Jean-Bernard
Opérateur de production : IMERYS TC, GIRONDE-SUR-DROPT
demeurant : SAINT-EXUPERY

- M. BOUILLY Philippe
Responsable d'activité : CAISSE INTERFEDERALE DE CREDIT MUTUEL, BREST
demeurant : LEOGNAN

- M. BOUKHEDIMI Alain
Tourneur/Fraiseur : PEROLO, BLAYE
demeurant : SAINT-SEURIN-DE-CURSAC

- M. BOULESTIN Pierre
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. BOULET Luc
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BOUREAU Jean-Louis
Technicien aéronautique : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : BOULIAC

- Mme BOURGEOIS Marie-Marthe née SYMPHORIEN
Secrétaire d'édition : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BOURGUIGNON Gilles
Employé de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : PAREMPUYRE

- Mme BOUTIN Claudie née CASSEN
Contrôleur de gestion : ELYO MIDI OCEAN, PESSAC
demeurant : MONTUSSAN

- M. BOYER Philippe
Ingénieur Technico Commercial : NEXTIRAONE FRANCE, TOULOUSE
demeurant : BORDEAUX

- M. BOYER Robert
Conseiller clientèle profes. : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS

- Mme BOYRIE Danielle
Chargée de clientèle : AXA FRANCE, PARIS
demeurant : BELIN-BELIET

- Mme BRANA Catherine
Secrétaire : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BRIENS Dominique
Ingénieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : PAREMPUYRE

- Mme BRIONES Marie-Hélène née LATASTE
Clerc de Notaire : Me LANDAIS Notaire, BIGANOS
demeurant : BIGANOS

- M. BROUAGE Patrick
Chauffeur : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : SAINT-GERVAIS

- Mme BRUN Mireille
Cadre : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. BRUNEEL Bertrand
V.R.P. : NESTLE FRANCE SAS, MARNE LA VALLEE
demeurant : BORDEAUX

- M. BRUNET Patrick
Chargé clientèle particuliers : GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. BUZET Alain
Chargé contrôle risques : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : LIBOURNE

- M. CAILLON Georges
Cadre : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BRUGES

- Mme CAMBLONG Catherine née CEPA
Vendeuse : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : ISLE-SAINT-GEORGES

- M. CAMEDESCASSE Dominique
Ingénieur assistance appui : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : SAINT-PAUL

- M. CAMPOBASSO Patrice
Conducteur : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : LE HAILLAN

- M. CAMPODARBE Jean-Marc
Délégué Chef d'exploitation : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- Mme CAMPOURCY Nicole née GAUGAIN
Responsable Cor. Informatique : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : LE HAILLAN

- M. CANALES Christian
Agent des Services généraux : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : SAINT-GERMAIN-DU-PUCH

- M. CANALES Didier
Responsable d'unité technique : ELYO MIDI OCEAN, LORMONT
demeurant : BEGLES

- Mme CANGARDEL Isabelle née COURTIOL
Gestionnaire de recouvrement : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BRUGES

- M. CANTAU Patrick
V.R.P. : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : ROAILLAN

- Mme CAPRETZ Marie-Hélène née RAMET
Assistant : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. CARTAU Claude
Contremaître DAL logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. CASANA Gérard
Chef de quai : GIRONDE EXPRESS, BRUGES
demeurant : CENON

- M. CASNAZ Nguyen
Agent logistique : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- Mme CASSETAI Brigitte
Employée d'assurances : AGF, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. CASTANDET Fabrice
Menuisier ébéniste : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. CASTANON Luciano
Technicien méthode mécanique : PAPETERIES de BEGLES, BEGLES
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme CASTRO Marie-Christine née COURNIOL
Technicienne accueil : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. CAUBERT Jean-François
Chef d'exploitation : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- M. CAUVET Martial
Ingénieur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme CAZENAVE GASSIOT Patricia née BERNADET
Gestionnaire en libre-service : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SAUCATS

- M. CERISE Bruno
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. CHABREYROU Michel
Agent technique d'atelier : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme CHABROLLES Joëlle née CASSY
Secrétaire Assistante : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. CHAGNEAU Michel
Conducteur d'engins : SOCIETE MOTER, MERIGNAC
demeurant : LALANDE-DE-POMEROL

- Mme CHAMBRES Florence née CONDOU
Ouvrière plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. CHANSAVANG Patrick
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- Mme CHAPELLE Marie-Claude
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme CHAPEYROU Gisèle née MIZINIAK
Employée d'assurances : AGF, BORDEAUX
demeurant : CADAUJAC

- Mme CHAPUT Brigitte
Technicienne principale : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. CHARLES Gérard
Superviseur : ELYO MIDI OCEAN, LORMONT
demeurant : PESSAC

- Mme CHARRY Marie-Françoise née AMOND
Employée de maison : M. ASTRESSES Guy, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. CHAULET Gérard
Cadre : PHILIPS FRANCE, SURESNES
demeurant : ARES

- M. CHAUSSADE Joël
Cadre technique : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. CHEVAL Francis
Chargé de mission : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. CHEVALIER Yannick
Technicien de laboratoire : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : GAILLAN-EN-MEDOC

- M. CHEVALOT Roger
Menuisier : MENUISERIE P.J. JUSTE, ARCINS
demeurant : CUSSAC-FORT-MEDOC

- M. CHEVREAU Yannick
Cadre technique : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- M. CHONG Ashin
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme CHOQUET Chantal née LAUSSU
Caissière centrale : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : LE BOUSCAT

- M. CHOUSENOU Didier
Formateur : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. CIGANA Jean-Luc
Agent de maîtrise : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. CLAVERIE Christian
Employé commercial : DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, CREIL
demeurant : LE HAILLAN

- Mme CLAVERO Annie
Câbleuse : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. CLEMENT Pierre
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme CLUZEAU Christiane née REYDY
Opératrice de saisie : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : PERISSAC

- Mme CLUZEL Michèle née MAYEUX
Gestionnaire de référentiel : UNEDIC Direction Maîtrise d'oeuvre, GRADIGNAN
demeurant : LE HAILLAN

- Mme CODEGHINI Roxane née TRESMONTAN
Coiffeuse : INSTITUT CAPILLAIRE UNIVERSEL CROISAN, BORDEAUX
demeurant : LANSAC

- Mme COLLIN Martine née RAYNAUD
Employée de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : EYSINES

- M. COLOMBE Patrick
Agent de fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : BIGANOS

- M. COMBARIEU Bruno
Technicien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. COMMET André
Technicien de comptabilité : DALKIA, SAINT ANDRE
demeurant : TALENCE

- Mme CONDOM Marie-Christine née LESCARRET
Tapissière : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. CONDOU Patrick
Charpentier de marine : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mlle CONSTANT Catherine
Responsable secrétariat : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LACANAU

- Mme CORDEIRO Marie-Antonia née CARVALHO
Ouvrière plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. CORET Alain
Agent principal de maintenance : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MERIGNAC

- M. CORTELLA Pierre-Marie
Médiateur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. COURREGÉ Jean-Paul
Grutier à tour : T.M.S.O., MERIGNAC
demeurant : LES PEINTURES

- M. COUTANT Guy
Chauffeur poids-lourd : SARL TRANS-LIVENNE, DONNEZAC
demeurant : REIGNAC

- M. CRESPO Alfredo
Chef d'équipe : DELAIR NAVARRA, YVRAC
demeurant : TARGON

- Mme CURE Dominique
Cadre management : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : FLOIRAC

- Mme CURSAN Marie-Christine née ASSE
Assistante commerciale : WEISHAUP, COLMAR CEDEX
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. DA SILVA Manuel
Technicien d'exploitation : DALKIA, SAINT ANDRE
demeurant : EYSINES

- M. DA SILVA DIAS Antonio
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme DAGENS Catherine née MARCEILLE
Comptable : GRANDS VINS de GIRONDE, SAINT-LOUBES
demeurant : SAINT-LOUBES

- Mme DAILLEDOUZE Marie-Claude
Cadre administratif : ELYO MIDI OCEAN, PESSAC
demeurant : CARBON-BLANC

- M. DALLIES Serge
Cadre : PHILIPS FRANCE, SURESNES
demeurant : TALENCE

- M. DALLON Patrick
Conducteur Réceptionniste : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : CAMIAC-ET-SAINT-DENIS

- M. DARBLADE Patrick
Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme DARBOUCADE Yolande
Agent de service : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- Mme DARNAUDET Maryse née LARRIEU
Aide-Soignante : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : LE TEICH

- M. DARPHEL Gérard
Conducteur Pupitreur Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CROIGNON

- Mme DARRACQ Sandrine née MAUROS
Assistante qualité : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET

- M. DARRIEUTORT Alain
Technicien : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. DARTHOUT Pierre-Jean
Metteur en page : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : QUINSAC

- Mme DAUBA Nicole née LANAVE
Infirmière diplômée d'Etat : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : LEOGNAN

- M. DAUSSY Christian
Responsable sanitaire : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- Mme DAVID Annette
Conseillère clientèle : CETELEM, LEVALLOIS PERRET
demeurant : BORDEAUX

- M. DAVION Marc
Gestionnaire de flux : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. DE BARROS Gilbert
Chef d'équipe : ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BRUGES
demeurant : TEUILLAC

- Mme DEBAT Véronique née DUMAS
Employée de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme DEBORD Florence née LEDENTU
Conseiller clientèle privée : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : TRESSSES

- M. DECARY Dominique
Technicien : CE THALES AVIONICS, LE HAILLAN CEDEX
demeurant : PESSAC

- M. DEDIEU Jean-Christophe
Dessinateur en mécanique : ALEMA AUTOMATION, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mlle DEFFARGES Monique
Employée administrative : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : LATRESNE

- M. DEGREEF Jean-Marc
Conseiller funéraire : OGF, PARIS
demeurant : LESPARRE-MEDOC

- M. DEJONGH Eric
Acheteur : SOCIETE MAISON JOHANES BOUBEE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. DEKNUYDT Thierry
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. DEL ARCO Jacques
Ingénieur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme DELAGE Michèle
Conductrice ens. condition. : LU France, CESTAS
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. DELMER Georges
Chargé de Missions : GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT
demeurant : LES SALLES-DE-CASTILLON

- M. DELMONT Michel
Contrôleur pignonnerie : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PESSAC

- M. DELNEF Jean-Marie
Directeur Ressources Humaines : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : BORDEAUX

- M. DELOGEAU Dominique
Agent EDF : EDF - Branche Energies, MARSEILLE
demeurant : SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

- Mme DELOR Alexandrine
Employée de banque : FORTIS BANQUE FRANCE, PUTEAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. DELTEIL Yves
Contrôleur final : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. DELUGIN Patrick
Technicien : EADS SOGERMA, ROCHEFORT
demeurant : PESSAC

- M. DEMARCQ Jean-Bernard
Conducteur Pupitreur Polyapte : CE Sapeso JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- Mme DENIGES Danièle
Gestionnaire de recouvrement : NEXTIRAONE FRANCE, TOULOUSE
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme DEO Nadine née RONZIER
Intégrateur documentation : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : AYGUEMORTE-LES-GRAVES

- Mme DEPECKER Béatrice
Agent d'entretien : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : LARUSCADE

- M. DESCHASEAUX Gérard
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : BELIN-BELIET

- M. DESCOUS Daniel
Agent technique fabrication : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : MARCHEPRIME

- Mme DESPLAT Christine née MOURICHOU
Rédacteur : UNEDIC AGS, PARIS
demeurant : LORMONT

- M. DESPOUY Jean
V.R.P. : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. DESPOUYS Jean-Marc
Agent de gestion : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : ARES

- M. DESQUEYROUX Jean
Cariste : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : MIOS

- M. DEVIGNE Bernard
Maçon : COLAS SUD-OUEST, FLOIRAC
demeurant : SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES

- Mme DHERBECOURT Catherine née URBANIK
Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. DI VITA Vincent
Technicien de laboratoire : BIOFFICE, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. DIA Souleymane
Opérateur de fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : BORDEAUX

- M. DIAS Carlos
Chef de chantier : DELAIR NAVARRA, YVRAC
demeurant : LANGOIRAN

- M. DIBOS Max
Responsable de clientèle : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : LIBOURNE

- M. DIEDHOU Youssoupha
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- M. DIEP Robert
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : EYSINES

- Mme DJOUDI Michèle née WASEIGE
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : VAYRES

- M. DOMINGO Jacques
Ingénieur Conseil : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CAMBLANES-ET-MEYNAC

- Mme DOS SANTOS Maria
Hôtesse de caisse : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme DOS SANTOS Marie née DIAS OLIVEIRA
Employée de maison : Madame BONNET, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- M. DOURTHE Jean-Jacques
Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme DOURTHE Suzette née COLADO
Responsable régie/expéditions : D.B.R. LAFITE DISTRIBUTION, PARIS
demeurant : PAUILLAC

- M. DOYEN Gérard
Cadre aéronautique : DASSAULT AVIATION, ISTRES
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme DU ROSIER Patricia née GAVILA
Employée principale : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. DUARTE Alain
Cadre Impression : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- M. DUARTE Pierre
Ouvrier : SFCME, LIBOURNE
demeurant : CADARSAC

- Mme DUBERN Anne-Marie née LUBIATO
Employée de bureau : CALBERSON SUD-OUEST, BRUGES
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- M. DUBERNET Michel
Technicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : PESSAC

- M. DUBLAIX Lionel
Technicien atelier 2 : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- Mme DUBLANC Chantal née TECHENE
Secrétaire : ESTENAVES MATERIAUX, BAZAS
demeurant : AUBIAC

- M. DUBOT Francis
Team Leader : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LUDON-MEDOC

- Mme DUBOURG Marie-Claire née MARSISSEAU
Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme DUBRANA Martine
Assistante DRH : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. DUCASSOU Philippe
Employé de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. DUCAZAU Jean-Louis
Conducteur Pupitreur Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CADAUJAC

- M. DUCOS Philippe
Sous-Directeur d'agence : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mlle DUCOS Viviane
Attachée clientèle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme DUFRECHE Nicole née PINEAU
Chef de bureau dessin-études : LYONNAISE DES EAUX FRANCE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. DUMAS Patrick
Directeur Ressources Humaines : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LACANAU

- M. DUMONT Bertrand
Chef de projets : SEDI - RSI, BRUGES
demeurant : BORDEAUX

- Mme DUMONT Isabelle née FABES
Assistante de direction : CIMENTS CALCIA, GUERVILLE
demeurant : SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

- M. DUMORA Michel
Boucher : GEANT CASINO, VILLENAVE D'ORNON
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme DUPART Sylvia née DOREZ
Responsable de production : ETABLISSEMENTS MONDIET, GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. DUPERE Jean-Michel
Agent de maîtrise : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : MERIGNAC

- Mme DUPIOL Martine
Caissière centrale : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme DUPLEIX Catherine née JAMEAU
Employée de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-D'EYRANS

- Mme DUPORT Brigitte née RODRIGUEZ
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MARGAUX

- M. DUPUY Christian
Chef de groupe entretien : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : ARSAC

- Mme DUPUY Paulette née BARRERE
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. DURAND Philippe
Cariste : LU France, CESTAS
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme DURIER Christiane
Assistante sécurité : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme DURRIEU Joseline née ISSELIN
Secrétaire comptable : CAISSE DE CONGES PAYES OPB, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. DUSSIN Didier
Ajusteur : EADS SOGERMA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme DUVAL Régine née BERNADET
Monteur Câbleur électronique : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. DUVIGNERES Patrick
Chauffeur : ETABLISSEMENTS MONDIET, GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. EDANGE Jean-Pierre
Magasinier spécialisé : LABENNE ROUGIER, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : CABANAC-ET-VILLAGRAINS

- M. EINIUS Francis
Agent technique d'atelier : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- M. ELIES Max
Conducteur ens. Fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : PESSAC

- Mme ERBANI Marie-Claude née BOUILLERE
Comptable : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- M. ESPERCIEUX-BRIMAUD Reynald
Technicien Expert : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : TALENCE

- M. ESPES Dominique
Conducteur Offset : F.D.I., CARBON-BLANC
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. ESPOSITO Pierre
Agent technique de production : LABSO CHIMIE FINE, BLANQUEFORT
demeurant : PAREMPUYRE

- M. ESQUERRE Jean-Claude
Technicien d'essais : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mlle ESTEVE Carmen
Femme de ménage : CHATEAU MARQUET, SAINT-MARTIN-DU-BOIS
demeurant : LAPOUYADE

- Mme EYSSON Véronique née DAISSON
Technicienne : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- Mme FALXA Marie née ARRABIT
Aide Soignante diplômée : S.A.S. Clinique Saint-Augustin, BORDEAUX CEDEX
demeurant : SALLEBOEUF

- M. FAURE Gérard
Animateur commercial : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BRANNE

- M. FAURE Jean-Claude
Agent de maîtrise : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-DENIS-DE-PILE

- Mlle FEDON Monique
Assistante comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : LAPOUYADE

- Mlle FENETEAU Hélène
Chef de section sce juridique : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : PESSAC-SUR-DORDOGNE

- M. FERNANDES Ernesto
Canalisateur : SET TECHNOLOGIES, MERIGNAC CEDEX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. FERRET André
Responsable agence intern. : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. FEYDEL Jean-Louis
Ingénieur Système : SIEMENS S.A.S., SAINT-DENIS
demeurant : LORMONT

- M. FIERS Patrick
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : GRADIGNAN

- Mme FILIPPINI Colette née BRETHERS
Responsable services généraux : ENTREPOT ATAC, BLANQUEFORT
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. FISCHER Michel
Cadre administratif : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. FLAHAUT Serge
Chef de rayon : AUCHAN BORDEAUX MERIADECK, BORDEAUX CEDEX
demeurant : IZON

- M. FLORES Jean-Claude
Agent d'entretien : MAIRIE de BEGUEY, BEGUEY
demeurant : VILLENAVE-DE-RIONS

- M. FONDEVILLE Jean-Luc
Outilleur : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme FONTAINE Claire née TROVALET
Auditeur : ASSEDIC AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme FONTENAUD Sylvette
Technicienne accueil itinérant : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- M. FONTES Philippe
Employé de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. FORESTIER Daniel
Ingénieur : KSB SAS, LA ROCHE-CHALAIS
demeurant : CHAMADELLE

- M. FOURCADE Jean-Michel
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- Mme FOURCADE-MELAY Catherine
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- M. FOURDACHON François
Cariste : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINTE-EULALIE

- M. FRANC Hervé
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- M. FRANCOIS Pierre
 Directeur Marketing groupe : Sté SICAME, POMPADOUR CEDEX
 demeurant : BORDEAUX

- M. FRANCOISE Didier
 Chaudronnier : BAXI France, PESSAC
 demeurant : BEGLES

- Mme FRECHINA Josiane née BOUCHERIE
 Monteur Câbleur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
 demeurant : BORDEAUX

- M. FRINDEL Michel
 Rédacteur en Chef Adjoint : CE SÁPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. FRISSARD Jean-Louis
 Ingénieur informatique : THALES SERVICES, MALAKOFF
 demeurant : LEOGNAN

- M. FRITSCH Daniel
 Photocompositeur : CE SÁPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : PESSAC

- Mme FRUCTUOSO Anne-Marie née DE SICOT
 Comptable : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
 demeurant : BRUGES

- M. GACON Hervé
 Ingénieur informaticien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : GRADIGNAN

- M. GALAN David
 Correspondant PF Electro : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
 demeurant : TABANAC

- Mme GANDRILLON Muriel née FOUQUIAU
 Assistante : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : PESSAC

- M. GARANGER Jean-Georges
 Directeur comptable : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
 demeurant : MERIGNAC

- M. GARCIA Jean-Marc
 Agent technique : ELYO MIDI OCEAN, LORMONT
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme GARCIA Juana
 Chargée de clientèle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : LE BARP

- M. GARCIA Philippe
 Correspondant clients : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
 demeurant : ISLE-SAINT-GEORGES

- M. GARCIA Yves
 Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
 demeurant : CARBON-BLANC

- M. GARIN Régis
 Dessinateur projeteur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : TALENCE

- M. GARNEAU Alain
 Assistant technique : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : BAZAS

- M. GARNUNG Charles
 Technico-commercial : SECTRA - SECURITE&TRAFIC, SAINT-JEAN-D'ILLAC
 demeurant : PESSAC

- Mme GARRE Florence
 Etagère Caissière : SOGERES, BOULOGNE-BILLANCOURT
 demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. GASTELIER Christian
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : MARCHEPRIME

- M. GATINEAU Bruno
Conducteur zone fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : CANEJAN

- M. GELIN Claude
Agent administratif : VERDON AQUITAINE TERMINAL, LE VERDON-SUR-MER
demeurant : SAINTE-HELENE

- Mme GENDRE Annie
Secrétaire de direction : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mlle GENESTE Pascale
Assistante de direction : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme GENTY Sylvie née PETTRE
Rédacteur technique : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme GILLES Françoise née PROUTE
Directrice d'agence : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : LIBOURNE

- M. GIRARD Bernard
Employé de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : BORDEAUX

- Mme GIRMA Christine née ANTIC
Calculatrice prestations : AGME, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme GIROUD Bernadette née BAUDRY
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : TRESSES

- M. GODINAUD Daniel
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- M. GOLIA Michel
Ingénieur : CE THALES AVIONICS, LE HAILLAN CEDEX
demeurant : LA BREDE

- Mme GONZALEZ Camelia née EXPOSITO
Coordinatrice fonctionnelle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : FLOIRAC

- Mme GONZALEZ Edith
Secrétaire : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- Mme GONZALEZ Mireille née POUCE
Chef de secteur : NESTLE FRANCE SAS, MARNE LA VALLEE
demeurant : BORDEAUX

- Mme GOUIN Christine née PETMEJA
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS

- Mme GOULARD Monique née DUBOURG
Chef de bureau : CALBERSON SUD-OUEST, BRUGES
demeurant : PAREMPUYRE

- M. GOULLEY Bruno
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. GOURGUES Philippe
Cadre : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme GRACIA Catherine née COUDOUGNAN
Assistante commerciale : MUTUELLES DU MANS ASSURANCES, LE MANS
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- Mme GRATADOUR Françoise née PASSEMENT
Professeur d'E.P.S. : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme GRIMAUD Danielle née LE DUC
Gestionnaire commerciale : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : EYSINES

- M. GRIZEAU Michel
Cadre technique : ELYO MIDI OCEAN, LORMONT
demeurant : PESSAC

- M. GUERRA Patrick
Chargé d'affaires : EDF - Unité de Services Sud-Ouest, TOULOUSE
demeurant : TALENCE

- Mme GUICHANE Dominique née CIRA
Chargée administ. des ventes : PEROLO, BLAYE
demeurant : BLAYE

- Mme GUIGNARD Edwige
Comptable de section : MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, PARIS
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. GUIGNARD Michel
Magasinier : F.D.I., CARBON-BLANC
demeurant : SALLEBOEUF

- M. GUILLOT Alain
Comptable : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : TRESSES

- M. GUILLOT Jean
Chef de chantier : METAREG AQUITAINE, PESSAC
demeurant : SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

- Mlle GUILLOU Joëlle
Secrétaire : SNI SUD-OUEST, BORDEAUX CEDEX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme GUINTRANGE Aline née GUERIN
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : SAINT-CIERS-D'ABZAC

- Mme GUIRAUD Marie-Claude
Comptable : EL-SI, PESSAC
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. GUISE Michel
Correspondant Clients : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : FLOIRAC

- M. GUSMAO Francis
Team Leader : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. GUYET Marc
Agent de maintenance : HOTEL MERCURE MERIGNAC, MERIGNAC
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme HAKYEMEZ Mireille née FOUIN
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. HANGRI Guy
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- M. HARANG Bruno
Rédacteur technique de doc. : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. HARISMENDY Michel
 Directeur de ventes : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
 demeurant : BAZAS

- M. HATTAIS Michel
 Cuisinier : CLINIQUE DE L'ALMA, PARIS
 demeurant : NEUFFONS

- M. HEBRARD Bernard
 Technicien supérieur : CEA CESTA, LE BARP
 demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. HECQUET Jean-Pascal
 Tailleur de pierre : ROCAMAT, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-GERMAIN-DU-PUCH

- M. HELLWIG Jean
 Agent EDF : EDF - DIRECTION PRODUCTION INGENIERIE, SAINT-DENIS
 demeurant : PLASSAC

- Mme HERAUD Colette née DESSENE
 Secrétaire commerciale : SEDEL, BORDEAUX
 demeurant : IZON

- M. HERNANDEZ Philippe
 Technicien métallurgie : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : TRESSES

- M. HERVE Pierre
 Ingénieur : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. HO Huu Loc
 Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : BORDEAUX

- Mme HOLIE Patricia née BONILLO
 Assistante Tech. Prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
 demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mme HOMBOURGER Claude née LANGLOIS
 Cadre administratif : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
 demeurant : MERIGNAC

- M. HUET Dominique
 Technicien d'atelier 2 : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
 demeurant : CISSAC-MEDOC

- M. HUGUENIN Jacques
 Réparateur machines outils : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : SAINT-LOUBES

- M. HUMBERT Michel
 Chargé de clientèle : UNILEVER France, RUEIL-MALMAISON
 demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. IGEL Hubert
 Business Support Spécialist. : EKA CHIMIE, AMBES
 demeurant : GAURIAC

- Mme INCHAUSPE Agnès
 Employée restaurant entreprise : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
 demeurant : LEOGNAN

- Mme ISMAN Marie-José née DOMINGUEZ
 Employée : MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE GIRONDE, BORDEAUX
 demeurant : PESSAC

- M. JEAND'HEUR Christian
 Technicien exploit.conduite : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

- Mme JIMENEZ Patricia
 Secrétaire : ISS HYGIENE SERVICES, BRUGES
 demeurant : LE HAILLAN

- M. JOBLON Alain
Magasinier : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : MIOS

- Mme JODAR Nelly née FERRON
Employée de banque : BANQUE COURTOIS, TOULOUSE
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. JOLY Pierre
Technicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : QUINSAC

- Mme JONAS Carmen née GANDIA
Responsable de portefeuille : AGF, BORDEAUX
demeurant : SAINT-SELVE

- M. JOUANLAU Dominique
Ingénieur technico-commercial : TATE & LYLE, MESNIL-SAINT-NICAISE
demeurant : PESSAC

- M. JOUBERT Georges
Agent technico-commercial : MIROITERIES DE L'OUEST, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme JOUGLEN Marie-Claude née MIVIELLE
Manipulatrice radiologie : HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT, LE BOUSCAT
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. JOURNAUX Paul
Ingénieur système : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : TALENCE

- M. JUHEL Daniel
Technicien aéronautique : MBDA France, PARIS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mlle JUIF Marie
Ouvrier professionnel : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : BORDEAUX

- Mme JUNCA Paulette née LAJUZAN
Employée libre service : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : VIRELADE

- M. JURADO Angel
Electricien : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : BIGANOS

- M. KERVIZIC Bernard
Ingénieur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. KHIEV Bunchanmany
Cariste : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LORMONT

- M. KNOSP Bernard
Cadre : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. KONG Mony
Agent d'entretien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. LA SALMONIE Daniel
Cadre : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- M. LABAT Jean-Bernard
Agent technique qualifié : MAIRIE de LANGOIRAN, LANGOIRAN
demeurant : LANGOIRAN

- Mme LABATUT Patricia née MANSERVISI
Technicien-Rayonniste : LABORATOIRES BOIRON, GRADIGNAN
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme LABERNEDE Bernadette née PUGLIESI
 Assistante de direction : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
 demeurant : MERIGNAC

- M. LABREIZE Jean-Claude
 Technicien d'exploitation : ELYO MIDI OCEAN, LORMONT
 demeurant : LA LANDE-DE-FRONSAC

- M. LACAU Jean-Paul
 Technicien : MBDA France, PARIS
 demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. LACQUEMENT Guy
 Journaliste : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme LACROIX Chantal née LEPRIEUR
 Appui Grandes Entrep.Séniors : EDF US SUD-OUEST - Service RH, TALENCE
 demeurant : PESSAC

- M. LAFARGUE Pierre
 Gestionnaire Polyvalent : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mlle LAFFONT Maryse
 Approvisionneur : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
 demeurant : BORDEAUX

- Mme LAFON Marie-Annick
 Cadre : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
 demeurant : CUSSAC-FORT-MEDOC

- M. LAFONTAINE Patrick
 Technicien affaires : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE

- Mme LAGAILLARDE Maryse née MOULINIER
 Rédactrice Documentaliste : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : MERIGNAC

- M. LAGANE Philippe
 Conducteur poids lourds : SERNAM SERVICES, BEGLES CEDEX
 demeurant : MERIGNAC

- M. LAINARD Bernard
 Chaudronnier : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
 demeurant : PESSAC

- M. LAINE Jean-Marc
 Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : SAINT-LOUBES

- M. LALANDE Alain
 Ouvrier plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : LE TEICH

- M. LALANDE Philippe
 Charpentier de marine : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. LALANNE Dominique
 Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
 demeurant : ISLE-SAINT-GEORGES

- M. LALANNE Jean-Serge
 Chargé d'affaires : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
 demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mme LAMARCHE Evelyne née CORNU
 Employée de banque : BNP PARIBAS D.R. Sud-Ouest, BORDEAUX
 demeurant : CESTAS

- Mme LAMARE Marie-France née ZENON
 Femme de service : SAEMCIB, BEGLES
 demeurant : BEGLES

- Mlle LAMARQUE Françoise
Cadre d'assurances : COFACE, PUTEAUX
demeurant : TALENCE

- Mme LAMARQUE Marie née PEREIRA
Directrice commerciale : ESTENAVES MATERIAUX, BAZAS
demeurant : BAZAS

- M. LAMARQUE Pascal
Charpentier : SARL DUFAURE, LA TESTE DE BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. LAMARRE Didier
Employé d'assurances : AGF, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mlle LAMB Stéphanie
Gestionnaire production banc. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- Mme LAMBERSEND Geneviève née PIERRE
Technicienne contrôle fonderie : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : SAINT-GENES-DE-FRONSAC

- Mme LAMBERT Bernadette
Technicienne : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : PESSAC

- M. LAMBERT Francis
Chef d'équipe - Contremaître : VEOLIA EAU, TOULOUSE
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. LAMOTHE Francis
Chauffeur : ESTENAVES MATERIAUX, BAZAS
demeurant : AUBIAC

- M. LANOIRE Joël
Contremaître gestion : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

- M. LANXAT Frédéric
Agent escale avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : BLANQUEFORT

- M. LAPEYRE Christian
Rédacteur contrôle gestion : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : AMBES

- M. LAPEYRERE Gérard
Gardien : DOMOFRANCE, BORDEAUX
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme LAPLACE Thérèse
Technicien support : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. LAPORTE Claude
Tôlier spécialiste : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : CUDOS

- M. LARAPIDIE Jean-Paul
Technicien logistique : SEDI - RSI, BRUGES
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. LAROCHE Daniel
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. LARQUEY Jean-Paul
Peintre en voitures : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : FARGUES

- Mme LARRIEU Brigitte née MARIONNEAU
Monteuse Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : TALENCE

- Mme LARRIEU Marie-José
Plongeur : ASSOCIATION GESTION DES RESTAURANTS, PARIS
demeurant : CENON

- M. LARRIVIERE Joël
Technicien stocks : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : ETAULIERS

- Mlle LARTIGUE Claire
Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : ARVEYRES

- Mlle LARTIGUES Noëlle
Chargée de clientèle : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : TALENCE

- M. LASSERRE Didier
Agent de protection de site : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : SAINTE-EULALIE

- M. LATASTE Jean
Ingénieur méthodes industr. : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. LATOUR Patrick
Technicien bureau d'études : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : LOUPES

- Mme LATTES Catherine née BION
Assistante de direction : GRISEL IMMOBILIER, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme LAUTRETTE Christiane née CHAUVIER
Moniteur Engagement groupe : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : GALGON

- M. LAVAL Guy
Informaticien : SEDI - RSI, BRUGES
demeurant : PAREMPUYRE

- M. LE BOT Alain
Chef section comptable : SAFT, BORDEAUX
demeurant : FLOIRAC

- M. LE COZ Michel
Technicien réseau informatique : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LE HAILLAN

- M. LE FORT Michel
Comptable : FIDUCIAL, ANGERS
demeurant : AILLAS

- Mme LE GOFF Nicole
Conducteur machines cond. : LU France, CESTAS
demeurant : CESTAS

- M. LE VAILLANT Jacques
Ingénieur de maintenance : GE MEDICAL SYSTEMS S.C.S., BUC
demeurant : CREON

- M. LEBRETTE Jean-Pierre
Directeur Général adjoint : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : BLANQUEFORT

- M. LEDRU Albert
Dessinateur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. LEGENDRE Philippe
Directeur : BAKEMARK INGREDIENTS FRANCE, BISCHEIM
demeurant : LEOGNAN

- M. LEGRAND Jacques
Technicien : MADIC, GENICOURT
demeurant : CENON

- Mme LEGROS Darlène
Gestionnaire administrative : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : SAINT-VINCENT-DE-PAUL

- M. LEGUEN Constant
Dessinateur projeteur : ALGECO, CHARNAY-LES-MACON
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. LEJEUNE Denis
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : LESTIAC-SUR-GARONNE

- Mme LELAURAIN Danielle née PIAT
Assistante technique gestion : MUTUELLE GENERALE, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- M. LELIEVRE Alain
Monteur Câbleur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme LELIEVRE Françoise née BELLOCQ
Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme LEMAIRE Christine née VAN WEYDEVELDT
Employée d'assurances : AXA FRANCE IARD SUD-OUEST, PESSAC
demeurant : CADAUJAC

- M. LEONFORTE Serge
Chargé de projet : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : POMPIGNAC

- Mme LEPINE Pierrette
Assistante commerciale : ADECCO TERTIAIRE, MERIGNAC
demeurant : BRUGES

- M. LEQUET Alain
Assistant ressources humaines : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- Mme LEYREM Violetta
Conductrice ens.conditiont. : LU France, CESTAS
demeurant : MARCHEPRIME

- M. LHERMINEZ Philippe
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : SAINT-DENIS-DE-PILE

- M. LIMA DOS SANTOS José
Conducteur de travaux : ETPR - ASE, BARON
demeurant : JUGAZAN

- M. LIMOUSIN Gilles
Agent de maîtrise : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. LINOT Lionel
Fondé de pouvoir : CETELEM, LEVALLOIS PERRET
demeurant : BORDEAUX

- M. LORE Antoine
Chef avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. LORENZO Bernard
Chimiste : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. LOSTHE Patrick
Acheteur : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : MERIGNAC

- M. LUGIER Antoine
Technicien de laboratoire : FRANCE 3 AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. LY Vanny
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LORMONT

- M. LYFOUNG Valentin
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme MACAUD Marie-Chantal née ARDOUIN
Opératrice de fonderie : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : SAINT-MARIENS

- M. MAGNIER Sylvain
Chauffeur-livreur : BORDEAUX SURGELES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. MAILLARD Dominique
Ingénieur chimiste : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. MALVILLE Pierre
Opérateur Géomètre : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
demeurant : VAYRES

- Mme MANCO Brigitte née JACCKEL
Resp. études pharmacodynamie : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : SAVIGNAC-DE-L'ISLE

- M. MANNON Jean-Jacques
Mécanicien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : CARBON-BLANC

- Mme MANO Dominique
Secrétaire : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. MARCEL Jean-Luc
Conseiller clientèle : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme MARCHANDIN Maryse née AMPOULANGE
Réfèrent tech. Recouvrement : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. MARECHAL Serge
Cadre de banque : CIC Banque CIO-BRO, NANTES
demeurant : CESTAS

- Mme MARIAN Geneviève née GARCIA
Vendeuse : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : MERIGNAC

- Mme MARQUETTE Martine née LALANNE
Ouvrier professionnel : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : BORDEAUX

- M. MARRIER Jean-Claude
Géomètre : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
demeurant : PESSAC

- M. MARRIER Patrick
Dessinateur : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
demeurant : TALENCE

- Mme MARSAN Rose-Marie née DONGAIS
Contrôleur prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BRUGES

- Mlle MARTET Sylvie
Caissière : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : TALENCE

- M. MARTIN Daniel
Ingénieur commercial : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : PESSAC

- M. MARTIN Daniel
Chauffeur-Livreur : BORDEAUX SURGELES, PESSAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme MARTIN Eliane née BOISDEVESYS
Ouvrière : EKEM, BORDEAUX
demeurant : FLOIRAC

- Mme MARTIN Jacqueline née COUTURE
Réfèrent Tech. Prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. MARTIN Julian
Cadre bureau d'études : IN SNEC, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. MARTIN Michel
Responsable contrôle : SAFT, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. MARTINEAU Jean
Dessinateur principal : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : MERIGNAC

- M. MARTINEZ Alain
Technicien Archivage : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme MARTINEZ Sylvette née NEAU
Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. MARTINIERE Alain
Contremaître réal. Logistique : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

- M. MAS Eric
Employé de banque : CALYON, PARIS LA DEFENSE
demeurant : PESSAC

- M. MASSE Jean-Noël
Agent technique de production : LABSO CHIMIE FINE, BLANQUEFORT
demeurant : PESSAC

- M. MASSETEAU Noël
Ingénieur : MBDA France, PARIS
demeurant : PESSAC

- M. MASSIERE Daniel
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : CARS

- M. MASSIEU Bruno
Cadre : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. MATHIAS Bernard
Gestionnaire approvisionnement : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. MAUGE Denis
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : CESTAS

- M. MAUGEY Bruno
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : BRUGES

- Mme MAUPIN Pascale née FERET
Employée d'assurances : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme MAURIN Chantal née DOUMIC
Aide-Soignante : CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL WALLERSTEIN, ARES
demeurant : ARES

- M. MAURON Alain
Monteur-Electricien : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : BEGLES

- M. MENU Bernard
Ingénieur-Conseil : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. MERY Francis
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : PUGNAC

- M. METREAU Jean-Marie
Technicien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MARGAUX

- M. MEUNIER Christian
Mécanicien machines outils : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. MEUNIER Patrick
Technicien : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. MEYNARDIE Didier
Technicien administratif : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. MEYNET Alain
Ajusteur : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- Mme MEYNIER Catherine née DORCHE
Agent services commerciaux : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : LE BOUSCAT

- M. MEYRE Claude
Technicien aéronautique : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : AVENSAN

- Mme MIAS Noëlle née GILLES
Employée : DELMAS, LE HAVRE
demeurant : MOULIS-EN-MEDOC

- Mme MICHAUD Elisabeth née KUCZMOWSKI
Lingère : ITEP GRAND BARAIL, BORDEAUX LAC
demeurant : LE HAILLAN

- M. MICHEL Claude
Conducteur ensemb. Fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : MARCHEPRIME

- M. MICHELET Jean-Louis
Pupitreur : GIE AGIRC - ARRCO, GRADIGNAN
demeurant : PESSAC

- Mme MIGNE Myriam née OSPITAL
Assistante technique : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- M. MILAN Marc
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SAUCATS

- Mme MILLIERET Renée née DEFRESSIGNE
Conseillère clientèle : DIAC, NOISY LE GRAND
demeurant : MERIGNAC

- Mlle MINABERRY Marie-Thérèse
Technicienne de production : EXPERIAN, AIX EN PROVENCE
demeurant : TALENCE

- Mme MINAS Marie née LOPEZ DE CASTRO
Chef de Groupe : EUREST, MERIGNAC
demeurant : FLOIRAC

- M. MIQUAU Dominique
Représentant : KDI, AUBERVILLIERS
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme MIRLYCOURTOIS Michèle
Serveuse : ASSOCIATION GESTION DES RESTAURANTS, PARIS
demeurant : LE BOUSCAT

- M. MIRON Daniel
Technicien : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : MERIGNAC

- M. MLYNARSKI Daniel
Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : LIGNAN-DE-BORDEAUX

- M. MOGNOT Joël
Dessinateur industriel : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GRADIGNAN

- M. MOISSET Jean-Marc
Technicien en électronique : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. MONCEAU Patrick
Ingénieur bureau d'études : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MERIGNAC

- M. MONJARET Jean-Luc
Chauffeur : ALVEA, MONTPOUILLAN
demeurant : BLANQUEFORT

- M. MONTAGNEY Michel
Technicien : NANNI INDUSTRIES, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LUGOS

- M. MONTEL Hubert
Préparateur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : PESSAC

- Mme MONTERO Joëlle née BARCELONNE
Coordinatrice opérationnelle : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. MOONEY David
Cadre : VERDON AQUITAINE TERMINAL, LE VERDON-SUR-MER
demeurant : LE VERDON-SUR-MER

- M. MOONEY Michaël
Secrétaire Chef manutention : BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE, REIMS
demeurant : LE VERDON-SUR-MER

- Mme MORENO Martine née SIMORRE
Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. MORVANT Bernard
Technicien expert adm. : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : VILLEGOUGE

- M. MOTHES Philippe
Monteur thermique : SEFI, ROGNAC
demeurant : CISSAC-MEDOC

- M. MOTHIN Joël
Employé de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : PAILLET

- Mme MOTUT Josiane née HYVER
Conductrice Conditionnement : LU France, CESTAS
demeurant : BORDEAUX

- M. MOULIN Robert
Analyste méthode contrôle : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. MURILLO Guy
Automaticien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. N'DOUR Ismaïla
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LORMONT

- Mme NACACHE Nicole née FITOUSSI
Secrétaire : EPRM, SAINT LOUBES
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. NADALUTTI Gérard
Contrôleur de sécurité : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : CANEJAN

- Mme NADEAUD Dominique née ESCOBAR
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- M. NAURA Didier
Technicien sécurité : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SALAUNES

- M. NAUREILS André
Ebéniste : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. NAVARRO Jean-Antoine
Rectifieur pignonnerie : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. NDOM Amath
Conducteur ens. Fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : GRADIGNAN

- Mlle NEVEU Florine
Opérateur de conditionnement : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : BORDEAUX

- M. NICOLAS Philippe
Machiniste régleur : LU France, CESTAS
demeurant : CESTAS

- M. NICOULEAUD Philippe
Responsable frais généraux : CPRD, BORDEAUX
demeurant : SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE

- Mme NOAILLES Jacqueline née MICHAUD
Agent services hospitaliers : CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL WALLERSTEIN, ARES
demeurant : LANTON

- M. NORMAND Didier
Conseiller clientèle privée : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme NUNES Marie-Claire née BRETIN
Assistante commerciale : SUD-OUEST CAOUTCHOUC, BORDEAUX CEDEX
demeurant : MERIGNAC

- Mme OLIVES Colette née PRIGENT
Assistante communication : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme PAGEOT Colette née MOREAU
Gestionnaire Assistant : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : CENAC

- M. PAGLIARDINI Marc
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme PAGUEGUY Michèle
Cadre unité production : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. PAPIN Patrick
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : MARTILLAC

- Mlle PARADAS Marie-Françoise
Responsable serv. Lotissements : GRISEL IMMOBILIER, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. PARICAUD Michel
Employé marketing logistique : COMPTOIR DU SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme PARIS Marie-Hélène née PERRIGOT
Gestionnaire : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : PAREMPUYRE

- M. PARMENTIER Francis
Chef section chimie environ. : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- M. PASCAUD Franck
Technicien : AGS, CLERAC
demeurant : SAINT-SAVIN

- M. PASQUIER Jean-Claude
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : BLANQUEFORT

- M. PASQUIER Jean-Michel
Chauffeur poids-lourds : SARIA INDUSTRIES CENTRE, BENET
demeurant : BONNETAN

- M. PAUCHARD Sylvain
Cadre de maîtrise : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : BORDEAUX

- M. PAUTAL Alain
Chauffeur : BRETTE S.A., SAINT-JEAN-D'ILLAC
demeurant : VIRELADE

- M. PEBARTHE Daniel
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : GRADIGNAN

- Mme PEDROSA Maria
Ouvrière plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme PELISSIER Nicole
Câbleuse : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : PESSAC

- M. PELLEGRAIN Dominique
Directeur Comptable : SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, ANTONY CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- Mme PEREAULT Evelyne
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : VAYRES

- M. PEREZ Frédéric
Comptable : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, BORDEAUX
demeurant : GRADIGNAN

- M. PERIE Serge
Directeur des ventes : UCB PHARMA, NANTERRE
demeurant : SAUVETERRE-DE-GUYENNE

- M. PERNETTE Denis
Technicien de contrôle : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme PERRAUD Noëlle née PLET
Econome : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : BAYON-SUR-GIRONDE

- M. PETIT Jean-Philippe
CAF appui projets : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BORDEAUX

- M. PETIT Michel
Electronicien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LE FIEU

- Mlle PEUCH Marie-France
Resp. tech. Contrôle qualité : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : LIBOURNE

- M. PEYRARD Etienne
Technicien Support : SPIE COMMUNICATIONS, BLAGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme PEYRAT Michèle née DAMBIELLE
Employée administrative : DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, CREIL
demeurant : LEOGNAN

- Mme PEYRELONGUE Gisèle née VIALLA
Employée de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : MERIGNAC

- M. PEYRONET Jean-Marie
Ouvrier professionnel : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

- M. PEYROULET Jean-Philippe
Electricien : FOURNIE GROSPAUD BORDEAUX, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-D'EYRANS

- M. PEYRUSEIGT Georges
Chef de Parc : PARCUB, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. PHENG Leng
Agent logistique : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LORMONT

- M. PHENIX Daniel
Ouvrier d'entretien : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : ARSAC

- M. PHU Hoa
Agent d'entretien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : FLOIRAC

- M. PIANTONI Daniel
Cadre supérieur de banque : CALYON, PARIS LA DEFENSE
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. PIC Eric
Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. PICARD Thierry
Chef de projet Télécom : ASSYSTEM FRANCE, PARIS
demeurant : MERIGNAC

- M. PICOT Jean-Luc
Conducteur d'équipement : MARIE BRIZARD & ROGER INTERNATIONAL, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme PIED Michelle
Technicienne de souscription : AGF, BORDEAUX
demeurant : SAINT-QUENTIN-DE-BARON

- M. PIERRE Alain
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme PIERRET Jocelyne
Assistante : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : AUDENGE

- Mme PIFFETEAU Martine
Chargée de clientèle : CLC INTERNATIONAL ASSURANCES, VILLENAVE D'ORNON
demeurant : BORDEAUX

- M. PIQUET Jean-Louis
Pâtissier : COMPASS GROUP FRANCE, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mlle PITRE Michèle
Employée d'assurance : AXA FRANCE, PARIS
demeurant : TALENCE

- M. PLAIRE Patrick
Ouvrier de chantier : SOCIETE MOTER, MERIGNAC
demeurant : TRESSES

- M. PLANCHE Serge
Employé de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : HOURTIN

- M. PLAS Marc
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : BORDEAUX

- M. PLASMONDON Christian
Ouvrier SNPE : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINTE-HELENE

- Mme PLUTUS Catherine née GALIN
Assistante Comptable : CABINET B.S.F. SA, BORDEAUX CEDEX
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mme POITIER Josiane
Conductrice conditionnement : LU France, CESTAS
demeurant : LEOGNAN

- Mme POITREAU Maryvonne née MARIANI
Employée administrative : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme POL Sylvie
Correspondant clients : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : GRADIGNAN

- M. POLLONI Bertrand
Agent Technique : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme POLO Annie née FABRE
Responsable appel d'offres : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : TRESSES

- M. PONTEINS Jean-Claude
Responsable carrosserie : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : MOURENS

- M. POTTIER Yves
Chauffeur poids lourds : CHANTIERS D'AQUITAINE, MERIGNAC
demeurant : EYSINES

- M. POUBLANC Bernard
Cadre administratif : GRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme POULET Jocelyne
Attachée Commerciale : NEUILLY CONTENTIEUX, LEVALLOIS- PERRET
demeurant : BRUGES

- M. POULIQUEN Dominique
Ingénieur assistance appui : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : SAINT-GENES-DE-BLAYE

- M. POULOT Patrick
Pâtissier Boulanger : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : SAINT-MEDARD-D'EYRANS

- M. POUNAUD Bruno
Technicien machines tournantes : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- M. PRATS Daniel
Contrôleur de gestion : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. PRIANT Patrick
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : EYSINES

- M. PUJOL Christian
Ingénieur : COTEBA DEVELOPPEMENT, LA PLAINE SAINT-DENIS
demeurant : EYSINES

- M. PUJOLAS Christian
Préparateur matières premières : LU France, CESTAS
demeurant : EYSINES

- M. PUYUELO Robert
Technicien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. QUET José
Technicien : SELECTA, PARIS
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- Mlle QUICHAUD Jacqueline
Conseiller Aladis : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme QUINSAC Sylvie née DAGAULT
Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme RADISSON Jeanne
Assistante commerciale : SAUNIER DUVAL E.C.C.F., PESSAC
demeurant : PESSAC

- Mme RALAVITA Ghislaine née LASSERE
Chargée recouvrement cont. : MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme RAMOS Anne-Marie née MALHEIRO
Mouleuse : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. RAOU Patrick
Responsable pôle formation : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme RATHONIE Annie née NICOLAS
Sous-Directrice : CERTIA, BORDEAUX
demeurant : SADIRAC

- M. RAUSCENT Eric
Technicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : LORMONT

- Mme RAUZET Muriel née PHILIPPON
Cadre : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. RAYMOND Christian
Géomètre Topographe : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
demeurant : SAINT-LAURENT-MEDOC

- Mlle RAYMOND Viviane
Agent services hospitaliers : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : MACAU

- M. REGOURD Gilles
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. RETAULT François
Formateur : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- Mme REVIRON Chantal née KATCHADOURIAN
Secrétaire : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BORDEAUX

- M. REYNET Philippe
Enseignant : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. RIBEYREIX Philippe
Technicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. RIERA Paul
Conducteur ens. Fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : MERIGNAC

- Mme RIEU Martine née BAYAN PANTAGUA
Responsable administratif : CREDIT COOPERATIF, NANTERRE
demeurant : LE HAILLAN

- Mme ROBICQUET Nicole née LOUP
Chef de service : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : BOURG

- Mme ROBIN Lydia née MONTANO
Contrôleuse prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- M. ROBIN-BROSSE Christian
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LE HAILLAN

- M. RODRIGUEZ Christian
Régleur Finisseur : COLAS SUD-OUEST, FLOIRAC
demeurant : CADAUJAC

- M. ROHART Didier
Conducteur zone condition. : LU France, CESTAS
demeurant : SAINT-SELVE

- Mme ROMERO Françoise née CAMPAGNE
Employée de restauration : COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON CEDEX
demeurant : SAINT-QUENTIN-DE-BARON

- M. ROMERO Gérard
Dessinateur Projeteur : SAFT, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- M. ROQUEBERT Serge
Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- Mme ROSON Chantal née LARRE
Comptable : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : MOMBRIER

- M. ROST José
Mécanicien motocycles : Entreprise DUPUY, ST ANDRE DE CUBZAC
demeurant : AUBIE-ET-ESPESSAS

- M. ROUGIER François
Inspecteur assurances : AGF VIE, PARIS LA DEFENSE
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. ROUNAME Patrick
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : EYSINES

- M. ROUX Paul
Electricien : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. ROUYRE Philippe
Chargé études conseil client : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. ROY Christian
Ingénieur : EADS SOGERMA, MERIGNAC
demeurant : ARCACHON

- Mme RUCHAUD Anne-Marie née AZNAR
Agent clients comptes : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CADAUJAC

- M. RUF Gérard
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. SABA Patrick
Directeur régional des ventes : GEORGIA-PACIFIC FRANCE, KUNHEIM
demeurant : CERONS

- Mme SAGARCIAGUE-CARRIERE Nadine née SAGARCIAGUE
Conseillère : BTP-RETRAITE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-DENIS-DE-PILE

- Mme SAHLI Zakia
Conductrice conditionnement : LU France, CESTAS
demeurant : BORDEAUX

- Mme SANCHEZ Annette née DELECLUSE
Ingénieur : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- Mme SANTOIRE Marie-Claude née LE CORRE
Opératrice en biscuiterie : LU France, CESTAS
demeurant : PESSAC

- M. SANTOIRE William
Conducteur ens. Fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : PESSAC

- Mme SANTRAINE Pascale née CLAEYS
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mme SARRAILLA Dominique
Conductrice zone conditiont. : LU France, CESTAS
demeurant : TABANAC

- M. SAUREL Max
Agent services généraux : GESTFORM, MERIGNAC
demeurant : BEGLES

- M. SAVOURET Joël
Cadre bancaire : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme SAVY Josiane
Responsable Unité traitements : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : LANGON

- M. SCHEIN Jean-Pierre
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BRUGES

- Mme SCHNEIDER Catherine née LABAIGT
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. SCIARRINO André
Assistant Ressources Humaines : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- M. SEAUVY Christian
Cadre de gestion : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. SEBASTIANI Luc
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- M. SEGUIN Christian
Mécanicien : LAFON TECHNOLOGIES, GENICOURT
demeurant : CEZAC

- Mme SEIGNETTE Elisabeth née FLOC
Opératrice en biscuiterie : LU France, CESTAS
demeurant : PESSAC

- M. SERIGNAC Patrick
Technicien : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : QUINSAC

- M. SERY Louis
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. SEYDI Sara
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LORMONT

- M. SHEEHAN Michaël
Menuisier Monteur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : MIOS

- M. SIGNOLET Jean
Directeur Adjoint : UNEDIC Direction Maîtrise d'oeuvre, GRADIGNAN
demeurant : CESTAS

- M. SIMOES Marcel
Technicien Transport : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. SINATRA Jacky
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. SIRAC Patrice
Chauffeur poids-lourds : SARIA INDUSTRIES CENTRE, BENET
demeurant : BORDEAUX

- Mlle SOLER Danielle
Secrétaire : ISS HYGIENE SERVICES, BRUGES
demeurant : CESTAS

- Mme SOLLINGER Huguette née BOURSIER
Agent de service : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. SOULEYREAU Eric
Agent Technique : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : BASSENS

- Mme SYLLA Chantal née GRAUX
Conseillère commerciale : LA REDOUTE, ROUBAIX
demeurant : BRUGES

- M. TACHON Patrick
Responsable magasin : Snc STAC, BRUGES CEDEX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. TALLET Christian
Responsable secteur logistique : VERALEC, COUTRAS
demeurant : COUTRAS

- M. TAUDIN Jean-Michel
demeurant : PESSAC

- M. TECHENEY Jean-Michel
Technicien logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : CARBON-BLANC

Retraite

- Mme **TEMPLIER** Françoise
Aide-Comptable : COMPTOIR DU SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. **TERME** Jean-Louis
Ingénieur : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : BORDEAUX

- Mme **TERRACHER** Hélène née TORRES
Assistante de gestion : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. **TERREAU** Daniel
Manager technique Res. Essais : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : ETAULIERS

- M. **TESSIER** Alain
Directeur : CALBERSON SUD-OUEST, BRUGES
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. **TESTART** Didier
Employé d'assurances : AXA FRANCE, PARIS
demeurant : PAREMPUYRE

- M. **THADOME** Jean-Louis
Technicien de tests : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : ARCACHON

- Mme **THEVENARD** Mireille
Opératrice machiniste : LU France, CESTAS
demeurant : CESTAS

- M. **THIBAUT** Lionel
Opérateur de magasinage : DAVIGEL SAS, DIEPPE
demeurant : BEGLES

- Mme **THIBAUT** Nadine née POUTOUT
Assistante dentaire : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. **THOMAS** Jean-Pierre
Chef de personnel : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- Mme **THOREMBEY** Marie-Hélène née LAPOINTE
Technicienne : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : SAUCATS

- M. **TILLARD** Jean-Michel
Réparateur machines outils : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- Mme **TISNES** Maryse née CAZENAVE
Employée de banque : CREDIT COOPERATIF, NANTERRE
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme **TOLEDO** Nicole née AYRAL
Rédactrice : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : NERIGEAN

- M. **TOURENNE** Jean-Noël
Responsable commercial : SOCIETE COMMERCIALE TOUTELECTRIC, TOULOUSE
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- Mme **URBAIN** Catherine née DE CONINCK
Responsable dép. sociétaires : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme **URQUIJO** Alicia née ARNOLDS
Chargée de communication : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme **USABIAGA** Danielle
Assistante crédits part. : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. VACHER Christian
Agent polyvalent : IMERYS TC, GIRONDE-SUR-DROPT
demeurant : BLAIGNAC

- M. VACHER Pascal
Agent de gestion : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : PESSAC

- Mme VAILLANT Françoise née NIEL
Technicienne service médical : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. VAL Claude
Ingénieur : PONTICELLI Frères, BASSENS
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. VALERO Jacques
Ingénieur : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GRADIGNAN

- M. VALEZE Patrick
Contrôleur : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : PRIGNAC-ET-MARCAMPS

- M. VALPROMIS Patrice
Conducteur d'engins : SACER Atlantique, NANTES CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. VASCO Roger
Technicien : ALCATEL-LUCENT-FRANCE, ORLEANS
demeurant : LOUPIAC

- Mme VASSILIADI Isabelle née BOURDONCLE
Employée de banque : FORTIS BANQUE FRANCE, PUTEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. VEQUEAU Philippe
Responsable section locale : MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, PARIS
demeurant : POMPIGNAC

- M. VERDIER Marc
Cadre : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. VERGE Gérard
Contremaître électricité : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- M. VERGNAUD Pascal
Cadre appui expertise sénior : EDF - Unité de Services Sud-Ouest, TOULOUSE
demeurant : CURSAN

- Mme VIDAL Marie-Christine née ABADIE
Employée de restauration : CASINO CAFETERIA, SAINT ETIENNE
demeurant : TALENCE

- Mme VIDALLED Thérèse
Caissière : CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. VIGNEAU Raymond
Chauffeur-Livreur : LABENNE ROUGIER, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : VENDAYS-MONTALIVET

- M. VIGNON Patrick
Conducteur zone finition : LU France, CESTAS
demeurant : MERIGNAC

- M. VIGOUROUX Didier
Chauffeur : STTP, CARBON BLANC
demeurant : CISSAC-MEDOC

- M. VILLETORTE Claude
Contremaître : GSF AERO, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. VIRALES Charles
Employé de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS
- M. VITRAC Bernard
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : BLANQUEFORT
- M. WALZER Fabien
Chargé d'affaires : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX
- M. WIART Didier
Employé de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES
- Mme WYSS Janine
Responsable centre formation : AFT-IFTIM, PARIS
demeurant : BORDEAUX
- Mme XANS Josette née DODIER
Agent de service : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : MARCHEPRIME

Echelon OR : 643 récipiendaires

- M. ABADIE Pierre
Opérateur Production terrain : YARA AMBES, AMBES
demeurant : AMBES
- M. ABDELKADER Christian
Rédacteur technicien : AXA FRANCE, PARIS
demeurant : MERIGNAC
- M. ABELA Jean-Louis
Cadre de banque : BANQUE COURTOIS, TOULOUSE
demeurant : CESTAS
- M. AEBI Pierre
Technicien études : PEROLO, BLAYE
demeurant : SAINT-PAUL
- M. AGUADO Christian
Assistant de secteur : ALCAN PACKAGING CAPSULES, SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE
demeurant : COUTRAS
- M. AGUEDO Joseph
Technicien d'atelier : BAXI France, PESSAC
demeurant : BLANQUEFORT
- Mme AIMARD Danièle née JACQUES
Technicienne d'accueil : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : TRESSES
- Mme ALADENISE Monique née DUMOULIN
Directrice Agence Personnel : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES
- M. ANDRAU Jean-Luc
Employé de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX
- M. ANDREU Pierre
Chef d'équipe : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE
- Mme ANDRON Annie
Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX
- M. ANTON Serge
Assistant système information : EDF RTE TE SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : SAINT-LAURENT-MEDOC

- M. APPERE Yvon
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme ARPIN Jacqueline née CHASTIER
Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SAINT-SELVE

- Mme ARTIGALA Dominique née BREAUDEAU
Chargée de statistiques : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. ASENSIO Pascal
Représentant : SEDEL, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme ASTA-GIACOMETTI Jocelyne née JAMEAU
Assistante de direction : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme AUBIN Brigitte née DUPIN
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme AUDET Michèle née BERNADET
Responsable Unité Doc. : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : SAINTE-EULALIE

- M. AUREJAC Didier
Agent technique : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. AUSTRUY Hervé
Directeur Général Délégué : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme AUZAREL Chantal née REY
Gestionnaire de documentation : SONOVISION-ITEP, MERIGNAC
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- Mme BAILLET Yvette née HANRIOT
Technicien d'atelier : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : LANTON

- Mme BAILLON Aline née BOIRIE
Secrétaire : POUHEY INTERNATIONAL, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BAILLY Gilles
Chargé d'études et projets : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. BARBARREAU Michel
Mécanicien auto spécialiste : CITROEN, LE BOUSCAT
demeurant : PESSAC

- Mme BARBE Liliane née DARRIET
Assistante commerciale : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : LA REOLE

- Mme BARDINA Laurence née JEUNET
Employée libre service : SIMPLY GRAND PARC N° 1141, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. BARROIS Jean-Pierre
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme BARSACQ Evelyne
Ouvrière d'usine : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. BART Jean
Technicien de maintenance : LU France, CESTAS
demeurant : SALLES

- M. BARTEAU Patrick
 Coordonnateur automatismes : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
 demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. BASQUIN Jean
 Agent de maîtrise : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : ARSAC

- M. BAUGE Philippe
 Gestionnaire de Flux : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : LANTON

- M. BAYSSIE Gérard
 Employé de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
 demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- M. BAZIZ Michel
 Réceptionnaire : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme BEAUSOLEIL Annie
 Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- Mlle BELIARD Jocelyne
 Attachée d'agence : AXA ASSURANCES, LA TESTE-DE-BUCH
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme BELLAIL Brigitte
 Agent Technique : APRIA R.S.A., PARIS
 demeurant : LIBOURNE

- M. BELLEGARDE Jean-Pierre
 Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
 demeurant : SALLES

- Mme BELLOC Denise
 Aide-Soignante diplômée : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
 demeurant : CERONS

- M. BELLOCQ Raymond
 Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
 demeurant : TRESSES

- M. BELLON-SERRE Bernard Retraite
 Pilote de ligne
 demeurant : LE BOUSCAT

- Mme BENAC CLUZE Hélène née BENAC
 Chargée d'engagements financ. : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : MERIGNAC

- M. BENAVIDES Jean-Louis
 Technicien : CE THALES AVIONICS, LE HAILLAN CEDEX
 demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- Mme BENEDETTINI Nicole
 Inspecteur du recouvrement : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme BENOIST Monique née FURET
 Comptable : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mlle BERARD Dominique
 Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
 demeurant : BRUGES

- M. BERGADIEU Jean-Louis
 Ajusteur : CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE
 demeurant : GIRONDE-SUR-DROPT

- M. BERGER Robert
 Chef de ligne : YVON MAU S.A., LA REOLE
 demeurant : GIRONDE-SUR-DROPT

- M. BERNON Patrick
Technicien d'atelier : EADS SOGERMA, MERIGNAC
demeurant : TALENCE

- M. BERTRAND Frédéric
Agent de maîtrise : COMPTOIR DU SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : AMBES

- M. BERTRAND Gérald
Responsable de secteur : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : GRADIGNAN

- Mlle BERTRAND Josseline
Opératrice : LA COMPAGNIE DU BISCUIT, PESSAC
demeurant : PESSAC

- Mme BESSE Mireille née BENT
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : YVRAC

- Mme BETTI Marie-France Retraite
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. BEUTIS Daniel
Animateur comptable : EDF - Unité de Services Sud-Ouest, TOULOUSE
demeurant : LA LANDE-DE-FRONSAC

- M. BEY Ahcène
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme BEYNARD Evelyne née AGUILAR
Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : LORMONT

- Mme BEYNEY Marie-Thérèse née MORETO
Employée d'assurances : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. BEZAC Gérard
Responsable marché agriculture : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- Mme BIAIS Sylviane née CASSONNET
Conductrice mach. Conditiont. : LU France, CESTAS
demeurant : LORMONT

- Mme BIESER Josette née LARRIGAUDIÈRE
Tapissière : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. BIGARELLA Henri
Contremaître logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. BIGORIE Maurice
Conseiller Alodis : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CURSAN

- M. BIGOT Bernard
Cadre commercial : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : PESSAC

- M. BIGOT Jean-Pierre
Contrôleur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. BILLIOTTE Régis
Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BISSEY Patrick
Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme BITAILLOU Martine née TALABOT
Assistante de direction : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : AYGUEMORTE-LES-GRAVES

- M. BITAUD Jean-Marc
Professeur enseignement spéc. : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. BLANC Yannick
Electricien : CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL WALLERSTEIN, ARES
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- Mme BLANCHARD Catherine
Auxiliaire de Puériculture : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : MONTUSSAN

- Mme BLANCHER Monique née GENTES
Conseillère en financement im. : UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT, RUEIL MALMAISON
demeurant : LANTON

- M. BLED Serge
Technicien en projets routiers : C.E.T.E.S.O., SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : BORDEAUX

- M. BLIEM Jean-Guy
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : SAINTE-HELENE

- M. BLOIS Jacques
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. BLONDELOT Serge
Chef de quai : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. BLOY Gilbert
Peintre en voitures : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : SAINT-SELVE

- Mme BLUT Françoise
Employée de banque : CAISSE REGIONALE DU LITTORAL SUD-OUEST, LA ROCHELLE
demeurant : ARCACHON

- M. BODY Patrick
Conducteur transfo/impression : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
demeurant : PORCHERES

- M. BOE Francis
Chef de service : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : LE HAILLAN

- M. BOILEAU Alain
Technicien supérieur contrôle : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : BORDEAUX

- M. BOISSON Gilles
Ajusteur : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : PERISSAC

- M. BOLLAND Philippe
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MERIGNAC

- M. BONNAL Christian
Plombier Sanitaire : Entreprise DUBREUIL, BORDEAUX
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- Mme BONNEAUD Aliette née PINEAUD
Secrétaire qualité : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : VERAC

- Mme BONNET Michèle née MOLLIER
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme BONTEMPS Monique née MENDIZABAL
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme BORDENAVE Marie-Catherine née BARJOU
Technicienne service médical : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BORDESSOULE Didier
Employé commercial : ATAC BEGLES, BEGLES
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. BORT Christian
Formateur : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BOUBET Jean-Paul
Cadre Unité de Production : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme BOUCHAUD Jacqueline née ROUX
Sous-Directrice d'agence : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : EYSINES

- M. BOUGOGNE Daniel
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PUGNAC

- M. BOULANGER François
Rédacteur contentieux : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LEOGNAN

- Mme BOULET Maryse née MORA
Technicien administratif : PORT AUTONOME de BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BOUREAU Dominique
Comptable : DOMOFRANCE, BORDEAUX
demeurant : LE HAILLAN

- Mme BOURGEOIS Marie-Marthe née SYMPHORIEN
Secrétaire d'édition : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BOURGINE Daniel
Cadre technique : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. BOUYER Claude
Préparateur affaires : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

- Mme BRANDILY Martine née VAILLANT
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BASSENS

- M. BREIGNAUD Yvon
Agent administration : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PREIGNAC

- Mme BREJASSOU Marie-Christine née BAYLE
Employée d'assurances : AGF, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. BRICE Patrick
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. BROCHON Dominique
Opérateur de fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : MERIGNAC

- Mme BROSSAUD Marie-Christine née NAUDET
Secrétaire de direction : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. BROTONS Jean-Christian
Chargé d'affaires : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

- M. BROUSSIGNAC Jacques
Chargé d'accueil : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme BRUGERE Jocelyne née BENITEZ
Gestionnaire en contrôle : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : FARGUES-SAINT-HILAIRE

- M. BRULFERT Francis
Agent de maintenance : LU France, CESTAS
demeurant : LE BARP

- M. BRUN Jean-Pierre
Directeur des Ventes : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : FALEYRAS

- Mme BRUN Michèle née DELMAS
Opératrice câbleuse contrôle : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LA SAUVE

- M. BRUNELOT Pierre
Ingénieur : AREVA - SGN, ST QUENTIN EN YVELINES
demeurant : MERIGNAC

- Mme BRUNET Joëlle née LE MERCIER Retraite

demeurant : BRUGES

- M. BRUNET Michel
Agent de laboratoire : SAFT, BORDEAUX
demeurant : SAINT-ANTOINE

- M. BUGAT Jean-Jacques
Contrôleur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : LESPARRE-MEDOC

- Mme BURON Régine née PAROUTY
Assistante de direction : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : LORMONT

- Mlle CABANNES Josiane
Monteuse Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : ESCAUDES

- M. CADOUX Michel
Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- Mme CAIE Mary-Lise née BONNEAU
Formatrice AFPA : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : BLANQUEFORT

- M. CALMEAU Hervé
Conducteur de travaux : ETPR - ASE, BARON
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- Mme CALMELS Nicole née TROUCHE
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BORDEAUX

- M. CAMONTES Gérard
Technicien Méthode : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BRUGES

- M. CANELLAS Bernard
Comptable : DOMOFRANCE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme CAPRETZ Marie-Hélène née RAMET
Assistant : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. CARDINAUD Gérard
Responsable assurance qualité : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. CARLES Jacky
Dessinateur principal : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme CARON Michèle née COUTERRY
Agent service hospitalier : CLINIQUE SAINT ANTOINE DE PADOUE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme CARON Nicole née MORISSONNEAU Retraite
Employée de maison
demeurant : ARCACHON

- Mme CARRERAS Marise née MONTEZIN
Responsable de magasin : JL INTERNATIONAL, BORDEAUX
demeurant : CESTAS

- Mme CARRILLO Maryse née MICHON
Agent technique : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BOULIAC

- Mme CASCO Geneviève née PATTARIN
Chef section laboratoire : SAFT, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme CASSIER Sylvette
Assistante de direction : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme CASTAGNET Maria née DA COSTA PEDROSA
Ouvrière plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. CASTAING Patrick
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : ARCACHON

- M. CASTANT Bernard
Conseiller social : GIRONDE HABITAT OPAC, BORDEAUX
demeurant : CREON

- Mme CASTETS Anne-Marie née LARTIGAU
Secrétaire : UNEDIC Direction Maîtrise d'oeuvre, GRADIGNAN
demeurant : LA BREDE

- M. CASTILLO Manuel
Conducteur Offset : SEDEL, BORDEAUX
demeurant : CENAC

- M. CAZCARRA Marc
Technicien supérieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- M. CHABRIER Didier
Régleur : CE LE BELIER, VERAC
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- M. CHAMPALLE Patrice
Chef section bureau études : SAFT, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. CHANE HUNE Joseph
Acheteur sénior : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : MERIGNAC

- M. CHANE- CHEW Woaye
Vendeur itinérant : CITROEN, LE BOUSCAT
demeurant : MARSAS

- M. CHARRUAU Stéphane
Ingénieur : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : EYSINES

- M. CHARRUE Jean-Yves
Technicien de chantier : ROCAMAT, L'ILE SAINT- DENIS
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme CHASSAGNE Eliane née GABAS
Secrétaire Assistante : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- Mme CHASSAING Marie-Thérèse née CASTAN-ABANSES
Chargée de clientèle : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : VIRELADE

- M. CHAUBENIT Jean-Michel
Comptable : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-SEURIN-DE-CURSAC

- Mlle CHAULET Françoise
Secrétaire sténodactylo : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. CHAUVET Guy
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : CESTAS

- Mme CHAUVIN Sylviane née CHIRON
Assistante technique : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. CHERRE Alain
Employé de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. CHEVALIER Jean-Philippe
Conseiller clientèle : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : CESTAS

- M. CHIES Jean-Claude
Agent de maîtrise : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PAREMPUYRE

- M. CHIRON Denis
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : EYSINES

- Mme CHOQUET Marie-Claude
Agent administratif : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. CHOURROT Franck
Agent de maîtrise chimie : FORESA FRANCE SAS, CARBON-BLANC
demeurant : TALENCE

- M. CHRISTAIN Philippe
Directeur Ressources humaines : ECHANGEUR SUD-OUEST, MERIGNAC CEDEX
demeurant : BORDEAUX

- M. CIGANA Jean-François
Agent de maîtrise : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. CIOCCO Daniel
Comptable : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : EYSINES

- Mme CIRACQ Claudine née CHANU
Employée de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : BORDEAUX

- M. COCHAIN Richard
Tourneur : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. CONSTANCIEL Roger
Technicien de maintenance : NIPSON, BELFORT
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme CONTIE Sylviane
Agent technique : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mlle COP Françoise
Employée de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme CORANINI Danièle née BALDRAN
Gestionnaire en recouvrement : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. CORTELLA Pierre-Marie
Médiateur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. COUGRAND Jean-Yvon
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : LE HAILLAN

- Mme COURREGES Marie-Christine née RAYMOND
Employée de banque : BANQUE COURTOIS, TOULOUSE
demeurant : LANGON

- M. CUZACQ Jean-Claude
Contrôleur : MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, PARIS
demeurant : FLOIRAC

- M. CZESKI Michel
Electromécanicien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MERIGNAC

- M. DA SILVA José
Chef d'équipe : DELAIR NAVARRA, YVRAC
demeurant : TARGON

- M. DABBADIE Alain
Informaticien : CERTIA, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- M. DACHICOURT Jacques
Chargé d'accueil : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme DAILLEAU Régine
Contrôleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SAINT-MAIXANT

- M. DAMOTA Luis
Ouvrier plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- Mme DANAY Eliane
Adjointe au directeur : CNAS, GUYANCOURT
demeurant : SAINTE-HELENE

- Mme DANIEL Martine née DUMAS
Conseiller service clients : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme DANIELOU Dominique née PANDELE
Responsable E.D.I. : MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, PARIS
demeurant : PAREMPUYRE

- M. DARENNE Jean
Monteur-Electricien : AMEC SPIE THERMATOME, CERGY PONTOISE
demeurant : BOURG

- M. DARMUZEY Philippe
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. DARPHEL Gérard
Conducteur Pupitreur Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CROIGNON

- Mme DARPHEL Marie-Claire
Employée administrative : SERNAM SERVICES, BEGLES CEDEX
demeurant : CENON

- Mme DARRIBERE Catherine
Assistante : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme DARRIET Joëlle née VALRIVIERE
Employée de banque : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme DARRIEUX Michelle
Secrétaire commerciale : ALTIS - HYPERMARCHÉ CARREFOUR, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. DARTHOUT Pierre-Jean
Metteur en page : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : QUINSAC

- M. DARTIALH Jean-François
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BEGLES

- M. DARTIGUES Arnaud
Inspecteur des ventes : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. DASSET Pascal
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : BLANQUEFORT

- M. DAUSSY Christian
Responsable sanitaire : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- Mme DAVID Claudine née TRIEUX
Responsable formation : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. DE ALMEIDA ANDRADE Fernand
Chef de chantier : ETPR - ASE, BARON
demeurant : SAINT-VINCENT-DE-PERTIGNAS

- Mme DE LOS ANGELES Marie-Eliane née SOULU
Infirmière : HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT, LE BOUSCAT
demeurant : MERIGNAC

- M. DEFOIS Jacques
Conseil informatique : RENAULT Direction Régionale, PESSAC
demeurant : ARBANATS

- M. DEGRAVE Alain
Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : CARBON-BLANC

- M. DEHEZ Bernard
Mécanicien : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. DELAFUENTE Michel
Electricien : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. DELAGE Jacques
Ingénieur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. DELBIRANI Henri
Chef de poste d'enrobage : Société GUYENNE ENROBES, MERIGNAC
demeurant : CARBON-BLANC

- M. DELBOSC Jean-François
Employé SNPE : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. DELEFOSSE Jean-Marc
Cadre de banque : SOCIETE GENERALE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme DELHOMME Bernadette née FROUSTEY
Agent des services logistiques : HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT, LE BOUSCAT
demeurant : LE BOUSCAT

- M. DELNEF Jean-Marie
Directeur Ressources Humaines : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : BORDEAUX

- M. DELPECH Jacques
Chef de quai : SEA-INVEST BORDEAUX, CARBON-BLANC
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. DEMANGEAT Patrice
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. DEMARCQ Jean-Bernard
Conducteur Pupitreur Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- Mme DESARMAGNAC Annie-Françoise
Employée de banque : AG2R, PARIS
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- Mme DESCAMPS Simone née BEAU
Assistante commerciale : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. DESCAZEUX Michel
Comptable : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LEOGNAN

- M. DESCHASEAUX Gérard
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : BELIN-BELIET

- M. DESCOUS Daniel
Agent technique fabrication : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : MARCHEPRIME

- M. DESESBATS Jean-Claude
Agent maîtrise : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : BORDEAUX

- M. DESEVEDAVY Lucien
Technicien de souscription : AGF, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- M. DOMINGO Jacques
Ingénieur Conseil : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CAMBLANES-ET-MEYNAC

- M. DONGEY Jean-Louis
Mécanicien industriel : SETGI, CENON
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. DONZEAU Jacques
Chef de mission : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. DORIAN Denis
Responsable d'agence : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : PAREMPUYRE

- M. DOURNE Gérard
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BORDEAUX

- M. DOURTHE Jean-Jacques
Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. DROMEL Daniel
Technicien bureau d'études : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BIGANOS

- M. DROUILLET Dominique
Tourneur : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : LORMONT

- M. DUBOIS Daniel
Contrôleur de gestion : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme DUBOIS Françoise née PETIT
Agent clients comptes : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. DUBREUIL Patrick
Employé de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : AYGUEMORTE-LES-GRAVES

- M. DUCAZAU Jean-Louis
Conducteur Pupitre Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CADAUJAC

- M. DUCLOS Bernard
Manager Système local Info. : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : CESTAS

- M. DUCROS Christian
Employé de banque : BANQUE COURTOIS, TOULOUSE
demeurant : LANGON

- Mlle DUCUING Geneviève
Opératrice : LA COMPAGNIE DU BISCUIT, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. DUFORT James
Tuyauteur : ENDEL, NANTES
demeurant : BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

- Mme DUFOURG Catherine née PRATS
Technicien données sociales : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : LUDON-MEDOC

- Mme DUFRECHE Nicole née PINEAU
Chef de bureau dessin-études : LYONNAISE DES EAUX FRANCE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. DUFRESSE Jean-Pierre
Agent de service : ECOLE STE MARIE GRAND LEBRUN, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme DUGERT-SIMONE Marie-Claude née DUGERT
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- Mme DUGOUA Marie-France née BLANC-LARRUE
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : ILLATS

- Mme DUGUET Danielle née TOUYA
Employée de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : CESTAS

- Mme DULOU Danielle née SALAGNAC
Aide Soignante : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. DUMAS Gérard
Cadre : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : MERIGNAC

- Mme DUMETEAU Maryse née DAILLE
Secrétaire : ONYX AQUITAINE, POMPIGNAC
demeurant : BLANQUEFORT

- M. DUMONTIER Jean-Louis
Mécanicien : LU France, CESTAS
demeurant : CESTAS

- M. DUMORA Pierre
Technicien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SALLES

- M. DUNET Rudy
Employé de banque : NATIXIS, PARIS
demeurant : LE HAILLAN

- Mme DUNGLAS-CASTEL Liliane née CASTEL
Employée de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme DUPOURQUE Michelle née RIFLADE
Aide-Comptable : BMSO/POINT.P, LORMONT
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. DUPOUY Jean-Pierre
Charpentier de marine : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. DUPRES Michel
Responsable Ressources Techn. : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : SAINT-DENIS-DE-PILE

- Mme DUPUY Paulette née BARRERE
Photocompositeur : CE SAPESE JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme DURAND Martine née LEGRAND
Employée de magasin : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- Mme DURANDET Françoise née MARTIN
Conseillère en financement : UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT, RUEIL MALMAISON
demeurant : PAREMPUYRE

- M. DUREPAIRE Régis
Agent technique : MARIE BRIZARD & ROGER INTERNATIONAL, BORDEAUX
demeurant : VIRSAC

- Mme DURRIEU Christiane née FITERE
Chargée engagements financiers : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : TRESSES

- Mme DUTRENIT Monique née ROSAY
Comptable : SDV LOGISTIQUE INTERNATIONALE, COLOMIERS
demeurant : LA LANDE-DE-FRONSAC

- M. DUTREY Philippe
Ouvrier SNPE : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : GAILLAN-EN-MEDOC

- M. DUVAL Jean-Paul
Ingénieur : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : MERIGNAC

- Mme EESTERMANS Edwige née DUPRAT
Responsable R.H : BAXI France, PESSAC
demeurant : BORDEAUX

- M. EHRHART Daniel Retraite
Technicien
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. EINIUS Francis
Agent technique d'atelier : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mme EKAME Elisabeth née REYMOND
Technicienne gestion commandes : SPIE COMMUNICATIONS, BLAGNAC
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme ELLIE Rosa Maria née GOMES
 Conductrice machines condit. : LU France, CESTAS
 demeurant : CESTAS

- Mme ENJALBERT Christiane née CONTE
 Professeur : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
 demeurant : LORMONT

- Mme ERBANI Marie-Claude née BOUILLERE
 Comptable : GINESTET, CARIGNAN-DE-BORDEAUX
 demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- Mme ESCARBONNIER Marie-France née MIALET
 Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
 demeurant : GISCOS

- M. ESTEBAN Didier
 Technicien : CEA CESTA, LE BARP
 demeurant : BIGANOS

- M. EXPUESTO Patrick
 Ouvrier : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. EYRAUD-SALAGNAC Jean-Claude
 Conseiller clientèle : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
 demeurant : LIBOURNE

- M. FABAS Patrick
 Employé de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
 demeurant : MERIGNAC

- M. FABRE Gilbert
 Technicien : MGE UPS SYSTEMS, ST ISMIER
 demeurant : PESSAC

- Mme FABRE Myriam née CHEVRON
 Assistante formation : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
 demeurant : SAINTE-EULALIE

- M. FACON Michel
 Employé de banque : CREDIT DU NORD, LILLE
 demeurant : HOURTIN

- M. FALBET Philippe
 Orthoprothésiste : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. FANCHON Francis
 Employé Métro : METRO, BORDEAUX
 demeurant : LE BOUSCAT

- M. FAUBET Jean-Bernard
 Agent technique d'atelier : EADS SOGERMA, MERIGNAC
 demeurant : VIRELADE

- Mme FAUGERON Chantal
 Assistante de direction : DALKIA, SAINT ANDRE
 demeurant : BORDEAUX

- Mme FAUX Monique
 Monteuse Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : PESSAC

- M. FAVERAUD Jean-Louis
 Maçon : SARL GREZIL, BRAUD ST LOUIS
 demeurant : SAINT-PALAIS

- M. FAVRE Jacques
 Comptable : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
 demeurant : LIBOURNE

- M. FERREIRA DE SOUSA Joao
 Mécanicien : SOCIETE MOTER, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme FLEURY Marie-José née SIGNAC
Assistante responsable com. : EPSE-JOUECLUB, BORDEAUX
demeurant : PAREMPUYRE

- M. FORESTIER Daniel
Ingénieur : KSB SAS, LA ROCHE-CHALAIS
demeurant : CHAMADELLE

- Mme FRANCOIS Florence née GLEIZE
Agent de maîtrise : SERNAM SERVICES, BEGLES CEDEX
demeurant : BEGLES

- M. FRINDEL Michel
Rédacteur en Chef Adjoint : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. FRITSCH Daniel
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. FROIDURE Philippe
Assistant technique sécurité : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. FURLAN Francis
Responsable risques opérat. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : SALLEBOEUF

- Mme GAILLARD Danielle née DUPRESSOIR
Cadre Unité de Production : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. GAJAN Michel
Conducteur confirmé polyvalent : SEDEL, BORDEAUX
demeurant : POMPIGNAC

- M. GALAN David
Correspondant PF Electro : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : TABANAC

- Mme GALLI Colette née DUCASSE
Technicien recouvrement : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : LUDON-MEDOC

- M. GALLON Yves
Ingénieur : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. GALY Patrick
Agent administratif : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mme GANDRILLON Muriel née FOUQUIAU
Assistante : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- Mme GARANS Solange née DIAZ
Technicienne de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL

- Mme GARAY Marie-Paule née BOUVIER-GAZ
Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme GARCIA Françoise née LE FLOCH
Hôtesse de caisse : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : PESSAC

- M. GARCIA Roland
Leader d'équipe fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. GARITIEAU Christian
Chef de section contrôle : SAFT, BORDEAUX
demeurant : SAINT-CIERS-D'ABZAC

- Mme GARNIER Fabienne
Employée de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- M. GARNIER Joël
Chargé clientèle spécialisée : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : MARCENNAIS

- M. GAROFALO François
Technicien d'atelier : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : PESSAC

- M. GARRIGOU Guy
Agent professionnel : SAFT, BORDEAUX
demeurant : PAREMPUYRE

- Mme GAULIN Chantal née DURAND
Chargée de traitements : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. GAZAL Rémy
Gestionnaire comptable : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme GEI Jacqueline née CHANSARD
Contrôleur de commandes : ND LOGISTICS, BASSENS
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. GENTILINI Walter
Responsable opérationnel : SOCIETE AREVA T & D, LEVALLOIS-PERRET
demeurant : SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE

- Mlle GERMAIN Marie-Noëlle
Agent évènements prêts : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. GEY Jean-Marc
Ingénieur conseil : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. GIGOUNOUX Raymond
Photocompositeur
demeurant : LEOGNAN

- M. GILLES Daniel
Chauffeur : SACER Atlantique, NANTES CEDEX
demeurant : EYSINES

- M. GIMENEZ Michel
Contremaître atelier : PONTICELLI Frères, BASSENS
demeurant : FLOIRAC

- Mme GLAYAU Marie-Claude
Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BRUGES

- M. GLEIZES Bernard
Directeur régional des ventes : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : ROAILLAN

- M. GOALARD Roger
Peintre : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : BIGANOS

- M. GODINAUD Daniel
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- M. GODINEAU Bernard
Technicien d'atelier aéro : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme GONZALEZ Gisèle née FELIX
Gestionnaire Assistant : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : LE HAILLAN

Retraite

- Mme GOURDON Renée née TRICOIRE
Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. GRAGNIC Jean-Louis
Ingénieur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MERIGNAC

- M. GRANDAUBERT Jean-Pierre
Agent d'exploit. Stationnement : PARCUB, BORDEAUX
demeurant : LE HAILLAN

- M. GRELLIER Roland Retraite

demeurant : BLANQUEFORT

- Mme GRONDIN Danielle née TEXIER
Agent technique : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BOULIAC

- M. GROUSSARD Philippe
Cadre technique : KSB SAS, LA ROCHE-CHALAIS
demeurant : GRADIGNAN

- Mme GUERIN Annie née PONS
Conseiller commercial : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. GUERIN Martial
Contrôleur : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. GUIBERTEAU Jean-Jacques
Cadre de banque : CREDIT LYONNAIS, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme GUILLET Jacqueline
Informaticienne : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. GUILLO Jean
Ingénieur : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : LE HAILLAN

- M. GUILLOT Jean-Pierre
Cadre bancaire : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- M. GUIROY Serge
Aide-Soignant : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme HARRIBEY Marie-José née CAMILLERI
Technicienne d'exploitation : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : ARSAC

- Mme HEMOND Geneviève née MEUNIER
Chargée engagements financiers : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : PESSAC

- M. HENRY Dominique
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme HENRY Marie née MENDY
Agent évènements prêts : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. HERAULT Gilles
Informaticien : SEDI - RSI, BRUGES
demeurant : BLANQUEFORT

- M. HERVE Jean-Marie
Technicien de maintenance : EKA CHIMIE, AMBES
demeurant : LA BREDE

- M. HERVE Michel
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. HOSTEIN Pierre
Attaché commercial : STABILO INTERNATIONAL, STRASBOURG
demeurant : AUDENGE

- Mme HOSTIOU Joëlle née GOURBILLE
Agent monétique : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme HUBERT Anne-Marie née FOURMENT
Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : MERIGNAC

- Mme INGUERE Evelyne née MAUMELAT
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : LA BREDE

- M. ISIDORE Jean-Marc
Cadre commercial : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : BOURG

- M. JACOBITTI Lidio
Comptable : CHANTIERS D'AQUITAINE, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. JAFFRE Roland
Contremaître : GROUPE NASSE, SAINT- JEAN- DE- LA -RUELLE
demeurant : PESSAC

- Mme JEANDEAUD Michelle née ROULET
Technicienne : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : CARBON-BLANC

- M. JOFROIX Claude
Technicien supérieur : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PAREMPUYRE

- Mme JOKIEL Nicole née MAUDUIT
Directrice : RESTAURANT L'ENTRECOTE, BORDEAUX
demeurant : LE HAILLAN

- Mme JOLI Nadine née MONNIER
Aide-Soignante : CLINIQUE SAINT ANTOINE DE PADOUE, BORDEAUX
demeurant : LORMONT

- Mme JOSEPH Annick
Gestionnaire logistique : GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT
demeurant : COUTRAS

- Mme JOUHANET Marie-Claude
Vérificateur législation : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- M. JOUSSAUME Patrice
Préparateur : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- M. JURADO Angel
Electricien : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : BIGANOS

- M. KHELSTOVSKY Georges
Cadre de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : GRADIGNAN

- M. KIEFFER Alain
Ingénieur : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme LA GOUTTE Eliane née GIBON
Agent hautement qualifié : AGS, CLERAC
demeurant : SAINT-DENIS-DE-PILE

- Mme LABACHE Michèle
Hôtesse d'accueil : GIE GRIFE, BORDEAUX NORD
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. LABAT Norbert
Chef d'équipe atelier : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. LABATUT Gérard
Ouvrier de fabrication : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. LABECOT Jean-Michel
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : PESSAC

- M. LABELLE René
Stratifieur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : BIGANOS

- M. LABORDE Philippe
Chef d'agence : ETPR - ASE, BARON
demeurant : GRADIGNAN

- M. LABORDE Yves
Organisateur bancaire : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. LABOUE Paul
Professionnel Affiliés : ASSEDIC AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. LADRAT Jackie
Technicien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BORDEAUX

- M. LAFUENTE SAMPIETRO Bernard
Employé de banque : FORTIS BANQUE FRANCE, PUTEAUX
demeurant : PESSAC

- M. LAGACHE Roland
Directeur industriel : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : LEGE-CAP-FERRET

- Mme LAGAILLARDE Maryse née MOULINIER
Rédactrice Documentaliste : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. LAGARDE Jean-Paul
Acheteur : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mlle LAGUNEGRAND Claudine
Agent services hospitaliers : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : BRUGES

- M. LAHILLE Jean-Claude
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme LAIN Joselyne née FILIU
Employée de bureau : AG2R, PARIS
demeurant : PESSAC

- M. LALANDE Alain
Ouvrier plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. LALANNE Dominique
Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : ISLE-SAINT-GEORGES

- M. LALANNE Jean-Claude
Animateur qualité : Société G.S.M., PESSAC
demeurant : FLOIRAC

- M. LALANNE Jean-Serge
Chargé d'affaires : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. LALO Jean-Pierre
Technicien : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : LUDON-MEDOC

- M. LAMARCHE Bruno
Technicien : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. LAMARQUE Pascal
Charpentier : SARL DUFAURE, LA TESTE DE BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. LAMBERT Jean-Michel
Technicien de maintenance : SPIE COMMUNICATIONS, BLAGNAC
demeurant : TRESSES

- M. LANDRE Paul
Mécanicien auto : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : PAREMPUYRE

- M. LANGELUS Jean-Claude
Employé de banque : BANQUE COURTOIS, TOULOUSE
demeurant : BORDEAUX

- Mme LANUSSE Danielle née DUBREUIL
Assistante : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme LANUSSE Marie-Françoise née PINAUD
Assistante Dion Exploitation : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme LAPARRE Françoise née PREDEAU
Employée de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mlle LAPLANCHE Denise
Opératrice : LA COMPAGNIE DU BISCUIT, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. LARGE Serge
Technicien bureau d'études : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : CENAC

- M. LAROCHE Daniel
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. LARRUE Jean-Philippe
Tourneur : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : LES PEINTURES

- M. LASSERRE Raymond
Electromécanicien : WILLIAM PITTERS INTERNATIONAL, LORMONT
demeurant : BEGLES

- Mme LASSIME Françoise née BONETA
Responsable serv. Contentieux : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : LORMONT

- M. LASSOU Bernard
Chef Comptable : SAEMCIB, BEGLES
demeurant : CESTAS

- M. LASSUS Richard
Responsable de gestion : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : BORDEAUX

- M. LATASTE Jean
Ingénieur méthodes industr. : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. LATASTE Jean-Luc
Technicien Maintenance : YARA AMBES, AMBES
demeurant : SAINT-SAUVEUR

- M. LATOUR Michel
Chauffeur : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- M. LAURENT Daniel
Directeur régional délégué : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS
demeurant : BORDEAUX

- M. LAURENT Rémy
Directeur achats composants : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : FRONSAC

- M. LAVERGNE Jacques
Employé de banque : NATIXIS, PARIS
demeurant : SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX

- M. LAVERGNE Jean
Agent administratif : PORT AUTONOME de BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. LAVILLE Dominique
Assistant clientèle part. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : BAZAS

- Mme LE BARS Josiane née BARTHELEMY
Assistante de direction : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS

- M. LE BARS René
Resp. communication appliquée : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : COUTRAS

- Mme LE GUEVEL Nicole
Technicienne service médical : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme LE TOHIC Mireille née MENARD
Conductrice conditionnement : LA COMPAGNIE DU BISCUIT, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. LEBRETTE Jean-Pierre
Directeur Général adjoint : CEVA SANTE ANIMALE, LIBOURNE
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme LECAT Marcelle née LAPLANCHE
Conductrice ens. conditiont. : LU France, CESTAS
demeurant : CESTAS

- M. LECHAT Denis
Chef de bureau : GIRONDE EXPRESS, BRUGES
demeurant : PESSAC

- M. LEDRU Albert
Dessinateur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. LEFEVRE Jean-Pierre
Cadre bancaire : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. LEGER Jean-Pierre
Employé de banque : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : CESTAS

- M. LEGERE Yves
Chef d'atelier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. LEGLISE Jean-Pierre
Technicien atelier Ajusteur : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- Mme LELIEVRE Françoise née BELLOCQ
 Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme LEPINE Pierrette
 Assistante commerciale : ADECCO TERTIAIRE, MERIGNAC
 demeurant : BRUGES

- M. LEROUX Etienne
 Chef de région Adjoint : APRIA R.S.A., PARIS
 demeurant : MERIGNAC

- Mme LEROY Annie née REALLE
 Secrétaire : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
 demeurant : BORDEAUX

- M. LESCARRET Patrick
 Mécanicien : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. LIVERTOUT Dominique
 Opérateur en fonderie : CE LE BELIER, VERAC
 demeurant : SAINT-GENES-DE-FRONSAC

- M. LOPEZ Jean-Marc
 Ajusteur : PONTICELLI Frères, BASSENS
 demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- M. LOPEZ William
 Directeur : KDI, AUBERVILLIERS
 demeurant : BRUGES

- Mme LORMEAU Nadine née LAPEYRE
 Agent Technique : APRIA R.S.A., PARIS
 demeurant : LOUCHATS

- M. LOUSSERT Jean-Louis
 Chef projet : BAXI FRANCE, LE BLAN MESNIL
 demeurant : TALENCE

- Mme LOUSTAU Marie-Thérèse
 Chef section prép. Travail : SAFT, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- Mme LUSSAC Evelyne née VERBEKE
 Comptable : ALVEA, MONTPOUILLAN
 demeurant : PRECHAC

- Mme LUTZI Christine née LEON ARTHUR DIT LANGLAIS
 Employée d'assurances : AGF, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. M'BALLO Mamadou
 Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : BORDEAUX

- M. MACHUT Patrick
 Magasinier bobines : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
 demeurant : SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

- M. MADRIGNAC Gérard
 Technicien supérieur d'essais : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
 demeurant : LEOGNAN

- Mme MALATESTE Lydie née VERMEIRE
 Conseillère : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
 demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. MALFRE Pierre
 Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
 demeurant : BORDEAUX

- M. MANO Jean-Paul
 Technicien de production : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
 demeurant : LE PORGE

- M. MANZANEDO José
Responsable gestion commandes : BAXI France, PESSAC
demeurant : TALENCE

- M. MARAVAL Jean
Technicien d'atelier : EADS SOGERMA, MERIGNAC
demeurant : CADAUJAC

- Mme MARCHADIER Monique
Technicienne : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme MARCOU Marie-Claude née TREILLE
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BORDEAUX

- Mme MARIAN Geneviève née GARCIA
Vendeuse : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : MERIGNAC

- M. MARQUE Bernard
Contrôleur : CREUZET AERONAUTIQUE, MARMANDE
demeurant : LAMOTHE-LANDERRON

- M. MARRIER Jean-Claude
Géomètre : SAS BETCO, BORDEAUX CEDEX
demeurant : PESSAC

- M. MARTI Eric
Chef mécanicien : EMCC, RUNGIS
demeurant : ARES

- M. MARTIN Julian
Cadre bureau d'études : IN SNEC, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. MARTIN Michel
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- Mme MARTINEAU Nicole née OSTINET
Ouvrière : YVON MAU S.A., LA REOLE
demeurant : GIRONDE-SUR-DROPT

- M. MARTINEZ Angel
Employé de banque : BANQUE de FRANCE, MARNE LA VALLEE
demeurant : PESSAC

- M. MASSIAS Dominique
Adjoint au Chef de département : PORT AUTONOME de BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : SAINT-ANTOINE

- M. MATHIAS Bernard
Gestionnaire approvisionnement : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. MAUBOURGUET Bernard
Technicien : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- Mme MAUBOUSSIN Marie-Françoise née SEPE
Secrétaire : DOMOFrance, BORDEAUX
demeurant : LE TAILLAN-MEDOC

- M. MAUDUIT André
Adj. Responsable exploitation : SOLVADIS FRANCE, RENNES
demeurant : CESTAS

- M. MAUGE Denis
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : CESTAS

- M. MAUGEY Bruno
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : BRUGES

- Mme MAUPIN Pascale née FERET
Employée d'assurances : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. MAZEROLLES Philippe
Chef d'équipe : GTM GENIE CIVIL ET SERVICES, NANTERRE
demeurant : SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

- Mme MEDEVILLE Marie-Christine
Assistante de formation : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- Mme MERCHE Josiane née SPEILEUX
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : CENON

- M. MERCIER Michel
Chargé mission contrôle : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme MERIAUX Chantal
Monteuse Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BEGLES

- M. MERY Francis
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : PUGNAC

- M. METAIS Alain
Cadre technique : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : MERIGNAC

- M. MEYNARD Christian
Agent contrôle calibres : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- M. MEYNARD Yves
Maçon : SARL GREZIL, BRAUD ST LOUIS
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-BLAYE

- M. MEYNIEU Gilles
Comptable : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. MICHENET Jacques
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : TRESSES

- M. MICHIELIN Marc
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : ARSAC

- Mme MICHIELIN Marie-Noëlle née TARIS
Agent principal laboratoire : SAFT, BORDEAUX
demeurant : ARSAC

- M. MIGNIOT Jean-Paul
Cadre bancaire : NATIXIS, PARIS
demeurant : PESSAC

- M. MIKLOU Didier
Chef de secteur : TOTAL FRANCE, PUTEAUX
demeurant : LORMONT

- Mme MIREILLE Catherine
Conseillère clientèle : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme MIRLYCOURTOIS Michèle
Serveuse : ASSOCIATION GESTION DES RESTAURANTS, PARIS
demeurant : LE BOUSCAT

- M. MONCHANY Serge
Technicien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : SALLES

- M. MONCLUS Jacques
Agent principal maintenance : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- Mme MONGELLI Cécile née VANDERMERSCH
Attachée de clientèle : UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT, RUEIL MALMAISON
demeurant : PAREMPUYRE

- M. MONTAGNEY Michel
Technicien : NANNI INDUSTRIES, LA TESTE-DE-BUCH
demeurant : LUGOS

- M. MORA René
Agent de maîtrise : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. MOREL Philippe
Technicien d'atelier : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme MORENO Martine née SIMORRE
Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. MORENO Thomas
Monteur en fermetures : Entreprise GERAULT & Fils, MERIGNAC
demeurant : SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

- M. MORU Christian
Cadre : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : SAINTE-HELENE

- M. MOURGUET Jean-Claude
Technicien aéro : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- Mme MOUSQUES Annick née DOUSSY
Conductrice ens. conditiont. : LU France, CESTAS
demeurant : CENON

- M. MUGICA Antoine
Manutentionnaire-Cariste : SERNAM SERVICES, BEGLES CEDEX
demeurant : CENON

- M. MULLER Jean-Pierre
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : PAREMPUYRE

- M. NAUGE Jean
Technicien logistique : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme NORMAND Patricia
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- Mme OBIOLS Yvelise
Secrétaire : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : EYSINES

- M. OBLET Christian
Employé de banque : BANQUE COURTOIS, TOULOUSE
demeurant : MERIGNAC

- Mme ODDOS Sylvie née PATELIN
Employée de banque : CAISSE REGIONALE DU LITTORAL SUD-OUEST, LA ROCHELLE
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme OLIVES Colette née PRIGENT
Assistante communication : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. OLIVIE Denis
Préparateur de commandes : ENTREPOT ATAC, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme ORTEGA Annie née VELAIN
Agent technique : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. ORTHEZ Serge
Directeur dép. informatique : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : LIBOURNE

- Mme OUIILLER Marguerite née CACAN
Secrétaire de direction : S.A. NOVELLO et Cie, BORDEAUX CEDEX
demeurant : LUGON-ET-L'ILE-DU-CARNAY

- M. PABOT Philippe
Responsable de service : ALBINGIA, STRASBOURG
demeurant : CENON

- Mme PADRINO Bernadette née FREDON
Technicienne de prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : CENON

- M. PAESA François
Assistant technique : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : COUTRAS

- Mme PAGEOT Colette née MOREAU
Gestionnaire Assistant : GAN ASSURANCES, BORDEAUX
demeurant : CENAC

- M. PALLIER Alain
Agent technique : SAFT, BORDEAUX
demeurant : LA BREDE

- M. PALOUMET-BOURDA Daniel
Responsable communication : MERIADECK GESTION, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. PARICAUD Michel
Employé marketing logistique : COMPTOIR DU SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. PARTARRIEU Patrick
Chef d'équipe professionnel : PORT AUTONOME de BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : PAREMPUYRE

- M. PASCAL Jean
Ingénieur : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- Mme PASCAUD Geneviève née HIERET
Contrôleuse de gestion : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BORDEAUX

- M. PASCAUD Jacques
Responsable stratification : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- M. PASTRE François
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BORDEAUX

- M. PEBARTHE Daniel
Exploitant logistique : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : GRADIGNAN

- M. PELLETIER Patrice
Acheteur : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : CREON

- M. PENAFIEL Christian
Technicien régleur : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : TEUILLAC

- M. PENAZZI Christian
Technicien exploit. Conduite : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : GENERAC

- M. PENDANX Jean-Louis
 Conseiller commercial : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : EYSINES

- M. PEREIRA Virgilio
 Opérateur de fabrication : LU France, CESTAS
 demeurant : PESSAC

- M. PERHIRIN Jean-Jacques
 Agent technique d'atelier : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
 demeurant : LIBOURNE

- M. PERIZ Joseph
 Commercial : EXA, GRADIGNAN
 demeurant : PAREMPUYRE

- M. PETIT Didier
 Adjoint au Resp. équipe Postes : EDF RTE TE SUD-OUEST, MERIGNAC
 demeurant : FLOIRAC

- Mme PETIT Françoise née DELAGE- MASQUER
 Relais Technique : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
 demeurant : SADIRAC

- Mme PETIT Paulette née VOLLE
 Monteur : BAXI France, PESSAC
 demeurant : PESSAC

- Mme PEUCKERT Thérèse née COURBIN
 Employée commerciale : ATAC COUNORD, BORDEAUX
 demeurant : MARTILLAC

- Mme PEYREFICHE Christiane née CONSTANTIN
 Assistante expertise : CREDIT FONCIER de FRANCE, PARIS
 demeurant : POMPIGNAC

- M. PEYRUQUEOU Jean-Pierre
 Responsable APV : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. PIAMIAS Jean-Pierre
 Technicien supérieur achats : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
 demeurant : MERIGNAC

- Mme PICARD Noëlle
 Technicien : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
 demeurant : EYSINES

- M. PICOT Jean-Luc
 Conducteur d'équipement : MARIE BRIZARD & ROGER INTERNATIONAL, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. PIERLOT Marcel
 Cadre de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
 demeurant : LE BOUSCAT

- M. PIERRE Alain
 Technicien : CEA CESTA, LE BARP
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme PIERRET Jocelyne
 Assistante : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
 demeurant : AUDENGE

- Mme PIFFETEAU Martine
 Chargée de clientèle : CLC INTERNATIONAL ASSURANCES, VILLENAVE D'ORNON
 demeurant : BORDEAUX

- Mme PIGNOUX Carmen née DESSALLES
 Formatrice assurances : AGF, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. PILARSKI Philippe
 Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
 demeurant : POMPIGNAC

- Mme PILET MILLER Brigitte née PILET
Référént tech. Recouvrement : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. PILLET Gérard
Technicien : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BORDEAUX

- Mme PINSOLLE Lydie née LENET
Conseillère en recouvrement : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : ARSAC

- M. PLANTON Michel
Agent contrôle métrologie : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- M. POIRRIER Patrick
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme POL Sylvie
Correspondant clients : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : GRADIGNAN

- M. POLITIS René
Support Organis. Production : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. PONTEINS Jean-Claude
Responsable carrosserie : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : MOURENS

- M. PORTE Jean-Pierre
Chargé d'affaires : KSB SAS, LA ROCHE-CHALAIS
demeurant : LUSSAC

- M. POUILLET Patrice
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : SOUSSANS

- M. POUPOP Pierre
Employé de banque : BANQUE COURTOIS, TOULOUSE
demeurant : LANGON

- Mme PRADIE Marie-France née SOREL
Technicienne : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : MARCHEPRIME

- M. PROUX Michel
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LUDON-MEDOC

- M. PUJOL Christian
Ingénieur : COTIBA DEVELOPPEMENT, LA PLAINE SAINT-DENIS
demeurant : EYSINES

- M. PUYUELO Robert
Technicien de procédé : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme QUENET Marie
Assistante administrative : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : BRUGES

- Mme QUENNOY Françoise née FRAGONAS
Comptable : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : TALENCE

- M. QUET José
Technicien : SELECTA, PARIS
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. QUINTARD Alain
Gérant : AFPA Centre de Bordeaux-Caudéran, BORDEAUX
demeurant : LA ROQUILLE

- M. RANGEARD Claude
Electromécanicien : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : BORDEAUX

- M. RASTIER Joël
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : SALLEBOEUF

- Mme RAULY Claude née LACAZE
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. RAYMOND Christian
Technicien bobinage : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. RAYNAUD Jean-Pierre
Technicien d'atelier : BAXI France, PESSAC
demeurant : CESTAS

- Mme RAYON Rose-Line
Ouvrier professionnel : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : CESTAS

- Mlle RECHAUDIAT Monique
Cadre technique : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme RESSI Danielle née MOUYEN
Agent Technique : APRIA R.S.A., PARIS
demeurant : CAMBLANES-ET-MEYNAC

- M. REVIRON Claude
Technicien atelier : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme RIVET Marie-Claude née PLANTADE
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : LA BREDE

- M. RIVETI Gérard
Technicien d'atelier : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. RMICH Mohamed
Mécanicien : CITROEN, LE BOUSCAT
demeurant : FLOIRAC

- M. ROBIN André
Ingénieur des ventes : LINDE GAS, SAINT PRIEST
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. ROBIN André
Agent de banque : BANQUE COURTOIS, TOULOUSE
demeurant : BORDEAUX

- Mme ROCHER Sylvette née PAUQUET
Rédacteur : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. RODIER Alain
Maçon : SARL GREZIL, BRAUD ST LOUIS
demeurant : BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

- Mme RODRIGUEZ Claudine née VERDIER
Attachée de direction : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. ROGIER Henri
Technicien prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : LATRESNE

- M. ROLLAND Alain
Gestionnaire banque : NATIXIS, PARIS
demeurant : FLOIRAC

- M. ROLLIN Norbert
 Analyste comptable : EDF - Unité de Services Sud-Ouest, TOULOUSE
 demeurant : BRUGES

- M. ROQUEBERT Serge
 Menuisier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : LE TEICH

- Mme ROSSATO Lucette née LALEU
 Conductrice conditionnement : LU France, CESTAS
 demeurant : GRADIGNAN

- Mme ROUBINEAU Maryse née JEANTY
 Infirmière : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : LE BOUSCAT

- M. ROUGIER Bernard
 Chef de chantier : SERBARTI, SADIRAC
 demeurant : SAINT-QUENTIN-DE-BARON

- M. ROUGIER Didier
 Chargé d'affaires : BRASSERIES KRONENBOURG, STRASBOURG
 demeurant : BORDEAUX

- M. ROUX Francis
 Technicien aéronautique : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
 demeurant : PAREMPUYRE

- Mme ROUX Régine
 Aide-Soignante diplômée : HOPITAL SUBURBAIN DU BOUSCAT, LE BOUSCAT
 demeurant : LUDON-MEDOC

- Mme RULLIER Christine née ALISSE
 Conseiller Alodis : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : LATRESNE

- M. SABOURIAUT Christian
 Assistant logistique : CNAMTS, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. SAID Jean-Pierre
 Chef d'atelier : SAFT, BORDEAUX
 demeurant : PESSAC

- Mme SAINT-CRICQ Marie-Paule
 Employée Sécurité Sociale : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. SALBERT Patrick
 Employé de banque : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
 demeurant : LA BREDE

- Mme SALEILLES Marie-Claude née BACQUE
 Assistante formation : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
 demeurant : BLANQUEFORT

- M. SALLENEUVE Christian
 Cariste : EKEM, BORDEAUX
 demeurant : FLOIRAC

- Mme SALVADOR Dominique née FERRAND
 Agent Technique : APRIA R.S.A., PARIS
 demeurant : LIBOURNE

- M. SALVADOR Guy
 CEP électricité : PORT AUTONOME de BORDEAUX, BORDEAUX
 demeurant : LUDON-MEDOC

- M. SAMSON Gilles
 Chef Comptable : SMEBA, ANGERS
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme SAN JOSE Catherine née MIRAMALOUS
 Secrétaire : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
 demeurant : CARBON-BLANC

- Mme SANCHEZ Josette née RICHARD
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme SANGUIGNE Danièle née SAINT-JEAN
Agent monétique : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. SAUERBORN Hubert
Agent d'entretien : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
demeurant : BIGANOS

- Mme SAVETIER Josette née LABAT
Chef de rayon habillement : AUCHAN, BIGANOS
demeurant : BIGANOS

- Mme SAVINEAU Yvonne
Cadre technique : ASTRUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. SCHILLING Jacques
Ingénieur de maintenance : VARIAN MEDICAL SYSTEMS FRANCE, BUC
demeurant : SOULIGNAC

- M. SCHLACHTER Patrice
Employé AXA : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : LUDON-MEDOC

- Mme SEGALAS Josiane
Responsable de paie : GAME SUD-OUEST, ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
demeurant : BRUGES

- M. SEGUIN Dominique
Technicien de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : TALENCE

- Mme SELBONNE Françoise née POUCHET
Assistant technique : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- M. SERRANO-MARTINI Branger
Agent de maîtrise : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. SIBARD Patrick
Technicien : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. SICOT Serge
Comptable paie : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. SIMAO Diamentino
Chef de chantier : DELAIR NAVARRA, YVRAC
demeurant : SOULIGNAC

- M. SIMOES Marcel
Technicien Transport : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme SLOMSKA-SCHMITT Marzena
Psychologue : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. SOHLER Jean-Louis
Cadre : CEGELEC SUD-OUEST, TOULOUSE
demeurant : PAREMPUYRE

- Mme SOISMIER Marie-Thérèse née MOTY
Masseur-Kinésithérapeute : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : LORMONT

- Mme SOUVERVIE Françoise née LACROIX
Assistante technique : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. SPITERI Jean-Marc
Employé de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme STORAI Martine née HERRMANN
Employée Sécurité Sociale : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme STRUBBE Jacqueline née GUILLEBEAU Retraite
demeurant : BORDEAUX

- M. TACHON Patrick
Responsable magasin : Snc STAC, BRUGES CEDEX
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme TAILLEFUMIER Evelyne née SERRE
Agent évènements prêts : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. TARRICQ Michel
Moniteur des ventes : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : LANGON

- M. TAUZIA Jean-Michel
Ingénieur : SNPE MATERIAUX ENERGETIQUES, ST MEDARD EN JALLES CEDEX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. TEIXEIRA Antoine
Electro-mécanicien : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
demeurant : SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

- M. TEMPLIER Michel
Responsable lot production : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LA BREDE

- Mme TEXIER Danièle née RUAUD
Employée de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme THEBAULT Monique née PINEAU
Assistante : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LE PIAN-MEDOC

- M. THENAULT Marc
Chef d'agence : BMSO/POINT.P, LORMONT
demeurant : TAURIAC

- Mme THEODORE Huguette
Monteuse Câbleuse Electronique : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. THERON Dominique
Responsable ordonnancement : SAFT, BORDEAUX
demeurant : FARGUES-SAINT-HILAIRE

- M. THIBLET Jean-Claude
Acheteur : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
demeurant : LE TEICH

- Mme THILLET Annick née LE PIMPEC
Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BLESIGNAC

- M. THOMAS Jean-Pierre
Chef de personnel : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. TOMMY Jean-Jacques
Monteur : BAXI France, PESSAC
demeurant : PESSAC

- M. TONNA Bernard
Agent technique exploitation : EDF RTE TE SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- M. TOUQUETTE Guy
Technicien de la banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
demeurant : FLOIRAC

- Mme TOURON Marie-Claude
Aide-Soignante : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. TRAISSAC Vincent
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : TALENCE

- M. TRIBILLAC Dominique
Technicien d'atelier : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. TRONCHE Fabrice
Inspecteur mécanicien : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme TROQUE Raymonde née DELHOMME
Agent administratif principal : SAFT, BORDEAUX
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- Mme VAILLANT Françoise née NIEL
Technicienne service médical : CNAMTS, BORDEAUX
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. VALERO Jacques
Ingénieur : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GRADIGNAN

- M. VALEZE Eric
Responsable adm. et financier : RADIATEURS INDUSTRIE, LA CHARTRE SUR LE LOIR
demeurant : AUDENGE

- M. VALEZE Stéphane
Technicien de maintenance : BAXI France, PESSAC
demeurant : LANTON

- Mme VALLIES Evelyne
Technicienne prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : ARCACHON

- M. VANBESIEN Daniel
Assistant technique : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-SAVIN

- M. VASORI Jean-Claude
Chaudronnier : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : GRADIGNAN

- M. VAURS Michel
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : CARBON-BLANC

- M. VERAN Jean-Marc
Directeur départemental : AGS, CLERAC
demeurant : LA RIVIERE

- Mme VERNEJOUL Patricia
Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme VEYSSIERE Claude née ROUSSEAU
Chargée de traitements : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : BEGLES

- Mme VIDAL Danielle née BERTHE
Employée de banque : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : LA LANDE-DE-FRONSAC

- Mme VILLA Muriel née LARGETEAU
Secrétaire de direction : Cabinet BSF SA, LIBOURNE
demeurant : MARANSIN

- M. VILLETORTE Claude
Contremaître : GSF AERO, MERIGNAC
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme VIRECOULON Dominique née VERGNES
Assistante de direction : CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE BORDEAUX, BORDEAUX
demeurant : LE HAILLAN

- Mme WINIGER Marie-Claude née JALIBAT
Gestionnaire production banc. : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : HAUX

- Mlle WOJTASIK Patricia
Agent clients comptes : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : SADIRAC

Echelon GRAND OR : 236 récipiendaires

- Mme ABAD Josiane
Employée de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. ACHERITEGUY Max
Responsable Marchés & Produits : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
demeurant : MERIGNAC

- M. ALEGRE Yves
Approvisionnement : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
demeurant : LE HAILLAN

- M. APPERE Yvon
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. ARIAGNO Jean-Claude
Chargé de clientèle : Société GUNNEBO FRANCE, VELIZY VILLACOUBLAY
demeurant : LE HAILLAN

- M. ASTRUC Maurice Retraite

demeurant : PESSAC

- M. AUBERT Jean-Claude
Directeur : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. AUDET Dominique
Technicien maintenance : SAFT, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. AULIAC Patrick
Responsable technique : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GRADIGNAN

- M. AUSANNEAU Bernard
Thermicien : ELYO SUEZ, CESSON-SEVIGNE CEDEX
demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. AVIGNON Jacques
Chef de service : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : BEGLES

- M. AYRAULT Patrice
Peintre automobiles : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : SAINTE-EULALIE

- M. BARBARREAU Michel
Mécanicien auto spécialiste : CITROEN, LE BOUSCAT
demeurant : PESSAC

- Mme BARBE Danielle
Secrétaire : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BARDET Jean-Marie
Assistant Chef Lab. Boucherie : Société ATAC -Direction régionale Sud, LYON
demeurant : MERIGNAC

- M. BARES Michel
V.R.P. : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : PESSAC

- M. BARRIERE Michel
Chef d'équipe vente : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : PEUJARD

- Mme BARTHES Hélène
Employée de banque : CREDIT COOPERATIF, NANTERRE
demeurant : PESSAC

- M. BAYLET Jean-Michel
Cadre technique : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : FARGUES-SAINT-HILAIRE

- Mme BAZERT Nicole née CHAMBINAUD
Technicienne Contentieux : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : LATRESNE

- M. BELIARD Pierre
Animateur sécurité : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme BENOIT Josiane née DIANELOU
Responsable production : MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, PARIS
demeurant : PAREMPUYRE

- M. BERNARD Jean
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LISTRAC-MEDOC

- M. BLANC Georges
Agent évènements prêts : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LA LANDE-DE-FRONSAC

- M. BLANCHARD Jean-Claude
Cadre de banque : SOCIETE GENERALE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. BLOY Gilbert
Peintre en voitures : CARROSSERIE CLAVERES SARL, LANGON
demeurant : SAINT-SELVE

- M. BOILEAU Alain
Technicien supérieur contrôle : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : BORDEAUX

- Mme BORDERON Marie-Françoise née DUPUCH Retraite
demeurant : LATRESNE

- Mme BOUCHET GARCIA Jeanine née GARCIA
Agent escale avion : AIR FRANCE, MERIGNAC
demeurant : BLANQUEFORT

- M. BOULAN Christian
Responsable adm. des ventes : SAFT, BORDEAUX
demeurant : SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

- M. BOURCEAU Patrick
Chargé d'affaires : GROUPAMA CENTRE-ATLANTIQUE, NIORT
demeurant : BORDEAUX

- M. BOURCIER Christian
Chef de vente : WURTH FRANCE, ERSTEIN
demeurant : BERTHEZ

- M. BOURDEAU Daniel
Cariste : VERALEC, COUTRAS
demeurant : COUTRAS

- M. BOURRON Jean-François
Technicien de fabrication : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
demeurant : LACANAU

- Mme BOUTEVIN Michèle née RIGAL
Employée de banque : SOCIETE BORDELAISE DE CIC, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- Mme BOYRIE Marie-Andrée née MAIRE
Secrétaire médicale : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : EYSINES

- M. BREAU Gérard
Superviseur chargement : EKA CHIMIE, AMBES
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- Mme BREGONZIO Jacqueline née LEPRINCE
Conductrice conditionnement : LU France, CESTAS
demeurant : TALENCE

- M. BROUCA Patrick
Technicien : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : BRUGES

- Mme BROUET Huguette née MALLARD
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : LA LANDE-DE-FRONSAC

- M. BUAZ Alain
Gestionnaire serveur : SEDI - RSI, BRUGES
demeurant : CANEJAN

- M. BUSSIERE Jean-Pierre
Technicien réalisation : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

- M. CADET Dominique
Conducteur de fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : LE PORGE

- M. CAMONTES Gérard
Technicien Méthode : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BRUGES

- M. CARNIS Félix
Manager régional : MMA IARD, LE MANS
demeurant : LEOGNAN

- Mme CASTAING Régine née LAUMONIER
Psychologue : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mlle CATALAN Jany
Secrétaire : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : TALENCE

- Mme CAULE Annie née LACOSTE
Conseiller gestion patrimoine : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. CERVANTES Henri
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- Mme CHABANAIS-PEREZ Colette née PEREZ
Commis de cuisine : AVENANCE ENTREPRISES, MARSEILLE
demeurant : PUJOLS

- M. CHALIFOUR Francis
Chargé d'accueil : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : GRADIGNAN

- M. CHARPENTIER Jean-Michel
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LESPARRE-MEDOC

- M. CHASSAGNE Jean-Claude
Chargé de clientèle : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : BERTHEZ

- Mme CHASSAING Marie-Thérèse née CASTAN-ABANSES
Chargée de clientèle : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : VIRELADE

- M. CHAUVINEAU Jean-Pierre
Technicien principal : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. CHIMISANES Jean-Gérard
Agent de fabrication : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : LANSAC

- M. CHINGAINY Jean-Claude
Préparateur de commandes : BERNARD PAGES, BEGLES
demeurant : CESTAS

- Mme CITRAIN Rosette Retraite

demeurant : UZESTE

- M. CLERGEAUD Gilbert
Mécanicien auto : CITROEN, LE BOUSCAT
demeurant : CESTAS

- M. COMBES Christian
Employé de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
demeurant : BORDEAUX

- M. COMES Vincent
Chauffeur Livreur : SAINT-GOBAIN AUTOVER FRANCE S.O., BORDEAUX
demeurant : CENON

- M. CONVERT Jean-Pierre
Cariste presse à déchets : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
demeurant : GALGON

- M. CORTELLA Pierre-Marie
Médiateur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme COURBIN Anne-Marie
Employée Sécurité Sociale : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : ARCACHON

- M. COURDURIER Jean-Pierre
Cariste : LU France, CESTAS
demeurant : CENON

- Mme COUTANT Marie-Anne née MARTHE
Téléconseillère en assurances : TELEASSURANCES, PARIS
demeurant : TARGON

- Mme CRONER Claudine
Employée de banque : BNP PARIBAS, BORDEAUX
demeurant : BARSAC

- M. DAMOTA Luis
Ouvrier plastique : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : LE TEICH

- Mme DANEY Paulette
Opératrice de fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : PESSAC

- M. DARET Jacques
Leader d'équipe surveillance : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
demeurant : MERIGNAC

- M. DARTHOUT Pierre-Jean
Metteur en page : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : QUINSAC

- M. DAUSSIN Serge
 Conducteur zone fabrication : LU France, CESTAS
 demeurant : CESTAS

- M. DAVEAU Michel
 Cadre de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
 demeurant : BORDEAUX

- Mme DAVIAS Marie-José née IMBERT
 Employée de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
 demeurant : MERIGNAC

- Mme DE LA CRUZ Maryse née TILHOS
 Secrétaire Principale : DASSAULT AVIATION, SAINT CLOUD
 demeurant : MERIGNAC

- M. DE MIGUEL Jean-Marie
 Chauffeur poids-lourds : ONYX AQUITAINE, POMPIGNAC
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. DECONZANET Ferdinand
 Technicien d'atelier : BAXI France, PESSAC
 demeurant : CADAUJAC

- M. DEJEAMMES Bernard
 Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
 demeurant : TALENCE

- M. DEJOUR Jean-René
 Cadre de banque : SOCIETE GENERALE, FONTENAY SOUS BOIS
 demeurant : TALENCE

- M. DELAGE Christian
 Conseiller clientèle : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : TALENCE

- Mme DELAGE Raymonde née GRENIER
 Agent fabrication : SAFT, BORDEAUX
 demeurant : GRAYAN-ET-L'HOPITAL

- Mme DELREUX Martine née CROIZER
 Administrateur données de base : BRASSERIES KRONENBOURG, STRASBOURG
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. DEMARCQ Jean-Bernard
 Conducteur Pupitreur Polyapte : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : CASTELNAU-DE-MEDOC

- M. DESCHASEAUX Gérard
 Technicien : CEA CESTA, LE BARP
 demeurant : BELIN-BELIET

- M. DESESBATS Jean-Claude
 Agent maîtrise : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
 demeurant : BORDEAUX

- M. DESSEIX Jean-Paul
 Mécanicien automobile : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : MERIGNAC

- Mme DIEUZY Colette née DURAND
 Secrétaire : CEA CESTA, LE BARP
 demeurant : MARCHEPRIME

- M. DINAY Michel
 Cadre administratif : IN CITE, BORDEAUX
 demeurant : CARBON-BLANC

- M. DOMINGO Jacques
 Ingénieur Conseil : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : CAMBLANES-ET-MEYNAC

- M. DUCHATEAU Roger
 Logisticien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
 demeurant : HOSTENS

- M. DUCONGE André
 Directeur de ventes : SCHAAL CHOCOLATIER, ILLKIRCH CEDEX
 demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- M. DUFOUR Bernard
 Attaché commercial : CYCLEUROPE INDUSTRIES SAS, ROMILLY-SUR-SEINE
 demeurant : FLOIRAC

- Mme DUMAS Patricia née DAUMY
 Employée de bureau : RENE LEDOUX, BORDEAUX
 demeurant : BASSENS

- Mme DUMON Chantal
 Secrétaire Comptable : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS
 demeurant : BORDEAUX

- M. DUPAS Jacques
 Cadre commercial : JL INTERNATIONAL, BORDEAUX
 demeurant : MERIGNAC

- Mme DUPEYRON Martine née RIBEYRE
 Secrétaire commerciale : JL INTERNATIONAL, BORDEAUX
 demeurant : LE TEICH

- Mme DURAND Monique née FOURNIER
 Secrétaire : YVON MAU S.A., LA REOLE
 demeurant : SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON

- M. DUROU Jacques
 Ajusteur Mouliste : CE LE BELIER, VERAC
 demeurant : VERAC

- M. DUROULLE Gabriel
 Motoriste : NANNI INDUSTRIES, LA TESTE-DE-BUCH
 demeurant : MARCHEPRIME

- M. DUVIGNEAU Pierre
 Chef d'atelier : BONNA SABLA, PARIS LA DEFENSE
 demeurant : IZON

- M. EYSSELY Jean-François
 Ouvrier d'usine : ABZAC SA, ABZAC
 demeurant : COUTRAS

- Mme FALQUIER Nicole née PAMPOUNEAU
 Agent Sécurité Sociale : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC

- M. FERNANDEZ Daniel
 Agent de maîtrise : LAFON BASSENS, CARBON BLANC
 demeurant : LORMONT

- Mme FOSSATI Lucienne née AMOROS
 Chef de service administratif : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
 demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. FRAILLE Raphaël
 Directeur adm. et financier : LABSO CHIMIE FINE, BLANQUEFORT
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. FRECHE Christian
 Manager Business Unit : BAXI France, PESSAC
 demeurant : GRADIGNAN

- M. FRENARD Gilbert
 Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
 demeurant : BORDEAUX

- M. FREZIERES Jacques
 Ingénieur Conseil : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. FRITSCH Daniel
 Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : PESSAC

- Mme GABOR Christianne
Secrétaire sténodactylo : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : QUEYRAC
- Mme GANET Suzette née PEREZ

Retraite

demeurant : CESTAS

- M. GARCIA Jean-Michel
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- M. GARCIA José
Formateur : AFPA Centre de Bègles, BEGLES
demeurant : LORMONT

- Mme GARDERE Jeanne née DUFAURE
Employée de service : COMPASS GROUP FRANCE, MARSEILLE
demeurant : SALLES

- M. GARRAUD Michel
Attaché commercial : BROSSETTE, LYON CEDEX 07
demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- Mme GAUBERT Danièle née DOUMERC
Rédactrice en recouvrement : AXA FRANCE, NANTERRE CEDEX
demeurant : MERIGNAC

- M. GAZILLON Jean-Claude
Préparateur en fabrication : SOCIETE DES SIGNALISATIONS, TRESSES
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- Mme GEI Jacqueline née CHANSARD
Contrôleur de commandes : ND LOGISTICS, BASSENS
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. GERARD Hervé
Cadre supérieur de banque : SOCIETE GENERALE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. GERARD Jacky
Opérateur de fabrication : LU France, CESTAS
demeurant : FLOIRAC

- M. GIMENEZ Michel
Contremaître atelier : PONTICELLI Frères, BASSENS
demeurant : FLOIRAC

- M. GOALARD Roger
Peintre : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : BIGANOS

- M. GOUFFRAND Jean-Claude
Magasinier : BRICODEAL DISTRIBUTION, BORDEAUX
demeurant : AMBES

- M. GOURCY Georges
Technicien : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mme GOURGUES Marie-Hélène
Agent administratif qualifié : SAFT, BORDEAUX
demeurant : SAINT-PIERRE-D'AURILLAC

- M. GOYON Pierre
Mètreur : EPRM, SAINT LOUBES
demeurant : SAINT-EMILION

- M. GUERRERO Manuel
Agent de production : TEMEX CERAMICS, PESSAC
demeurant : BLANQUEFORT

- Mme GUILLE Yolande née BOISSINOT
Gestionnaire tous régimes : MUTUELLE NATIONALE des HOSPITALIERS, AMILLY
demeurant : SAINT-SELVE

- M. GUITTON Marcel
Agent de fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : TEUILLAC

- M. HAMM Francis
Ingénieur : COTÉBA DEVELOPPEMENT, LA PLAINE SAINT-DENIS
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. HEBERT Michel
Technicien d'atelier : ASTRIUM SAS - SPACE TRANSPORTATION, LES MUREAUX
demeurant : ARSAC

- M. HEE Joël
Electricien : STTP, CARBON BLANC
demeurant : SAVIGNAC-DE-L'ISLE

- M. HERVE Michel
Photocompositeur : CE SAPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. HETRU DIT HURET Guy
Technicien : CE THALES AVIONICS, LE HAILLAN CEDEX
demeurant : BRACH

- M. HORAUD Daniel
Ouvrier de chais : SABOURIN FRERES, CARS
demeurant : BERSON

- Mme JANAUD Annie née GUIMBERTEAU
Contrôleur prestations : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. JOLLY Jean-Claude
Responsable régional : BOSTIK SA, PARIS LA DEFENSE
demeurant : GRADIGNAN

- M. JORDANA Jean-Pierre
Employé de transit qualifié : SDV LOGISTIQUE INTERNATIONALE, MERIGNAC
demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- Mme JUIGNE Annie née KERMARREC
Agent évènements prêts : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CURSAN

- Mme JUSSON Yolande née SOL
Employée administrative : JL INTERNATIONAL, BORDEAUX
demeurant : PAREMPUYRE

- M. KLEBER Dominique
Promoteur des ventes : SIGMAKALON, MOREUIL
demeurant : SAINT-LOUBES

- M. LABERNARIE Alain
Dessinateur industriel : KSB AMRI, GRADIGNAN
demeurant : CESTAS

- M. LABORDE Yves
Organisateur bancaire : CAISSE EPARGNE AQUITAINE-NORD, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme LACABANNE Luce née CANAS
Cadre Unité Production : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme LACAVE Danièle née SOUVIRAA
Assistante technique accueil : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BLAYE

- M. LACROIX Jean-Pierre
Gestionnaire : SOLVADIS FRANCE, RENNES
demeurant : PESSAC

- Mme LADEVEZE Monique née TASTA
Comptable : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : IZON

- M. LAFITTE Francis
 Manager Supply Chain : CASCH, EVRY
 demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- Mme LAHAYE Anne-Marie née MAGNIER
 Régleur de sinistres : AXA FRANCE, PARIS
 demeurant : BORDEAUX

- Mme LARTIGUE Maryse née DUBOURG
 Conductrice zone fabrication : LU France, CESTAS
 demeurant : CESTAS

- M. LATHIERE Pierre
 Agent de maîtrise : FORD AQUITAINE INDUSTRIES, BLANQUEFORT
 demeurant : BLANQUEFORT

- M. LAURENT Daniel
 Directeur régional délégué : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, PARIS
 demeurant : BORDEAUX

- Mme LAURENT Evelyne née MOY
 Cadre de gestion : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
 demeurant : PESSAC

- Mme LAVAT Ginette née DUPLA
 Employée de banque : BNP PARIBAS BDDF, PARIS
 demeurant : MERIGNAC

- M. LAVIELLE Denis
 Employé de banque : LE CREDIT LYONNAIS, PARIS
 demeurant : VILLENAVE-D'ORNON

- M. LEDRU Albert
 Dessinateur : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- Mme LEE Lise née OLIVAR
 Technicienne d'Exploitation : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
 demeurant : BORDEAUX

- M. LEGERE Yves
 Chef d'atelier : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : LE TEICH

- M. LEGLISE Jean-Pierre
 Technicien d'atelier Ajusteur : SOGERMA SERVICES, MERIGNAC
 demeurant : MARTIGNAS-SUR-JALLE

- Mme LEROY Annie née REALLE
 Secrétaire : SNECMA PROPULSION SOLIDE, LE HAILLAN
 demeurant : BORDEAUX

- M. LESCARRET Patrick
 Mécanicien : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
 demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. LESPECT Olivier
 Responsable Arts graphiques : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
 demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. LESPILETTE Daniel
 Chef de région : LASCAD, SAINT OUEN
 demeurant : LA TESTE-DE-BUCH

- M. LEWILLE Daniel
 Préparateur pâte : SMURFIT KAPPA CELLULOSE du PIN, BIGANOS
 demeurant : MARCHEPRIME

- Mlle LIMON Claire
 Secrétaire : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
 demeurant : ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

- M. LOPENAGUE Michel
 Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
 demeurant : LEOGNAN

- M. LOUSTALOT-LAMAIGROSSE Raymond
Copiste Polyapte : CE SÁPESO JOURNAL SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme LOZE Aline née VERDEAU
Agent de fabrication : SAFT, BORDEAUX
demeurant : LE BOUSCAT

- M. MADDALONI Didier
Officier de sécurité adjoint : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-AUBIN-DE-MEDOC

- M. MAGNINO Marc
Ingénieur : Société D C N, PARIS CEDEX 15
demeurant : ANDERNOS-LES-BAINS

- M. MALMARY Guy
Cadre technique : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : BORDEAUX

- Mme MARCHEIX Jacqueline née MASSIP Retraite
Assistante maternelle
demeurant : CENON

- M. MARTINEZ Gérard
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CESTAS

- M. MATHIAS Bernard
Gestionnaire approvisionnement : EDF GDF NANTES ATLANTIQUES, NANTES CEDEX 1
demeurant : AMBARES-ET-LAGRAVE

- M. MEGRAUD Daniel
Employé de banque : BNP PARIBAS, MERIGNAC
demeurant : ARSAC

- Mme MERIAUX Chantal
Monteuse Câbleuse : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : BEGLES

- M. MEYNIER Jean-Claude
Contremaître d'usine : ROCAMAT, MERIGNAC
demeurant : CREON

- M. MICHELY Jacques
Agent relais informatique : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- Mme MIDAVAINÉ Chantal
Technicienne supérieure : MUTUELLE NATIONALE MILITAIRE, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. MOLLOT Jean-Michel
Chef d'atelier : SPEED CARTONNAGES, EYSINES
demeurant : BLANQUEFORT

- M. MOUSQUES Alain
Préparateur en pharmacie : PHARMACIE MEDEVILLE, CADILLAC
demeurant : SEMENS

- Mme NICOLAS Christiane née DARSOUZE
Chef service administratif : DELAIR NAVARRA, YVRAC
demeurant : CAMARSAC

- Mme ORNON Marie-Claire née POUPARD
Technicien : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : SAUMOS

- M. PAGNAC Jean-Michel
Réceptionnaire APV : SIASO, VILLENAVE-D'ORNON
demeurant : PESSAC

- Mme PATINET Josette née RENAT
Assistante commerciale : SOCIÉTÉ AREVA T & D, LEVALLOIS-PERRET
demeurant : MERIGNAC

- M. PERIER Jean-Marie
Responsable opérations banc. : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- M. PERIER Jean-Patrick
Agent de protection de site : EDF CNPE du BLAYAIS, SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
demeurant : BLAYE

- M. PERNOT Jean-Pierre
Responsable emploi formation : SAFT, BORDEAUX
demeurant : SAINT-TROJAN

- Mme PINON Claudine
Technicienne : THALES AVIONICS, LE HAILLAN
demeurant : TALENCE

- M. PIROTTE Jean-Paul
Professeur enseignement spéc. : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : SAINT-JEAN-D'ILLAC

- Mme PISANU Françoise née LASSERRE
Conseiller service Clients : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : CAMBES

- M. PISCAREL Jacques
Surveillant principal : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : MERIGNAC

- Mme PLANTET Nicole
Agent services hospitaliers : CENTRE TOUR de GASSIES UGECAM AQUITAINE, BRUGES
demeurant : LE HAILLAN

- M. PLOYART Jean-Paul
Chef des ventes régional : ENDRESS HAUSER, HUNINGUE
demeurant : MERIGNAC

- Mme RABOTTEAU Yvette née DAUBA
Assistante de direction : SAEMCIB, BEGLES
demeurant : BEGLES

- M. REBELO Agostinho
Conducteur de messagerie : SERNAM SERVICES, BEGLES CEDEX
demeurant : BLANQUEFORT

- M. REBIERE Patrick
Sous-Directeur : ASSEDIQ AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : MONTUSSAN

- Mme RENOLLAUD Marie-Claude née CASTAGNIER
Agent services hospitaliers : CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL WALLERSTEIN, ARES
demeurant : ARES

- Mme REUILLER Brigitte
Assistante commerciale : CARTONNERIE D'AQUITAINE, VILLANDRAUT
demeurant : SAINT-EMILION

- Mme REVERDY Mireille née MALLO
Secrétaire : URSSAF de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. RICHARD Alain
Agent méthodes usine formes : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
demeurant : PORCHERES

- M. RICHARDSONS Marcel
Conducteur Conditionnement : LU France, CESTAS
demeurant : BELIN-BELIET

- M. ROBIN Philippe
Chauffeur : BOREHAL/ALDIS AQUITAINE, SAINT-LOUBES
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- M. ROBIN Pierre
Technicien : ROXEL FRANCE, SAINT-MEDARD-EN-JALLES
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- Mme ROBINET Renelle
Employée de maison : Monsieur Francis ROYER, ARTIGUES PRES BORDEAUX
demeurant : LORMONT

- M. ROLLAND Jacques
Responsable magasin : BAXI France, PESSAC
demeurant : CESTAS

- M. ROSSIGNOL Patrick
Ajusteur : DASSAULT AVIATION, MARTIGNAS-SUR-JALLE
demeurant : SAINT-MEDARD-EN-JALLES

- M. ROUMIEUX Maurice
Responsable bureautique : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : EYSINES

- Mme ROUX Christiane née THORE
Assistante commerciale : CREDIT COMMERCIAL du SUD-OUEST, MERIGNAC
demeurant : CARIGNAN-DE-BORDEAUX

- Mme ROY Annie née PESQUEY
Assistante technique : LINDE GAS, SAINT PRIEST
demeurant : SAINT-MARTIN-DE-LAYE

- M. SALMON José
Concepteur développement : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
demeurant : PORCHERES

- Mme SANTOJA Anna née ABRINAS
Responsable comptabilité : LAFARGE PLATRES, AVIGNON
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- M. SAUVAGE Hervé
Technicien opération assurance : GENERALI ASSURANCES, PARIS CEDEX 09
demeurant : FLOIRAC

- Mme SAVETIER Josette née LABAT
Chef de rayon habillement : AUCHAN, BIGANOS
demeurant : BIGANOS

- M. SELBONNE Alain
Cadre supérieur : CITROEN, LE BOUSCAT
demeurant : SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

- Mme SERRA Marie-Claire née DOMINGUES
Attachée de direction : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : LATRESNE

- M. SERRANO-MARTINI Branger
Agent de maîtrise : COUACH S.A., GUJAN-MESTRAS
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- M. SERVANT François
Professeur technique : CHAMBRE DE METIERS de la GIRONDE, BORDEAUX
demeurant : SALLES

- Mme SEVIN Françoise née CHOQUET
Educatrice spécialisée : INSTITUTION REGIONALE SOURDS & AVEUGLES, BORDEAUX
demeurant : CUBZAC-LES-PONTS

- Mme SICARD Anne-Marie née GRAS
Assistante commerciale : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : GRADIGNAN

- Mme SIMON-NORMAND Jacqueline
Gestionnaire administrative : GIE GESTION & SERVICES GROUPE COFINOGA, MERIGNAC
demeurant : MERIGNAC

- M. SLUSARCZYK Dominique
Agent services logistiques : LE BON PASTEUR SAINTE GERMAINE, BRUGES
demeurant : LE BOUSCAT

- Mme SOULE Michelle née BERNARD
Technicienne : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : PESSAC

- M. SOUPET Jean-Paul
Agent opérations bancaires : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : FLOIRAC

- M. TALZAC Alain
Agent magasin : CIMENTS CALCIA, GUERVILLE
demeurant : LIBOURNE

- M. TEMPLIER Michel
Responsable lot production : THALES SYSTEMES AEROPORTES, PESSAC
demeurant : LA BREDE

- M. TERRIEN Marcel
Agent méthodes usine clichés : SMURFIT KAPPA, ST SEURIN SUR L'ISLE
demeurant : SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES

- M. THENAULT Marc
Chef d'agence : BMSO/POINT.P, LORMONT
demeurant : TAURIAC

- M. THIBAUD Francis
Directeur Général : BANQUE POPULAIRE du SUD-OUEST, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- M. VALERO Jacques
Ingénieur : CEA CESTA, LE BARP
demeurant : GRADIGNAN

- Mme VANSUYT Nicole
Assistante de direction : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme VERDIER Martine née BOUCHERIE
Technicien données sociales : CRAM AQUITAINE, BORDEAUX
demeurant : BORDEAUX

- Mme VIGIER Annie née LALANNE
Employée de banque : CAISSE REGIONALE DU LITTORAL SUD-OUEST, LA ROCHELLE
demeurant : GUJAN-MESTRAS

- Mlle VILLARS Marie-Thérèse
Directrice Adjointe : MAISON SANTE PROTESTANTE BAGATELLE, TALENCE
demeurant : CESTAS

- Mme VIVIEN Fernande née BACHELOT
Monteuse sur machine : SFCME, LIBOURNE
demeurant : GALGON

- M. ZELBANE Ahmed
Conducteur d'engins : COLAS SUD-OUEST, FLOIRAC
demeurant : CENON

